



Yverdon-les-Bains

2014

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR15.20PR

PR15.20PR

RAPPORT DE GESTION 2014

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2014

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes vaudoises et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2014.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
MUNICIPALITE	17
ADMINISTRATION GENERALE	29
SECRETARIAT GENERAL	30
SERVICE DES FINANCES	41
RESSOURCES HUMAINES	47
CULTURE ET TOURISME.....	53
SERVICE DE LA CULTURE	55
OFFICE DU TOURISME ET DU THERMALISME / Région Yverdon-les-Bains.....	67
ENERGIES.....	71
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE.....	85
SECURITE PUBLIQUE	117
POLICE NORD VAUDOIS.....	119
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT	131
URBANISME ET BATIMENTS	147

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2011-2016

M. Jean-David CHAPUIS,
Président jusqu'au 30 juin 2014

Mme Carmen TANNER,
Présidente dès le 1^{er} juillet 2014

Mme Christine MORLEO
Secrétaire

Mme Anne LEUENBERGER
Secrétaire adjointe

Mme Viviana RODRIGUES
Huissière

M. Bastien MORLEO
Huissier

1. Composition du Bureau

Premier semestre :

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL), Président
 TANNER Carmen (Verts), 1^{ère} Vice-présidente
 CARP Catherine (PLR), 2^e Vice-présidente
 DESCAMPS Elisabeth (Verts), scrutatrice
 THONNEY Harry (PLR), scrutateur
 DETREY Claire-Lise, (PS), scrutatrice suppléante
 GAFNER Pascal (UDC), scrutateur suppléant.

Deuxième semestre :

TANNER Carmen (Verts), Présidente
 CARP Catherine (PLR), 1^{ère} Vice-présidente
 BALET Stéphane (PS) 2^e Vice-président
 DETREY Claire-Lise, (PS), scrutatrice
 GAFNER Pascal (UDC), scrutateur
 MAMIN Yann, (S&E - La Gauche), scrutateur suppléant
 MONNEY Jean-Claude (UDF), scrutateur suppléant.

2. Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès le 01.01.2014	Dès le 14.04.2014
Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche)	6	6
Parti libéral radical (PLR)	34	34
Union démocratique du centre (UDC)	7	6
Les Verts (Verts)	15	15
Union démocratique fédéral et Parti des Verts'libéraux (UDF et PvL)	5	5
Parti socialiste (PS)	29	29
Indépendants	4	5
	100	100

3. Membres du Conseil communal

Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche) :

GRAND Hélène
 HALIMI Bexhet
 HUMBERT Mathias
 JENNI Thomas

MAMIN Yann
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Mutation : aucune

Parti libéral radical (PLR) :

ANGÉLOZ Alain
 ARMADA François
 BARTOLOTTA Anna Rita
 BERNHARD Maximilien
 BETTEX Joëlle
 BUCHS Steves
 CARP Catherine
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DÉRIAZ Patrick
 DEWARRAT Anilda
 GABELLA Laurent
 GENTIZON Éric
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GRANDJEAN David

GRUET Philippe
 GUIGNARD Philippe
 HOFMANN Daniel
 INDULSI Nunzio
 JAGGI WEPF Valérie
 JAQUIER Claude-Anne
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 ROULET-GRIN Pierrette
 THONNEY Harry
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VIQUERAT Dominique
 WEILER Christian

Mutation : aucune

Union démocratique du centre (UDC) :

DUBEY Michel
 DURUSSEL Nicolas
 FORESTIER Didier
 GAFNER Pascal
 SCHIRINZI Nicola
 VILLARD Roland

WAGNIÈRE Émilienne.

Mutation :
 14.04.2014 : FORESTIER Didier quitte l'UDC et devient indépendant.

Les Verts (Verts) :

ANKEN Daniel
 DELISLE Robin
 DESCAMPS Elisabeth
 DIAZ Louisa
 DI PRINZIO Olivier
 GIROUD Christian
 HUNKELER Pierre
 LECHMANN Madeleine
 MÜLLER Monique

PILLONEL Cédric
 PITTET Sylvain
 SPICHIGER Fanny
 TANNER Carmen
 VENIZELOS Vassilis.

Mutation :
 30.04.2014 : MICHAUD Florent remplace ANKEN Daniel.

Union démocratique fédéral et Parti des Verts'libéraux (UDF et PvL) :

CHAPUIS Jean-David
 CHERBUIN Pierre
 MONNEY Jean-Claude
 MÜLLER Walter

WIND Bart.

Mutation : aucune

Parti socialiste (PS) :

ARNABOLDI Pierre
 BALET Stéphane
 BLUM Pascal
 BURDET Daniel
 DESSEMONTET Pierre
 DETREY Claire-Lise
 DUVOISIN Valérie
 FIVAZ Jacques
 GABERELL Thierry
 GANDER Anne
 HAJDARI Nuri
 JEYARATNAM Jeyashankar
 KERNEN Olivier
 KLAUS Jean-Louis
 LAYAZ-ROCHAT Christiane
 MAIBACH Olivier
 MILLIOUD Marceline

MÜLLER Joanne
 MÜLLER Philipp
 PAPAZI Arta
 PEREY Jean-Claude
 PITTORI Patrice
 REITER Alfons L.
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha
 RICHARD Boris
 SUTTERLET Piero
 VALCESCHINI Giancarlo
 VUAGNIAUX Thierry
 VUAGNIAUX Yves.

Mutations :
 04.09.2014 : DOBLER Stéphanie remplace SUTTERLET Piero.

Indépendants :

FORESTIER Didier (14.04.2014)
 FRANZI Raphaël
 VIAL Jean-Louis

WILLOMMET Alain
 WILLOMMET Loïc.

4. Commissions permanentes

Commission de gestion

HUNKELER Pierre (Verts), Président 1^{er} semestre
 COCHAND Daniel (PLR), Président 2^e semestre

Membres :
 COCHAND Daniel (PLR)
 GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 VUAGNIAUX Yves (PS)
 WIND Bart (PvL/UDF).

Membres suppléants :
 FIVAZ Jacques (PS)
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL)
 WAGNIÈRE Emilienne (UDC)
 TANNER Carmen (Verts).

Mutations :
 LECHMANN Madeleine (Verts) remplace TANNER Carmen comme membre suppléant.
 WIND Bart (PvL/UDF) devient membre suppléant et MÜLLER Walter (UDF/PvL) devient membre.

Commission des finances

VILLARD Roland (UDC) Président 1^{er} semestre
BLUM Pascal (PS) Président 2^e semestre

Membres :

BLUM Pascal (PS)
CARP Catherine (PLR)
GANDER Anne (PS)
JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
PITTET Sylvain (Verts)
VILLARD Roland (UDC)
VIQUERAT Dominique (PLR)
MONNEY Jean-Claude (UDF/PvL).

Membres suppléants :

CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)
FORESTIER Didier (UDC)

GUIGNARD Philippe (PLR)
HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche)
LECHMANN Madeleine (Verts)
VALCESCHINI Giancarlo (PS).

Mutations :

SCHIRINZI Nicola (UDC) remplace FORESTIER Didier comme membre suppléant.
GUIGNARD Philippe (PLR) remplace CARP Catherine comme membre et JAGGI WEPF Valérie (PLR) remplace GUIGNARD Philippe comme membre suppléant.
CHERBUIN Pierre (PvL/UDF) devient membre et MONNEY Jean-Claude (UDF/PvL) devient membre suppléant.

Commission des affaires immobilières

GAFNER Pascal (UDC), Président 1^{er} et 2^e semestres

Membres :

ARMADA François (PLR)
BLUM Pascal (PS)
MÜLLER Walter (UDF/PvL)
GAFNER Pascal (UDC)
HUMBERT Mathias (S&E - La Gauche)
KLAUS Jean-Louis (PS)
PAVID Philippe (PLR)
VENIZELOS Vassilis (Verts).

Membres suppléants :

BURDET Daniel (PS)

CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)
DI PRINZIO Olivier (Verts)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
NICODET Marc (PLR).

Mutations :

BURDET Daniel (PS) remplace BLUM Pascal comme membre et MILLIoud Marceline (PS) remplace BURDET Daniel comme membre suppléant.
CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL) remplace MÜLLER Walter (UDF/PvL) comme membre et MÜLLER Walter (UDF/PvL) remplace CHERBUIN Pierre comme membre suppléant.

Commission communale de recours

GILLIARD Laurent (PLR), Président 1^{er} et 2^e semestres

Membres :

DELISLE Robin (Verts)
GAFNER Pascal (UDC)
GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
GILLIARD Laurent (PLR)
GILLIÉRON Anne-Louise (PLR)
KLAUS Jean-Louis (PS)
SUTTERLET Piero (PS)
MÜLLER Walter (UDF/PvL).

Membres suppléants :

CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)

CHEVALLEY Catherine (PLR)
PILLONEL Cédric (Verts)
FORESTIER Didier (UDC)
MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
MILLIoud Marceline (PS).

Mutations :

DURUSSEL Nicolas (UDC) remplace FORESTIER Didier comme membre suppléant.
CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL) remplace CHERBUIN Pierre comme membre suppléant.
PAPAZI Arta (PS) remplace SUTTERLET Piero comme membre.

Commission des pétitions

GILLIÉRON Johann (PLR), Président 1^{er} et 2^e semestres

Membres :

BALET Stéphane (PS)
BUCHS Steves (PLR)
FORESTIER Didier (UDC)
GILLIÉRON Johann (PLR)
MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
MÜLLER Monique (Verts)
MÜLLER Walter (UDF/PvL)

VUAGNIAUX Thierry (PS).

Membres suppléants :

CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)
GILLET François (PLR)
GIROUD Christian (Verts)
SCHIRINZI Nicola (UDC)
SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E - La Gauche)
SUTTERLET Piero (PS).

Mutations :
 WAGNIÈRE Emilienne (UDC) remplace FORESTIER Didier comme membre.
 WIND Bart (PvL/UDF) remplace MÜLLER Walter (UDF/PvL) comme membre et MÜLLER Walter

(UDF/PvL) remplace CHERBUIN Pierre comme membre suppléant.
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS) remplace SUTTERLET Piero comme membre suppléant.

5. Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois en 2014.

Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR13.15RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 478'000.- pour le financement d'un programme d'actions destiné à renforcer la sécurité des raccordements gaz.	15.11.2013	06.02.2014
PR13.36RA	une demande de crédit d'étude de Fr. 120'000.-, pour une participation à l'élaboration du plan directeur localisé (PDL) intercommunal Chamard-Châtelard et des études annexes.	15.11.2013	06.02.2014
PR13.37RA	une demande de crédit global pour l'année 2014, afin d'assurer le renouvellement annuel des infrastructures des énergies pour un montant de Fr. 2'250'000.-.	22.11.2013	06.02.2014 +A
PR13.39RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 900'000.- pour l'aménagement du Parc Piguët.	22.11.2013	06.02.2014 +A
PR13.41RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 335'000.- pour l'installation d'une station électrique MT-BT à Bellevue.	17.12.2013	06.02.2014
PR13.43RA	- une demande de crédit d'investissement de Fr. 250'000.- pour les travaux de démolition de la salle de gymnastique Pestalozzi et - une demande de crédit d'étude de Fr. 490'000.- pour les études en vue de la reconstruction d'une salle de gymnastique et de deux salles de rythmique.	17.12.2013	06.02.2014
PR13.40RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 626'000.- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz.	17.12.2013	06.03.2014
PR13.42RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 185'000.- pour l'harmonisation des plans de classement communaux, l'introduction d'une gestion intégrée des documents (GID) et l'implantation pilote d'une gestion électronique des documents (GED).	17.12.2013	06.03.2014
PR13.44RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'623'000.- pour les travaux d'installation et d'aménagement d'abris vélos sur l'ensemble du territoire yverdonnois.	17.12.2013	06.03.2014
PR14.01RA	la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 310'000.- pour le changement de l'éclairage des terrains annexes du stade municipal et de Fr. 153'000.- pour celui du terrain des Vuagères.	24.01.2014	06.03.2014
Pétition	contre la suppression des places de parc à la rue de la Plaine et à la rue du Valentin.	23.10.2013	06.03.2014 renvoyé à la Municipalité
Pétition	de l'Association « Stop aux bouchons », de commerçants, habitants, clients ou passants de la rue du lac contre l'intention de l'autorité municipale d'autoriser la circulation des cyclistes dans cette rue piétonne et demandent à l'exécutif communal de renoncer à son projet, même à titre d'essai.	18.12.2013	06.03.2014 renvoyé à la Municipalité
PR13.38RA	- l'adoption du plan d'aménagement « de la rue des Cygnes », - l'adoption de la réponse à l'opposition suscitée par l'enquête publique, et - une demande de crédit d'investissement de Fr. 270'000.- pour la réfection partielle de la rue des Cygnes.	22.11.2013	03.04.2014, refusé
PR14.03RA	une demande d'autorisation de vente des 831 m ² de droits à bâtir acquis dans la PPE St-Roch-Haldimand-St-Roch à la Fondation Yverdonnoise pour le logement, pour un montant de Fr. 831'000.-	04.02.2014	03.04.2014
PR14.04RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 70'000.- pour des travaux de désaffectation du cimetière.	31.01.2014	03.04.2014
PR14.05RA	la réponse au postulat de Madame la Conseillère Giorgiatti-Sutterlet portant sur une demande de « communalisation des structures » d'accueil de la petite enfance.	07.02.2014	03.04.2014

PR14.06RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'150'000.- pour l'installation d'un pavillon provisoire de 8 classes au Collège de la Passerelle.	07.02.2014	03.04.2014
PR14.07RA	une demande d'autorisation d'acquisition de la parcelle 3012, Praz Burmez, dans le cadre de la copropriété du Parc scientifique et technologique, pour un montant de Fr. 960'000.-.	17.02.2014	05.06.2014
PR14.08RA	- l'adoption du plan d'aménagement de la liaison mobilité douce entre Clendy et Champ-Pittet ; - une demande de crédit d'investissement de Fr. 150'000.- pour les travaux de construction du chemin	17.02.2014	05.06.2014
PR14.09RA	- Une demande de crédit d'études de Fr. 660'000.- pour la révision conjointe du plan directeur communal (PDCom) (incluant le plan directeur des énergies) et du plan général d'affectation (PGA) - La réponse à la motion de Mme la Conseillère P. Roulet-Grin du 2 février 2012 « Pour une gestion cohérente du développement d'Yverdon-les-Bains »	31.03.2014	05.06.2014
PR14.11RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'300'000.- pour l'acquisition de véhicules et machines-outils pour la période 2014-2015.	07.04.2014	05.06.2014
PR14.12RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 680'000.- pour les travaux de remise en état du Temple Pestalozzi.	16.04.2014	05.06.2014
PR14.14RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 233'000.- pour le remplacement des conduites d'eau et de gaz, la pose de tubes électriques et le remplacement des candélabres au chemin des Roses.	16.04.2015	05.06.2014
PR14.17RA	une demande de renouvellement de cautionnement pour le Tennis Club d'Yverdon-les-Bains pour un montant de Fr. 940'000.-.	05.05.2014	05.06.2014
PR14.10RA	une demande de crédit d'étude de Fr. 5'750'000.- pour la construction d'une nouvelle école secondaire sur le site des Anciens Arsenaux et le projet d'une extension de la caserne des pompiers	07.04.2014	26.06.2014
PR14.13RA	la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 371'000.- pour le renouvellement de la conduite d'eau potable et défense incendie sur le site des Ateliers AIT-CFF.	16.04.2014	26.06.2014
PR14.15RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'000'000.- pour les travaux d'installation d'un chauffage à distance « Lotus ».	29.04.2014	26.06.2014
PR14.16RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'343'000.- pour les travaux de reconstruction immédiate des infrastructures endommagées de la route de Bellevue et le renouvellement ordinaire de ses infrastructures.	05.05.2014	26.06.2014
PR14.19RA	la 1 ^{ère} série de compléments au budget 2014.	19.05.2014	26.06.2014
PR14.22RA	les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2013.	02.06.2014	26.06.2014 +A
PR14.20RA	Les comptes communaux de l'exercice 2013 d'Yverdon-les-Bains	19.05.2014	26.06.2014
PR14.18RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 234'500.- pour la rénovation des installations des sources du Cossaux et des réservoirs du Montéla et de Beauregard	12.05.2014	04.09.2014
PR14.21RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'250'000.- pour l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur les bâtiments de la STRID.	27.05.2014	04.09.2014
PR14.23RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 790'000.- pour les travaux d'aménagement d'un parking relais sur le site du Parc scientifique et technologique.	02.06.2014	04.09.2014
PR14.24RA	une demande d'autorisation de décadastation des parcelles 5410 et 5140, sises dans le quartier aux Isles.	01.07.2014	04.09.2014 +A
PR14.25RA	une demande de crédit d'investissement de Fr. 4'390'000.- pour les travaux de rénovation du théâtre Benno Besson et du restaurant attenant	26.08.2014	06.11.2014
PR14.27RA	- la demande d'un crédit d'investissement de Fr. 1'406'000.- pour l'achat de la parcelle no 3'333 du site « Aux Parties » - la demande d'un crédit d'investissement complémentaire de Fr. 195'000.- pour la modification du plan de quartier « Aux Parties » en cours d'étude.	09.09.2014	06.11.2014
PR14.28RA	l'arrêté d'imposition pour l'année 2015.	26.09.2014	06.11.2014

Motion	de Mme la Conseillère Valérie JAGGI WEPF du 5 juin 2014 (PV point 18.1) : Elargir le champ des caméras de la gare à 360 degrés.	05.06.2014	06.11.2014 Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
PR14.02RA	l'adoption du plan directeur localisé (PDL) « Gare-Lac ».	31.01.2014	04.12.2014 Renvoi de la discussion à la séance suivante
PR14.26RA	- l'adoption de modifications au Règlement du Plan général d'affectation ; - la réponse à la motion de Madame la Conseillère Laurence Balet « Art. 120 – PGA » du 5 mars 2009	26.08.2014	04.12.2014 +A
Motion	de M. le Conseiller Giancarlo VALCESCHINI du 4 septembre 2014 (PV point 14.1) : Plan directeur du sport pour une politique de soutien claire et transparente	04.09.2014	04.12.2014 Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
PR14.02RA	l'adoption du plan directeur localisé (PDL) « Gare-Lac ».	31.01.2014	11.12.2014 +A
PR14.33RA	la 2 ^{ème} série de compléments au budget 2014	07.11.2014	11.12.2014
PR14.30RA	l'adoption du budget pour l'année 2015.	07.11.2014	11.12.2014
PR14.32RA	-une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'433'300.- pour les travaux de renouvellement annuel des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité -ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de Fr. 662'700.- pour la réfection des chaussées.	06.11.2014	11.12.2014
PR14.29RA	une demande d'un crédit d'études sur 2 ans de Fr. 525'000.- pour participer au financement des études liées à la mise en œuvre du projet d'agglomération ainsi qu'au financement de nouvelles études thématiques.	28.10.2014	11.12.2014

+A = Avec amendement

Proposition individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Postulat	Raphaël FRANZI	Pour l'amélioration du concept de sécurité en ville d'Yverdon.	06.02.2014	Retiré
Interpellation	Elisabeth DESCAMPS	Dispositions réglementaires à la piscine.	06.02.2014	
Vœu	Olivier DI PRINZIO	Manque de journaux périodiques à la bibliothèque.		
Motion	Carmen TANNER	Pour une politique active contre le vandalisme sur les vélos.	06.02.2014	Prise en considération et renvoyée à la Municipalité
Question	Mathias HUMBERT	Avancement du Postulat de Mme la Conseillère Aline GYGAX du 2 février 2012 : Subvention des abonnements annuels de transports pour les enfants et jeunes de 6 à 25 ans.	06.02.2014	
Question	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Prestations sociales communales.	06.02.2014	
Interpellation	Pierrette ROULET-GRIN	Sécurité des piétons – avenue de la Gare.	06.02.2014	
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Navigation touristique maintenue, oui mais... borne d'accès au Quai de Nogent ?	06.02.2014	
Question	Daniel BURDET	Horaires des patrouilleurs scolaires.	06.02.2014	
Interpellation	Emilienne WAGNIÈRE	Arrêt de bus rue des Clairs-Logis.	06.02.2014	
Interpellation	Pierrette ROULET-GRIN	Aménagement du territoire : vise-t-on à être hors-la-loi ?	06.03.2014	
Question	Sylvain PITTET	Avancement du traitement du postulat du 4 mars 2010 "Pour une mise en valeur des menhirs de Clendy".	06.03.2014	
Question	Carmen TANNER	Earth Hour et l'édition 2014 à Yverdon - Une heure pour la planète, action WWF.	06.03.2014	

Question	Valérie JAGGI WEPF	Relance avancement du préavis pour l'aménagement et l'informatisation de la salle du Conseil communal.	06.03.2014	
Question	Claire-Lise DETREY	Résidence Parc St-George.	03.04.2014	
Question	Pierre DESSEMONTET	Procédures et moyens de signalement des développements potentiellement inquiétants ou dangereux.	03.04.2014	
Interpellation	Pascal GAFNER	Stigmatisation publique des récents événements - proposition de table ronde.	03.04.2014	
Motion	Valérie JAGGI WEPF	Elargir le champ des caméras de la gare à 360 degrés.	05.06.2014	Prise en considération et renvoyée en commission
Question	Valérie JAGGI WEPF	Demande de locaux pour accueillir l'Office des tutelles et curatelles du Jura-Nord vaudois dans la zone d'Y-Parc.	05.06.2014	
Question	Valérie JAGGI WEPF	Remise en question de l'organisation du Marché de Noël.	05.06.2014	
Intervention	Pascal GAFNER	Difficultés dans l'organisation des manifestations yverdonnoises.	05.06.2014	
Postulat	Emilienne WAGNIÈRE	Fitness en plein air.	05.06.2014	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Interpellation	Maximilien BERNHARD	Priorisation des investissements de la Ville d'Yverdon-les-Bains.	05.06.2014	
Interpellation	Pierre DESSEMONTET	Avenir de la Police du Nord Vaudois suite au départ annoncé de 4 communes.	05.06.2014	
Question	Catherine CHEVALLEY	Défibrillateurs automatiques externes sur l'espace public.	05.06.2014	
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Sondage du COPIL sur la route de contournement.	05.06.2014	
Question	Didier FORESTIER	Ouverture de la cour de l'école Pestalozzi durant les vacances scolaires.	26.06.2014	
Interpellation	Pierrette ROULET-GRIN	Soutien à la LNM rééquilibrage des moyens financiers mis à disposition de la navigation dans le canton de Vaud.	26.06.2014	Suivie d'une résolution
Question	Anilda DEWARRAT	Demande de mise à disposition de places de parc à la Maison de paroisse.	26.06.2014	
Question	Daniel BURDET	Changement de signalisation du pont rue de l'Ancien Stand)	26.06.2014	
Question	Pascal GAFNER	Délocalisation du centre commercial Manor - Question posée lors du point 9	26.06.2014	
Vœu	Olivier DI PRINZIO	Sécurisation de l'arrêt de bus rue de Montagny.	26.06.2014	
Motion	Giancarlo VALCESCHINI	Plan directeur du sport pour une politique de soutien claire et transparente.	04.09.2014	Prise en considération et renvoyée en commission
Question	Valérie JAGGI WEPF	Demande d'information sur la situation globale du Grand Hôtel des Bains et Cité des Bains SA et l'agrandissement de la partie médicale.	04.09.2014	
Question	Philippe GUIGNARD	Etat actuel d'avancement des investissements acceptés par le Conseil communal	04.09.2014	
Postulat	Cédric PILLONEL	Sécurisation de la piste cyclable de l'avenue des Bains.	04.09.2014	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Michel DUBEY	Avancement du nouveau règlement de police.	04.09.2014	
Question	Johann GILLIÉRON	Réservation d'emplacement pour les bénévoles des actions sociales de décembre sur la Place Pestalozzi.	04.09.2014	

Question	Daniel BURDET	Information optimale autour de la fermeture à la circulation sens sud-nord de la rue de Chamblon et adaptation du phasage de la signalisation lumineuse pour fluidifier le trafic à la rue de Neuchâtel.	04.09.2014	
Motion	Pascal GAFNER	Une rue du Lac attractive	06.11.2014	Renvoi de la discussion de la motion à la séance suivante
Postulat	Stéphane BALET	Pour une analyse de l'efficacité du système de vidéo surveillance mis en place sur la place de la gare.	06.11.2014	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Guy ANGÉLOZ	Respect des prescriptions des surfaces de récréation à disposition pour les élèves dans les collèges yverdonnois.	06.11.2014	
Question	Johann GILLIÉRON	Aménagements de la rue du Valentin.	06.11.2014	
Question	Dominique VIQUERAT	Départs négociés de collaborateurs de l'administration communale.	06.11.2014	Discussion poursuivie en huis clos
Interpellation	Pierrette ROULET-GRIN	Gestion des salles de réunion du 1er étage du Théâtre Benno Besson.	06.11.2014	Résolution refusée
Question	François GILLET	Marché de Noël en 2014.	06.11.2014	
Motion	Pascal GAFNER	Une rue du Lac attractive.	04.12.2014	Prise en considération et renvoyée en commission
Question	Pierre DESSEMONTET	Conflit entre le personnel d'une unité du SEY.	04.12.2014	
Question	Vassilis VENIZELOS	Sécurisation de la rue du Midi pour les cyclistes et calendrier du réaménagement.	04.12.2014	
Interpellation	Hélène GRAND	Conflit au sein du SEY.	04.12.2014	
Vœu	Dominique VIQUERAT		11.12.2014	Reporté à la prochaine séance

6. Observation de la Commission de Gestion

1. Municipalité

Observation 1.1 : Desserte de Sermuz

La COGE demande à la Municipalité d'obtenir la desserte de Sermuz par le moyen de transport le mieux adapté aux besoins.

Réponse :

La Municipalité a formulé la demande d'amélioration de desserte au service cantonal de la Mobilité, qui n'envisage a priori pas de modifier les parcours et horaires avant la nouvelle grille de 2015. Au-delà, il s'agit de mesurer les répercussions financières d'une telle décision pour l'ensemble des communes de la région, qui versent une participation au déficit des transports publics.

Qu'il s'agisse de Carpostal ou de Travys, les coûts d'une desserte environ toutes les demi-heures sont élevés (Fr. 295'000.- TTC dans un cas, Fr. 300'000.- TTC pour l'autre).

Observation 1.2 : Attribution de terrains agricoles

La COGE demande à la Municipalité d'attribuer la location des terrains agricoles communaux prioritairement aux exploitants agricoles reconnus domiciliés sur l'ancienne commune à laquelle ils appartenaient.

Réponse :

La convention de fusion avec Gressy est entrée en vigueur au 1er juillet 2011, soit il y a presque 4 ans. Le Village de Gressy et le Hameau de Sermuz font partie intégrante d'Yverdon-les-Bains. La politique communale d'Yverdon-les-Bains se doit de traiter de manière identique l'ensemble de ses concitoyens, en leur attribuant les mêmes droits et obligations. Toutefois, la Municipalité, dans la mesure du possible, tiendra compte de cette volonté.

3. Culture et tourisme

Observation 3.1 : Tourisme

La COGE demande à la Municipalité d'agir plus activement dans le domaine du tourisme, notamment en précisant concrètement les prestations attendues de l'Office du tourisme, en encourageant le développement de la capacité d'accueil et en développant enfin une signalétique efficace et homogène.

Réponse :

La direction régionale du Tourisme travaille de concert avec la municipale en charge du domaine touristique, sur l'élaboration d'un contrat de prestations entre la ville et

Yverdon-les-Bains Région, qui déterminera des engagements annuels et les actions possibles: comme par exemple, des actions promotionnelles intégrant l'un ou l'autre des sites touristiques de la ville, l'inventaire des outils de communication mis à disposition de la ville et de ses prestataires touristiques, l'organisation de manifestations, le soutien à des associations dans l'accueil touristique (soutien logistique et financier de manifestations économiques, culturelles ou sportives).

Pour ce qui touche l'encouragement à la capacité d'accueil, la direction du tourisme au sein de l'ADNV a pour mission d'inciter, d'accompagner voire de rechercher des financements pour des projets, notamment en utilisant les formes de soutien définies par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) : Il peut s'agir d'aide à fonds

perdus pour des études ou des financements sans intérêts pour des infrastructures. Une stratégie de développement touristique régional détermine les axes de travail.

La signalétique est une problématique qui se décline en plusieurs volets. Il peut être abordé sous l'angle de la signalisation routière et autoroutière, auquel cas la Municipalité peut informer le Conseil que le service des Routes, en collaboration avec l'Office du tourisme vaudois (l'OTV) et la direction régionale du tourisme ont constitué un groupe de travail chargé de mener ce projet à terme. Prévu sur une année, le processus passera par la définition des emplacements et des contenus, avant de passer à la validation et à la réalisation.

Un autre angle de réflexion relève de la signalétique intra-muros (bâtiments, rues et points clefs de la ville - édifices, quartiers, installations sportives, lieux culturels, etc.). L'étude menée en 2009 avait amené la Municipalité à redimensionner la réflexion en raison du coût d'un projet qui allait bien au-delà d'une simple signalétique mais visait à travailler également sur l'aménagement paysager et urbain.

Un groupe de travail interservices se met en place pour reprendre la réflexion en délimitant le périmètre d'intervention de manière à permettre l'aboutissement d'un projet raisonnable. Les enjeux sont d'une part la standardisation et mise aux normes d'une signalétique pléthorique, mais également de repenser sa localisation en l'orientant en fonction des différents types « d'usagers de la ville ».

4. Jeunesse et cohésion sociale

Observation 4.1 : Devoirs surveillés

La COGE demande à la Municipalité de mettre en place une structure d'encadrement des devoirs surveillés adaptée à l'ampleur de la tâche et à la complexité de la mission.

Réponse :

La Municipalité est consciente des difficultés rencontrées par le personnel en charge des devoirs accompagnés (anciennement devoirs surveillés). En particulier, le personnel composé de plus de 80 collaborateur-trice-s (accompagnant quelque 700 élèves durant leurs devoirs) nécessite de pouvoir

être soutenu dans les situations difficiles rencontrées et accompagné afin d'augmenter le niveau de qualité des prestations (visite des classes, formation, supervision, etc.) ou d'améliorer, entre autres, la communication au sein de l'école et avec le service JECOS.

Dans ces circonstances, la Municipalité a d'ores et déjà accepté l'engagement d'une personne au bénéfice d'une formation pédagogique en contrat de durée déterminée, soit durant l'année scolaire 2014/2015. Cette période transitoire doit permettre d'apprécier l'adéquation de la mesure avant de proposer une solution pérenne complémentaire au développement de l'offre parascolaire.

6. Sécurité publique – Police Nord vaudois

6.1 Police Nord Vaudois

Observation 6.1 : Assistants de police

La COGE demande à la Municipalité d'élargir et renforcer la formation et les tâches des assistants de police.

Réponse :

La formation et le périmètre d'action des assistants de sécurité publique sont définis par le Règlement cantonal sur les compétences, l'organisation et les moyens des assistants de sécurité publique (RASP).

Tous les collaborateurs engagés depuis le 1er janvier 2012 doivent ainsi suivre une formation de 9 semaines, à l'Académie de police de Savatan.

S'agissant des tâches proprement dites, celles-ci sont principalement liées au contrôle du stationnement, à la circulation et à l'entretien des parcomètres. Toutefois, le règlement précédemment cité n'empêche pas d'intégrer de nouvelles activités, d'appui notamment, dans le domaine de la prévention et des tâches administratives. Il n'est en revanche pas envisageable de leur assigner des missions générales de police.

Observation 6.2 : Interdiction de périmètre

La COGE demande à la Municipalité d'étudier les possibilités d'édicter des interdictions de périmètres pour des délinquants récidivistes.

Réponse :

L'opportunité d'introduire, dans le règlement général de Police, des dispositions permettant l'édiction d'interdiction de périmètres pour certaines catégories de délinquants fait actuellement l'objet d'un examen en Municipalité.

6.2 Police Nord Vaudois

Observation 6.3 : Local technique pour le cimetière

La COGE demande à la Municipalité de prévoir rapidement un local adéquat pour abriter les équipements techniques utilisés pour la gestion du cimetière.

Réponse :

La Municipalité étudie la possibilité de créer un local de dépôt du matériel technique nécessaire à la gestion et à l'entretien du cimetière.

7. Vœux de la Commission de gestion

1. Municipalité

Vœu 1.1 : Salles communales

La COGE invite la Municipalité à étudier les meilleures options possibles pour utiliser et valoriser au mieux les salles villageoises de Gressy et Sermuz.

Réponse :

- La liste des salles est à disposition sur notre site Internet et celui de l'Office du Tourisme

- Les conditions de location sont attractives (prix bas)
- Nous sommes également attentifs dans la location à respecter la vie des habitants de Gressy.
- Prochainement, nous allons éditer une nouvelle brochure afin de mettre en avant nos différentes salles pour la location.

2. Administration

2.1 Secrétariat général

Vœu 2.1 : Agenda 21

La COGE invite la Municipalité à promouvoir plus activement le Fonds Agenda 21 et à simplifier le formulaire de demande pour le rendre plus facile à utiliser.

Réponse :

Consciente de cette nécessité, Agenda 21 développe en concertation avec la commission Agenda 21, un bouquet de subventions Edition entreprises. Il a pour but de faire la promotion du Fonds communal pour le développement durable auprès des entreprises yverdonnoises et sera lancé en 2015. Quant au formulaire pour les demandes de subvention, il est en cours de révision actuellement.

suffisamment tôt dans la planification des projets et que le choix des projets à évaluer soit fait en fonction des caractéristiques des projets et non sur la base d'un quota annuel.

Réponse :

La Municipalité et l'Agenda 21 seront vigilants sur le fait que cela soit les caractéristiques des projets qui dictent le choix de l'utilisation de l'outil d'évaluation Boussole 21 et non un quota annuel.

Vœu 2.3 : Plans de mobilité

La COGE demande à la Municipalité de bien adapter ses plans de mobilité au but visé et aux besoins des utilisateurs. La commission demande également à la Municipalité d'intervenir activement auprès des employeurs importants de la ville, notamment des institutions qui dépendent de l'Etat, pour qu'ils mettent également en place leurs propres plans de mobilité.

Vœu 2.2 : Boussole 21

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que l'outil d'évaluation Boussole 21 soit utilisé

Réponse :

- a) La Municipalité est actuellement en cours de réflexion quant à l'évolution de ses deux plans de mobilité (administration et écoles).
- b) Des contacts ont été pris sur le site du Parc scientifique et technologique, grâce à Y-Parc SA pour promouvoir la mobilité durable et des plans mobilité entreprise. L'Exécutif communal ne peut aller au-delà de mesures incitatives et de simples recommandations.

Vœu 2.4 : Droits d'utilisation des places de parc

La COGE demande à la Municipalité de comptabiliser les recettes liées à l'utilisation des places de parc dans le cadre du plan de mobilité dans les revenus du patrimoine financier communal et non dans un compte Agenda 21.

Réponse :

Les recettes liées à l'utilisation des places de parc dans le cadre du plan de mobilité des écoles seront comptabilisées dès 2016 dans les revenus du patrimoine financier communal au lieu d'un compte de l'Agenda 21.

3. Culture et tourisme

Vœu 3.1 : Evénements

La COGE demande à la Municipalité de susciter un ou des événements artistiques annuels d'envergure pour valoriser et améliorer l'image de la ville.

Réponse :

Le service de la culture travaille sur deux axes distincts et complémentaires en matière de manifestation artistique d'envergure. Un premier axe consiste à encourager les promoteurs suisses ou étrangers à venir présenter des projets d'envergure à Yverdon-les-Bains. C'est dans cet esprit que nous avons accueilli en 2012 le festival sonisphere. La reconduite systématique d'un tel événement n'est pour l'heure pas possible car d'une part, les promoteurs mettent des villes en concurrence chaque année, d'autre part, les très grands groupes ne viennent pas à la demande et privilégient les grands stades pour des questions pratiques et financières et enfin, notre administration n'a pour l'heure pas les ressources (tous services confondus) pour systématiser une telle organisation. La commission événementielle et le service de la culture travaillent à créer des conditions cadres afin de pouvoir prochainement faire une véritable prospection auprès des promoteurs, en tenant

compte de nos atouts et de ressources humaines et financières adaptées à la concrétisation d'un tel projet. Le second axe est celui du soutien intensif à une manifestation locale ayant un fort potentiel de développement et présentant une orientation artistique originale et complémentaire à celle proposée dans les autres villes suisses. Une des manifestations identifiées est celle des Jeux du Castrum. En effet, de par son fort ancrage régional depuis 30 ans, ses nombreuses collaborations avec les acteurs locaux, sa particularité de modifier la perception du centre-ville par des interventions monumentales, cette manifestation pourrait devenir une référence nationale, moyennant une amplification de son ambition et de ses moyens financiers. Dans cette perspective, nous travaillons à redéfinir le format de la manifestation en intégrant des acteurs culturels ayant l'ambition et l'envergure nécessaires à la réalisation d'un tel défi. Ce second axe, qui mise sur des ressources locales, permettrait de garantir un meilleur développement de notre tissu culturel et économique et générerait une plus forte identification de notre ville et de notre région. A noter que l'entrée en fonction d'un chef de projet au service de la culture au 1^{er} juin 2015, permettra d'accélérer la mise en œuvre de ces deux axes de travail et d'apporter une expertise supplémentaire en matière de développement événementiel.

4. Jeunesse et cohésion sociale

Vœu 4.1 : Crèches et mamans de jour

La COGE demande à la Municipalité d'encourager et soutenir le développement de nouvelles crèches, notamment par des entreprises et administrations, ainsi que de susciter des vocations de mamans de jour.

Réponse :

La COGE demande à la Municipalité d'encourager et soutenir le développement de nouvelles crèches, notamment par des entreprises et administrations, ainsi que de susciter des vocations de mamans de

jour. La Municipalité est soucieuse de soutenir le développement de l'offre d'accueil pour la petite enfance (crèches en particulier). À cet égard, la subvention 2015 à l'Arche de Noé a été augmentée afin de permettre l'ouverture de 10 places d'accueil pour bébés. Par ailleurs, un partenariat avec les eHnv est à l'étude pour la construction d'une nouvelle crèche (54 places) dans le cadre du projet d'agrandissement de l'hôpital sur son site d'Yverdon-les-Bains. En ce qui concerne les mamans de jour, la Municipalité rend attentive la COGE que cette prestation est du ressort de l'ARAS-Junova.

6. Sécurité publique – Police Nord vaudois

Vœu 6.1 : Vols de vélos

La COGE demande à la Municipalité de prendre des mesures déterminées et imaginatives pour diminuer drastiquement les vols de vélos et augmenter significativement le taux de récupération.

Réponse :

En 2014, 239 deux-roues ont été dérobés (- 10% par rapport à 2013). Seul un 17% a pu être restitué. La question est traitée en 2015 avec plusieurs mesures. La mise en œuvre du projet de stationnement deux-roues issu du préavis PR13.44.PR, prévoit l'installation d'abris vélos et d'arceaux. Ces derniers contribuent grandement à la lutte contre le vandalisme et le vol de vélos puisque les usagers pourront dès l'été 2015 attacher leur vélo sur plus de 1200 supports (2 places par support), qui viennent compléter les 1900 actuelles. Il restera ainsi quelques 100 centaines de places non équipées en raison de futurs travaux ou qui feront partis d'un second train de réalisations à l'horizon 2020, prévu par le projet d'agglomération. Pour accompagner ce projet, Caritas aura pour mission de nettoyer les sites, de les entretenir. Cette mission permettra de maintenir non seulement en bon état le matériel, mais de signaler les épaves de vélos, voire de retrouver des vélos volés. Enfin, la Police du Nord vaudois a mis en œuvre la solution TRAKYV, système inédit, ayant pour but de détecter les vélos volés grâce à une puce d'une longueur de 8 cm cachée et installée dans le cadre du vélo par un revendeur de cycles. Ainsi, en cas de vol (ou de perte) d'un deux-roues équipé de trakyv, son propriétaire peut faire activer la puce auprès de la police. Cette puce émet alors un signal qui peut être détecté par des lecteurs dont sont équipées les patrouilles de police de la PNV et de STYYLE. Les ondes hertziennes ont une portée d'environ 30 mètres et sont détectables à travers les murs et même depuis une cave. Equipées de batteries allant jusqu'à une durée de vie de dix ans, les puces seront mises en vente courant mars au prix de CHF 60.-

environ auprès des magasins de cycles yverdonnois. En conclusion, fort d'un partenariat public – privé, nous pouvons légitimement penser que les projets de stationnement deux roues et le système TRAKYV, associés aux campagnes de prévention organisées, auront une influence notable sur les chiffres ci-dessus.

Vœu 6.2 : Surveillance à la gare

La COGE demande à la Municipalité de renforcer la pression pour limiter les activités illicites ou désécurisantes à la gare et d'étudier l'opportunité d'étendre le champ de surveillance des caméras.

Réponse :

A ce sujet, plusieurs mesures ont déjà été prises :

- Renforcement de la présence policière au centre-ville et à la gare (URBANO)
- Participation à des concepts d'actions de prévention avec JECOS
- Contrôles quotidiens des personnes suspectes sur le secteur de la gare (3808 heures de présences en rue pour 2014)
- Actions fréquentes de la police cantonale en collaboration avec nos forces
- Ouverture du champ d'action des caméras à 360°

D'autres mesures sont en cours de réalisation :

- Changement des deux caméras dômes de la place de la gare en cours (qualité haute définition)
- Concept de veille sécuritaire en collaboration avec JECOS
- Collaboration renforcée avec la Police des transports (TPO) par une convention de délégation sur des tâches en matière d'amendes d'ordre et d'infractions au RGP
- Ouverture d'une antenne de la PNV sur la place de la gare (poste de quartier) à l'étude
- Déploiement dès avril 2015 d'un poste de police mobile (fourgon d'habitation)

6.2 Sports

Vœu 6.3 : Points d'eau

La COGE demande à la Municipalité de prévoir un ou plusieurs points d'eau (arrivée et écoulement) à l'extérieur de la salle pour les sociétés qui ne recourent pas aux services de la Cuisine du Parc et désirent s'organiser elles-mêmes.

Réponse :

Cette demande est également un vœu des représentants des sociétés sportives de la commission des Isles. Ce vœu a été transmis au Service de l'Urbanisme et des bâtiments pour une étude de faisabilité et calcul du coût.

7. Travaux et Environnement

Vœu 7.1 : Plans directeurs des infrastructures

La COGE demande à la Municipalité de veiller à la coordination étroite entre les plans directeurs des différents services qui gèrent les infrastructures, tant souterraines que de surface.

Réponse :

Les services techniques et la mobilité sont très sensibles à la coordination des interventions/investissements, pour compléter les

plans directeurs eau, gaz, électricité et la gestion du patrimoine routier. La mise à jour du concept TIM permettra d'intégrer les priorités liées à la gestion de la mobilité. Ainsi non seulement les notions de vieillissement/renouvellement des infrastructures souterraines et de la superstructure seront intégrées, mais l'exploitation de voies de mobilité et leur hiérarchisation permettra d'intervenir avec une meilleure gestion du trafic en phase de chantier. D'autre part, un modèle SIT intégrant toutes les couches des plans directeurs est en phase de finalisation, cet outil servira d'aide à la décision.

Vœu 7.2 : Entrées de ville

La COGE demande à la Municipalité de poursuivre et renforcer l'amélioration des entrées de ville afin de les rendre plus esthétiques et accueillantes.

Réponse :

Le service s'efforce de gérer les espaces verts et les décorations florales pour répondre à tous les goûts, en mettant en place une gestion la plus extensive possible, tout en donnant de l'attractivité. Selon le sondage Idheap de 2013 sur la qualité des prestations de l'administration communale, les décorations florales sortent en 3^e position sur les 55 sujets traités, avec un taux de satisfaction de 95 % (606 réponses sur 625 personnes questionnées ont répondu sur le thème des décorations florales). STE va donc poursuivre ses efforts, selon les vœux de la commission de gestion.

8. BUREAU ÉLECTORAL

L'année 2014 a vu se dérouler 5 scrutins.

Votation fédérale du 9 février 2014.

Votants : 14'939. Participation : 53.4%

Objets :

- CH1 Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour les transports publics" qui a été retirée)
- CH2 Initiative populaire du 4 juillet 2011 "Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base"
- CH3 Initiative populaire du 14 février 2012 "Contre l'immigration de masse"

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 71.20 %	accepté à 74 %	accepté à 62 %
CH2	rejeté à 85.84 %	rejeté à 89.14 %	rejeté à 69.8 %
CH3	rejeté à 57.51 %	rejeté à 61.11 %	accepté à 50.3 %

Votations fédérale et cantonale du 18 mai 2014.

Votants : 14'966. Participation : 52.6 %

Objets :

- CH1 Arrêté fédéral "Soins médicaux de base"
- CH2 Initiative populaire "Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants"
- CH3 Initiative populaire "Pour la protection de salaires équitables"
- CH4 Loi fédérale sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen
- VD1a Initiative populaire "Sauver Lavaux" qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)
- VD1b Contre-projet du Grand Conseil : la loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979
- VD1c Au cas où l'initiative populaire et le contre-projet sont tous les deux acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 89.15 %	accepté à 91.31 %	accepté à 88.1 %
CH2	accepté à 68.33 %	accepté à 68.65 %	accepté à 63.5 %
CH3	rejeté à 62.74 %	rejeté à 71.74 %	rejeté à 76.3 %
CH4	rejeté à 73.31 %	rejeté à 65.11 %	rejeté à 53.4 %
VD1a	rejeté à 61.46 %	rejeté à 68.09 %	

VD1b	accepté à 62.32 %	accepté à 68.47 %
VD1c	contre-projet à 63.73 %	contre-projet à 70.73 %

Votation fédérale du 28 septembre 2014.

Votants : 14'982. Participation : 49.4 %

Objets :

- CH1 Initiative populaire "Stop à la TVA discriminatoire pour les restaurateurs"
 CH2 Initiative populaire "Pour une caisse publique d'assurance-maladie"

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 64.42 %	rejeté à 68.14 %	rejeté à 71.5 %
CH2	accepté à 62.03 %	accepté à 56.24 %	rejeté à 61.8 %

Votation fédérale du 30 novembre 2014.

Votants : 14'921. Participation 49.8 %

Objets :

- CH1 Initiative populaire "Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)"
 CH2 Initiative populaire "Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles"
 CH3 Initiative populaire "Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)"

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 62.01 %	rejeté à 68.63 %	rejeté à 59.2 %
CH2	rejeté à 78.74 %	rejeté à 82.67 %	rejeté à 74.1 %
CH3	rejeté à 79.73 %	rejeté à 83.00 %	rejeté à 77.3 %

Election communale complémentaire à la Municipalité

Suite à la démission du Syndic au 31 décembre 2014, nous devons repourvoir à ce siège vacant.

30 novembre 2014, 1^{er} tour (système majoritaire)

7 listes officielles furent déposées, soit :

N° de liste	Dénomination	Nom des candidats
1	PSY / Parti socialiste yverdonnois	BALET Stéphane
2	UDC / Union Démocratique du Centre	GAFNER Pascal
3	S&E <i>La Gauche</i> / Solidarité & Ecologie, <i>La Gauche</i>	BALET Stéphane
4	UDF / Union Démocratique Fédérale	JAGGI-WEPF Valérie
5	Les Verts / Mouvement écologiste vaudois	BALET Stéphane
6	PVL/ Vert'libéraux	JAGGI-WEPF Valérie
7	PLR / Les Libéraux-Radicaux	JAGGI-WEPF Valérie

Votants : 19'606. Participation : 42.14 %

Nom des candidats	Suffrages obtenus	Rang	%
JAGGI-WEPF Valérie	3'072	1	46.13
BALET Stéphane	2'504	2	37.60
GAFNER Pascal	999	3	15

Aucun candidats n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 3'330 suffrages.

 21 décembre 2014, 2^e tour (majorité relative)

7 listes officielles furent déposées, soit :

N° de liste	Dénomination	Nom des candidats
1	PLR / Les Libéraux-Radicaux	JAGGI-WEPF Valérie
2	UDF / Union Démocratique Fédérale	JAGGI-WEPF Valérie
3	PSY / Parti socialiste yverdonnois	BALET Stéphane
4	PVL/ Vert'libéraux	JAGGI-WEPF Valérie
5	Les Verts / Mouvement écologiste vaudois	BALET Stéphane
6	UDC / Union Démocratique du Centre	JAGGI-WEPF Valérie
7	S&E <i>La Gauche</i> / Solidarité & Ecologie, <i>La Gauche</i>	BALET Stéphane

Votants : 19'661. Participation : 31.14 %

Nom des candidats	Suffrages obtenus	Rang	%
JAGGI-WEPF Valérie	3'823	1	62.83
BALET Stéphane	2'193	2	36.04

Mme Valérie JAGGI WEPF est élue à la Municipalité.

MUNICIPALITE

Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Madame Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Monsieur Yves Martin
Secrétaire municipal adjoint

MUNICIPALITE

Membres, partis et dicastères au 31 décembre 2014

- **M. Daniel von Siebenthal (SOC)**
Syndic
Administration générale, service des finances,
Ressources humaines,
Agenda 21, Mobilité
- **Mme Nathalie Saugy (SOC)**
Vice-Syndique
Municipale
Culture et tourisme
- **Mme Marianne Savary (VERTS)**
Municipale
Urbanisme et bâtiments
- **Mme Gloria Capt (PLR)**
Municipale
Energies
- **M. Jean-Claude Ruchet (SOC)**
Municipal
Jeunesse et cohésion sociale
- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR)**
Municipal
Police, défense incendie et secours, sports
- **M. Marc-André Burkhard (PLR)**
Municipal
Travaux et environnement

Activités de la municipalité

L'année 2014 s'articule en deux temps, séparée en son milieu par la décision du syndic, D. von Siebenthal de remettre son mandat au 31.12.2014. Jusqu'au 31 août 2014, les dossiers sur lesquels la Municipalité a concentré ses efforts ont prioritairement été liés au développement urbain, en poursuivant l'avancée dans l'élaboration de plans de quartier, tels que Coteau Est, Aux Parties (avec l'intégration du tronçon centre de la route de contournement), et au concept de mobilité sur le territoire, avec le réexamen pour actualisation de dossiers comme la régulation de vitesse sur la rue du Buron, sur Floreyres-Bellevue, Calamin, etc. La politique de stationnement est entrée également dans sa phase de concrétisation, suite à l'adoption définitive du règlement communal par sa ratification cantonale.

Le dossier sensible des besoins en terrains pour les entreprises industrielles et commerciales a connu une avancée substantielle, avec l'identification du site E. Verdan pour y répondre en partie, avec le lancement d'une enquête auprès des entreprises ainsi que la fixation des orientations générales pour l'élaboration d'un nouveau Plan de quartier.

Des projets d'aménagement emblématiques ont également avancé à un rythme soutenu, avec l'aboutissement du concours d'architecture pour la Place d'Armes et l'appel à investisseurs pour le parking souterrain prévu en sous-sol.

Les projets d'adaptation des infrastructures, par le biais de crédits cadres, ainsi que des projets de construction rendus nécessaires pour faire face à l'évolution démographique (Collège des Rives, reconstruction de la salle de gymnastique Pestalozzi) et de gros chantiers de rénovation (Hôtel

de Ville, Temple et Théâtre Benno Besson) ont accaparé les ressources de l'administration.

Certains des services communaux ont mis en place également des réflexions sur leur organisation, tel a été le cas au service jeunesse et cohésion sociale, pour absorber l'augmentation des structures d'accueil ; au service de la culture pour revoir le fonctionnement avec les institutions culturelles et La Marive, ainsi qu'au service urbanisme et bâtiments, pour analyser les départs de collaborateurs et adapter la structure aux besoins.

N'oublions pas que la Municipalité a gardé à l'esprit durant l'année 2014, les préoccupations financières, liées à la charge annoncée des investissements à venir et les risques que fait peser la réforme fiscale des entreprises sur les ressources des villes, ainsi que le nouveau cadre posé par la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire et son pendant cantonal, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2014. Son impact sur l'aboutissement des plans de quartier en cours d'élaboration n'est à ce jour encore imparfaitement évalué, en raison des incertitudes pesant sur l'interprétation des dispositions fédérales et la marge de manœuvre possible.

Dès septembre 2014, l'annonce de la tenue d'une élection complémentaire à la Municipalité a fortement imprégné les esprits tant au sein des instances politiques qu'au niveau de l'administration. Et c'est à un rythme soutenu que l'administration a travaillé, non seulement pour mettre en place le processus électoral mais également pour soutenir la Municipalité dans une phase de transition.

Rapport sur les délégations auprès des personnes morales
Y-Parc SA

La révision du Plan partiel d'affectation ayant été définitivement adopté, Y-Parc peut désormais s'appuyer sur une réglementation adaptée pour

développer sa stratégie de rayonnement. Trois projets y ont contribué en 2014 :

1) le projet d'implantation d'un centre d'animation, de loisirs et d'éducation autour de la science et du jeu (Kindercity), à même d'attirer 100'000 visiteurs/an. Kindercity trouve sa raison d'être et sa place physique dans la zone de services d'Y-PARC. Il s'inscrit parfaitement dans l'écosystème académique et industriel immédiat, au sein duquel de nombreuses synergies pourront être développées, et permettra de donner une nouvelle vitrine publique à Y-PARC.

Le dossier Kindercity a d'ailleurs constitué l'élément déclencheur de la réactivation du projet de construction d'un centre de services multifonctionnel au cœur d'Y-PARC. Des négociations sont en cours pour le financement et la construction de ce complexe immobilier d'environ 10'000m², qui est maintenant la première priorité d'Y-Parc SA en termes de développement immobilier.

2) la stratégie d'internationalisation : Soft Landing Programs

Y-Parc SA a initié une stratégie d'internationalisation en collaboration avec différents parcs technologiques et zones d'activités à l'étranger. Cette stratégie consiste à définir des programmes d'échanges d'entreprises dans le cadre de missions exploratoires ou de première étape d'implantation, communément appelés Soft Landing Programs.

L'objectif est de tisser un réseau international avec des lieux dont le tissu économique présente des complémentarités ou des opportunités particulières afin d'offrir aux entreprises qui y sont actives un environnement privilégié pour une implantation en Suisse, respectivement d'ouvrir des opportunités de

rayonnement à l'étranger aux résidents d'Y-PARC. Les prestations délivrées aux entreprises dans le cadre d'un Soft Landing Program sont la mise à disposition temporaire de locaux à des conditions préférentielles, un accompagnement pour le développement d'affaires, un encadrement « culturel » personnalisé et un appui logistique pour les déplacements et le logement. Un premier accord a été signé avec Ota City (Tokyo, Japon) et des discussions avancées sont en cours avec des parcs technologiques à Philadelphie (USA) et Istanbul (Turquie). Une première entreprise d'Ota City sera présente à Y-PARC durant deux mois dès début 2015.

3) Signalétique : en collaboration avec la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Police Nord Vaudois, le Canton de Vaud et les propriétaires fonciers et immobiliers du parc, Y-Parc SA a conçu et implanté un nouveau concept de signalétique externe (routes, chemins de mobilité douce et domaine public) sur l'ensemble du périmètre du parc technologique. Cette signalétique se matérialise par une quarantaine de panneaux indicatifs. Outre guider et faciliter l'accès aux usagers, celle-ci permet de mieux identifier le périmètre d'Y-PARC grâce à sa forte identité et visibilité. Elle procure ainsi une meilleure compréhension pour un public externe, respectivement un sentiment d'appartenance pour un public interne au parc.

Tant le travail sur les animations et l'événementiel que le soutien aux start-up accueillies dans le cadre de l'incubateur se sont poursuivis durant l'année 2014.

Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA :

Les conseils d'administration ont travaillé intensément sur le processus de reprise des deux sociétés. L'accélération des négociations a été déterminante en seconde partie d'année avec la conclusion d'un protocole d'accord avec le Groupe Boas. Les conditions cadres de cet accord sont la vente de l'actif immobilier au repreneur, laquelle entraînera la liquidation des sociétés, l'achat des terrains, la maîtrise foncière dans le secteur Aux

Bains et la capacité pour les sociétés de rembourser les dettes hypothécaires à long terme. Le maintien de l'activité est garanti, ainsi que la reprise du personnel. Ces exigences sont inscrites dans le droit de superficie qui sera consenti à l'acheteur, comme l'est l'engagement à investir 25 millions dans les cinq prochaines années. Le Conseil communal se déterminera sur cette opération dans le 2^{ème} trimestre de l'année 2015.

Travys SA

L'année 2014 apparaît commune une année de consolidation pour la société de transports urbains. L'ajustement des lignes, des horaires et des cadences a été une préoccupation constante. Ce travail devra s'achever pour la mise en vigueur des nouveaux horaires 2016, en décembre 2015. La mise en service en 2015 du P+R sur le site du Parc scientifique et technologique a nécessité une réflexion pour adapter les cadences, sans provoquer une explosion des coûts, tandis que la société a dû s'organiser pour assumer les conséquences de l'affaissement de la route de Bellevue et la fermeture de celle-ci pendant presque six mois.

En parallèle une première version d'un contrat de prestations à conclure entre Travys SA et l'ensemble des communes qui financent le déficit de la société de Transports, a été élaborée. Il reste un travail important à réaliser pour ajuster les points de vue, identifier les prestations et les objectifs à atteindre. La problématique du financement et de la réalisation des infrastructures (arrêts de bus, signalisation spécifique) ainsi que l'identification des indicateurs de performance sont des éléments clefs de la négociation.

Actes notariés signés en 2014

Au titre de l'autorisation générale conférée par le Conseil communal pour la législature 2011-2016

(PR11.26PR), la Municipalité a pris un certain nombre d'engagements durant l'année.

Acquisitions – aliénations

- rien à signaler en dehors des achats-ventes ratifiés par le Conseil communal (transfert des droits à bâtir pour la PPE Haldimand-St-Roch-Industrie, acquisition de la parcelle 3333)

Servitudes

- servitudes sur le site de Village 52 dans le cadre des infrastructures électriques ;
- servitude de passage d'une canalisation électrique avec l'entreprise Frutiger SA

Conventions – contrats

- Conventions dans le cadre de l'instauration d'un réseau de bureaux techniques intercommunaux (conclues avec les communes de Champvent, Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz, Treycovagnes) ;
- Mandat de mise en œuvre d'un dispositif de gestion de conflits dans l'administration communale ;
- Convention de subventionnement avec l'association yverdonnoise d'accueil de la petite enfance (l'AYAPE) ;
- convention de partenariat avec l'association Baleinev ;
- convention avec la Romande Energie et différents gestionnaires vaudois de réseaux électriques pour la mise au point de documents et contrats cadres ;
- Convention de subventionnement avec l'Etat de Vaud pour la mise en œuvre d'un programme d'intégration communal ;
- Contrats de partenariat avec les eHnv, Grand Hôtel des Bains SA et Cité des Bains SA, pour la mise en route du dispositif de chauffage à distance ;
- contrat de prestations avec Parking Card
- contrat de partenariat avec la société VITEOS SA pour la mise en commun de réflexions et outils de gestion dans le cadre de la gestion du réseau électrique ;
- mandat de prestations entre l'Etat de Vaud et la Bibliothèque publique, dans le cadre des bibliothèques scolaires ;
- convention de partenariat avec la STRID dans le cadre de l'exploitation des panneaux photovoltaïques ;
- convention de démantèlement de la voie industrielle de Clendy ;
- Plusieurs conventions avec l'EVAM dans le cadre des activités et animations déployées par JECOS ;
- Plusieurs conventions avec des associations sportives utilisant les installations du stade et du centre sportif aux Isles.

Commissions et délégations

Commissions extraparlémentaires

Commission des jumelages		
Saugy	Nathalie	Présidence
Délégation politique		
Tessa	Josy	Parti Socialiste
Durussel	Nicolas	Union Démocratique du Centre
Dufour	Jeanine	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Imsand	Erna	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Millioud	Marceline	Parti socialiste
Müller	Monique	Les Verts
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Délégation administrative		
Jaccaud	Daniel	USLY
Joseph	Christine	JECOS
Kummer	Raphaël	Culture
Pantet	Sandy	Secrétaire hors commission

Commission des naturalisations		
Blunier Cerruela	Patricia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jaquier	Claude-Anne	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Pidoux	Thierry	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Richard	Boris	Parti socialiste
Hajdari	Nuri	Parti socialiste
Radic	Luka	Les Verts
Subramaniam	Gnanaseelan	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre

Commission Urbanisme et Mobilité		
von Siebenthal	Daniel	Co-présidence
Savary	Marianne	Co-présidence
Délégation politique		
Blum	Pascal	Parti socialiste
Cochand	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Müller	Walter	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Tanner	Carmen	Les Verts
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre
Cherbuin	Pierre	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jenni	Thomas	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dessemontet	Pierre	Parti socialiste
Weiler	Christian	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Délégation administrative		
Tomasetti	Luc	SG-Mobilité
Baertschi	Markus	URBAT

Commission des plantages		
Burkhard	Marc-André	Présidence
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Schirinzi	Nicola	Union Démocratique du Centre
Giroud	Christian	Les Verts
Pasteur	Jean-Noël	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Romon	Georgette	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Weissbrodt	Françoise	Parti socialiste

Commission des Sports		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Gentizon	Eric	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Fawer	Rémy	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Vuagniaux	Yves	Parti socialiste
Gafner	Pascal	Union Démocratique du Centre
Cerruela	Avelino	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Aubry	Léona	Secrétaire hors commission
Curtet	Yael	Secrétaire remplaçante

Commission du Stand		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Pittet	Sylvain	Les Verts
Richard	Yves	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Maibach	Olivier	Parti socialiste
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Romailler	Claude-Alain	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Richard	Guillemin	PNV
Vincent	Audemars	PNV
Olivier	Collet	PNV
Eric	Monnin	PNV

Commission patinoire - piscines		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Bättig	Alain	Intendant
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Meier	Françoise	Ecoles
Willer	Dominique	CPAY
Burnod	Eric	URBAT
Morel	Claude	HCY
Zbinden	Gilles	CNY
Aubry	Léona	Secrétaire remplaçante
Curtet	Yael	Secrétaire hors commission

Commission Suisses - Immigrés		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Diallo	Ousmane Mahamat	Parti socialiste
Diaz	Louisa	Les Verts
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jacinto	António	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Yann	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dubey	Michel	Union Démocratique du Centre
Dolci Gindroz	Marie-Christine	Secrétaire hors commission
Ehrensperger	Cécile	Secrétaire hors commission
Représentant des communautés étrangères		

Commission fondation Petitmaitre - Maisons d'accueil		
Jaquier	Rémy	Présidence (PLRY)
Raymondaz	Jean-Luc	Caissier
Carp	Catherine	Secrétaire (PLRY)
Ruchet	Jean-Claude	Municipal
Petitmaitre	Corinne	Représentante de la famille
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Gillieron	Johann	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Armada	François	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Lovey	Serge	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Mamin	Jean-François	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Dall'Aglio	Gildo	Parti socialiste
Gander	Anne	Parti socialiste
Kernen	Olivier	Parti socialiste
Wagnière	Emilienne	Union Démocratique du Centre
Gonus	Nadia	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux

Commission consultative des énergies		
Capt	Gloria	Présidence
Armada	François	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Hofmann	Daniel	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Cousin	Jean-Marc	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Balet	Stéphane	Parti socialiste
Schirinzi	Nicola	Union Démocratique du Centre
Breguet	Jacques	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Pittet	Sylvain	Les Verts
Baertschi	Markus	URBAT
Marquart	Isabelle	ADER
Loup	Frédéric	CPNV
Gaille	François	HEIG-vd
Thuillard	Stéphane	SEY

Gabella	Laurent	SIC
Pürro	Marcel	STE

Commission de la salle omnisport des Isles		
Carrard	Jean-Daniel	Présidence
Benay	Jean-Michel	Chef de Service
Camps	Pedro	Délégué aux Sports
Gilléron	David	URBAT
Fardel	José	Intendant
Cochand	Quentin	FSG Amis-Gym
Dreosti	Philippe	CPNV
Meier	Françoise	Etablissements scolaires
Pfister	Yves	USY Handball
Marendaz	Denis	Unihockey Club Yverdon
Aubry	Léona	Secrétaire remplaçante
Curtet	Yael	Secrétaire hors commission

Conseil d'établissement		
Ruchet	Jean-Claude	Présidence
Christine	Joseph	Secrétaire
Représentants des autorités communales		
A repourvoir		Parti Socialiste
Di Dario	Sylvie	Vice-présidente
Henny	Sandra	
Nicodet	Marc	
Wymann	Laurent	
Boesiger	Sandrine	
Di Prinzio	Olivier	
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Berger	Marc	
Blanc	Katja	
Exquis	Laurent	
Carp	Peter	
Cepi	Gérald	
Cattaneo	Adriano	
Martinet	Esther	
Mayor	Anne-Sophie	

Représentants des parents d'élèves		
Gamper	Janique	
Guillard	Benoist	
Lemonnier	Benoît	
Pfister	Magali	
A repourvoir		
Van Mullem	Marie-Pierre	
Verratti-Lehmann	Vincenzina	
Zeller	Joëlle	
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Berney	Georges	
Hürst	Jean-François	
Muriset	Claudine	
Pfister	Jacques	
Blanc-Dely	Martine	
Bonny	Nathalie	
Majola	Claire-lise	
Meier	Françoise	

Commission Culture		
Saugy	Nathalie	Présidence
Kummer	Raphaël	Chef du Service de la Culture
Pantet	Sandie	Secrétaire hors-commission
Atallah	Marc	Directeur Maison d'Ailleurs
Bolli Bornand	Françoise	Parti Solidarité & Ecologie - La Gauche
Grandjean	David	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Guex	Tom	Administrateur Amalgame
Lechmann	Madeleine	Les Verts
Luisier	Thierry	Directeur Théâtre Benno Besson
Mayor	Sophie	Directrice théâtre/Echandole
Meier	Marie-Laure	Responsable de la Bibliothèque publique
Pittori	Patrice	Parti socialiste
Reiter	Alfons	Parti socialiste
Meystre	Pierre-Henri	Union Démocratique Fédérale et Parti vert'libéraux
Jaquier	Claude-Anne	Parti Libéral-Radical yverdonnois
Terrier	France	Conservatrice du Musée
Tissot	Karine	Directrice du Centre d'art contemporain
A repourvoir		
Villard	Roland	Union Démocratique du Centre

Commission du Stade et terrains de sports		
Jean-Daniel	Carrard	Présidence
Pédro	Camps	Délégué aux sports
Bossy	Gilbert	STE
Sutterlet	Jean-François	URBAT
Girard	Louis	Intendant
Willommet	Alain	Association Yverdon Sport
Vialatte	Bruno	FC Romandie SA - Team Vaud
Vialatte	Linda	FC Yverdon Féminin
Rodriguez	Laurent	FC Azzurri Yverdon-les-Bains
Nijaz	Alic	FC Bosna Yverdon
Magalhaes	Antonio	FC Centre Portugais
Plantier	Claude	Yverdon-les-Bains Rugby Club
Parente	José	AFC Yverdon Ducs
Curtet	Yael	Secrétaire
Aubry	Léona	Secrétaire remplaçante

Commission consultative des habitants		
André	Jaccoud	Présidence
André	Bonzon	Membre
Daniel	Jaccaud	Membre
Anita	David	Membre
Bertrand	Lehmann	Membre
Catherine	Beausire	Membre
Didier	Dubrit	Membre
Jaques	Decoppet	Membre
Jean-Claude	Hefti	Membre
Jean-Jacques	Annen	Membre
Josy	Tessa	Membre
Sophie	Lammens	Membre
Sylvie	Huon	Membre
Thomas	Hebeisen	Membre
Xavier	Dubach	Membre

Délégations municipales

Daniel von Siebenthal
Association de Développement du Nord Vaudois
Arc jurassien - réseau des villes (RVAJ)
Communauté de travail du Jura (Arcjurassien.ch)
Parc scientifique et technologique (PST) - copropriété - Présidence
Y-Parc SA - Conseil d'administration - Présidence
Travys SA - Conseil d'administration - Présidence
OuestRail
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA - Conseil d'administration
Groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV)
Groupe de pilotage du projet d'agglomération - Présidence
Commission de la Paroisse catholique
Commission urbanisme et mobilité - Co-présidence
Commission consultative Agenda 21 - Présidence
Fondation Petitmaître - Comité de gérance
Cité des Bains et Grand Hôtel des Bains - Conseil d'administration

Nathalie Saugy
Association régionale de l'action sociale Jura Nord Vaudois (RAS Junova) - présidence
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (ASPMAD - Vice-présidence)
Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) - Comité directeur
Réseau Nord Broye (RNV)
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Fondation du Fonds Ancien de la Bibliothèque publique
Fondation du Musée d'Yverdon et région - Vice-présidente
Fondation Francioli - Présidente
Fondation vaudoise pour le Patrimoine scolaire
Association Office du Tourisme & du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Coordination des villes de Suisse romande - Vice-présidente
Commission tourisme de l'ADNV
Fondation yverdonnoise pour le logement - Vice-présidente
Jura & Trois Lacs

Marianne Savary
Vaud - Fribourg TV - La Télé - Conseil d'administration
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Société de sauvegarde et de restauration du Castrum
Piscine couverte SA - Conseil d'administration
Commission tourisme de l'ADNV - Déléguée de la Ville
Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains - Présidence
Groupe de pilotage du projet d'agglomération
Conseil intercommunal de la Police Nord vaudois - Suppléante

Fondation Yverdonnoise pour le logement - Présidente
Commission urbanisme et mobilité - Co-présidence
Association régionale de défense Incendie et Secours - Conseil intercommunal

Gloria Capt

SAGENORD - Présidence Conseil d'administration
Energies naturelles du Mollendruz - Conseil d'administration
Cité des Bains et Grand Hôtel de Bains - Conseil d'administration
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Association régionale de défense Incendie et Secours - Comité directeur

Marc-André Burkhard

Commission consultative GESORBE (assainissement de la Plaine de l'Orbe)
STRID SA
CRIDEC SA
Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur

Jean-Daniel Carrard

Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA - Présidence Conseil d'administration
Conférence des Directeurs de Polices Municipales Vaudoises (CDPMV) - Présidence
Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Comité directeur
Société Industrielle et Commerciale (SIC)
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
Association régionale de défense Incendie et Secours - Présidence Comité directeur
Police régionale - Présidence comité directeur

Jean-Claude Ruchet

Parlement des Jeunes
Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG-VD) - Conseil de l'école
Centre Perform
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
Association pour la Jeunesse d'Yverdon et Région (AJYR)
Centre de Rencontres et d'Animation (CRA)
Conseil de Fondation du Conservatoire de musique
Fondation Petitmaître - Membre du conseil de fondation
Université populaire
AYAPE
Société coopérative d'habitation Cité-derrière
Coopérative logement ouvrier
Office régional de la Protection civile (ORPCi) - Conseil intercommunal
Association des communes RAS Junova - Conseil intercommunal
Police régionale - Membre du conseil intercommunal
Association régionale de défense Incendie et Secours - Comité directeur

ADMINISTRATION GENERALE

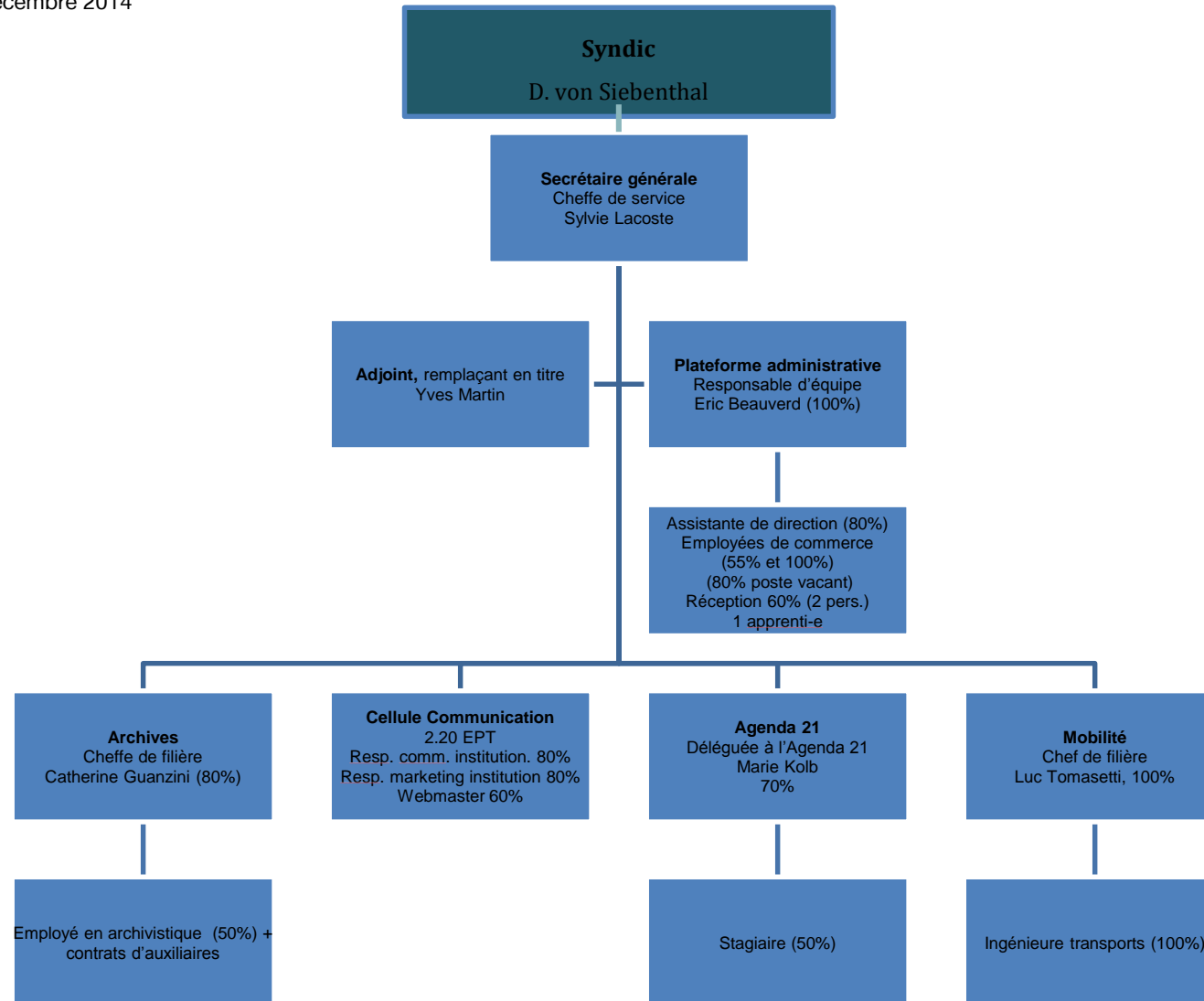
Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Madame Sylvie Lacoste
Secrétaire générale

Monsieur Yves Martin
Secrétaire municipal adjoint

SECRETARIAT GENERAL

Organigramme au 31 décembre 2014



SECRETARIAT GENERAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Traiter l'information et les décisions: transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.)
- Conseiller et développer des projets liés aux différents volets du développement durable
- Proposer et orienter la politique de Mobilité
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.)
- Valoriser l'action de la Municipalité et de ses services au travers de supports de communication et d'événements
- Travailler à la classification, conservation et valorisation du patrimoine papier et images
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Organiser les manifestations protocolaires
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Enregistrer et traiter les demandes de naturalisations.

Points forts 2014

L'année 2014 a été marquée sur un plan global par :

- **L'intégration de la filière des naturalisations au sein du Secrétariat général**

Durant l'été 2014, la filière des naturalisations qui était initialement rattachée à la Police du Nord-vaudois a rejoint le service du Secrétariat général. Le rôle de plate-forme administrative initié en 2012 continue à se développer. Dès lors, la réception de l'Hôtel de Ville est à même d'accueillir les nouveaux candidats afin de répondre à leurs premières interrogations.

- **Le transfert de la gestion des jumelages au service de la Culture**

- **Le lancement de la plate-forme Gelore permettant la vente sur Internet des cartes CFF communales**

L'administration communale d'Yverdon-les-Bains propose depuis de nombreuses années des cartes

journalières CFF à tarif préférentiel. La demande croissante de ce type de prestation ainsi que la volonté d'apporter une solution technologique actuelle s'inscrivant dans l'axe d'une administration exemplaire souhaitée par la Municipalité a amené le Secrétariat général à proposer la mise en place d'un système de vente et de consultation online des cartes CFF. En date du 8 juillet 2014, le Secrétariat général a mis en ligne cette nouvelle prestation qui a rapidement rencontré un vif succès. Plus de 30% des cartes CFF vendues trouvent preneur via Internet et ce chiffre est en constante évolution.

- **La préparation de l'élection complémentaire à la Municipalité**

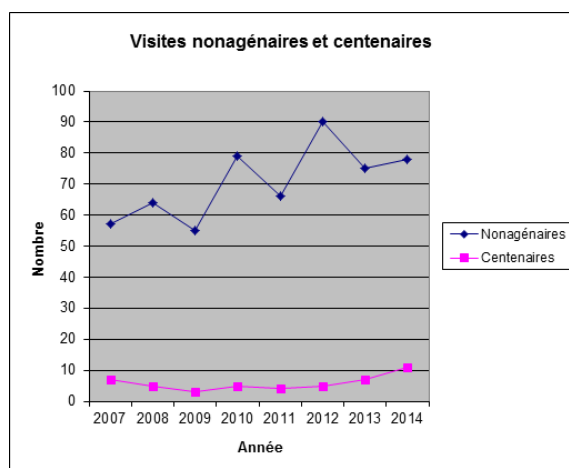
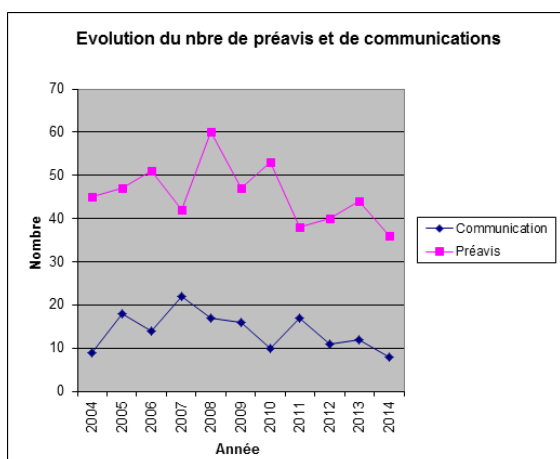
Résumé des activités

1. Le Greffe

Plateforme administrative au service de l'ensemble des filières du Secrétariat général, le Greffe assure la réception centrale et l'information de tout un chacun, particulier ou entreprise. Le rythme général est donc imprimé à la fois par les clients externes et les demandes internes, liées au rôle d'interface entre la Municipalité et les services et entre ces derniers et la Municipalité. Flexibilité et réactivité, courtoisie et

précision sont des qualités ou compétences essentielles dans ce cadre. Chaque détail compte, chaque erreur déploie des effets en chaîne, raison pour laquelle le Secrétariat général dans son ensemble ambitionne d'initier un processus de certification afin de consolider les processus de travail.

Quelques chiffres



2. Archives

2.1 Gestion documentaire communale

La mise en œuvre, pour l'ensemble de l'administration communale, d'une gestion intégrée des documents et d'un pilote GED, dit projet GID-GED, s'est poursuivie avec l'adjudication du mandat à l'entreprise ELCA et une phase de travaux préparatoires (désignation de répondant-e-s, questionnaire, information aux chefs de service et aux répondant-e-s).

Ce projet novateur représente une forte charge pour la cheffe de projet et les trois collègues qui la soutiennent parce qu'il s'agit de mettre en place les fondations de la nouvelle gestion documentaire de l'administration communale.

Dans le but de préparer les changements à venir, durant toute l'année, chaque contact avec des

responsables administratifs a été l'occasion d'expliquer la cohérence entre la gestion des archives intermédiaires papier (élimination et versement consignés sur les bordereaux adéquats, calendrier de conservation, etc.) et la future gestion documentaire intégrée. De tels échanges ont eu lieu avec presque tous les services.

De plus, l'archiviste ne pouvant plus assurer la rédaction de tous les bordereaux de versement et d'élimination, elle a demandé aux responsables administratifs des services de s'en charger tout en leur donnant les explications nécessaires. Le secrétariat des théâtres, STE, NV et URBAT ont eu l'occasion de réaliser cet exercice.

2.2 Emissions Canal NV

La numérisation, l'indexation et le téléchargement des émissions de Canal NV sont achevés, soit plus de 4'000 reportages, représentant environ 275 heures de vidéos qui seront accessibles au public au cours du premier semestre 2015.

La conclusion de ce projet a pris du retard parce qu'une partie de l'acquisition numérique des

émissions a nécessité le recours à une entreprise externe disposant des appareils de lecture spécifiques. Il a aussi fallu rechercher les émissions manquantes dans la série.

Une identification systématique de chaque cassette, numérisée ou non, a rendu possible un rangement par format qui utilise un minimum d'espace.

2.3 Archives de Gressy

Le traitement s'est poursuivi durant toute l'année à raison d'un jour par semaine.

En juin, avec la collaboration de la société locale Lè Patai, les Archives ont présenté à la population une sélection de documents dont plusieurs avaient été restaurés.

Patricia Brand, historienne et collaboratrice scientifique aux Archives de la Ville, chargée des travaux de tri, classement et inventaire des archives de Gressy a fourni des explications sur les documents exposés. Chantal Karli, restauratrice à

Lausanne, a parlé des travaux réalisés sur des registres et Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises a salué l'engagement de la commune pour ses Archives.

Le public (env. 40 pers.) a contribué au succès de la manifestation par son intérêt et ses initiatives. Plusieurs participants ont profité de l'occasion pour montrer des documents privés alors que d'autres ont donné des indications facilitant l'identification de quelques documents.

2.4 Archives intermédiaires (hôtel de ville)

- Les travaux d'isolation des combles de l'hôtel de ville ont nécessité la libération de tous les espaces occupés par divers dépôts d'archives intermédiaires, certains connus des services producteurs, d'autres orphelins. L'archiviste a assuré l'identification des masses éliminables (env. 100 m. l.) et de celles à conserver (env. 35 m.l.), établi les bordereaux d'élimination et de versement

et organisé les transferts. Un dernier lot (env. 40 m.l.) a rejoint les locaux du service concerné.

- Le solde, soit les archives intermédiaires des services installés à l'hôtel de ville, a trouvé place dans les locaux maintenus et équipés pour cet usage.
- Un local a été attribué aux Archives pour suppléer temporairement au manque de place dans le dépôt externe.

2.5 Valorisation et relations publiques

L'archiviste ne dispose pas de temps pour proposer une mise en valeur du patrimoine documentaire de la ville. Par contre, elle saisit les opportunités qui se présentent :

- Réalisation d'un montage audio-visuel de séquences des premiers comptoirs yverdonnois, diffusé durant le Comptoir du Nord vaudois sur un stand de restauration.

- Prêt de trois documents Au Musée d'Yverdon et région pour l'exposition *250 objets pour un 250^{ème}*, rédaction d'articles en lien avec l'institution dans le journal communal Bonjour ! et d'un article pour le catalogue de l'exposition.
- Pour l'Association vaudoise des archivistes, rédaction d'un article sur les traces documentaires qui peuvent subsister dans les archives communales concernant les enfants placés.

2.6 Stages apprenti-e-s

Les Archives ont accueilli deux apprenties AID pour des stages longs (14 et 17 journées) afin qu'elles puissent pratiquer les activités enseignées dans les cours et dans les cours interentreprises.

Deux écolières de 10^{ème} et 11^{ème} année ont effectué un stage de pré-orientation, respectivement de 2 et 4 jours.

2.7 Les Archives en chiffres

2.7.1 Réponses aux usagers – consultations en salle de travail - prêts

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Demandes	83	106	83	95	73	87	115	80	107	114	101	117
dont internes	27	30	20	25	12	23	34	22	41	46	23	45
Usagers	61	70	76	74	70	78	89	72	75	99	91	100
dont internes	18	25	17	16	11	17	18	17	18	33	16	31
Consultations	69	61	63	60	34	63	31	32	62	37	33	33
PdC demandes								65	68	106	83	73
PdC prêt dossiers								218	169	250	166	178*
PdC retour dossiers								--	153	230	132	171*

PdC : Police des constructions
Plusieurs demandes de l'étranger ont été traitées par courriel.

*Sans compter les nombreuses manipulations nécessitées par le prêt de courte durée de quelques

centaines de dossiers à la Police des constructions pour scanner systématiquement une partie de leur contenu.

2.7.2 Personnel : ressources complémentaires

Faute de postes pour du personnel spécialisé, l'archivage n'est assuré que par du personnel temporaire qui réalise un travail de qualité mais soit

à un taux très bas soit en exigeant un soutien intensif. L'avancement de l'archivage des fonds s'en ressent.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Auxiliaires (journées de travail)	60	100	110	140	78	74
Auxiliaire, projet Canal NV (journées de travail)	--	--	--	--	110	96
Civilistes (journées de travail)	--	26	75	102	146	116

2.7.3 Versements, archivage terminé, inventaire

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Versements administratifs (nombre)	14	5	6	10	9	10	8	11
Versements privés (nombre)	3	9	12	11	13	3	6	3
Longueur versements (mètres linéaires)	55	5	29	100	90	49	113	39
Longueur archivée (mètres linéaires)	8	18	16	39	51	27	13	14
Fiches d'inventaire disponibles	11'500	12'000	12'250	12'500	13'400	13'850	14'186	14'757

Archives audio-visuelles

2374 cassettes du fonds Canal NV ont été inventoriées, étiquetées et rangées par format.

3. Naturalisation

Le bureau de Naturalisation et son guichet, déplacés en décembre 2007 au contrôle des habitants, réintègre l'Hôtel de Ville le 1er juillet 2014, avec l'objectif d'apporter aux requérants une réponse régulière et pertinente avec un maximum de collaborateurs formés. Le taux d'activité de la responsable est de 60%. Le lieu de travail est correctement situé compte tenu des interactions régulières et fréquentes avec le Greffe et la Municipalité. Le déménagement s'est révélé très rapidement positif et l'activité agréablement intégrée au sein du Greffe, les compétences s'en sont vues optimisées. Une collaboratrice ayant terminé son apprentissage et en attente d'un emploi, a été

engagée à durée déterminée à 100 %, dès le 1er septembre 2014. Ce renfort durant 4 mois, a permis d'assurer le suivi des dossiers, et de mettre en route une procédure d'organisation efficace de l'activité. La responsable a pu mettre cet appui à profit pour assurer la formation des collaboratrices du Greffe pour l'accueil au guichet, et créer les marches à suivre et tout document nécessaire à l'intégration d'une nouvelle collaboratrice permanente à 40% dès le 1er février 2015.

A fin décembre 2014, la situation a été éclaircie, la collaboration avec les services cantonaux et communaux est excellente et l'on peut s'attendre dorénavant à une gestion optimale de l'activité.

Statistiques 2014

- 138 dossiers ont été déposés dont 71 demandes ordinaires et 67 demandes facilitées
- 225 personnes sont concernées
- 172 décisions municipales ont été rendues
- 405 dossiers sont en traitement

4. Filière Communication

Composée du responsable de la communication institutionnelle, du responsable du marketing institutionnel et du webmaster, la cellule communication (ci-après la cellule) a poursuivi en 2014 son travail d'accompagnement des services de la Ville dans la communication des projets, événements et décisions (stratégie, création d'outils, rédaction, gestion du site Internet), ainsi que dans l'organisation d'événements. Ce travail de base s'est vu complété de la gestion de plusieurs projets d'envergure, au niveau événementiel et au niveau des outils de communication de la ville.

La cellule communication a tout d'abord piloté la production d'une bâche décorative apposée sur l'Hôtel de Ville pendant les travaux de rénovation des façades et de la toiture du bâtiment. De mars à décembre, les Yverdonnois-es ont ainsi pu admirer le travail de création de Mine Wander, une artiste locale, qui a souhaité retracer dans son œuvre, de près de 900 m², l'activité trépidante qui règne dans le vénérable édifice. Suite au décrochage, la bâche a été stockée dans l'attente d'être recyclée sous forme de transats en 2015.

2014 fut également marquée par *Supercity*, un projet original d'animation et de mise en scène de la Ville autour de l'exposition de la Maison d'Ailleurs consacrée aux super-héros. La cellule a développé plusieurs activités originales pour entrer en résonance avec cette thématique : jumelage avec Gotham City, accueil de la Batmobile sur la place Pestalozzi et habillage de giratoires de la ville aux couleurs de super-héros en collaboration avec le Service des Travaux et de l'Environnement. Ces animations et manifestations ont fait l'objet d'une importante communication, réalisée par la cellule.

L'organisation du Marché de Noël fut également l'un de temps forts de l'année 2014. Suite au retrait de l'organisateur des éditions précédentes, la Municipalité a confié à la cellule la mission de proposer, de coordonner et de mettre en œuvre un événement de remplacement en 2014, dans l'attente d'un retour à la normale prévue en 2015 avec de nouveaux partenaires. Le Marché de Noël 2014 s'est ainsi déroulé du 10 au 27 décembre, en faisant avant tout la part belle à l'artisanat et aux produits du terroir, mais également à la rencontre et à la découverte. Des espaces de convivialité de qualité ont ainsi été proposés à la population sur les places

Pestalozzi et de l'Ancienne-Poste, pour se retrouver autour d'un verre et apprécier l'une ou l'autre des nombreuses animations programmées durant la période.

La réflexion et la mise à jour des outils de communication ont également occupé la cellule en 2014. En collaboration avec le Comité de rédaction du journal communal, la cellule a inauguré une nouvelle maquette de *Bonjour !*, après 6 ans de bons et loyaux services de la précédente ! Inaugurée pour le numéro 70 à fin novembre, la nouvelle maquette se veut plus moderne, tout en préservant l'identité du journal, basé sur le traitement en deux couleurs. Principaux changements : une vraie couverture, style magazine, une ligne graphique plus sobre et

l'apparition de rubriques thématiques, qui facilitent l'identification et la lecture des articles.

La cellule a également initié en 2014 la mise en place d'un Canal local d'information pour la ville, diffusé sur le télé-réseau local et sur Internet. Ce projet a vu le jour au moment où il a fallu prévoir la diffusion télévisuelle des séances de Conseil communal en mode numérique. Sur proposition de la cellule, la Municipalité a accepté l'idée de développer des contenus informatifs sur ce médium. En 2014, il s'est agi de s'équiper au niveau technique et de trouver un système de diffusion et de programmation qui offre un résultat de qualité. Le Canal local d'information verra le jour en 2015.

5. Mobilité

Mission de la filière Mobilité :

La filière mobilité regroupe des missions dans les domaines de la planification et des réalisations en matière de déplacements et de stationnement. Il s'agit généralement de projets de longue haleine se déroulant sur plusieurs années. Elle participe au suivi du projet d'agglomération yverdonnoise "agglôY", dont certains projets ci-après reprennent les lignes directrices.

Points forts 2014

La mise en œuvre du stationnement

Avec le développement actuel et à venir d'Yverdon-les-Bains, il est indispensable de coordonner le stationnement sur l'espace public, afin de garantir que chaque personne qui vit, travaille ou transite par la Cité thermale puisse disposer d'une place de parc, au bon endroit et pour la bonne durée. Viser une gestion efficace et équitable du stationnement a nécessité une révision du règlement en la matière. De compétence municipale et fondé sur le règlement de police, il est le fruit de travail des services de l'administration communale et de spécialistes externes. Le règlement révisé définit le nouveau cadre de stationnement et a été mis en œuvre progressivement à Yverdon-les-Bains dès 2014. Ce

nouveau règlement garantit une cohérence dans les offres de stationnement sur l'espace public proposées à chaque type d'usager. Aujourd'hui comme demain, Yverdon-les-Bains disposera d'environ 6'500 places de stationnement sur l'espace public. Demain, en revanche, chacune et chacun disposera de la place dont il a besoin pour son usage particulier. La première mesure fut la création d'un parking d'échange P+R au parc technologique et scientifique Y-Parc en décembre 2014 pour les pendulaires. Il est suivi en 2015 par la mise en place progressive de zones macarons dans les quartiers d'habitation et du système Parkingcard.

Calamin – un sondage pour une zone 30 et l'élaboration d'un projet

À l'extrémité du chemin de Calamin, un plan de quartier a été mis en l'enquête en 2007. Il a suscité des craintes de la part des habitants actuels en matière d'augmentation de trafic et de sécurité, générés par le développement du quartier et des vitesses trop élevées sur des voiries non adaptées. La filière Mobilité a été mandatée par la Municipalité pour étudier un projet de mise en zone 30 km/h du quartier, en concertation avec les acteurs concernés. Une démarche de consultation des habitants du quartier a été menée afin de recueillir

leur avis et les intégrer au projet le plus tôt possible. Une première étape consistait à répondre à un questionnaire par courrier, une seconde à présenter le projet de zone 30 finalisé lors d'une séance d'information. Le bilan de cette démarche de consultation a été positif puisque plus de 60% des habitants du quartier sont favorables à l'introduction d'une zone 30 dans le quartier. Le projet a été soumis aux services cantonaux pour examen préalable et a été préavisé positivement.

Stationnement deux roues

L'amélioration qualitative et quantitative des sites de stationnement pour les deux-roues est un enjeu pour faciliter et sécuriser l'utilisation du vélo au quotidien. La mise en place de supports de fixation et d'abris

vélos à proximité des principaux pôles générateurs de déplacements s'inscrit dans cet objectif et répond à la demande de lutte contre le vol et le vandalisme des vélos. Initié dans le cadre du projet

d'agglomération, ce projet est mené conjointement par 5 communes, permettant ainsi une mutualisation des moyens et une homogénéisation des équipements de stationnement deux-roues à l'échelle intercommunale. Grâce aux subventions cantonales et fédérales perçues, 1'200 places de stationnement deux-roues seront équipées à

Yverdon-les-Bains de manière à pouvoir cadenasser son vélo, dont 500 places seront complètement nouvelles. Un premier site de stationnement deux-roues a été équipé et inauguré en décembre 2014 au pied du Château, plus d'une cinquantaine d'autres sites suivront d'ici fin 2015.

6. Agenda 21

De la graine à l'assiette

L'Agenda 21 a organisé le Festival De la graine à l'assiette, qui s'est déroulé du mois de mai au mois de septembre 2014. Le but était de faire la promotion des produits de saison, d'apprendre au public à les cultiver, à les cuisiner et à les conserver.

Cinq ateliers ont été proposés et ont attiré 130 personnes en tout. Un concours de cuisine dans le cadre duquel les concurrents se mesuraient sur le thème de recettes constituées de produits locaux et de saison a eu lieu lors de la grande fête de clôture du festival le 27 septembre 2014. Cette fête (sur la place Pestalozzi) proposait un parcours (stands) amenant les visiteurs à découvrir, à déguster et à sentir les saveurs de la région.

Dépliant « Acheter local au rythme des saisons »

Le dépliant « Acheter local au rythme des saisons » datant de 2007 a été réédité en 2014. La liste des producteurs et des détaillants de la région y a été mise à jour et le graphisme du dépliant a évolué.

Plans de mobilité : changement de système de macaron

Les plans de mobilité de l'administration et des écoles, en œuvre depuis respectivement 2010 et 2013 ont vu leur système de macarons changer. D'un carton plastifié au format A5, les macarons se sont transformés en vignettes magnétiques au format carte de crédit à coller sur le pare-brise.

C'est le système proposé par l'entreprise Parkingcard SA qui a été choisi, autant pour les plans de mobilité communaux gérés par l'Agenda 21 que pour les autorisations de stationnement sur le domaine public pour les habitants (gérées, dans le cadre du nouveau règlement du stationnement d'Yverdon-les-Bains, par la PNV).

Ce système informatisé et plus discret permet aussi aux usagers de payer leur place sans monnaie et à la minute près sur les zones de stationnement payantes de la ville.

Perspectives 2015

Dans le but de faire la promotion du fonds communal pour le développement durable, le bouquet de subventions Edition entreprises sera lancé en 2015. Comme le bouquet de subvention classique, ce projet sera financé grâce à la taxe sur l'électricité que paient toutes les entreprises et tous les ménages

yverdonnois. Comme le bouquet de subvention classique, ce projet vise à encourager la mise en œuvre du développement durable, mais cette fois non pas auprès des citoyens mais auprès des entreprises d'Yverdon-les-Bains.

7. Projet d'agglomération de 2ème génération

Les chambres fédérales ont libéré la tranche de crédit du fonds d'infrastructure permettant le cofinancement des projets d'agglomération de deuxième génération. AggloY se voit donc octroyer 11 millions de francs, lesquels iront en grande partie à l'amélioration des itinéraires de mobilité douce de l'agglomération.

Fin 2014, les communes de l'agglomération ont accepté un nouveau crédit-cadre de CHF 525'000.-. Des études de faisabilité et d'avant-projet seront

menées afin d'initier la mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 2ème génération. Une analyse prospective de la zone d'activité et une étude sur le logement seront également financées par ce crédit d'étude, dans le souci de garantir une capacité d'accueil sur le moyen et le long termes pour de nouvelles entreprises, et une gestion proactive de la politique du logement.

7.1 Etudes thématiques

L'Etat de Vaud, en partenariat avec l'ADNV et l'agglomération, a entamé un recensement des secteurs affecté à la zone d'activité sur l'ensemble de la région. Les résultats de ce diagnostic fourniront une base de travail à l'élaboration du Plan directeur

régional et permettra, au niveau de l'agglomération, de procéder si besoin à une adaptation de la planification des secteurs destinés à accueillir des activités relevant du secondaire et du tertiaire.

7.2 Mobilité douce

Les Communes d'Yverdon-les-Bains et Treycovagnes ont réalisé deux nouveaux sites de stationnement pour les deux-roues. Il s'agit de la première étape d'un vaste projet d'amélioration et de sécurisation du stationnement pour vélos sur l'ensemble de l'agglomération. 57 sites supplémentaires seront aménagés, soit 1'200 places équipées de supports de fixation et près de 500 nouvelles places couvertes. Au total, environ 3'700 places permettront de laisser les vélos dans un lieu adapté et sécurisé. Ces travaux sont cofinancés à 50% par la Confédération et l'Etat de Vaud.

Les études liées à la réalisation d'itinéraires piéton-vélo sûrs et continus entre les communes de Grandson, Treycovagnes, Pomy et le centre d'Yverdon-les-Bains sont en cours. Le premier de ces dossiers a été transmis aux Services cantonaux en novembre 2014 pour examen préalable.

Les Communes de Grandson et Montagny-près-Yverdon ont initié les études d'avant-projet du réaménagement de la route cantonale entre la gare de Grandson et le carrefour du Bey. Une liaison reliant la halte de la Brinaz au futur quartier Fiez-Pittet et rejoignant les Tuileries est également à l'étude.

7.3 Transports publics

Le nouveau quai voyageur prévu en gare de Grandson a été mis à l'enquête. Il permettra d'accueillir le terminus des lignes de RER en direction de Lausanne. Les travaux sont planifiés pour l'été 2015.

Afin d'intégrer les nouvelles données liées à l'importante modification prévue de l'horaire CFF en décembre 2015, l'agglomération a entamé l'élaboration du nouvel horaire des lignes de bus urbaines Travys.

7.4 Trafic motorisé et stationnement

Suite à l'acceptation par la population yverdonnoise, en novembre 2012, de l'initiative « Stop aux bouchons » demandant la création d'une route de contournement au sud-ouest de la ville, les principes de gestion du trafic motorisé à l'échelle de l'agglomération doivent être réexaminés et intégrer ce nouvel axe. Les réflexions ont débuté fin 2014. La Ville d'Yverdon a entamé la mise en œuvre de son nouveau plan directeur du stationnement, qui traduit

et affine, pour le territoire de cette commune, les principes de base élaborés dans le cadre de l'agglomération.

La première étape a été réalisée en décembre 2014 avec notamment la réalisation d'un parking relais à Y-Parc, destiné aux pendulaires, et qui peut accueillir plus de 150 véhicules.

7.5 Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

Chamblon

- Les modifications requises par le Canton suite à l'examen préalable du Plan général d'affectation (PGA) sont en cours de finalisation.

- Le Plan directeur localisé (PDL) intercommunal Chamblon-Treycovagnes est en cours de modifications suite au premier examen des Services de l'Etat.

Grandson

- L'avant-projet du réaménagement de l'interface de la gare a été réalisé. La mise en service du quai sera effective en décembre 2015 ; dès 2016, une ligne RER reliera Grandson à Lausanne toutes les demi-heures.
- Le projet de plan de quartier (PQ) Fiez-Pittet a été transmis au Canton pour examen préalable. Les demandes de modifications sont en cours de traitement.
- Le PQ Bellerive, soumis à l'examen préalable complémentaire, sera prochainement mis à l'enquête.
- L'élaboration de l'avant-projet du réaménagement du secteur des Vignes et de la traversée des Tuileries est en cours.

- Le projet de réaménagement de la Rue-Haute a été validé par le Canton. Le début des travaux est planifié pour mi-2015.
- La planification du site stratégique de la Poissine et du secteur de Borné-Nau se poursuit. L'Office Fédéral du Développement (ARE) a donné son accord à la réalisation du complexe scolaire Borné-Nau dans un secteur jusqu'alors en-dehors de la zone à bâtir
- Le Plan général d'affectation (PGA) est en cours de révision.
- Le Plan partiel d'affectation (PPA) de la place du Château est en vigueur.

- Les PPA Derrière-les-Remparts, de la Vieille Ville, du Bas-Grandsonnet et du Repuis sont en cours d'élaboration.

Montagny-près-Yverdon : secteur Chamard

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les quatre communes partenaires (Grandson, Montagny-près-Yverdon, Valeyres-sous-Montagny, Yverdon-les-Bains) et l'Etat de Vaud se sont engagées dans une démarche commune pour | <p>le développement du pôle de Chamard. Les études de planifications ont débuté fin 2014.</p> |
|--|---|

Montagny-près-Yverdon

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le Plan général d'affectation (PGA) est en cours de révision. • Le projet du PPA La Borette est en cours d'élaboration. | <ul style="list-style-type: none"> • Le PQ La Brine a été soumis à l'automne pour examen préalable auprès du Canton. Le dossier sera soumis à l'enquête publique durant le premier trimestre 2015. |
|--|---|

Pomy

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • La révision du PGA a été soumise pour examen préalable auprès du Canton. Les modifications requises sont en cours de traitement. | <ul style="list-style-type: none"> • Le PPA Longemalle a obtenu l'accord préliminaire du Canton. Le projet est en cours d'élaboration. |
|--|---|

Treycovagnes

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Sur les deux recours liés au PGA, un a fait l'objet d'un retrait. En ce qui concerne le second, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a rendu un arrêt en date du 12 novembre 2014 ; | <p>une enquête complémentaire relative aux surfaces d'assolement est dès lors nécessaire.</p> |
|--|---|

Valeyres-sous-Montagny

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier de révision du PGA a été transmis au Canton pour le 2ème examen préalable. | <ul style="list-style-type: none"> • Le PPA La Combe sera élaboré après acceptation par le Canton du PGA en cours. |
|---|---|

Yverdon-les-Bains

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau Plan directeur communal et la révision du PGA font l'objet d'un mandat. Le crédit d'étude a été accepté en juin 2014 et le mandat a été attribué en janvier 2015. • Les résultats du concours de réaménagement de la Place d'Armes ont été rendus publics. Le collège d'experts a retenu le projet de l'agence HYL de Paris. • Le PQ St-Roch – Haldimand - Industrie est en cours de construction. • Le PDL Gare-Lac a été validé par le Conseil communal en décembre 2014. | <ul style="list-style-type: none"> • Le PPA Coteau-Est a été transmis au Canton pour examen préalable. Le PQ est en cours de modification suite aux remarques du Canton. • Le PQ Pré-du-Canal Ouest et le PPA Les Parties sont en cours d'élaboration. • Le PPA du PST est entré en vigueur. • L'avant-projet de réaménagement de la rue du Midi pour le secteur Oriental-Thièle est finalisé. Après validation du financement, les travaux seront réalisés en 2015. • Les travaux prévus rue de l'Industrie ont été soumis à l'enquête publique. |
|---|--|

7.6 Environnement et paysage

Le projet d'aménagement du cours d'eau de la Brinaz prévoit de sécuriser les infrastructures existantes depuis la halte Brinaz jusqu'au bord du Lac, et de permettre le développement du secteur En Chamard. Des liaisons mobilité douce seront intégrées. Il s'agit également, à plus long terme, de

garantir une qualité paysagère et de favoriser la biodiversité en relation avec les milieux aquatiques. La mise à l'enquête publique a eu lieu au printemps 2014 en étroite coordination avec les partenaires du projet d'agglomération.

7.7 Communication

Les actions initiées en 2013, notamment celles visant à renforcer la communication auprès des instances politiques, ont permis un dialogue privilégié avec les représentants des conseils communaux et généraux des huit communes de l'agglomération et ses partenaires.

En 2014, AggloY a reconduit plusieurs événements :

- La deuxième Conférence de l'agglomération yverdonnoise s'est déroulée le samedi 8 novembre 2014. Elle a réuni des représentants des communes de la région et de nombreux invités. Au cœur de cette manifestation, les thèmes de l'industrie et de l'artisanat, et les questions environnementales ont été développés. L'agglomération de Fribourg a été conviée afin de présenter son fonctionnement ainsi que les projets phare de son programme.
- La Commission Consultative Intercommunale composée des représentants des communes Aggloy et des délégués des Conseils communaux/généraux nommés par les Municipalités, s'est réunie à deux reprises. En mars à Pomy pour évoquer le projet

d'aménagement routier et de mobilité douce reliant la commune à Yverdon-les-Bains, ainsi que l'enquête menée auprès des enfants et adolescents en formation sur leur mode de déplacement. En septembre, Grandson a accueilli la 2ème séance. Les questions d'urbanisme et du projet d'agglomération ont été développées. La problématique du parcage et des pendulaires et le point sur les projets en cours de réalisation à l'échelle de l'agglomération ont donné lieu à un débat animé.

- L'infolettre est parue trois fois, en mars, juin et novembre. Différents thèmes ont été évoqués. Parmi eux : aménagements de mobilité douce, arrivée du RER à Grandson, révision de la nouvelle LAT.
- Le lancement de l'enquête sur les déplacements juveniles menée auprès des établissements scolaires et de formation de la région a eu lieu en avril. Plus de 1250 personnes ont participé au sondage. Les données recueillies sont en cours d'étude ; les résultats seront connus au printemps 2015.

SERVICE DES FINANCES

Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Monsieur Pierre Meyer
Chef de service

SERVICE DES FINANCES

En plus des domaines d'activités directement liés aux finances, le service comprend également le

bureau des salaires, l'office informatique et le SIT (système d'information du territoire).

Missions

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité ;
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts ;
- Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision ;
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements ;
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux ;
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement ;
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes ;
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs ;
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens ;
- Gérer la comptabilité fournisseurs ;
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances ;
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des

- crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service ;
 - Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services ;
 - Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire ;
 - Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires ;
 - Etre le garant de la bonne image et réputation du service dans le public et à l'intérieur de l'administration ;
 - Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics ;
 - Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois ;
- Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2014 est commenté dans le résumé des comptes dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2014

L'année 2014 a été marquée par le décès de M. Pierre Meyer, chef des finances, ce qui a conduit le service à vivre une période de transition. La charge de travail a été accomplie de manière efficace par l'équipe en fonction.

Un plan des investissements ambitieux a été réalisé, qui nécessitera une révision approfondie au vu de l'importance des montants en jeu. Les différents projets ont été classés par ordre de priorité. Les projets considérés comme prioritaires sont les investissements dont la non réalisation mettrait en péril le fonctionnement de l'administration et/ou la sécurité des citoyens et des collaborateurs. Ce sont également des besoins urgents impossibles à différer et des projets absolument stratégiques pour le développement de la ville ou qui répondent à une contrainte légale.

La commune dispose d'un système de contrôle interne dont la mise en place a commencé dans le courant de l'année 2010. L'objectif principal est la mise en place d'un dispositif permettant de maîtriser, et de minimiser, les risques qui pourraient avoir un impact négatif sur nos activités. Mise à part les ressources humaines (prévu pour 2015), l'ensemble des services communaux disposent d'une matrice des risques qui vise à garantir un fonctionnement efficace et efficient dans les différents domaines d'activité.

Le service des finances a apporté son appui technique au greffe sur les conséquences financières liées au traitement du dossier du Grand Hôtel des Bains SA et de Cité des Bains SA, dont la ville est actionnaire majoritaire.

Préavis

En 2014, le conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de 33.8 millions. Parmi les montants importants, on peut citer l'étude du site des anciens arsenaux, les travaux de rénovation du Théâtre Benno Besson et de son

restaurant, le renouvellement annuel des infrastructures, le pavillon de la Passerelle, les infrastructures de la route de Bellevue ou encore le stationnement deux roues.

Perspectives 2015

Pour l'année 2015, le service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Remplacer le logiciel comptable Gefi par un nouvel ERP (progiciel de gestion intégré) nommé Abacus/Nest. La société Ofisa qui fournit à ce jour le logiciel Gefi permettant de gérer notamment la comptabilité générale et analytique, la comptabilité « débiteurs », la comptabilité « fournisseurs » et le contrôle des habitants, a décidé de ne plus développer son produit.
- Engager un contrôleur de gestion chargé du pilotage des investissements et du suivi du système de contrôle interne.

- Mettre en place le système de contrôle interne au service des ressources humaines, dernier service n'ayant pas à disposition une matrice des risques.
- Revoir les règles de compétences en matière de délégation financière.
- Mettre en place un outil de suivi des investissements afin de mieux comprendre les écarts entre le plan des investissements et les projets effectivement réalisés.

Budget 2015

Le budget soumis au conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 2.3 millions et une marge d'autofinancement de 17.5 millions. Cette marge d'autofinancement bien que supérieur à l'année précédente ne permettra pas de

couvrir l'entier des dépenses d'investissements qui ont été estimées à 35 millions. Bien que les montants investis sont inférieurs aux prévisions, il est fort probable que la commune devra avoir recours à l'emprunt en 2015 pour y faire face.

OFFICE INFORMATIQUE

Mission :

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme Police Nord Vaudois (PNV), Service Défense Incendie et Secours (SDIS), etc. Il a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale des outils informatiques et géomatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les

systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins. Il inclut également le SIT qui est en charge de la gestion du système d'Information du territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains (voir Unité géomatique et information du territoire).

Points forts 2014

Sélection et analyse d'une solution de remplacement de l'ERP financier. Mise en place d'un outil de gestion d'incidents. Participation à l'appel d'offre pour la mise en place d'une GID (gestion intégrée des documents) et d'un pilote GED (gestion électronique des documents). Préparation à la mise en place d'un environnement de production 64 bits pour les stations de travail des dessinateurs. Séparation des différents réseaux logiques dans les bâtiments communaux en préparation au remplacement des éléments de commutation. Renforcement de la sécurité d'accès distant pour les ordinateurs mobiles.

Chiffres clés : 290 ordinateurs personnels (PC), 26 stations de travail (WorkStation), 59 portables (Notebook), 73 serveurs tous virtualisés, 118 applications ou logiciels, 81 éléments réseau (Switch), 350 téléphones fixes VoIP, 469 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones), 117 systèmes d'impression dont 27 Multifonctions A3 et 70 A4 (Multifonctions et simples), 4 traceurs, 1 traceur numériseur de plans, 14.25 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 8 mio de livres de 300 pages.

Perspectives 2015

La mise en place du nouvel ERP financier va impliquer des collaborateurs de tous les services. La qualité de reprise de données sera garantie par divers tests effectués tout au long de l'année. La mise en production devrait être effective courant 2016. Le projet GID et GED entre dans sa phase de conception, l'infrastructure de stockage des documents et le pilote d'outil GED seront installés. Les interactions entre les différents services de la ville sont toujours plus fortes. Afin d'optimiser les coûts d'achat, de maintenance et d'intervention des diverses solutions, nous avons la volonté de mutualiser nos outils informatiques. Une réflexion sur les outils informatiques futurs sera menée afin de disposer d'une stratégie informatique globale

cohérente, d'un inventaire des besoins des différents services, d'une vision de l'architecture applicative cible, d'une feuille de route pluriannuelle ainsi que d'une estimation des efforts humains et financiers à prévoir sur les prochaines années. Le cœur de réseau ainsi que la distribution vers les différents bâtiments sera revu et de nouveaux composants seront installés. Ceci permettra de garantir la stabilité du réseau et de la téléphonie au service des collaborateurs de la ville. Une analyse sur le remplacement du système de messagerie sera finalisée et éventuellement mise en pratique. Nous allons lancer l'analyse et l'appel d'offre pour le remplacement début 2017 de tous les systèmes d'impression de la Ville.

UNITE GEOMATIQUE ET INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Missions

L'unité a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT), assurer un support aux services communaux dans les domaines de la géomatique et des géodonnées ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les

partenaires extérieurs. Il s'agit également de maintenir le Registre cantonal des bâtiments et des données du territoire nécessaires aux tâches d'harmonisation des registres. Le SIT sert aussi de bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

Points forts 2014

La saisie de géodonnées est désormais possible en ligne via le géoportail. Cette fonctionnalité est utilisée pour la gestion des géodonnées des thématiques pompiers et perturbations de trafic. La

liaison entre les logiciels cartographique et administratif du Service des énergies a été renforcée.

Chiffres clés

Sont gérés entre autres dans le SIT :

- 98 km de réseau routier
- 232 km de conduites d'eau potable
- 236 km de conduites de gaz
- 305 km de conduites d'assainissement
- 464 km de câbles électriques
- 627 km de tubes électriques
- 3'516 signaux routiers

Détail des activités

- Ajout des concessions communales et des emplacements de marché aux géodonnées de la police administrative.
- Création d'un thème cartographique recensant les sites permettant d'accueillir des événements culturels ou sportifs.
- Migration du thème SDIS sur le géoportail et création de nombreuses nouvelles couches de gestion et d'aide à l'intervention.
- Mise en place d'un nouveau thème voirie, regroupant les poubelles, WC publics et fontaines.
- Amélioration de la base de données des rues et adresses communales incluant la création de polygones pour chaque rue.
- Création d'un thème spécifique aux deux-roues et intégration de nouvelles données de la Mobilité liées, entre autres, au nouveau plan directeur du stationnement.
- Ajout de nouvelles fonctionnalités au thème perturbations de trafic, facilitant la planification des parcours des manifestations.
- Amélioration des données du Plan général d'affectation.
- Mise en place d'une génération automatique de listes de signaux à changer pour la police.
- Migration vers la version 5.2 de l'outil Geonis.
- Mise en place de scripts de liaison entre les outils Geonis et IS-E du Service des énergies.
- Réalisation d'une pré-étude sur l'harmonisation des plans directeurs des réseaux et des routes.
- Extension de l'outil de gestion des autorisations de construire aux communes partenaires d'Yverdon

dans le cadre du Réseau intercommunal de bureaux techniques.

- Mise en place d'une connexion au serveur cantonal abritant les données cadastrales.
- Discussions avec la commune de Grandson en vue d'une collaboration prévue pour 2015.
- Réalisation de divers plans pour des événements tels que le Tour du pays de Vaud, le Rallye cyclotouriste et le Festival sportif.

- Numérisation et impressions de plans pour les autres services communaux.
- Fourniture de géodonnées pour divers projets communaux.
- Gestion et livraison des données du registre des bâtiments aux gérances.

Perspectives 2015

- Maintenance et évolution des projets en production.
- Collaboration avec la Commune de Grandson et mise en place d'un géoportail commun.
- Développement d'un modèle de données commun entre les villes d'Yverdon et de Nyon dans le domaine de la défense incendie.
- Consolidation de la liaison entre les logiciels Geonis et IS-E pour le Service des énergies.

- Planification du renouvellement des applications de gestion des permis de fouille et de signalement des défauts.
- Création d'un thème chauffage à distance.
- Mise en place d'une gestion des données relatives aux établissements publics.
- Réalisation de plans pour la Coupe du monde de paracyclisme

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Daniel von Siebenthal
Syndic

Christian Sinner
Chef de service jusqu'au 28 février 2014

Julien Crot
Chef de service depuis le 1^{er} mars 2014

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacun et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2014

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Départ à la retraite du chef du service, Monsieur Christian Sinner, au 28 février 2014
- Entrée en fonction du nouveau chef du service, Monsieur Julien Crot, le 1^{er} mars 2014
- Entrée en fonction du nouvel adjoint au chef de service, Monsieur Samuel Gay, le 12 mai 2014

- Intégration d'une nouvelle spécialiste RH, Mme Léonie Keller, engagée pour le remplacement maternité de Madame Valérie Arnaud
- Démission de Madame Sandra Seuret, coordinatrice Santé et Sécurité
- Rattachement du Bureau des salaires au service RH
- Mise en place d'un dispositif de gestion des conflits et information aux collaborateurs

Détail des activités

Engagement du personnel

Le nombre de recrutements n'a que faiblement diminué en dépit du gel des nouveaux postes décidé par la Municipalité. Cela est dû au nombre de départs naturels plus élevé que ces dernières années et au fait que certains poste non-repournus

à fin 2013 ont pu l'être courant 2014. Notons que le nombre de dossiers reçus est en constante augmentation de même que le nombre d'entretiens de recrutement réalisés.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2010	23	491	81
2011	38	1419	172
2012	53	1839	167
2013	63	1729	228
2014	58	2221	278

Notons que les coûts liés à l'engagement du personnel ont baissé d'environ 14% en 2014, malgré le recours à un prestataire externe pour le

recrutement du nouveau chef du service des finances.

Effectif au 01.01.2014								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	EPT	Contrat	Nombre	EPT	Sexe	Nombre	EPT
Administration générale	58	30.12	Fonctionnaires (droit public)	430	378.15	Femmes	377	164.33
Finances	19	16.80	Droits privés à durée indéterminée	196	32.78	Hommes	401	312.28
URBAT	102	56.53	Droits privés à durée déterminée	108	25.33			
STE	100	94.21	Apprentis	30	30.00			

JECOS	177	55.71	Emplois d'intégration	7	5.75			
Police et Sports	166	129.97	Municipalité	7	4.60			
SCU	89	30.31						
SEY	67	62.96						
Totaux	778	476.61		778	476.61		778	476.61
Effectif au 31.12.2014								
Par dicastère			Par type de contrat			Par sexe		
Dicastère	Nombre	EPT	Contrat	Nombre	EPT	Sexe	Nombre	EPT
Administration générale	60	31.44	Fonctionnaires (droit public)	436	384.36	Femmes	387	175.01
Finances	16	13.60	Droits privés à durée indéterminée	176	32.30	Hommes	409	318.29
URBAT	104	58.09	Droits privés à durée déterminée	140	36.29			
STE	100	93.91	Apprentis	30	30.00			
JECOS	182	62.40	Emplois d'intégration	7	5.75			
Police et Sports	168	132.76	Municipalité	7	4.60			
SCU	93	31.14						
SEY	73	69.96						
Totaux	796	493.30		796	493.30		796	493.30

Comparaison des quatre dernières années au 31 décembre :

Types de contrat	2012		2013		2014	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Fonctionnaires (droit public)	406	358.15	427	375.16	436	384.36
Droits privés à durée indéterminée	173	29.60	189	33.34	176	32.30
Droits privés à durée déterminée	120	35.15	113	28.07	140	36.29
Apprentis	24	24.00	30	30.00	30	30.00
Emplois d'intégration	7	5.75	7	5.75	7	5.75
Municipalité	7	4.60	7	4.60	7	4.60
Totaux	737	457.25	773	476.92	796	493.3

Management des performances

Suite aux entretiens de collaborations de l'année 2013 (achevés en février 2014), nous avons pu procéder au bilan de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. Ce bilan se base sur l'évaluation de 7 critères de satisfaction, allant des tâches et responsabilités confiées jusqu'à l'évaluation de l'encadrement en passant par le cadre général de

travail. Nous constatons que plus de 90% des collaborateurs s'estiment satisfaits ou très satisfaits de leur poste de travail, ce qui est un résultat extrêmement satisfaisant. Suite à ces entretiens, une dizaine de situations ont dû être suivies par le service RH

Développement des compétences

Il a été décidé de maintenir l'obligation pour chaque cadre de suivre un séminaire « maison » en 2014 de deux jours. Ce sont donc environ 70 cadres qui ont participé au séminaire « Gérer les résistances au changement ». De plus, le service RH a proposé un

séminaire facultatif sous forme d'atelier de management de 4 demi-journées et 8 cadres y ont participé. Pour les collaborateurs, il a été proposé un séminaire facultatif intitulé « La confiance en soi, un capital à développer » qui a été suivi par 8 personnes.

A côté de ces formations « maison », 56 collaborateurs ont suivi des formations au Centre d'éducation permanente (CEP) pour un total de 105.6 jours et 8 formateurs y ont suivi des formations en lien avec le suivi des apprentis.

Plusieurs actions de coaching individuel ou d'équipe ont été mis en place afin de permettre chez un certain nombre de personnes l'émergence de compétences faisant partiellement défaut dans les

postes occupés et provoquant des situations difficiles au sein des équipes ou services concernés. Toutes les formations individuelles font l'objet d'une demande d'inscription qui est validée par le service concerné et par le service RH avant inscription, ceci afin de garantir la cohérence par rapport aux besoins, aux dispositions régissant les facilités accordées par l'employeur ou le bon choix en fonction des objectifs visés.

Répartition des frais de formation

• Cours cadres + séminaires "maisons"	30.3%
• Formations CEP	20.6%
• Formations "maison" pour les services	18.3%
• Formations individuelles hors CEP	12.9%
• Mesures de coaching	12.6%
• Cours interentreprises apprentis	5.3%

Apprentissages et stages

Trente-deux places d'apprentissage étaient prévues pour l'année scolaire 2014-2015 ; 30 étaient pourvues au 31 décembre 2014. Quatre personnes ont arrêté leur formation pour diverses raisons (échec au niveau des cours professionnels, problème de savoir-être ou départ volontaire pour une autre entreprise formatrice). Les places laissées vacantes ont parfois été repourvues par une personne effectuant un préapprentissage ou une

personne qui effectue un stage suite à une rupture de contrat mais qui reprend sa formation à la prochaine rentrée. Deux places d'apprentissage ont été créées à la rentrée 2014 : ASE auprès de l'animation socioculturelle et employé-e de commerce auprès du SDIS.

Le tableau ci-après présente les postes pourvus en 2014 et ceux prévus pour la rentrée d'août 2015

Métiers	Places prévues 2014	Places pourvues 31.12.2014	Prévision rentrée 2015
Employé-e de commerce	10	9	10
Floriculteur-trice	4	3	3
Paysagiste	2	2	2
Assistant-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	5	5	5
Agent-e d'exploitation	1	1	1
Electricien-ne de réseau	2	1	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	0	1
Menuisier	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Agent-e de propreté	1	1	1
Total	31	27	30
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	1	1
Total	32	30	31

Santé et sécurité au travail

Suite à la démission de Madame Sandra Seuret, coordinatrice santé et sécurité au travail, le service RH a proposé un candidat afin de reprendre le poste laissé vacant, suite à une mise au concours. Toutefois, au vu de certaines questions se posant au

niveau organisationnel, la Municipalité a décidé de ne pas engager de coordinateur dans l'immédiat et a chargé le service RH d'analyser la situation et de redéfinir s'il y a lieu une nouvelle organisation en la matière.

Gestion des conflits et médiation

En matière de gestion des conflits, la Municipalité a le devoir de veiller à la protection de la personnalité et de la dignité des employés de l'administration communale. A cette fin, elle prend les mesures

nécessaires pour prévenir et combattre tout comportement susceptible de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique des employés. Dans ce sens, elle a signé une convention avec un

médiateur et coach externe en 2013. Un règlement du dispositif de gestion des conflits a été signé par la Municipalité durant le premier trimestre 2014 et le personnel a été informé de la mise en œuvre de ce nouveau moyen tenu à sa disposition. Il vise notamment à prévenir et éliminer toute violation des

droits de la personnalité, en particulier les conduites de harcèlement psychologique ou sexuel. Le dispositif fournit aux personnes présumées victimes de ce genre d'abus les moyens nécessaires de sauvegarder leurs droits. Aucune conduite de harcèlement sexuel ou psychologique n'est tolérée.

Événements

A deux reprises les nouveaux collaborateurs ont été invités à un apéritif organisé par la Municipalité, occasion d'être accueillis officiellement et présentés, ceci les 30 avril et 17 septembre 2014. Les retraités de l'année 2013 ont été traditionnellement reçus pour un apéritif puis un repas dans un établissement de la place le 10 février 2014.

La Municipalité a réuni l'ensemble des cadres à partager un après-midi de team-building et a également invité tous les collaborateurs de l'administration à un repas de fin d'année qui a eu lieu à la Marive le 28 novembre 2014.

Bureau des salaires

En 2014, le bureau des salaires a changé de service, passant des Finances aux Ressources Humaines. Ce passage s'est effectué en douceur, compte tenu des relations constantes déjà existantes avant ce transfert entre le bureau des salaires et les Ressources Humaines.

Le bureau des salaires gère la base de données des collaborateurs et verse les salaires. Il s'occupe également de toutes les activités liées aux

assurances sociales, gère le suivi du logiciel de gestion des temps et contrôle les absences du personnel.

En 2014, la masse salariale soumise aux cotisations sociales a été de CHF 41'115'791.05 répartis sur 1166 employés (tous contrats confondus), 233 conseillers communaux ou membres de commissions et 76 retraités.

Perspectives 2015

L'année 2015 devra permettre au service RH de mettre en place un certain nombre de procédures ou processus qui permettront d'offrir aux différents services de l'administration des outils de soutien à la gestion ainsi qu'au pilotage de leurs collaborateurs et des activités liées aux ressources humaines. Pour répondre aux priorités fixées par la Municipalité, il est ainsi prévu de mettre en place :

- Un plan des postes de l'administration communale afin d'offrir un outil efficient de gestion. Cela permettra de définir les postes admis au budget de l'administration et ce sera une aide à la gestion prévisionnel des effectifs.
- Des tableaux de bord afin de piloter les différentes actions RH et d'établir un bilan social. Cela

permettra de décrire les caractéristiques démographiques du personnel ainsi que les différents processus RH, les actions touchant le personnel, les dépenses associées et les incidences sur le personnel.

- Des procédures liées au management des absences de longue durée et des heures supplémentaires.

Il est également envisagé d'augmenter, dans la mesure du possible, le nombre d'emplois d'intégration au sein de l'administration en collaboration avec les différents partenaires du réseau social et principalement l'AI.

CULTURE ET TOURISME

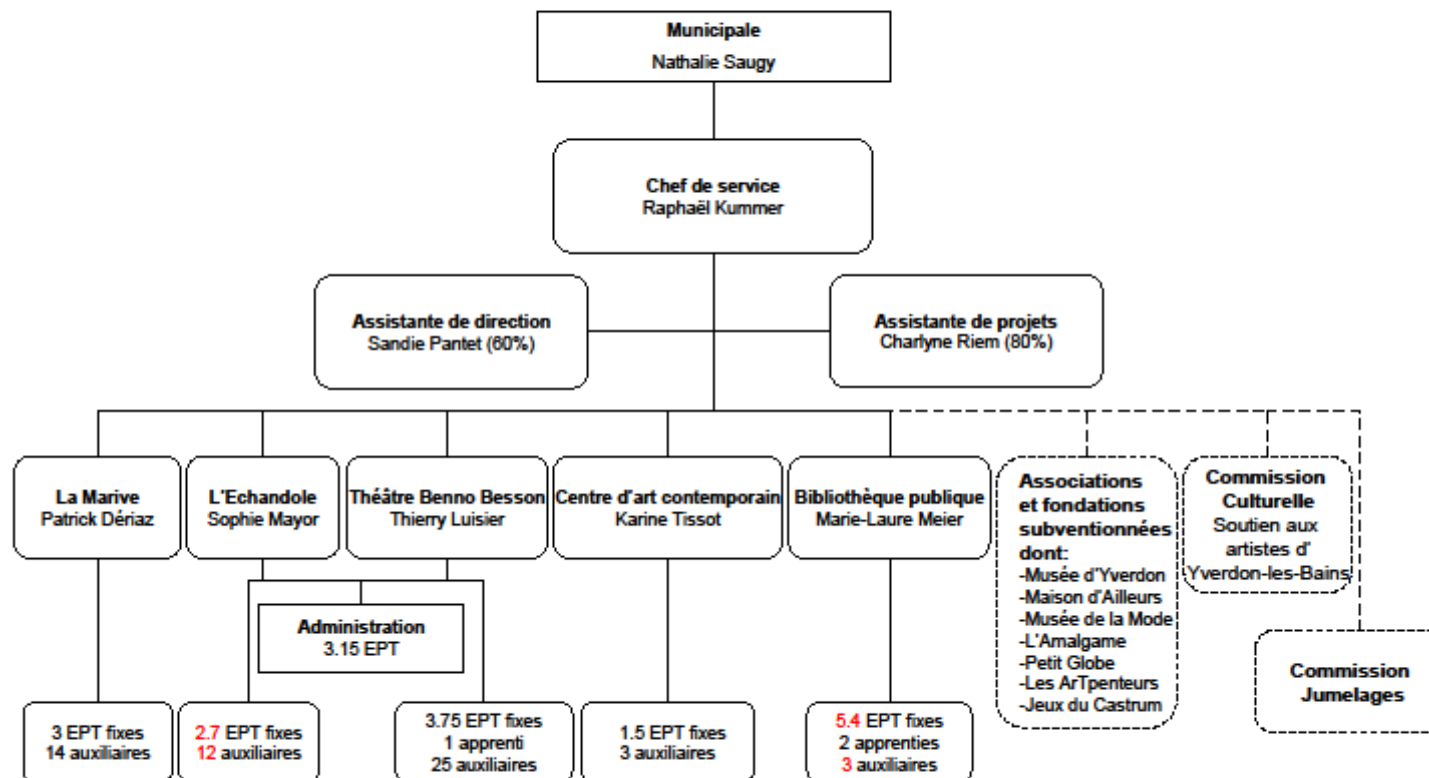
Madame Nathalie Saugy
Municipale

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de service

SERVICE DE LA CULTURE

Organigramme au 31 décembre 2014

Organigramme Service de la culture au 31 décembre 2014



SERVICE DE LA CULTURE

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2014				31 décembre 2014			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	1.6	2	0.5	1	2.4	3	-	-
Théâtre Benno Besson	5.325+ 1	10 + 1 apprenti	2.3	23	5.325 + 1	10 + 1 apprenti	2.5	25
L'Echandole	4.175	10	2.1	15	4.275	10	1.8	12
Centre d'art contemporain	1.5	2	0.785	2	1.5	2	0.75	3
Bibliothèque publique, y compris La Broquine	5.4 + 2	8 collab + 2 apprentis	0.05	2	5.4 + 2	8 collab + 2 apprentis	0.1	3
La Marive	3	3	2.55	14	3	3	2.55	14
Total service	21 + 3	35 + 3 apprentis	8.285	57	21.9 +3	36 + 3 apprentis	7.7	57

Missions

- Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la ville
- Administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, La Bibliothèque Publique, le Centre d'art contemporain, La Marive
- Gérer les subventions, accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes : Le Musée d'Yverdon et Région, La Maison d'Ailleurs, Le Musée de la Mode, Les Artpenteurs, Le Petit Globe, Les Jeux du Castrum, La Fête de la Musique...
- Accueillir, conseiller et accompagner les projets des acteurs culturels
- Encourager la diversité et la qualité de l'offre culturelle
- Développer la création artistique professionnelle
- Soutenir le développement de manifestations culturelles innovantes
- Garantir l'accessibilité à l'offre culturelle au plus grand nombre
- Coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la ville et de la région

Points forts 2014

2014 a été baptisée « année culturelle » en raison du nombre d'événements exceptionnels qui promettaient de se dérouler dans notre ville, à commencer par la vaste campagne « Supercity » menée en marge de l'exposition de la Maison d'Ailleurs « Superman, Batman & Co...Mics » qui a connu un incroyable succès. 2014 aura également été l'année du Musée d'Yverdon et Région et de son 250^{ème} anniversaire, marquée par une exposition mettant en scène 250 objets retraçant l'histoire de l'institution. L'Amalgame a proposé un festival de 3 jours pour célébrer ses 20 ans avec notamment, une soirée mémorable présentant deux concerts au Théâtre Benno Besson. A noter également, le succès de la première édition du festival pop rock « Antidote » au Parc des Rives ainsi qu'une remarquable édition des « Jeux du Castrum ». L'année 2014 aura également été marquée par la fin de l'activité du L'association du Petit Globe, en raison de désaccords au sein du comité, après 8 saisons dans le théâtre élisabéthain au Parc des Rives.

Sur le plan des projets, le service a notamment travaillé sur les éléments suivants :

- collaboration au sein du comité scientifique chargé du « chantier des collections » du Musée de la Mode et du positionnement futur de l'institution ;
- participation au développement de l'activité de la Fondation « La Littérature en Couleurs » et collaboration à l'élaboration de l'exposition Edelman à l'Espace Arlaud, prévue en juin 2015 ;
- inauguration du portail culturel emoi.ch permettant d'une part à tous les acteurs culturels de la région de poster leurs activités et d'autre part, à un public sans frontières de les consulter ;
- conception du magazine « émoi » en collaboration avec L'Ecole d'Arts Appliqués de La Chaux-de-Fonds ;
- poursuite de la mise en œuvre du réseau culturel régional au côté des principales communes de la région ;
- participation au comité de pilotage du Marché de Noël et organisation des animations culturelles ;
- participation à la création de la nouvelle association NovaJazz, inaugurée en octobre marquant une collaboration inédite entre le conservatoire, le TBB, l'Echandole et l'Amalgame pour un renouveau du jazz à Yverdon-les-Bains ;

- création d'un comité de pilotage « bibliothèque scolaire », signature d'un mandat de prestation

avec le Canton et reprise de la collaboration avec les écoles.

L'ECHANDOLE

L'Echandole est un des deux théâtres municipaux. Il se situe dans les caves du château d'Yverdon-les-Bains. La saison 13-14 était sa 34ème saison. Sa programmation est pluridisciplinaire (théâtre, musique, chanson, humour, danse, improvisation, jeune public).

La saison 13-14, tous genres confondus, compte 35 spectacles différents, 1 festival d'improvisation avec 8 spectacles ainsi que le festival Région en Scène avec 17 spectacles pour un total cumulé de 116 représentations : 2 gratuites, 18 au chapeau, et 96 payantes.

Points forts de l'année 2014

La fréquentation générale a été égale aux années précédentes, mais le public s'est réparti différemment.

Les points forts de la saison ont été *Le Génie de la Boîte de Ravioli*, une coproduction créée à l'Echandole, un spectacle dès 4 ans qui a fait l'unanimité et qui tourne depuis dans toute la Suisse romande ; Les *Hay babies*, 3 jeunes chanteuses canadiennes qui ont fait salle comble ; *Blue Tired Heroes*, une performance de Massimo Furlan dans le cadre du vernissage de l'exposition sur les super héros à la Maison d'Ailleurs qui a rencontré un vif succès, l'accueil du Festival Région en Scène à Yverdon-les-Bains. Malgré une fréquentation du public très basse, à l'exception du samedi, cette édition yverdonnoise s'est extrêmement bien déroulée avec une cinquantaine de programmeurs présents, dont une majorité de français.

Fréquentation

Ce sont au total 6'189 billets qui ont été vendus pour une recette globale à la billetterie de Frs. 102'381.-. Le taux de fréquentation moyen est de 78.5% (hors festival Région en Scène). Le prix du billet va de 12.- à 29.-, le prix moyen du billet est à Frs. 19.55. Le taux de fréquentation est bon (78,5%), excellent même pour les coproductions (91.9%) et le jeune public (89.73%). Ceci est particulièrement réjouissant, car le taux de fréquentation du jeune public était plus bas (71%) en 2013 et l'Echandole a clairement investi dans cette direction.

Les recettes ont été par contre plus basses (manco de Frs. 39'000.-). Ceci s'explique par plusieurs facteurs : spectacles familiaux bon marché à Frs. 15.- ou au chapeau ; mauvaises recettes du festival « Région en Scène », et enfin, en raison de l'augmentation des invitations. En effet, chaque service de la Ville a reçu un abonnement au théâtre, valable pour 2 personnes de chaque service pour chaque représentation. Cette offre a reçu un accueil très positif de la part des collaborateurs de la Ville qui en profitent largement. Ceci explique aussi la différence entre les recettes basses et le taux de fréquentation haut.

En contrepied à cela, il faut noter que l'Echandole répond clairement à deux demandes qui ont été largement exprimées dans l'enquête de satisfaction menée durant l'année 2013 auprès des yverdonnoises, à savoir : une offre plus étendue pour les familles et une offre culturelle accessible financièrement.

La situation RH

A la fin décembre 2013, la directrice technique est tombée gravement malade. Elle n'a pas pu travailler durant toute l'année 2014. Un remplaçant a été engagé durant 6 mois avec un statut d'indépendant, puis la direction technique ad interim a été confiée à Léa Beloin, technicienne fixe de l'Echandole depuis le 1^{er} janvier 2014, qui assure la fonction de directrice technique depuis juillet 2014. Les charges en personnel ont donc été plus lourdes que prévu au budget.

Deux collaboratrices fixes sont parties en fin d'année, Catherine Favre (billetterie et administration) qui a pris sa retraite et Valérie Coigny (billetterie) qui a changé d'orientation professionnelle.

Au 31 décembre 2014, l'équipe de l'Echandole se compose de 4.275 ETP fixes répartis sur 10 personnes et 1.8 ETP auxiliaires répartis sur 12 personnes, soit un total cumulé de 5.8 ETP répartis sur 23 personnes.

www.echandole.ch

THEATRE BENNO BESSON

Le Théâtre Benno Besson est un théâtre municipal à l'italienne de 450 places, situé au centre de la ville, dans le Casino style 1900. Il dispose d'une scène de 100 mètres carrés et d'une ouverture au cadre de 8,5 mètres. Il est un théâtre dit "d'accueil" et propose une programmation variée de vingt-cinq à trente spectacles par saison et des manifestations ponctuelles. Il dispose d'un budget annuel de 1.5 mio. Il est également soutenu par le Canton de Vaud à hauteur de Frs 78'000.-.

Durant la saison 2013-2014, le TBB a accueilli 43 spectacles dont 7 créations, 64 représentations,

plus de 350 professionnels du spectacle (artistes et techniciens).

Points forts

En Août sur la place Pestalozzi, un musicien fou, pendu à son piano la tête en bas à 10 mètres du sol ouvre une saison du TBB qui s'annonce évidemment renversante. Alain Roche va marquer un public ébahi et conquis.

La saison du TBB débute avec une co-production importante "Un mari idéal" mise en scène par Pierre Bauer, suivra un moment très attendu avec la création de "Fratricide" de Dominique Warluzel,

première pièce et premières représentations de ce spectacle qui connaîtra un grand succès à Avignon et à Paris.

Fidèle à sa volonté de jouer un rôle actif dans la production de spectacles romands, le TBB accueillera les répétitions et les Premières de "Stationnement alterné", "Giacomo", "Abrazos", "Cliquez sur j'aime", "Seule la mer", "Pierre Aucaigne en pleine crise" et "Le Revizor". Le TBB s'est ainsi mis en valeur une nouvelle fois avec un choix osé de spectacles nés à Yverdon-les-Bains pour un public curieux de nouveautés et de qualité. Au menu des spectacles au succès espéré, il faut rappeler l'excellente "La Rose tatouée" avec Cristiana Reali qui enverra une salle comble, "La Tragédie comique" de et avec le belge Yves Hunstad qui reçut une standing ovation, succès attendu également pour les deux Vincent de "120 secondes" pour quatre représentations à guichet fermé, "Monsieur chasse" mis en scène par Robert Sandoz, "L'Étudiante et Monsieur Henri" avec Roger Dumas et "Billie Holiday" avec l'envoutante Viktor Lazlo. Mais cette programmation ne serait pas complète sans souligner l'accueil enthousiaste du public aux propositions plus contemporaines avec "Le Signal du Promeneur" du Raoul Collectif, "Doute" mis en scène par Robert Bouvier ou "Invisibles" de Nasser Djemaï. Enfin il serait injuste d'oublier Yann Lambiel et ses trois compères dans "Les 4 Sans Voix" ou le spectacle de danse très poétique "Goldfish" par la troupe israélienne Inbal Pinto, en collaboration avec STEPS.

La musique s'est taillée une place de choix avec de très beaux concerts tels que "Le Messie de Haendel" par le chœur Novantica de Sion ou le Stradivari Quartet de Zürich jouant sur d'authentiques Stradivarius.

Pour terminer cette riche saison, le public a participé en nombre à la Fête de la Danse et s'est réjoui durant 3 jours de cours de danse, de spectacles et de performances.

Fréquentation

L'année 2014 compte 950 abonnés et un total de 13'800 entrées. Le théâtre a accueilli 95 animations et locations, ainsi que 6'200 entrées lors des représentations scolaires. La fréquentation est

globalement conforme voire supérieure aux prévisions budgétaires, ce qui est encourageant, mais doit être encore et toujours développée.

Promouvoir les activités du TBB, dans une offre culturelle toujours plus importante (Théâtre de Beausobre à Morges, Théâtre de Vidy à Lausanne, Théâtre du Passage à Neuchâtel) - pour ne citer que les plus proches à moins de 30 minutes d'Yverdon-les-Bains - reste le point à améliorer en priorité. Alors que ces théâtres bénéficient de professionnels à plein temps et de budgets promotionnels très importants, le TBB doit faire face avec des heures d'étudiants à équivalence de 25%. Le TBB souhaite professionnaliser sa promotion et bénéficier au minimum d'un 50% de responsable de communication formé et expérimenté. Ceci pour atteindre les objectifs de vente et développer la notoriété du théâtre.

Il est également nécessaire d'améliorer considérablement les conditions d'accueil d'un public normalement exigeant et toujours plus présent avant et après les représentations. Ceci dans un bâtiment vétuste, exigu dont les odeurs d'humidité et d'égouts indisposent de manière chronique le public et ses utilisateurs. La perspective des travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment et d'une véritable intégration architecturale restaurant-théâtre sera sans doute une véritable amélioration pour le public.

La situation RH

Le TBB dispose d'une équipe technique de cinq personnes (3,75 EPT) et d'une équipe administrative commune avec L'Echandole de 5 personnes (3.15 EPT). Deux collaboratrices fixes sont parties à la fin du mois de décembre, Catherine Favre (billetterie et administration) qui a pris sa retraite et Valérie Coigny (billetterie) qui a changé d'orientation professionnelle.

Le TBB emploie chaque année un nombre important de personnel auxiliaire que cela soit pour l'administration ou la technique (placeurs, caissières de billetterie, techniciens, etc.).

www.theatrebennobesson.ch

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le Centre d'art contemporain (CACY) est une jeune institution ayant ouvert le 1^{er} juin 2013, qui rend compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui d'ici et d'ailleurs. Sa programmation prévoit une moyenne de 4 expositions par année qui se démultiplient en dehors de ses murs en fonction du nombre de partenariats mis sur pied avec des institutions d'ici et d'ailleurs. La médiation culturelle est un pan important du projet du CACY, permettant de dresser des ponts entre le public et les contenus des expositions d'art contemporain et d'assurer un accueil chaleureux et instructif pour les visiteurs. Enfin, le CACY gère la collection du Fonds d'arts visuels (FAV).

Points forts

En 2014, 21 expositions ont été montées par le CACY : 5 au CACY et 16 expositions hors les murs : à Yverdon-les-Bains, mais également à Pontarlier et à Lausanne. Par ailleurs, 5 actions ont été spécifiquement organisées pour les artistes yverdonnois (* ci-dessous) :

AU CACY :

- Move Movie, danse et arts plastiques (du 9 novembre 2013 au 26 janvier 2014)
- Nbre total de visiteurs : 1852
- Incertains lieux (du 1er mars au 4 mai 2014)
- Nbre total de visiteurs : 2908

- Le Jardin d'Omar – Bernard Voïta (du 7 juin au 10 août 2014), CACY
- Nbre total de visiteurs : 1657
- Tsunami Architecture (du 30 août au 26 octobre 2014)
- Nbre total de visiteurs : 1759
- Plateforme(s) – estampes contemporaines (du 29 nov. 2014 au 1er février 2015)
- Nbre total de visiteurs : 3056

HORS LES MURS :

- Le Grand retour des affaires, Gabriela Löffel, TBB, du 09 novembre 2013 au 26 janvier 2014
- Des dessins dansés, Ibn al Rabin, Echandole, du 09 novembre 2013 au 26 janvier 2014
- Diptyques, Sébastien Mettraux, TBB, du 1er mars au 4 mai 2014
- Love Future, Camille Scherrer, Echandole, du 1er mars au 4 mai 2014
- *Le Retour au Pays, œuvre d'art public collective et éphémère d'Isabelle Monnier avec 200 scolaires, Place Pestalozzi, 21 mars
- In the Wood, installation interactive de Camille Scherrer, Comptoir du Nord vaudois, du 21 au 30 mars 2014
- Happyland, the Enlighthened, projection vidéo des Authentic Boys, Echandole, 7 juin
- *Ateliers portes ouvertes de 26 artistes yverdonnois, 7 juin
- *Exposition de 8 artistes yverdonnois, Pontarlier, Chapelle des Annonciades, 11-29 juin
- Selva, Eric Winarto, Centre Pro Natura, Champ-Pittet, du 30 août au 2 novembre
- Le Golfe du Siam, Siripoj Chamroenvidhya, TBB, du 30 août au 26 octobre
- Sukhumvit Road, Ladina Gaudenz, Echandole, 30 août au 26 octobre
- Estampes, Atelier Raynald Métraux, Lausanne, 29 nov. au 21 décembre
- Des illustrations pressées, Albertine, Haydé etc., TBB, du 29 nov. au 1er février 2015
- *Les portraits de Pascale Steck, Echandole, du 29 nov. au 1er février 2015
- *Le Calendrier de l'Avent, portes ouvertes de 26 ateliers d'artistes yverdonnois, du 1er au 21 décembre

Ventes et fréquentation

En 2014, 55 artistes ont présenté leur travail dans les murs du CACY répartis sur 5 expositions. Celles-ci ont attiré un total de 9'012 visiteurs (ne comptant que les visiteurs ayant passé le pas-de-porte du CACY en 2014, nous n'avons pas les moyens de comptabiliser les visiteurs hors les murs et nous ne comptons pas là, la totalité des expositions à cheval sur deux années différentes).

Le principe des ventes a été maintenu contre une retenue de 30% (tant au CACY que dans les théâtres municipaux). En 2014, des œuvres ont été vendues pour un montant de Frs. 13'857.-.

La situation RH

Karine Tissot, 100 %, direction, programmation artistique, commissariat des expositions (1er février 2013)

Anne Jaggi, 50%, assistante de direction (1er janvier 2014, était secrétaire depuis décembre 2012)

Gwendoline Barreto, pour l'accueil (20%) et la médiation (15%) (en poste depuis août 2013)

Stéphanie Jeannet, pour l'accueil (25%)

Olivia Fahmy, pour l'accueil (15%)

Roulement de prestataires externes pour le montage technique des expositions (payés 35.- CHF/l'heure).

F.A.V.

La commission d'achat d'œuvres a fait l'acquisition en 2014 de Melencolia VI, une photographie de Bernard Voïta (2014).

Le Legs de Monsieur Sven Widgren a été transformé en donation et celle-ci a été reçue en juin 2014: 22 œuvres (valeur Frs. 46'120.-) et un récolement des œuvres « intérieures » a été réalisé.

Perspectives

Créer un poste d'assistantat sur les projets d'exposition, de médiation et de conservation (FAV) à 50%, l'assistantat administratif étant déjà assuré par Anne Jaggi. Ceci afin de développer des projets d'envergure dans les 3 domaines et de répondre notamment à la demande croissante de médiation culturelle.

www.centre-art-yverdon.ch

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Créée en 1761, la bibliothèque est l'institution culturelle yverdonnoise la plus ancienne. Initialement bibliothèque de travail pour les membres de la Société économique, elle est devenue bibliothèque de lecture publique pour tous, proposant des services diversifiés correspondant aux besoins du public : prêt, places de travail, accès Internet, lecture sur place, programme culturel... Cependant, les attentes des usagers changent et la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains se doit d'évoluer avec elles.

Points forts

Un pas a été franchi en 2014 avec l'aménagement de nouveaux espaces : un Espace jeunesse agrandi au 1er étage répond partiellement aux exigences du

Canton en matière de bibliothèque scolaire et un Espace convivial permet aux lecteurs de lire la presse en buvant un café. Une nouvelle identité visuelle a accompagné ces changements. Le vernissage de ces nouveautés avec, entre autres, une performance de Mara et d'Alexis Gfeller a été le point fort de l'année en matière d'animation.

Un mandat de prestations « bibliothèque scolaire » a été signé entre la Ville et le Canton, le recrutement des bibliothécaires scolaires a commencé.

Grâce à Bibliomedia et à sa plate-forme e-bibliomedia, les lecteurs de la bibliothèque peuvent emprunter gratuitement pendant un an des livres numériques.

Action culturelle : rencontres, expositions, ateliers se sont succédés tout au long de l'année. Pour les promouvoir, un dépliant semestriel intégrant la nouvelle ligne graphique de la bibliothèque a été réalisé. Sept expositions (à la bibliothèque ou dans l'espace public), six rencontres (documentaires, artistiques, littéraires...), trois ateliers pour les jeunes, un atelier d'écriture pour les personnes toxicodépendantes, une projection au cinéma Bel-Air, une déambulation poétique font partie des animations proposées aux différents publics. La bibliothèque a pris part à la Fête de la Danse, aux Soupes d'ici et d'Ailleurs, au Marché de Noël.

Bibliothèque patrimoniale : le fonds ancien a fait l'objet d'expositions et de consultations. Un ouvrage précieux de Vésale a été prêté au Musée de la main. La Fondation pour la restauration du fonds ancien de la bibliothèque publique trouvant difficilement des ressources pour atteindre son objectif, la question de son avenir se pose. Une réflexion sera menée sur le fonds ancien et sa politique de restauration.

Fréquentation

Un condensé des activités de la bibliothèque : Prêt : si la diminution du nombre de prêts se poursuit (93'930 prêts enregistrés en 2014), la fréquentation journalière reste stable (333 personnes en semaine, 235 durant l'été, 209 le samedi). Le nombre de lecteurs actifs (lecteurs ayant emprunté au moins un document en 2014) est en légère hausse (3'251 soit 2% de plus qu'en 2013) ainsi que le nombre de nouveaux lecteurs (571 soit une augmentation de 7%). Les usagers empruntent moins de documents et fréquentent davantage la bibliothèque pour d'autres services : les places de travail sont très prisées de même que l'Espace convivial. La bibliothèque a fait l'acquisition de 3'274 exemplaires et un désherbage important a été effectué avant les réaménagements.

Activités scolaires : cinq classes sont venues visiter la bibliothèque, six ont participé au Prix Chronos, l'Encyclopédie d'Yverdon a fait l'objet d'une visite de classe. La bibliothèque a accueilli en été une

exposition réalisée par les élèves de Madame Liselotte Baud. La publication « Je me souviens », née des ateliers d'écriture proposés en 2013, a été imprimée.

La situation RH

En début d'année, l'équipe de la bibliothèque (y compris la Broquine) était composée de 8 collaborateurs (représentant 5,4 ETP), 2 apprenties et 2 auxiliaires. En raison de l'ouverture d'un guichet de prêt dans l'Espace Jeunesse, Madame Pierrette Bridel a été engagée en tant qu'auxiliaire à l'automne. Pour les aménagements, 3 personnes de l'EVAM sont venues renforcer l'équipe. Durant son congé maternité, Juliette Reid a été remplacée par Laurent Liaudat.

Perspectives

En 2015, la bibliothèque va poursuivre les changements amorcés en 2014. En juillet, au départ en retraite de sa responsable, la Broquine cessera son activité et deviendra la section enfantine de la Bibliothèque publique et scolaire ; des agents en information documentaire seront engagés pour remplacer les bénévoles. Des postes de bibliothécaires scolaires seront créés pour les plus jeunes (1 à 6P) dès la communalisation de la Broquine. Le recrutement des bibliothécaires scolaires pour les plus grands (7P à 11P) se poursuivra en début d'année. L'augmentation des effectifs de la bibliothèque s'accompagne d'une nouvelle organisation directionnelle, Mme Juliette Reid étant nommée directrice adjointe.

Une salle de travail silencieuse pour les étudiants et une salle pour les travaux de groupe seront ouvertes au 2ème étage. Elles seront également accessibles le samedi après-midi. Dans l'attente de la construction du nouveau centre culturel et d'apprentissage ou de la rénovation intégrale du bâtiment de l'Ancienne-Poste, quelques travaux de rafraîchissement seront effectués dans le bâtiment.

<http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/bibliotheque-publique/>

LA MARIVE

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir jusqu'à 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales pour leurs grandes manifestations, les entreprises privées pour l'organisation d'assemblées, de congrès, d'expositions ou de spectacles, ainsi que la Ville et les écoles à l'occasion d'événements officiels.

Fréquentation

Nous pouvons décomposer les types de location comme suit :

Tarif I (société locale - commune)	36	21.2%
Tarif II (congrès - assemblée)	35	20.6%
Tarif III (privé - but lucratif)	22	12.9%
Loto simple (loto du soir)	27	15.9%
Loto double (après-midi et soir)	20	11.8%
Montage	30	17.6%

Annulation 01 0.6%

Le chiffre d'affaire de la location de La Marive a augmenté de 9,2%. Cette augmentation est due à une hausse du nombre de locations au Tarif III (Congrès et assemblées) de 69%, soit 9 locations de plus que l'année précédente.

Le taux d'occupation est de 46,61%, soit 170 jours occupés, ce qui représente 6 jours de plus qu'en 2013.

La Marive peut compter sur une clientèle fidèle mais nous constatons que les organisateurs se prennent de plus en plus à la dernière minute pour trouver une salle ce qui a pour conséquence de compliquer la planification et diminuer au final notre souplesse ou disponibilité d'accueil. Nous relevons aussi une augmentation significative des demandes d'offres

comparatives qui n'aboutissent pas à un contrat de location.

Points forts

Au chapitre des manifestations commerciales, nous pouvons citer le Forum économique du Nord Vaudois, 4 expositions, 14 séminaires et 1 assemblée générale. La Marive a accueilli un concert international, Marche pour la Paix. 7 spectacles ont été joués : Le fils du comique, Les Carmina Burana, Mimie Mathy, Karim Slama, le Festival Gospel Air, Chevallier & Laspalès et le concert de Noël d'Alain Morisod. 3 sociétés locales ont organisé leur soirée annuelle : la Fanfare de l'Avenir, l'Aurore et les Amis Gymnastes. Nous avons reçu les promotions scolaires ainsi que celles de la HEIG-VD et celles du CPNV. 3 manifestations communales ont eu lieu: la remise des bourgeoisies aux personnes naturalisées, la cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens ainsi que le repas de Noël de l'administration communale.

En 2014, les portes de sortie de secours du sous-sol ont été mises en conformité.

Quelques chiffres clefs arrondis:

	2014	2013	2012
Recettes de locations	342'821.-	306'410.-	306'200.-
Locations internes	24'344.-	29'826.-	43'500.-
Totaux	367'165.-	336'236.-	349'700.-
Ecarts/année précédente	+ 9.2%	-4%	- 1.5%
Taux d'occupation en jour	170	164	166
En % sur l'année	46.61%	45.1%	45.4%
Nb. de personnes	~73'000	~64'400	~74'000

La situation RH

A la fin de l'année 2014, La Marive compte 3 collaborateurs fixes à 100% et 14 auxiliaires à temps partiel variant de 10 à 20%.

www.lamarive.ch

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et région est l'un des plus anciens du canton de Vaud, son origine remontant à la seconde moitié du 18^e siècle. Sa vocation actuelle est de conserver et de mettre en valeur le très riche patrimoine matériel d'Yverdon et de sa région. « Reconnu comme officiel » par la loi, il est placé sous la responsabilité de la Fondation du Musée d'Yverdon depuis 2001. Dans son exposition permanente, sise dans le château de la ville, il retrace, fait exceptionnel, 6'000 ans d'histoire ininterrompue, celle d'Yverdon et de la région du Néolithique à nos jours. Depuis quelques années, cette présentation fait l'objet d'un réaménagement par étape. Des expositions temporaires apportent en outre des éclairages ponctuels sur le passé régional.

Points forts

- Acquisition de la collection d'iconographie de feu Louis Vuille (1'500 documents environ) et accueil dans les dépôts du MY ;
- Tri et accueil de nombreuses pièces remises au MY par des particuliers ;
- Inventaire des collections d'histoire par Patricia Brand, historienne, engagée à 60% ;
- Réponses aux très nombreuses demandes de renseignements au sujet des collections du MY et à l'histoire du Nord vaudois en général ;
- Lancement de l'étude, par Rossella Baldi et Valérie Kobi, de l'histoire du Musée d'Yverdon et région ;
- Elaboration et production de nouveaux plans d'aide à la visite de l'exposition permanente, dans les salles du château ;
- Janvier 2014, fin de l'opération « EntreLacs, la région des Trois-Lacs à l'époque romaine » ;
- Du 25 janvier au 2 mars 2014, exposition « Les enfants exposent au musée » : 400 travaux d'élèves montrés dans l'ensemble du château ; concours et remise des prix ; réalisation de cartes postales ;

- 14 juin 2014, ouverture de l'exposition « 250 objets pour un 250e » ;
- Démarches poursuivies en vue de trouver des locaux pour les collections d'archéologie ;

Activités particulières

- programme d'activités mis sur pied dans le cadre de l'exposition « 250 objets » :
 - *trois soirées avec conférence sur des thèmes de politique culturelle
 - *six visites commentées ouvertes à tout public
 - *trois parcours en compagnie de la Cie des ImproCachots
 - *organisation du spectacle « Les Voix d'une exposition »
 - *mini-festival de films autour du 18e siècle
- pour les 4 à 7 ans : six après-midi de contes par les conteuses de L'oreille qui parle ;
- pour les enfants dans un cadre scolaire : 10 séances de « P'tit Ciné du MY » ;
- 18 mai : Journée internationale des musées, mise sur pied avec la collaboration de la Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains ;
- 7 juin : La Nuit des Musées à Yverdon-les-Bains : visites guidées de l'exposition « 250 objets » en cours de montage ; le bar du chantier dans la cour du château ;
- 15-16 novembre : week-end anniversaire du Musée, avec présence au marché le samedi 15 au matin, visites guidées, cérémonie officielle et conférence sur l'histoire du musée le dimanche 16.

Publications

- France Terrier et Vincent Lieber, « Musées locaux et régionaux, semblables et différents : les exemples d'Yverdon-les-Bains et de Nyon », in : La culture des musées, Revue Historique vaudoise 122, 20014.

- Patricia Brand, mini dossier pédagogique Ecole-Musée portant sur l'exposition « 250 objets pour un 250ème ».

Finances

Cinq recherches de fonds menées durant l'année ont permis de récolter près de CHF 360'000.-

- pour le fonctionnement du Musée, auprès des communes des environs d'Yverdon
- pour l'inventaire des collections du MY (Canton et Confédération)
- pour l'acquisition de la collection Louis Vuille
- pour l'exposition « 250 objets pour un 250ème » et les animations
- pour les activités « jeune public »

La fréquentation

De manière générale, la fréquentation peut être qualifiée de bonne en 2014. En effet, le Musée d'Yverdon et région a accueilli 8'724 usagers, à

savoir 7'840 visiteurs et 884 personnes pour des activités autres que la visite (P'tit Ciné, par exemple). Ces chiffres paraissent inférieurs à ceux des années précédentes. Cependant, il faut savoir qu'étaient autrefois comptabilisées les quelque 2'600 personnes correspondant aux visiteurs du salon UniCréa. Or, celui-ci ne s'est pas tenu au Musée d'Yverdon et Région en 2014.

Personnel

- Démission de Mme Noémie Weissbrodt, administratrice à 90% dès 2014 ; mise au concours du poste et engagement dès octobre de Mme Sophie Heim à 75% ;
- Engagement de deux collaboratrices scientifiques, Rossella Baldi et Valérie Kobi, chargées de réaliser l'histoire du Musée d'Yverdon et Région ;
- Jusqu'à fin avril, accueil d'un stagiaire du Master en muséologie de l'UNINE.

www.musee-yverdon-region.ch

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs est un musée qui présente deux expositions temporaires par année sur des thématiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives ; c'est aussi un centre de recherche possédant plus de 120'000 objets de collection, archivés et indexés dans une base de données conçue par le musée lui-même.

Points forts

Deux expositions temporaires :

- « Superman, Batman & Co...mics ! » (23.03-26.10.14) a abordé la tradition du super-héros et ses ramifications esthétiques par le biais de l'art contemporain. L'exposition initialement programmée jusqu'en septembre a été prolongée de six semaines en raison de son succès sans précédent.
- L'année s'est conclue par l'exposition « Alphabrick » (16.11.14-31.05.15) qui, avec l'accord des groupes LEGO®, Warner Bros. et Disney, traite des modalités de fabrication des univers fictionnels de H. P. Lovecraft (le Mythe de Cthulhu), de George Lucas (Star Wars) et de J. R. R. Tolkien (Le Seigneur des Anneaux et Le Hobbit), tout en faisant dialoguer les œuvres de John Howe et de Benjamin Carré avec des modèles LEGO® et des pièces des collections du musée.

Médias : L'institution recense, en 2014, plus de 150 articles de presse, 150 sites Internet, 20 émissions radio et 15 émissions TV.

Publications

- 1 catalogue d'exposition « Superman, Batman & Co...mics ! » (Urban Comics, Paris, France)
- 3 livrets d'exposition Collection Maison d'Ailleurs : «Les super-héros», «De H.P. Lovecraft à J.R.R.

Tolkien», « Star Wars, un monde en expansion » (ActuSF, Chambéry, France)

Distinction: Nomination au Prix du musée européen de l'année 2014.

Type d'activités

La Maison d'Ailleurs se positionne comme une institution dynamique accessible à un large public (jeunes, familles, seniors, fins connaisseurs, grand public, etc.). Cette accessibilité transparait, entre autres, dans le nombre et la diversité de ses activités :

- Expositions in situ : 2 expositions temporaires
- Expositions hors-les-murs : 13 expositions temporaires
- Médiation culturelle / événements : 178 visites guidées spécialisées et grand public ; 15 ateliers et activités pour les jeunes publics (enfants et adolescents) ; les visites estivales (gratuites entre juillet et août) ; 49 événements divers (vernissages, colloques, débats, tables rondes, pièces de théâtre, Fête de la musique, Nuit des Musées, Journée internationale des musées, concerts, conférences, soirées partenaires & VIP, etc.).

Fréquentation par type d'activité

L'année 2014 se termine avec succès par un record de fréquentation, soit 26'845 visiteurs.

Ateliers : entre 8-12 enfants par atelier.

Visites guidées : entre 15 et 25 personnes par visite guidée.

Événements et autres activités : entre 30 et 80 personnes par événements ; 1700 personnes pour les deux vernissages.

www.ailleurs.ch

LES ARTPENTEURS

Les ArTpenteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Elle est constituée en association. Avec leur projet de théâtre itinérant sous chapiteau, Les ArTpenteurs voyagent partout : le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux ArTpenteurs de créer et diffuser leurs spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les acteurs locaux. Depuis 2010, Les ArTpenteurs sont conventionnés par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Points forts de l'année 2014

- La création de soirées théâtrales interactives – médiations publiques:
 - avec l'Echandole et La Maison d'Ailleurs : 3 Radiophonic SF System
 - avec l'Echandole : 1 Série Shakespeare
- La collaboration avec la Bibliothèque Publique d'Yverdon:
 - Y'a des mots dans l'air*, déambulation poétique et lectures publiques
- La collaboration avec l'Echandole et la CCSI (Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon) avec la lecture des Carnets de Route des ArTpenteurs et un tour du monde de dégustation aux caves de l'Echandole, lors de la journée internationale contre le racisme le 21 mars

Cette année, la compagnie a renforcé sa présence à Yverdon en partenariat avec plusieurs acteurs culturels et associatifs de la Ville : le TBB, l'Echandole, Maison d'Ailleurs, Bibliothèque Publique, CCSI ; et des environs : la Fondation Bartimée, sise à Corcellettes pour les montages et démontages du chapiteau. Les théâtres yverdonnois ont notamment prêté leurs locaux pour des répétitions (TBB pour le Révizor) ou ateliers de recherche (Echandole pour le Roi Lear).

Fréquentation par type d'activité

Le Révizor a accueilli 8'328 spectateurs pour 96 représentations ; Carnets de Route, 213 spectateurs

pour 2 représentations ; et les Soirées interactives ainsi que les Médiations publiques ont attiré environ 140 personnes.

Le spectacle Le Révizor est un grand succès. Des reprises sont déjà fixées pour 2015 (Co Les Creusets et Teatro Comico à Sion et Théâtre des Osses à Givisiez/Fribourg) et 2016 (TPR à La Chaux de Fonds, Pontarlier et Communes du Mont d'Or en France)

Au total, 1403 personnes ont vu les diverses réalisations des ArTpenteurs à Yverdon (sans compter la déambulation poétique en ville et les parades du PhilHarmonique au marché).

Commentaire sur les locaux actuels et la recherche de nouveaux locaux

Le bureau de la rue de Neuchâtel 4 permet de faire un excellent travail. L'administratrice, la chargée de diffusion, la codirection de la compagnie et la direction technique y sont en poste. Des séances mensuelles rassemblent toute la compagnie.

Le travail sur la recherche d'une résidence de travail à Yverdon avance à petit pas avec le Service de la culture. Des moyens financiers supplémentaires (à demander) devraient pouvoir permettre de louer des locaux de travail mais aussi de stockage, entretien et parcage des infrastructures itinérantes.

Les ArTpenteurs cherchent la possibilité d'implanter le chapiteau entre 2 et 3 mois pour créer de nouveaux spectacles et développer le travail de médiation avec le tissu associatif et culturel yverdonnois.

Fonctionnement administratif

Les ArTpenteurs se sont vus augmenter les postes de direction et d'administration. Le secteur médiation en fort développement devrait pouvoir obtenir plus de moyens. Sur le plan technique, l'équipe se définit avec un régisseur général et un responsable des infrastructures. Plusieurs points sont encore à développer, notamment la communication - afin d'améliorer la visibilité de la troupe - en passant par l'aménagement visuel du site et l'accueil du public (chapiteaux et caravanes).

www.lesartpenteurs.ch

L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert alternative animant la vie nocturne yverdonnoise depuis 1994. Elle est gérée par l'association GAME - Groupement des Amis des Musiques Electriques - et propose à la fois une programmation de concerts tous styles ainsi que des soirées dj à thèmes. Dès 2011, l'association se professionnalise et propose environ 60 soirées par année et voit sa fréquentation annuelle augmenter et atteindre plus de 12'500 visiteurs en 2014.

Points forts de l'année 2014

2014 est l'année célébrant les 20 ans de L'Amalgame. A cette occasion, un festival sur trois jours a été organisé et a attiré plus de 1'300 personnes. Ce festival a permis à L'Amalgame d'élargir son rayonnement mais également de collaborer avec Le Théâtre Benno Besson pour les concerts de Nils Frahm et A Winged Victory For The Sullen.

Ci-dessous figurent les soirées exceptionnelles de 2014 :

- DROP DEAD, le 26 avril

- SWISS PSYCH FEST, le 9 et 10 mai
- NAPALM DEATH, le 3 septembre
- ANTEMASQUE, le 10 octobre
- HIT MACHINE, le 25 octobre
- TWINS REMEMBER, le 7 novembre
- NILS FRAHM, le 27 novembre

Types d'activités proposées

Tout au long de l'année, L'Amalgame a proposé 28 soirées concerts, 29 soirées dj/concept, ainsi que les puces de L'Amalgame, des soirées ciné-canapés et un tournoi de Mario Kart. La salle a également accueilli deux résidences d'artistes locaux.

Fréquentation par type d'activité

La musique LIVE était à l'honneur cette année avec 28 soirées concerts et une fréquentation de plus de 4'400 personnes. Les 29 soirées dj/concept ont quant à elles attiré plus de 7600 personnes avec une moyenne de fréquentation à 286. La moyenne de fréquentation de toutes les manifestations proposées par l'association GAME est de 222 et est en perpétuelle augmentation.

www.amalgameclub.ch

LE PETIT GLOBE

Le Petit Globe, créé en 2008 à l'occasion du 20^e anniversaire de la troupe du Clédar, est un théâtre élisabéthain construit sur l'exemple du théâtre du Globe de Londres. Planté dans un décor de nature, au bord du lac, à l'embouchure de la Thièle, le Petit Globe est le théâtre d'été d'Yverdon-les-Bains. Avec une jauge de 180 places (100 pour les spectacles en frontal), il offre, de mi-mai à fin septembre, plus d'une vingtaine de spectacles : théâtre, musique classique, jazz, chanson, humour, cirque, spectacles pour enfants.

Points forts de l'année 2014

Le Petit Globe a fêté en 2014 le 450^e anniversaire de la naissance de Shakespeare avec trois spectacles (*Richard III ; The Winter's Tale ; Richard, le polichineur d'écrivain*) et un festival de films consacrés à l'œuvre du poète et dramaturge anglais, festival qui a connu un bon succès. La bonne fréquentation des ateliers d'initiation au cinéma d'animation en fait un des éléments importants de la saison.

L'année 2014 est évidemment marquée par la fin d'activité de l'Association du Petit Globe, suite à des différends internes datant de fin novembre 2013, et met donc fin à la convention qui lie l'institution à la Ville. La programmation 2014 a tout de même pu être assurée, afin de respecter le mandat de l'Association.

Types d'activités proposées

L'Association du Petit Globe a présenté, au cours de 34 soirées, 25 spectacles différents représentant

plusieurs disciplines de la scène : musique classique, jazz, chanson, humour, cirque, théâtre contemporain, théâtre musical, théâtre pour enfants et magie. Les activités proposées étaient, entre autres, les suivantes : la « chantée », les deux résidences d'artistes, la présentation publique des films d'animation, le festival de films *Signé Shakespeare*, les ateliers de cinéma d'animation, le stage de cirque et l'installation sonore *Les Son/g/e/s du Petit Globe*

Fréquentation par type d'activité

Au total, quelques 2400 personnes ont fréquenté le Petit Globe cette année. La fréquentation est légèrement moins bonne qu'en 2013.

Divers

Le Petit Globe a recouru aux services de Mme Tauxe afin d'élargir le potentiel d'affichage à une échelle cantonale (sur l'exemple du Théâtre du Jorat). Des affiches ont ainsi été posées en début de saison dans un grand nombre de communes. Il est difficile d'évaluer l'impact d'une telle campagne après une saison seulement. Le Petit Globe a apprécié le passage du mensuel *L'Emoi* à sa version numérique, car cela a permis une bonne couverture dans le Nord vaudois durant toute la saison. D'une manière générale, le Petit Globe a gagné en présence et en reconnaissance médiatique. Le travail du chargé de communication s'est donc révélé payant.

www.petit-globe.ch

MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du XVIII^{ème} siècle à nos jours.

Les points forts de la collection sont :

- Les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet composées de plus de 3'000 croquis originaux, de photographies et de documents d'époque.

- Un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich.
- Une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours.
- Un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique.

Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'expositions

temporaires ; ainsi que dans deux petites salles du Château, en permanence.

Points forts de l'année 2014

Suite à la motion Levallant, le MuMode a reçu en 2013 et 2014 une subvention complémentaire de la Commune pour mettre en œuvre un chantier des collections. Le MuMode a poursuivi et terminé ce chantier en 2014. L'année dernière, 1'000 pièces ont ainsi été inventoriées et conditionnées grâce à l'engagement de plusieurs collaborateurs.

Dans ce cadre, un Comité scientifique, formé notamment d'experts de la mode, a été mis en place afin de repenser le futur du musée, d'améliorer la conservation préventive des pièces et établir un plan de récolement de la collection.

Ce travail de réflexion, de recherche scientifique et d'amélioration des conditions de conservation a été retranscrit dans un Projet scientifique et culturel dont la synthèse a été livrée par le Prof. Mariaux à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains en décembre 2014.

Les manifestations en 2014 :

- Conférence sur Robert Piguet, Association « Les Dames de Morges », Berne (octobre 2014)
- Exposition consacrée aux sacs et aux chaussures mandatée par la Nationale Suisse, Salon des antiquaires, Lausanne (novembre 2014)
- Prêt de pièces pour l'exposition «Jardin d'images », Nouveau Musée Bienne (oct. 2014-janvier 2015).

Types d'activités proposées

Les principales activités proposées sont les expositions temporaires au Château d'Yverdon-les-Bains. Le MuMode est également sollicité pour des expositions extra muros ou en collaboration avec d'autres institutions yverdonnoises. Lors des expositions, le MuMode organise des visites guidées et des ateliers pour enfants.

Fréquentation par type d'activités

Le MuMode ne possède pas de chiffres précis concernant la fréquentation des expositions au Château d'Yverdon-les-Bains car les entrées du Musée d'Yverdon et du MuMode ne sont pas comptabilisées séparément.

www.museemode.ch

FANFARE L'AVENIR

L'Avenir d'Yverdon-les-Bains a été fondée en 1919 sous le patronyme de "Fanfare Ouvrière L'Avenir". Dès le 11 mars 2008, elle prend le titre de L'Avenir d'Yverdon-les-Bains. La fanfare, forte actuellement de 56 membres actifs, est dirigée par M. le Professeur Nils Perrot et présidée par Mme Marianne Perret. Elle interprète de la musique populaire, classique, moderne et de cinéma.

L'Ecole de Musique (EMAY) forme des élèves selon la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique et est présidée par M. Joseph Krummenacher.

Points forts de l'année 2014

En septembre, la fanfare s'est produite à Orbe dans le cadre du festival Moulin Mouline en collaboration

avec l'école de cirque Arc-en-Ciel. Chaque 2ème samedi de décembre, elle offre gratuitement un grand concert de gala suivi d'un bal à La Marive. En 2014, elle a collaboré avec l'école Espace Danse pour les danses de la 2ème partie de la soirée annuelle.

Le nombre de membres en 2014 est resté stable.

Types d'activités proposées

L'Avenir participe, en catégorie "3ème division harmonie", aux fêtes fédérales, cantonales vaudoises et au Giron du Nord Vaudois. Elle donne de nombreux concerts en ville, à l'invitation de la Municipalité, lors de manifestations de cortèges et notamment se produit le 1er dimanche de l'An, le 1er août, aux Abbayes, etc.

ASSOCIATION DE LA BROQUINE

La Broquine est une bibliothèque enfantine de lecture publique. Elle propose plus de 18'000 documents spécialement destinés aux enfants de 0 à 10/12 ans. Fondée il y a plus de 35 ans par une association de bénévoles, elle dessert la Ville d'Yverdon-les-Bains et les villages environnants. L'activité de l'association se terminera à la fin de l'année scolaire 2014-2015. La liberté de pensée, la liberté d'expression, la tolérance et l'ouverture aux différentes cultures sont des valeurs que La Broquine privilégie.

Points forts

Ouverte au public 17 heures par semaine, la vie de la Broquine a été ponctuée par diverses animations mensuelles. L'Heure du Conte pour les plus jeunes (3 à 6 ans) rencontre un vif succès et a été proposée deux fois, en janvier et en octobre. 9 animations « Né

pour lire » accueillent les tout-petits accompagnés d'un adulte, ces moments de lectures partagées et de découverte du livre ont été fréquentés par une centaine d'enfants. La désormais traditionnelle soirée des Contes en Forêt était animée par la Compagnie Pomme, Poire et Contepote. Elle s'est déroulée dans la clairière de Clar Chanay. 44 enfants ont écouté l'histoire de « Monsieur et Madame Vinaigre » et « Pourquoi Serpent et Grenouille ne jouent jamais ensemble ». La Nuit du Conte de novembre a attiré une trentaine d'enfants sur le thème de : Je joue, tu joues... nous jouons, avec Claire-Anne Magnolley.

En septembre, une exposition a été proposée pour aller à la découverte de cinq illustrateurs romands : « Entre les pages », une dizaine de panneaux et cinq petits films pour comprendre les différentes

techniques de dessin utilisées par ces artistes. A cette occasion, Anne Crausaz, graphiste et auteure bien connue en Suisse romande, est venue animer un atelier de création de livres. Deux livres ont été illustrés par une vingtaine de participants.

A la demande du Service de la culture, La Broquine a collaboré au programme du marché de Noël sur la Place de l'Ancienne-Poste et à la Broquine.

Sur une initiative du Service de la culture, les classes reviennent à la Broquine, Daisy Montavon a reçu les élèves de 2^{ème} et 4^{ème} année Harmos pour une présentation de la bibliothèque et une animation autour de la lecture. Les élèves ont emprunté chacun un document. Trois classes de la Fondation Entre-Lacs, visitent aussi la Broquine quatre fois dans l'année et empruntent des documents.

Le point RH

Une vingtaine de bénévoles se partagent les activités de prêts et d'équipement. Ce travail représente environ 1200 heures. Elles participent aussi aux animations et pour certaines aux

acquisitions. Bénévole depuis cinq ans, Pablo Xavier a cessé son activité au prêt en décembre, il a été remplacé par Cécilia Mina. Bénévole depuis deux ans, Cintia Piaget a quitté le groupe d'équipement en décembre pour des raisons personnelles. Madame Dufey Françoise témoigne de sa gratitude et du plaisir qu'elle a eu à travailler cette année à La Broquine.

Fréquentation

Lecteurs actifs :	2024
Nouveaux lecteurs :	383
Prêts :	62'538 (32'127 par des lecteurs de la Ville et 30'411 par les communes voisines)
Prêts classes EPP :	1'840
Accueils de classes :	42
Acquisitions :	1'380 exemplaires achats et dons confondus
Dons :	200
Désherbage :	749 documents
Fonds :	18'933 exemplaires

Représentations de Nathalie Saugy

Etablissements hospitaliers de Nord vaudois

Les eHnv, association privée reconnue d'intérêt public, regroupent 113 communes. L'assemblée générale est composée des délégués des communes membres de l'association. Le Comité directeur est quant à lui composé de sept à quinze membres nommés par l'assemblée générale, au début de chaque législature communale. La durée de leur mandat est de cinq ans et ils sont rééligibles.

Points forts de l'année 2014

- Précédemment directeur des soins, Jean-François Cardis est devenu directeur général ad-intérim. Au mois de mars 2014.
- Suite à l'annonce de la fermeture de la polyclinique d'Orbe, les eHnv annoncent la création d'une permanence médicale en octobre 2014.

- Le plan stratégique du conseil de direction a été mis en consultation de juillet à décembre 2014.
- La neurochirurgie et l'orthopédie du rachis ont pris leurs quartiers à St-Loup au 1er septembre 2014.
- Les eHnv ont décidé la création d'une permanence médicale à Cossonay. Celle-ci devrait ouvrir ses portes début 2016.
- Le Docteur Andreas Groscurth a rejoint les eHnv en qualité de médecin-chef sur le site de La Vallée de Joux depuis le 1er septembre 2014.

www.ehmv.ch

Association pour la promotion de la santé et maintien à domicile

L'Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile (ASPMAD) du Nord vaudois est une association sans but lucratif régie par des statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Active dans le district Jura-Nord vaudois et la région de Cossonay, l'ASPMAD dessert près d'un tiers du territoire vaudois.

Points forts de l'année 2014

Suite à la mue opérée en 2012 et 2013, l'ASPMAD s'est concentrée sur la consolidation de son organisation et le renforcement qualitatif de la prise en charge, sans toutefois oublier de préparer l'avenir. Premier fondement du dispositif : l'interdisciplinarité. Les outils mobiles facilitant la

circulation des données écrites, il convenait en effet d'y ajouter l'information orale. C'est chose faite avec la mise sur pied d'un colloque hebdomadaire interdisciplinaire réunissant dans chaque CMS l'ensemble des intervenants. Cet échange de vive voix confère à tous un rôle nouveau, notamment aux auxiliaires dont les observations constituent une mine d'informations très utile. L'interdisciplinarité élargit la perception des situations et amène une meilleure prise en compte des besoins de la personne. L'interdisciplinarité assure une détection plus rapide et globale des situations. Elle garantit une meilleure écoute. Pour l'intervenant aussi, le gain est indéniable également, puisque le flux d'information lui permet de mieux se concentrer sur

l'instant présent et d'avoir une meilleure perception des besoins du moment de la personne visitée.

Autre élément de base de l'activité, la planification des visites à domicile est constamment soumise à modifications. Afin de faciliter la mise à jour des tournées, les CMS Nord vaudois remplacent progressivement leur planification traditionnelle de semaine en semaine par un système de planification prévisionnel à quatre semaines : un vrai gain de confort pour les bénéficiaires et les collaborateurs !

Indispensable au bien-être de la population de la région, l'activité de l'ASPMAD a été particulièrement dense en 2014 et peut être identifiée par trois éléments majeurs : la consolidation organisationnelle, l'appropriation de nouveaux procédés et le renforcement qualitatif de la prise en charge des clients.

Les CMS de l'ASPMAD et ses services sont ainsi partie prenante de plusieurs résidences d'appartements protégés, participent à des projets-pilotes en lien avec le développement de filières inter-institutionnelles et entretiennent le contact avec les élus politiques (collaboration à la démarche « Village solidaires », invitations pour une tournée sur le terrain...). Ils portent également une attention particulière aux proches aidants, maillons indispensables du maintien à domicile.

Quelques points importants sont encore à relever :

- La concurrence
Les CMS Nord Vaudois sont souvent perçus comme des entités publiques détenant un monopole, ce qui est inexact. La concurrence d'autres organismes intervenant à domicile le prouve. L'intensification de cette concurrence questionne l'association des CMS Nord Vaudois pour laquelle rien n'est acquis. Cette situation invite à l'innovation pour améliorer constamment nos prestations.

- La proximité
L'accès aux services comme les rapports humains tendant à se raréfier, le rôle des CMS Nord Vaudois devient particulièrement précieux. Dans ce contexte, les CMS Nord Vaudois cherchent à renforcer le lien qu'entretient l'association avec son territoire.

- Le partenariat
L'accroissement démographique, le vieillissement de la population, les coûts de la santé, sont autant de motifs qui poussent les CMS Nord Vaudois à développer et consolider des partenariats déjà engagés dans la région avec de nombreuses entités (institutions hospitalières, EMS, fondations, appartements protégés, etc.), en cohérence avec les spécificités de la région.

www.aspmad.ch

Association Régionale d'Action sociale

L'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Jura-Nord vaudois, regroupe 75 communes - pour un bassin d'env. 86'000 habitants - qui se sont unies pour offrir à la population une plateforme unique de services liée aux affaires sociales et familiales. Il s'agit des buts principaux liant toutes les communes-membres.

Points forts de l'année 2014

L'événement marquant au niveau cantonal de cette année 2014 a été une stabilisation des dossiers. On constate sur Yverdon-les-Bains également un net ralentissement de la progression du nombre de dossiers RI.

Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'055 dossiers en 2014. Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cela représente près de 48,96 % de l'ensemble des dossiers.

Au 31 décembre 2014, le nombre de dossiers actifs pour Yverdon-les-Bains était de 916.

Le nombre d'entrées dans le dispositif RI en 2014 a été de 374 dossiers.
Le nombre de sorties a été de 445 dossiers.

Les différents motifs de sorties en 2014 sont : Départ (changement d'adresse, foyer, etc) (39) / au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc) (143) / emploi (117) / défaut de collaboration (122) / divers (24) / au total : 445

Dans le cadre de la totalité des suivis en 2014, 283 familles monoparentales et 365 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans ont été identifiés

Enfin, le nombre de MIS (Mesures d'Insertion Sociale) en 2014 a été de 463. Et le nombre de Forjad en 2014 a été de 17.

www.junova.ch

OFFICE DU TOURISME ET DU THERMALISME / Région Yverdon-les-Bains

Commission tourisme et comité de l'Association de l'Office du tourisme et du Thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs (OTTY)

La Commission tourisme est composée de 14 membres, dont les présidents des 7 associations touristiques de la région et un municipal pour chacune des 7 communes. Elle traite de la stratégie et de la direction du tourisme régional. En ce qui concerne Yverdon-les-Bains, ce sont Mmes Savary, présidente de l'OTTY, et Saugy, municipale en charge de la Culture et du Tourisme, qui siègent dans cette commission. Par ailleurs, le Comité de l'Association du Tourisme et du Thermalisme est composé de 8 membres.

L'augmentation des visites pour l'ensemble des sites internet de la Région d'Yverdon-les-Bains est constante depuis leur lancement et confirme l'importance d'une présence qualitative sur la toile. Le site actuel connaîtra d'importantes modifications courant 2016, dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV). Un budget sur 2015 a d'ores et déjà été alloué à ce projet.

Même si globalement les demandes faites auprès de l'OT restent stables, on constate une baisse des demandes traitées au guichet, sûrement due à l'utilisation croissante par les visiteurs des nouvelles technologies (Internet, téléphonie mobile).

Bien que des travaux de rénovation au Centre Thermal aient réduit la fréquentation, notamment avec la fermeture en été de l'un des bassins, on note une reprise encourageante des entrées par rapport à 2013.

Malgré une promotion renouvelée par l'OT des offres lacustres, la météo de l'été 2014 a contribué à la baisse des voyageurs transportés par la LNM. Les principaux ports du Lac de Neuchâtel enregistrent des baisses allant de 20 à 29%. De plus, en raison d'une avarie, le vapeur Le Neuchâtel n'a pas pu assurer le deuxième weekend prévu au départ d'Yverdon-les-Bains et sur les rives sud du lac.

Projets

- MTIS – « Sur les traces d'Yvy »

Les visiteurs ont désormais la possibilité de louer une tablette et de partir à la découverte de la ville en suivant Yvy, un petit canard animé. Tout au long du parcours Yvy propose aux enfants des jeux et des activités qui permettent, à l'aide de contenus multimédia, de découvrir l'histoire de la ville de manière ludique et didactique. Après plusieurs mois de test, cette offre, qui a généré beaucoup d'intérêt dans la presse et sur les réseaux sociaux, a été jugée concluante.

- Festyvétés

Les restaurateurs sont désormais choisis sur la base d'un dossier de candidature. Un jury, composé de professionnels de la branche et des organisateurs, sélectionne un ou plusieurs restaurateurs de la place qui travaillent en partenariat pour une période d'au moins deux ans.

- Le Neuchâtel

Yverdon-les-Bains Région et les communes d'Yverdon, Grandson et Concise ont joint leurs efforts pour offrir à leurs résidents la possibilité de naviguer sur « Le Neuchâtel », fraîchement restauré. Une promotion conjointe entre les communes et l'équipe régionale du tourisme a permis de vendre 250 billets et repas servis à bord pour le long weekend, du 29 au 31 mai.

- Collaboration Jura Trois Lacs

Dans le cadre d'une collaboration marketing avec J3L, la ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli l'Assemblée Générale de cet organisme, le 15 mai 2014 à l'Hôtel de Ville. De plus J3L organise des « courses d'école », afin que l'ensemble des collaborateurs de la région connaisse les sites et villes touristiques.

- Kids Day

Le 5 avril, la Région d'Yverdon-les-Bains en partenariat avec l'ensemble des sites touristiques et musées de la région, créait le premier « Kids Day », journée de lancement de la saison touristique, offrant la gratuité pour les enfants de moins de 15 ans dans tous les sites de la région. Au total, plus de 500 enfants ont été accueillis dans les 14 sites participants.

Evénements et groupes

Les Offices du Tourisme de la Région d'Yverdon-les-Bains prennent part à de nombreux événements ou accueils de groupes. Voici un aperçu des principales activités de 2014 :

- Distribution de plus de 5000 brochures sous forme de sachets de documentation remis aux participants de manifestations, congrès, lors d'accueils sur place
- Aide aux organisateurs d'événements, notamment pour l'hébergement des participants (Compétition de BMX à Grandson, Colloque des Dentelières à Yverdon, Air14 à Payerne, Coupe du Monde 2015 de Paracyclisme à Yverdon, Fête de la Lutte à Estavayer-le-Lac, Exposition d'Orchidées à Yverdon, ...)
- Prise en charge des réservations d'hôtels et/ou places de spectacles (Journée Suisse de la Statistique, Gospel Air Festival, Star Sailor League, ...)

- Organisation de l'accueil et des programmes d'excursions de groupes hébergés
- Découverte de la région organisée pour les guides, en remerciement de leur travail
- Soutien promotionnel et présence lors de manifestations à caractère touristique : Fête de la Rose à Romainmôtier, Marché des Terroirs sans Frontière, Bourse aux Sonnaillies, Marché aux Truffes, Accueils des nouveaux habitants,...

Animations OTTY

- Les Festyvétés ont eu lieu du 3 juillet au 14 août 2014, avec un total de 13 concerts
- 51 visites guidées, dont plusieurs offertes par l'OT, ont totalisé près de 700 personnes. Elles ont été guidées par Mmes Monique Chevalley, Jeanine Dufour, Martine Kenel, Bruna Kneuss, Rachel Rapin et Annick Voirol Reymond, ainsi que par MM. Herbert Chautems, Lionel Marquis et Patrice Pittori.
- Les vitrines et panneaux d'affichage de l'OT servent à la promotion des prestataires. En 2014 les activités d'hiver, les expositions de la Maison d'Ailleurs et le Centre Thermal ont thématiqué ces vitrines.
- Afin de faire écho à l'exposition de la Maison d'Ailleurs consacrée au Super-Héros et au concept Super-City, un tronc de 3 mètres en forme de Y, a été dressé devant l'OT.

Publications/imprimés

- Mise à jour et réimpression du plan de ville au format A3, distribué aux hôteliers de la place
- Création et impression d'une brochure thématique pour la Maison d'Ailleurs
- Réimpression et distribution des « kits de bienvenue » pour les hôtels
- Mise à jour et réimpression du flyer pour la Journée Internationale des Musées
- Création et impression du flyer « Kids Day »
- Mise à jour et réimpression du flyer Caves ouvertes
- Création, impression et distribution d'affiches et flyers pour la FêteEAULac

Activités communes aux 7 antennes touristiques de la région

Collaboration et synergies entre les 7 offices. Les chefs d'office de la région se rencontrent pour une séance de coordination à raison d'une fois par mois. Les différents projets à portée régionale sont discutés, tels que : forfaits, brochures, activités promotionnelles, etc. A cette occasion chaque chef d'office transmet les informations concernant ses activités locales (affiches, flyers et autre). Cette démarche permet à chacun d'avoir une bonne connaissance de l'offre régionale.

Caves ouvertes vaudoises

Initiée par l'Office des Vins Vaudois, cette manifestation s'est déroulée pour la 5ème année consécutive dans tous les vignobles vaudois. Afin de guider au mieux les touristes désireux de découvrir les spécialités viticoles des vignobles de Bonvillars et des Côtes de l'Orbe, l'équipe régionale a assuré l'accueil et le départ des minibus, les samedis et

dimanches. Ce départ aura désormais lieu depuis l'OT d'Yverdon-les-Bains.

Salons touristiques et manifestations avec présence d'un stand régional

La Région d'Yverdon-les-Bains présente son offre touristique dans le cadre de divers salons, événements ou opérations promotionnelles :

- Janvier - Restoroute
- Mars - Restoroute, Lully
- Mars - Restoroute, Bavois
- Mars - Comptoir du Nord Vaudois, Yverdon
- Novembre - Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, Yverdon
- Novembre - ExpatFair, Lausanne
- Mai et Décembre - Centre Commercial MMM, Crissier
- Décembre - Centre Commercial MMM, Yverdon

Partenariats

Par l'intermédiaire de la direction régionale, la Région d'Yverdon-les-Bains collabore de façon constante avec les organismes suivants :

- L'Office du Tourisme du Canton de Vaud (membre du Comité directeur, et des Commissions marketing, DAS et Internet).
- Jura3Lacs, une convention marketing soutenue financièrement par le Service à l'économie, la ville d'Yverdon-les-Bains, Yverdon-les-Bains Région, les OT d'Avenches, de la Vallée de Joux, de Payerne et l'OTV, a été signée en 2013 pour une promotion commune. C'est la Région d'Yverdon-les-Bains qui gère ce projet au nom des régions vaudoises.
- Le Parc Naturel Régional Jura Vaudois, dont sont membres 5 communes du Vallon du Nozon. La région participe à plusieurs groupes de travail et y représente l'association régionale ainsi que les OT.

Projets

La stratégie de développement de l'offre touristique régionale se poursuit avec des projets d'envergure tels que :

- La création de la 1ère Région Truffière de Suisse
- Le développement de l'Espace Terra Salina (projet Interreg)
- La réflexion sur l'avenir de la station Sainte-Croix / Les Rasses

Accueil de journalistes

16 visites de presse et 74 journalistes ont été accueillis par la Région d'Yverdon-les-Bains en 2014 (2013 : 11 visites et 138 journalistes). Celles-ci ont généré 49 nuitées dans les hôtels de la région, mais principalement dans la ville centre. Les journalistes, d'une vingtaine de nationalités différentes, ont découvert les attractions qui font la réputation de la région, entre autres le Centre Thermal, le lac, les vignobles, le patrimoine des boîtes à musique, la Maison d'Ailleurs, l'Abbatiale de Romainmôtier ou encore les Grottes de Vallorbe.

Les articles concernant la région touristique sont archivés dans un *Pressbook*, et sont disponibles pour consultation.

Press clipping Nombre d'articles de journaux 2014					
	Français	Allemand	Anglais	Italien	Autres
Grandson	66	2			1
Orbe	45				
OTV	15				
Romainmôtier	33	3			
Sainte-Croix/Les Rasses	93	3			
Vallorbe	49	1	1		
Visites de presse	3	3			1
Yverdon-les-Bains	227	7	1	1	
Yverdon-les-Bains Région	67	1	1		
Yvonand	27				
Total	625	20	3	1	2

www.yverdonlesbainsregion.ch

JURA ET 3 LACS

Le rapport de gestion est établi en juin.

www.juratroislacs.ch

ENERGIES

Madame Gloria Capt
Municipale

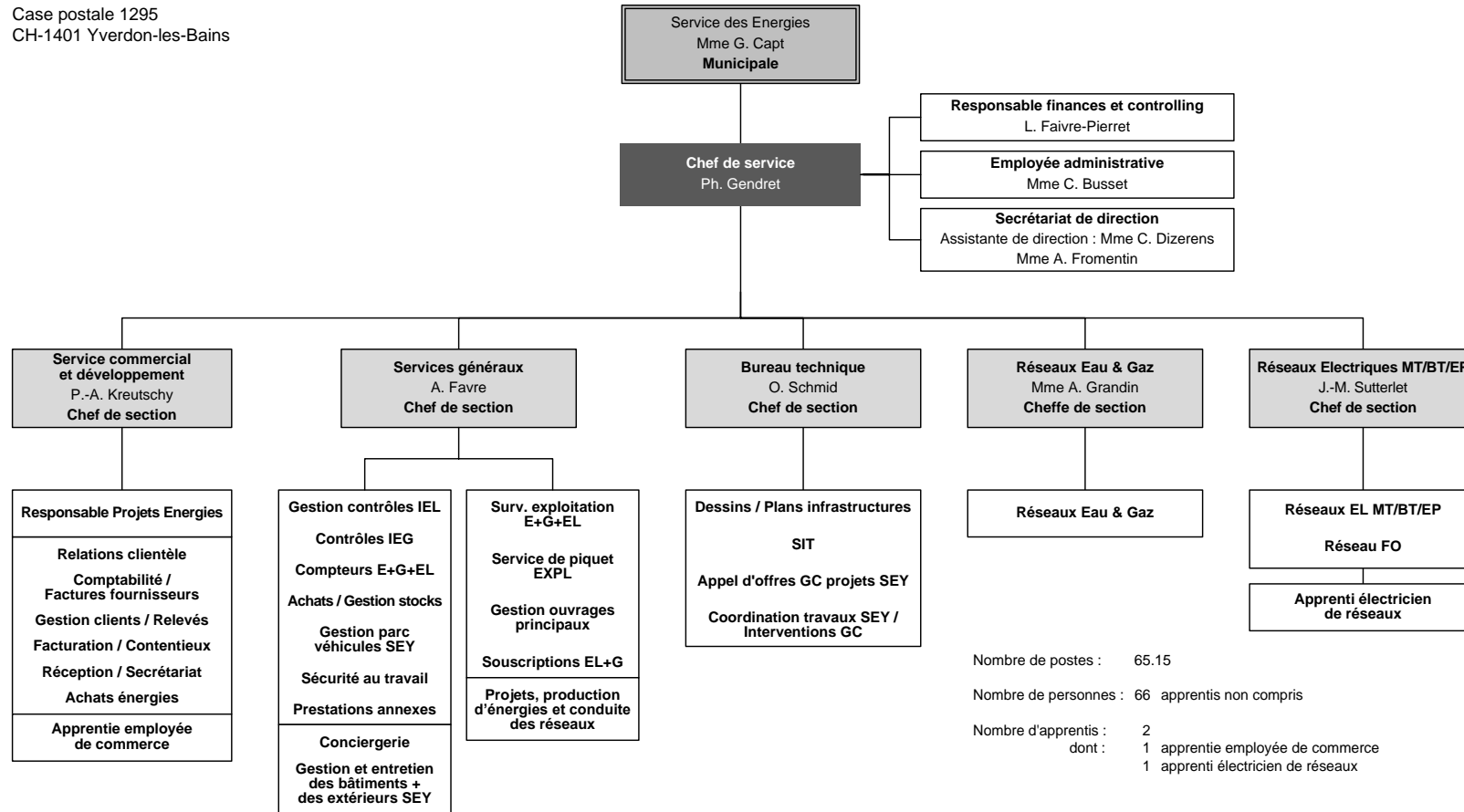
Monsieur Philippe Gendret
Chef de service

ENERGIES



Service des Energies
Rue de l'Ancien-Stand 2
Case postale 1295
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Structure décembre 2014



ENERGIES

Missions

Le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via un réseau de fibre optique. Il est aussi en charge du développement d'un réseau de chauffage à distance. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable via l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie et la biomasse.

Portefeuille clients au 31.12.2014

3'300 clients eau.
 18'200 clients électricité.
 3'000 clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Method, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).
 60 PME fibre optique Yverdon (internet, extranet, multimédia).

Points forts 2014

Ventes

- Eau : en dépit des conditions climatiques humides de l'été, 2014 enregistre une hausse du volume facturé de 10%, pour un prix de vente stable. En comparaison, en 2013, le volume facturé a été exceptionnellement bas compte-tenu des intempéries.
- Gaz : avec un temps particulièrement clément pendant les périodes habituellement froides, 2014 enregistre une baisse des volumes vendus de 13.9% induisant une baisse du chiffre d'affaires, comparé à 2013.
- Electricité :
 - Réseau-acheminement : le volume distribué est en légère baisse de 1.5% comparé à 2013

(+ 0.6%), tandis que le chiffre d'affaires a augmenté de 5.8% en raison d'une légère hausse des tarifs d'acheminement et d'une augmentation de la RPC fédérale (passée de 0.5 à 1.1 ct./kWh).

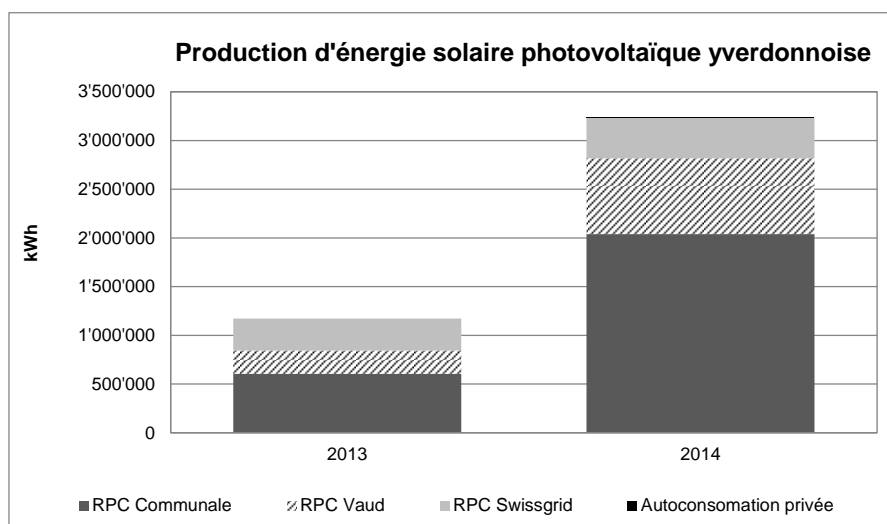
- Energie : baisse du volume commercialisé de 2.3%, tandis que le chiffre d'affaires a diminué de 4.4% en raison des diminutions des tarifs (incidences des conditions d'approvisionnement et de l'évolution du portefeuille clients éligibles).
- Fibre optique : plus de 60 PME sont raccordées à fin 2014, pour un chiffre d'affaires externe de 33.7 kCHF, en hausse de 80% par rapport à 2013, et une facturation interne communale de 20 kCHF pour le réseau communal.

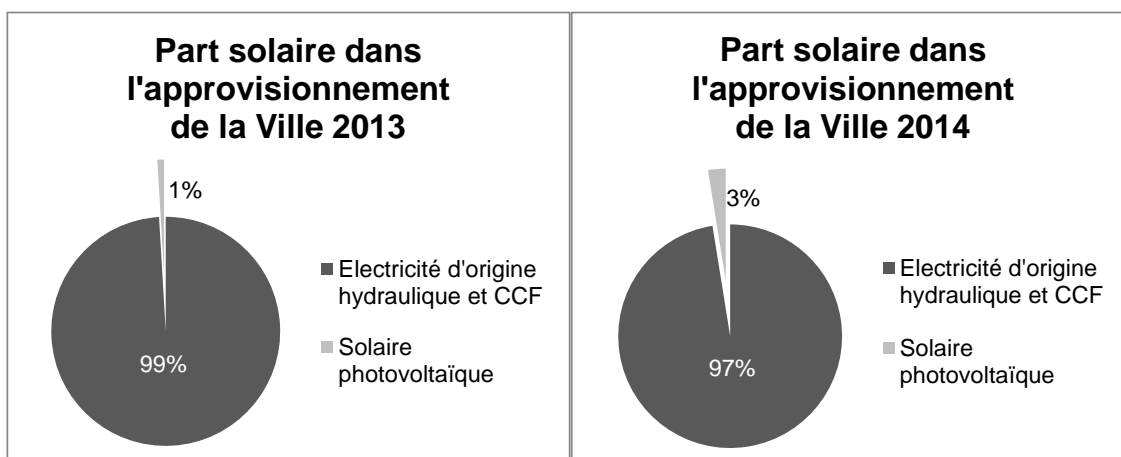
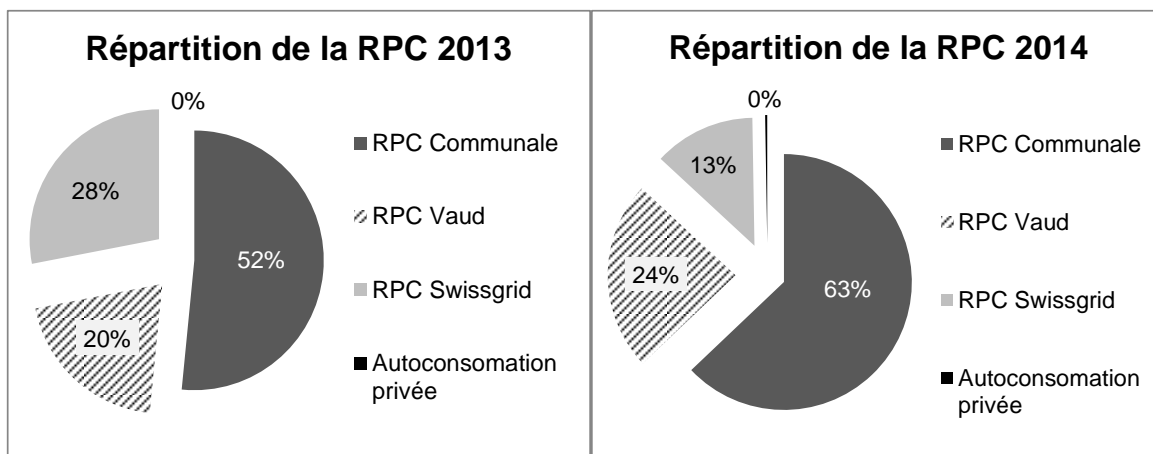
Achats d'énergie

Comme en 2013, l'année 2014 a été marquée par de fortes baisses des prix de l'énergie sur les marchés internationaux. Le SEY a poursuivi ses achats

segmentés par appel d'offres pour anticiper sur les achats 2016 à 2018.

Production renouvelable





Le SEY a construit, en partenariat avec STRID SA, une centrale solaire sur les toits de STRID SA qui sera mise en service partiellement le 30 janvier 2015 et visera une production annuelle de 600'000 kWh pour une surface de panneaux photovoltaïques de 4'000 m².

Le parc éolien du Mollendruz géré par la société ENM SA, dont la Ville est actionnaire à hauteur de 10%, reste dans l'attente du dépôt de son plan d'affectation partiel (PPA) afin de pouvoir mettre le projet à l'enquête courant 2015.

Réseaux

Eau : le Plan Directeur Régional de Distribution de l'Eau (PDRDE) de Sagenord SA a été validé par le Canton, la redondance de l'approvisionnement de la Ville devant cependant faire l'objet d'une analyse complémentaire. En parallèle, la révision du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) est en cours d'achèvement.

Gaz : le réseau de gaz poursuit ses efforts de sécurisation avec une campagne de contrôle des conduites communales et de nombreux projets de renouvellement. Un plan de contrôle des branchements privés a été dressé au moyen d'un plan sécurité gaz. Les propriétaires sont incités, par le SEY, conformément aux règles de la branche, à faire vérifier leurs installations actives. Le SEY

supprime les raccordements inactifs ou qui ne seront pas activés dans les 2 ans.

Electricité : 1'400 compteurs Eau/Gaz/Electricité ont été changés pour faire face au renouvellement naturel du réseau et aux mises en service de nouvelles installations.

Eclairage public : l'éclairage dynamique commence à être déployé dans les quartiers. 200 points lumineux sont installés sur les 500 prévus du programme ProKilowatt.

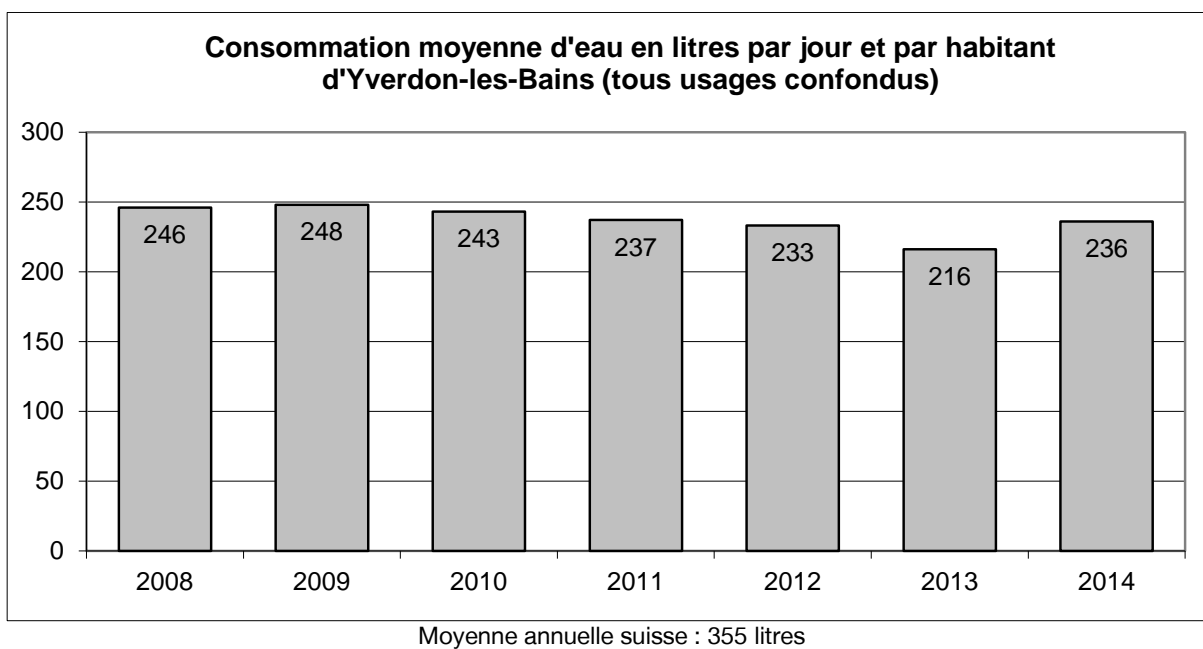
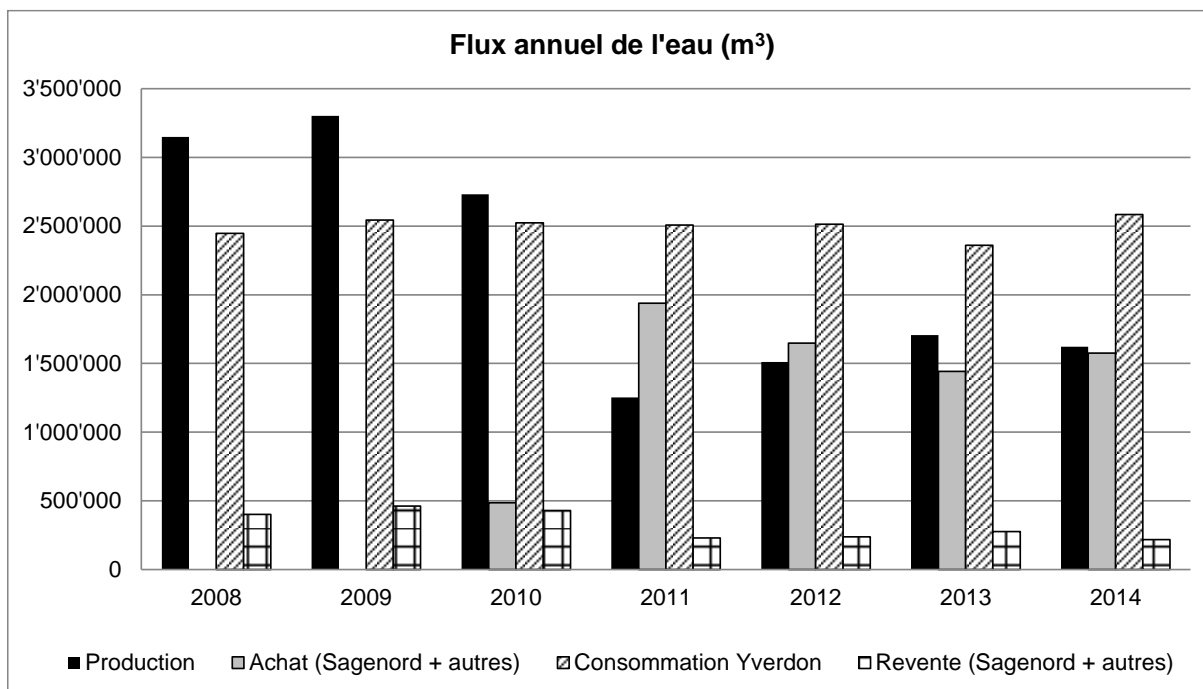
Télécom/Fibre optique : le réseau primaire avoisine les 30 km. 200 bâtiments, représentant 800 ménages, sont équipés de microtubes.

Administration

60 rapports SEY, 15 notes SEY et 11 rapports issus de la Commission consultative des énergies ont été adressés à la Municipalité.

Energies

Eau



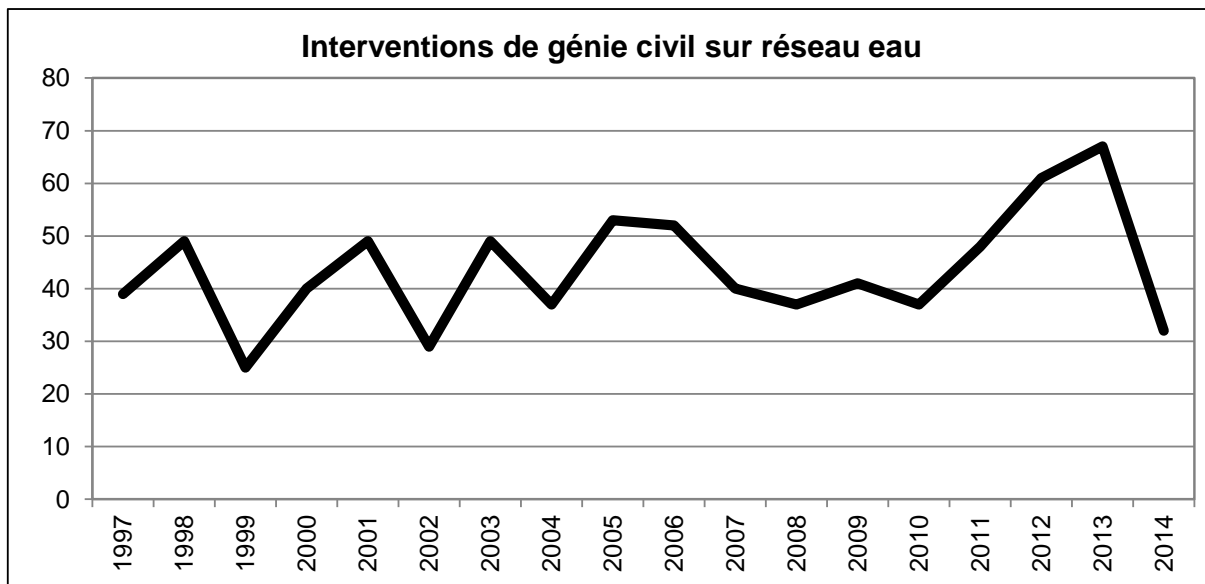
Eau	2014	2013	2012
Renouvellement du réseau	1'270 m	810 m	385 m
Extension du réseau durant l'année	650 m	130 m	2'140 m
Taux de renouvellement annuel	1.01 %	0.65 %	0.31 %
Nombre de fuites réparées	31	55	61
Nombre de nouveaux branchements réalisés	23	17	22
Nombre de compteurs	3'338	3'328	3'314

Eau vente

La Ville d'Yverdon-les-Bains, actionnaire à hauteur de 65.71% de Sagenord SA, a signé avec cette dernière une convention pour la fourniture d'eau. Ce contrat garantit l'exploitation et l'administration des activités de la société.

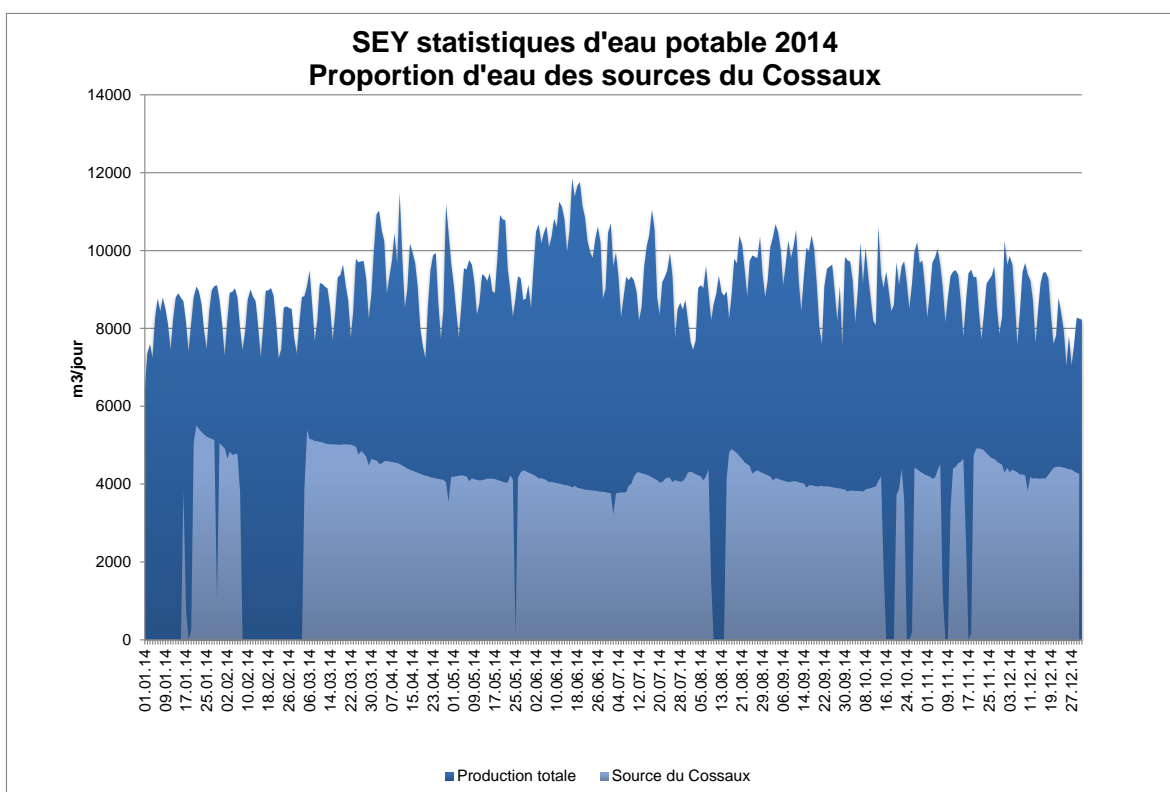
Eau réseau

En 2014, une entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 31 fois sur des fuites d'eau. Le coût moyen est de l'ordre de CHF 4'000.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 42% par les sources du Cossaux et 58% par Sagenord SA.



Qualité

Paramètres physiques et chimiques (valeurs 2014)

Dureté totale : minimum 15.4 ° f, maximum 27.5 ° f et en moyenne 23.16 ° f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

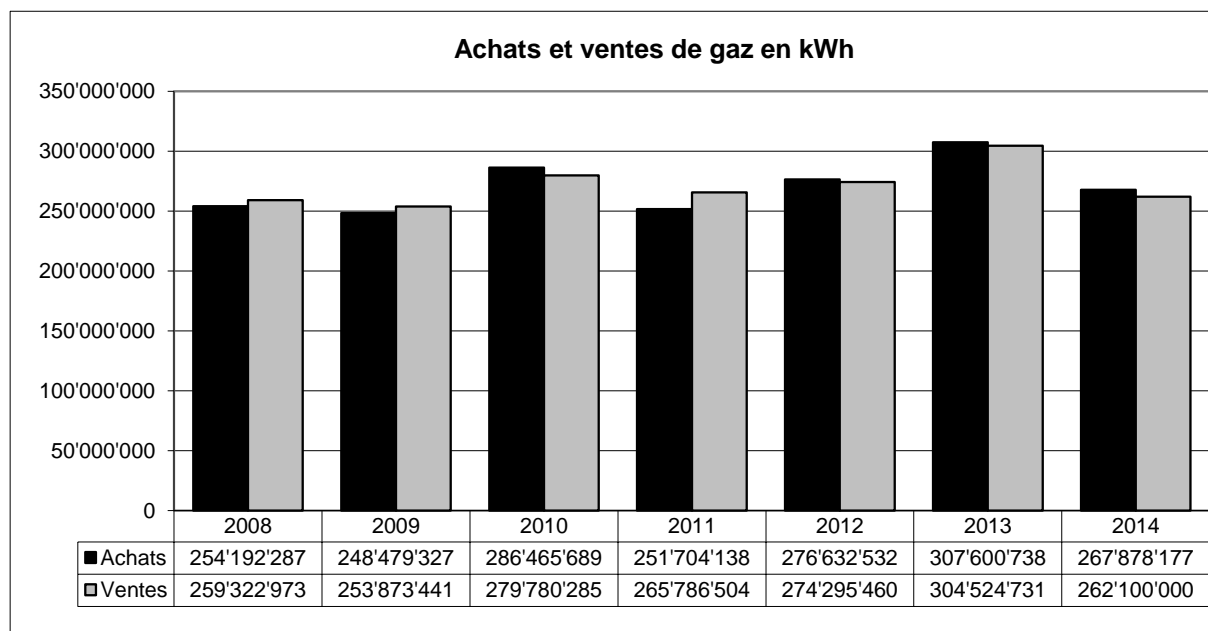
Température moyenne	12.7 °C			pH	7.3	-	8.35
Calcium	50.8	-	85.7 mg/l	Chlorures	3.5	-	12.2 mg/l
Magnésium	6.2	-	16.4 mg/l	Nitrates	3.9	-	10.9 mg/l
Sodium	1.7	-	7.0 mg/l	Sulfates	13.0	-	33.4 mg/l
Potassium	0.9	-	1.9 mg/l	Hydrogénocarbonates	158.72	-	292.8 mg/l

L'eau ne contient que très peu de nitrates, 6.4 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

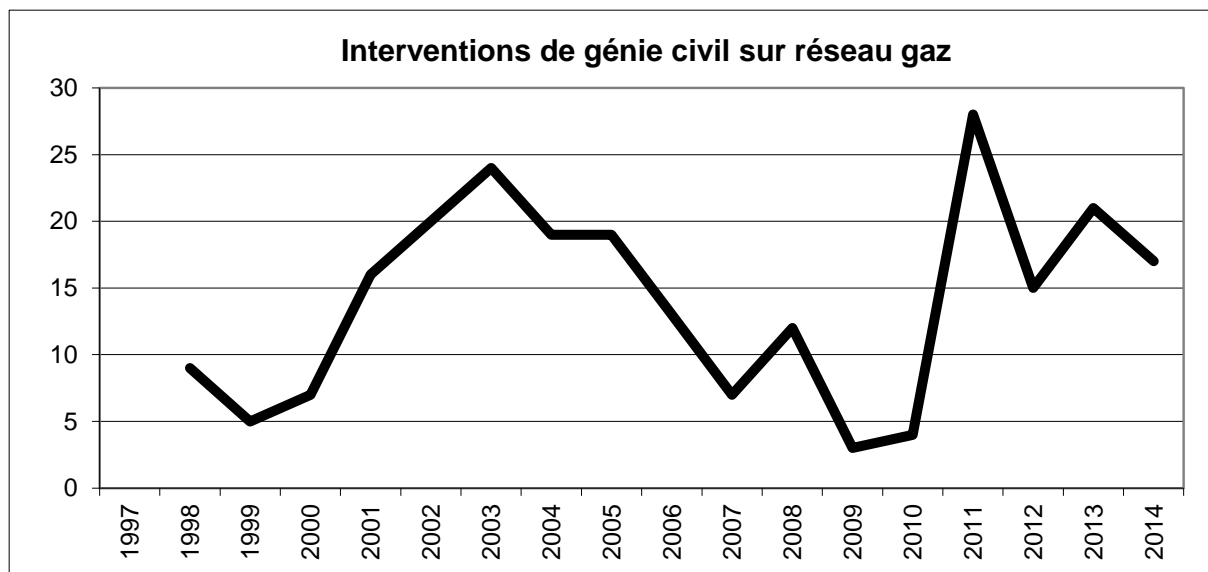
Bactériologie

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité bactériologique en 2014. Aux points de consommation représentatifs, sur les 178 échantillons, aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé. La valeur moyenne annuelle pour l'ensemble des analyses des germes aérobies mésophiles est de 9.9 UFC/ml; le seuil de tolérance en réseau étant de 300 UFC/ml.

Gaz



GAZ	2014	2013	2012
Nombre de nouveaux branchements réalisés	35	25	37
Nombre de fuites réparées	12	12	22
Renouvellement du réseau BP	864 m	790 m	50 m
Extension du réseau BP	1'340 m	0 m	470 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	0 m	0 m
Extension du réseau HP	50 m	0 m	0 m
Taux de renouvellement annuel	0.62 %	0.57 %	0.04 %
Nombre de compteurs	3'050	2'987	2'958



Gaz vente

Gaz naturel : après une année record en 2013, 2014 a vu les ventes de gaz naturel revenir au-dessous du niveau moyen, avec 262 millions de kilowattheures, en recul de 13.9% comparé à 2013. Ceci est dû à des conditions climatiques clémentes au printemps et à l'automne, ce malgré de nouveaux raccordements pour un total de 6'999 kilowatts.

Gaz naturel carburant : avec un total de 102'288 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100 km), les ventes de gaz naturel carburant progressent de 9.2% par rapport aux années précédentes.

Gaz approvisionnement

L'approvisionnement a été réalisé à 76% par des contrats à long terme signés avec Gaznat SA, à comparer avec les 95% de 2013. Cette augmentation des achats sur le marché libre via

Gaznat SA permet à Yverdon-les-Bains d'offrir des tarifs compétitifs aux grands clients et de les fidéliser.

Gaz réseau

Il y a eu 26 interventions sur le réseau de gaz par une entreprise de génie civil, dont 3 pour suppression de branchements d'immeubles et 6 pour pose de

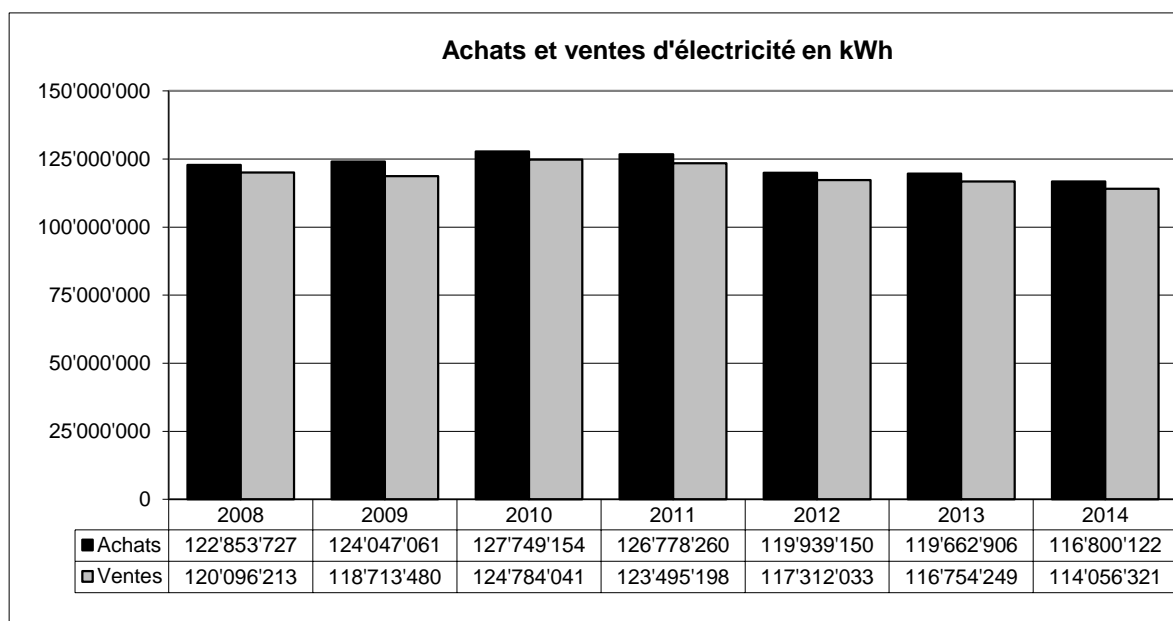
robinets dans le cadre de la campagne de sécurisation du réseau.

Gaz exploitation

Station détente gaz : 184 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations sont

contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôle.

Electricité



Electricité	2014	2013	2012
Nombre de compteurs	18'199	17'985	17'700
Renouvellement/entretien réseau BT	2.1 km	0.7 km	0.5 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.9 %	0.3 %	0.1 %
Extension réseau BT	0.0 km	0.0 km	0.2 km
Extension réseau MT	6.0 km	1.0 km	0.6 km

100% de notre approvisionnement bénéficie de garanties d'origine renouvelable.

En 2014, le SEY a poursuivi le développement de ses compétences en matière d'achat structuré d'électricité au sein de la cellule d'approvisionnement mise en place fin 2012. Grâce

à ce dispositif, le SEY suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver ses clients éligibles en particulier.

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT) : en 2014, aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

Réseau moyenne tension (MT) : dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2014. La station BELLEVUE a été mise en service en 2014. Cette année, le réseau MT a été coupé

partiellement à 2 reprises : une fois pour un coup de pelle mécanique sur un câble et une fois suite à un court-circuit dans une cellule.

Réseau basse tension (BT) : les rues de la Paix, du Vingt-Quatre-Janvier et de Chamblon ont été rénovées.

Eclairage public

Le déploiement de l'éclairage dynamique des zones résidentielles, en remplacement des lampes au

mercure, a démarré : 200 des 500 points lumineux prévus ont été installés.

Eclairage public	2014	2013	2012
Renouvellement / Entretien réseau EP	1.0 km	0.5 km	0.0 km
Extension réseau EP	0.2 km	0.4 km	0.0 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'170	4'170	4'150
Nombre de candélabres gaz	33	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'266 h	4'160 h	4'160 h

Fibre optique (FO)

En partenariat avec VO Energies, le SEY offre aux entreprises yverdonnoises (PME) la possibilité de se connecter aux réseaux à haut débit via le réseau fibre optique de la Ville. A la fin 2014, 60 entreprises ont signé un contrat de raccordement.

Des discussions avec Swisscom pour une collaboration dans l'équipement de tous les ménages (FTTH) se sont poursuivies et devraient aboutir à la signature d'une lettre d'intention en 2015.

Le projet pilote pour l'équipement des ménages du quartier Coin-de-Terre a permis de raccorder 7 ménages.

Projets d'énergies renouvelables

Rejets de chaleur STEP

Le projet a été abandonné pour le quartier Dubath et le quartier St-Roch. Les investisseurs privés n'ont pas accepté le concept de récupérer l'énergie des eaux claires en sortie de la STEP d'Yverdon-les-Bains. La convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société EKZ, autorisant cette dernière

à exploiter cette source d'énergie et à la distribuer sur le territoire communal, est échue depuis le 14 décembre 2014. Le projet sera réorienté vers les bâtiments communaux situés autour du centre sportif, piscine et patinoire.

Projet GPY - Géothermie profonde Yverdon-les-Bains

La géothermie, de par son caractère peu intrusif et son faible impact environnemental, représente une opportunité unique de faire évoluer le paysage énergétique de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Les conclusions des 3 analyses mandatées depuis 2013 démontrent que le potentiel géothermique d'Yverdon-les-Bains, qu'il soit de grande ou

moyenne profondeur, n'est en l'état des besoins actuels de nos clients, pas adapté aux besoins de la Ville et risqué financièrement. La géothermie de moyenne profondeur semble particulièrement adaptée pour les nouveaux quartiers Gare-Lac, faibles demandeurs en énergie de chauffage.

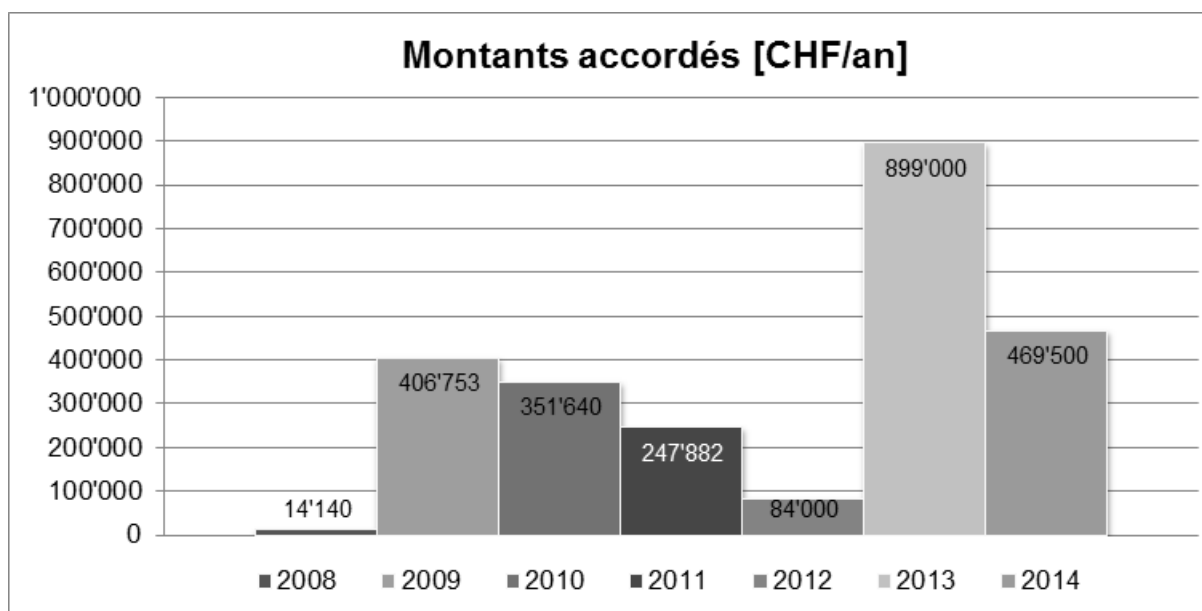
Bilan 2014 de la Commission consultative des énergies

Mouvement sur projets actifs en 2014

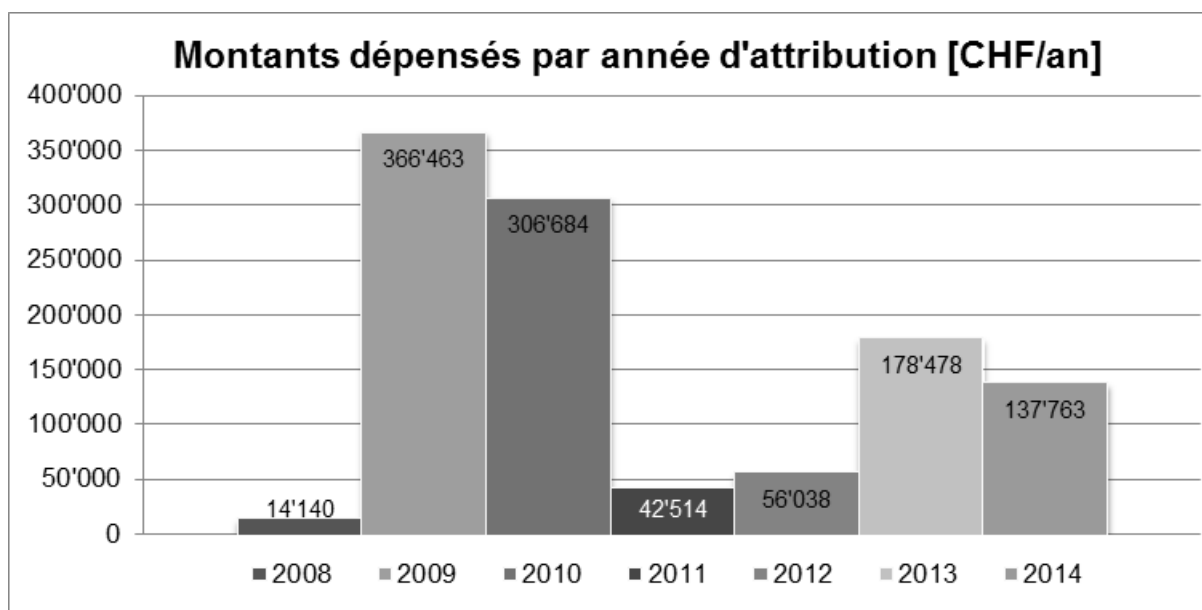
Projets acceptés	ER	EE	Montants accordés *	Montants accordés	Montants dépensés	Energie produite [kWh/an]	Economies réalisées [kWh/an]	Economies CO ₂ réalisées [kg]
			2013	2014	2014	2014		
Smart Metering		X	159'000		20'520		0	0
STOREN - Stockage résidentiel d'énergie solaire	X		45'000		22'500	3'500		497
Géothermie profonde, études sismiques et valorisation chaleur	X		560'000		42'131	0		0
Etude HEIG bateau hybride	X		30'000		15'000	0		0
Subvention solaire thermique	X			30'000	6'400		25'060	6'516
Subvention RPC solaire participatif	X			25'000	23'610	97'122	0	13'791
Appareils électroménagers efficaces		X		50'000	37'500		39'200	5'566
Réaudit Cité de l'énergie		X		25'500	25'751	NC	NC	NC
Planification énergétique territoriale	X			34'000	27'972	NC	NC	NC
Mesures incitatives réduction CO ₂		X		150'000	12'000		31'860	8'284
Cours « Futé »		X		5'000	4'530	NC	NC	NC
Rétribution unique communale (RuCom)	X			40'000	0	0		0
Réseau de recharge pour mobilité électrique		X		110'000	0		0	0
Totaux	7	6	794'000	469'500	237'914	100'622	96'120	34'654

* Liste non exhaustive, voir rapport 2014

Evolution



Evolution des montants accordés par la Commission sur les sept dernières années



Evolution des montants dépensés par la Commission sur les sept dernières années

Au 31.12.2014, le solde du fonds communal 928.1810 se monte à CHF 1'905'373.40.

Conclusion

Le bilan 2014 du fonctionnement de la Commission consultative des énergies peut être considéré comme bon, spécialement sur le plan des montants attribués, où le dernier exercice, avec ses CHF 469'500, dépasse de CHF 135'500 la moyenne des exercices précédents établie à CHF 334'000.

Cependant, le solde à nouveau au 31 décembre 2014 du fonds pour l'efficacité et les énergies

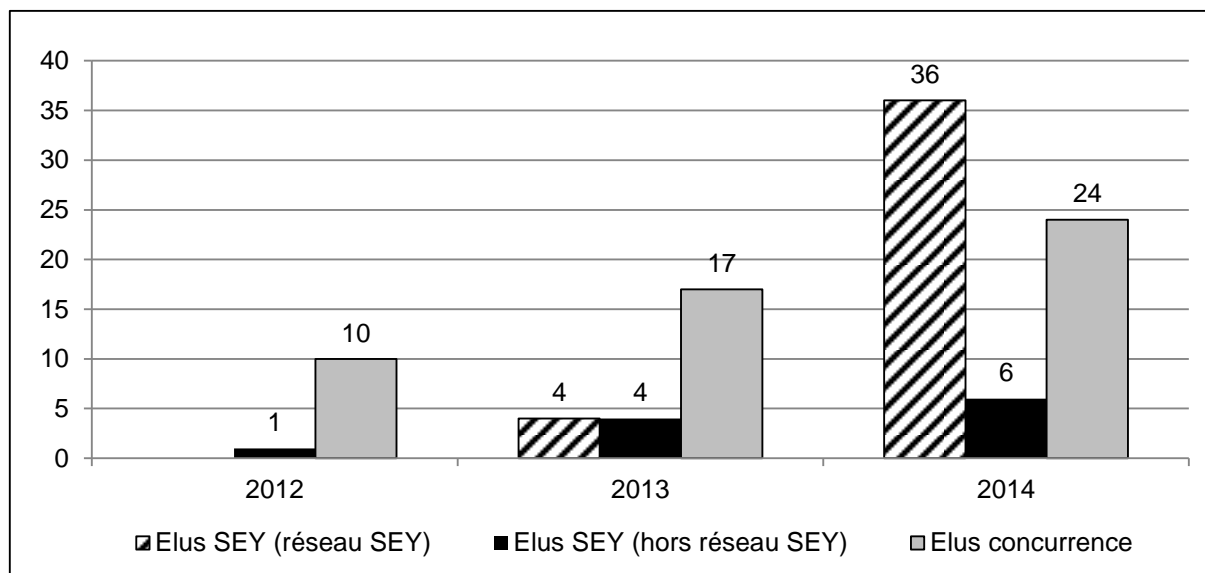
renouvelables reste néanmoins élevé. La complexité des projets mis en place ainsi que leur mise en application, étalée sur plusieurs années (Smart metering, géothermie, Storen), ralentissent le versement des sommes promises. Une attention particulière à la mise à disposition des ressources en personnel nécessaires au vu du nombre de plus en plus important de projets suivis en parallèle permettra d'atteindre les objectifs visés par le règlement sur l'utilisation du fonds communal et d'en diminuer ainsi l'excédent.

Services transversaux

Service commercial et développement

Marché de l'électricité : en ce qui concerne les clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), le nombre de clients élus sous contrat de marché avec le SEY est passé en 2014 de

8 à 42, soit 64% des clients éligibles. Ces clients éligibles fidélisés représentent 62% des volumes en marché « ouvert ».



Répartition des clients éligibles en 2014

Marché du gaz naturel : avec la mise en oeuvre de la première étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2012, la branche gazière suisse a entamé sa mue. Les plus gros consommateurs industriels (capacité supérieure à 200 Nm³/h) ont désormais la possibilité d'accéder au marché libéralisé, sous certaines conditions. Le SEY a répondu aux demandes spécifiques des clients éligibles en proposant des contrats intégrant des

approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot.

Pour les clients captifs, 2014 a été l'année de la révision des tarifs gaz naturel qui tiendront désormais compte d'une façon plus importante de la consommation des clients, notamment par l'introduction d'une composante « puissance ».

Bureau technique

La planification de renouvellement des réseaux a fait l'objet d'une démarche particulière et totalement nouvelle pour Yverdon-les-Bains. Alors que l'usage imposait pour chaque projet de renouvellement une étude complète, suivie d'une demande de crédit dédiée à un seul objet, puis l'organisation des travaux après obtention du crédit par le Conseil communal, une démarche nouvelle a été engagée dans le but de simplifier les démarches administratives et offrir une plus grande souplesse d'organisation.

Il est généralement admis que des réseaux bien entretenus et sains réclament un renouvellement annuel de l'ordre de 1.5 à 2% de leur valeur à neuf. La stratégie de demande de crédit séparée pour chaque objet a notamment pour inconvénient de limiter la capacité des services à atteindre le taux de renouvellement souhaité en raison des nombreux obstacles à franchir avant d'en arriver à la demande de crédit et à la réalisation.

Le SEY a souhaité changer de méthode et arriver à une plus grande souplesse d'action en adressant au Conseil une demande de crédit « globale » portant sur plusieurs rues, de manière que le total de l'investissement demandé soit proche du taux de renouvellement idéal. Le Conseil communal a fait confiance au SEY en lui allouant une somme de plus de 2 millions de francs. En contrepartie, le SEY s'engage à ne pas dépasser le montant alloué et à interrompre les travaux en cas de dépassement. L'expérience a été un succès encourageant à reconduire pour les prochaines années.

Le début de l'année a été marqué par l'effondrement de la route de Bellevue, dont les conséquences ont été importantes tant sur les infrastructures que sur le volume de travail induit. Un rapport pour demande de crédit urgent a permis de rénover les réseaux d'eau et d'électricité, en anticipation de deux ans sur le programme de renouvellement déterminé auparavant.

Enfin, en coordination avec la construction de la centrale solaire de la STRID SA, un gros chantier d'extension de réseaux a pu s'ouvrir au chemin de la Chèvre, permettant le bouclage des réseaux de la zone du PST qui était en attente depuis de nombreuses années. Outre les interventions citées ci-dessus, plusieurs chantiers ont été entrepris sur la base de demandes de crédit antérieures.

L'engagement d'un nouveau collaborateur a permis de compléter l'effectif, ce qui n'avait plus été le cas depuis fort longtemps.

Le SIT est entré dans une phase de développement de nouvelles fonctionnalités qui valorise l'investissement. Cet outil est de plus en plus sollicité, pour des besoins de plus en plus pointus et spécialisés. La constitution d'une équipe spécialisée se révèle un choix stratégique efficace dont nous pouvons nous féliciter.

Services généraux

Exploitation : garantir que l'approvisionnement en eau réponde parfaitement en quantité aux besoins des citoyens et en qualité à la législation en vigueur. Surveiller l'acheminement du gaz en adéquation avec les besoins des clients. Planifier la consommation électrique de la Ville afin de garantir un approvisionnement aux meilleurs coûts.

compteurs selon les ordonnances fédérales ou les prescriptions de branches.

Achats et stocks : assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références. 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs.

Projets, production d'énergies et conduite des réseaux : seconder les responsables de réseaux dans la réalisation de projets liés à la production d'énergies et à la conduite des réseaux, pour l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique (E+G+EL+FO). Réaliser des projets dans les déploiements et la promotion des nouvelles technologies liées aux énergies distribuées par le SEY.

La halle de stockage située à l'avenue de Sports 5 a été fermée. Cette opération a permis de rationaliser nos stocks et de mieux les identifier.

Rationalisation des commandes fournisseurs. En 2013, 193 commandes mensuelles étaient générées contre 53 commandes en 2014.

Installations intérieures Eau/Gaz/Electricité : contrôler les installations intérieures et remplacer les

Conciergerie : assurer l'entretien et la maintenance des locaux et des ouvrages du SEY.

Mise en place d'une nouvelle organisation afin de mieux répondre aux attentes des collaborateurs du SEY ainsi qu'aux besoins de l'exploitation.

Ressources humaines

Les effectifs du SEY sont restés stables en 2014, comparés à 2013, avec un nombre de 65.15 postes. Le Service a pourvu en 2014 tous les postes ouverts; il a fait appel à des ingénieurs stagiaires pour aider

les chefs de section à gérer les nombreux projets de développement (plan sécurité gaz, autoproduction d'électricité et réglementation, tarification gaz 2015).

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA)

Après intégration et validation du parc du Mollendruz fin mai 2013 dans le plan directeur cantonal, un travail d'adaptation pour l'implantation de quelques éoliennes jugées trop voyantes depuis la vallée a été entrepris et a nécessité la révision de tous les documents nécessaires à la mise à l'enquête du projet. Le Grand Conseil a approuvé le plan directeur. Le projet a été présenté sur les comptoirs et foires de Romainmôtier, Cossonay et Yverdon-

les-Bains. Une séance d'information a été tenue le 26 septembre au Châlet Dernier permettant de constater la motivation de tous les exploitants et professionnels de la région tout en les informant de l'évolution du projet. La direction d'ENM SA reste dans l'attente de l'acceptation, par le Canton de Vaud, du plan partiel d'affectation (PPA), une décision qui tarde depuis le mois d'octobre 2014.

Sagenord SA

Yverdon-les-Bains, représentée par la Municipale des Energies Gloria Capt, présidente du conseil d'administration, et MM. Jacques Levaillant et Cédric Pillonel, administrateurs, détient 65.71% du capital action. Le Canton a validé, sous réserve de finalisation de l'étude de redondance des puits d'Orbe, le Plan Directeur Régional de Distribution de l'Eau (PDRDE) de Sagenord SA, ce qui lui a permis

de lancer les premières études pour réaliser les projets à court terme, comme la liaison Giez-Les Râpes. Sagenord SA a consacré une grande partie de l'année à démontrer, sans succès auprès du Canton (SCAV), le bien-fondé d'éviter une redondance dans la région d'Orbe. Une analyse est en cours auprès des voisins producteurs d'eau pour assurer la redondance souhaitée sans puiser au lac.

Les perspectives

Réseaux

Avec le crédit global voté par le Conseil communal début 2014, le taux de renouvellement des réseaux

a été réalisé et permet de rattraper le retard accumulé au cours des ans.

Eau

Lancement du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec le plan régional déjà réalisé en 2013.

Gaz

Rédaction du Plan Directeur Gaz d'Yverdon-les-Bains, déploiement du Plan sécurité gaz, poursuite

des contrôles des branchements, achats de gaz sur le marché libre.

Electricité/Eclairage public

Mise à jour du plan directeur de l'électricité (PDDEL) dans une perspective 2030-2050. Le dernier plan directeur date de 2002.

Le remplacement des 500 lampes au mercure par un éclairage LED dynamique sera terminé fin septembre 2015. Une extension au reste de la Ville sera étudiée.

Fibre optique

Poursuite du projet d'équipement complet de la Ville en partenariat avec un grand câblo-opérateur

(Swisscom). Signature de la lettre d'intention prévue par la Municipalité le 28 janvier 2015.

Energies renouvelables

Début du déploiement de bornes électriques de recharge des véhicules électriques.

Eolien

Le SEY apporte un soutien technique et en communication à ENM SA pour l'implantation d'un

parc de 12 éoliennes au Mollendruz par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Cartographie énergétique

Finalisation des plans sur la base du recensement des ressources disponibles et besoins selon l'homogénéité des bâtiments.

Photovoltaïque

Etude du développement de plusieurs centrales, dont une participative, situées à Yverdon sud.

Exploitation

Poursuite de la rationalisation des stocks.

Administration

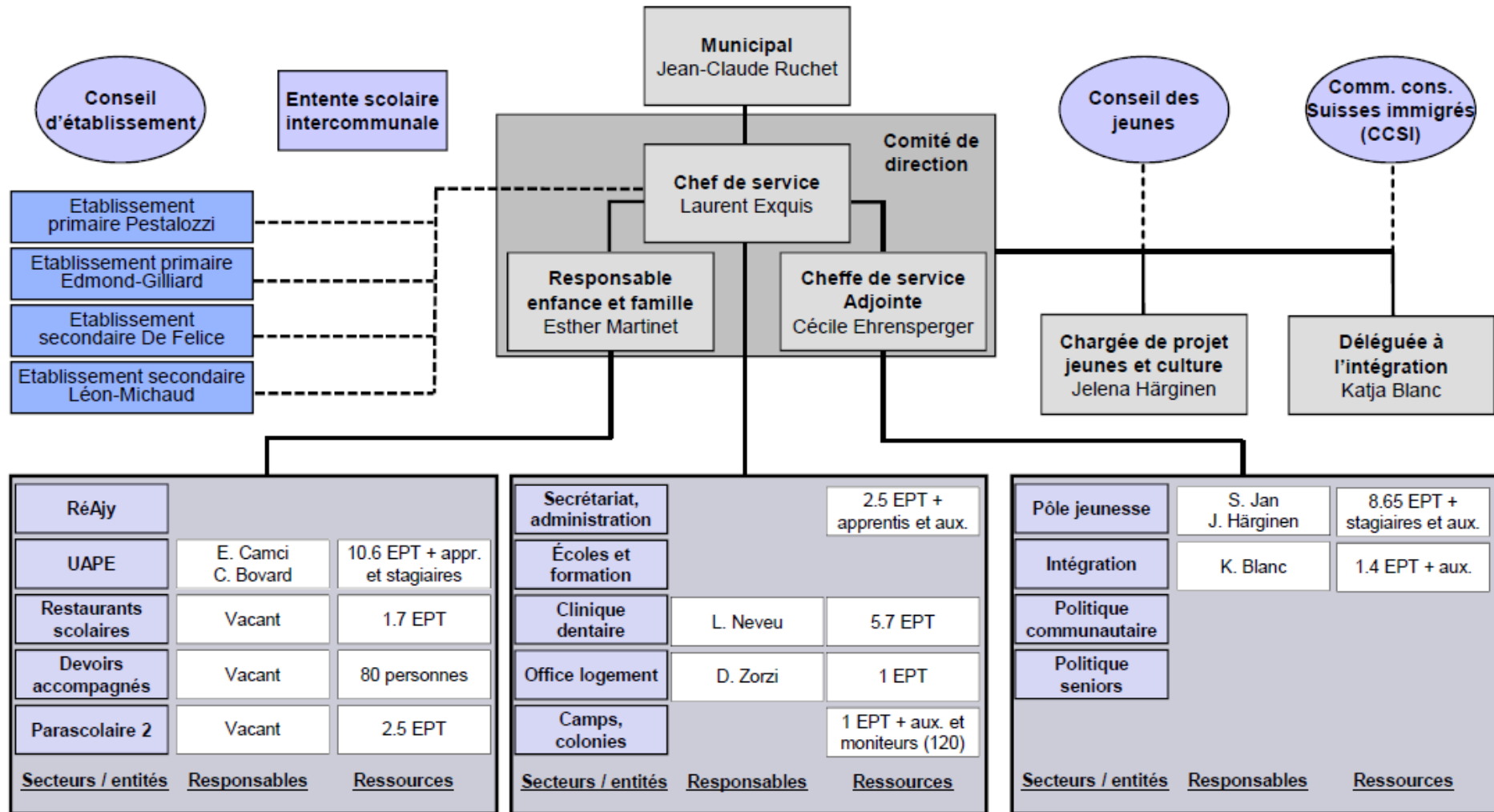
Facturation des clients finaux selon une nouvelle segmentation tarifaire « gaz », définition des règles de rétribution des autoproducteurs d'électricité.

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Laurent Exquis
Chef de service

JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

MISSIONS ET PRESTATIONS

La mission du service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous. Il incombe au service de proposer des actions pour une politique de Ville en santé et de les mettre en œuvre dans les domaines suivants :

- Enfance et famille
- Écoles et formation
- Politique jeunesse
- Politique seniors
- Intégration et bien-vivre ensemble

POINTS FORTS ET FAITS MARQUANTS

Mini Pic

Afin de répondre aux exigences de l'Office Fédéral des Migrations (ODM), le Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) a mis en place, dès 2014, un programme cantonal d'intégration, véritable plan d'action en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme. Sur la base des objectifs cantonaux, la déléguée à l'intégration a proposé un programme d'intégration communal (Mini Pic) sur 4

ans dont la mise en œuvre a été initiée en 2014. Les actions sont inscrites dans cinq domaines d'encouragement (primo information, conseil, encouragement préscolaire, employabilité et intégration sociale). Ce Mini Pic va renforcer la politique d'intégration développée par la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Planification scolaire

Le service jeunesse et cohésion sociale a élaboré une planification scolaire primaire qui fait état des perspectives en matière de constructions scolaires afin de répondre aux défis de l'évolution

démographique de la Ville et de pallier le déficit enregistré actuellement en matière de salles de classe à disposition. Cette planification couvre la période 2015-2025.

Politique seniors

Le service jeunesse et cohésion sociale a initié une démarche de co-construction de la politique seniors de la Ville. Cette politique communale se veut complémentaire et ne pas se substituer aux politiques cantonale et fédérale. Les seniors – et en particulier les jeunes retraités – constituent un immense potentiel. En effet, ils disposent de temps, ont de l'expérience et des compétences acquises tout au long de leur vie et souvent des moyens financiers que les jeunes et les familles n'ont pas. Au surplus et la plupart du temps, ils ont envie de partager leur disponibilité, leurs talents et leurs capacités et de se sentir utiles et engagés au sein de la communauté. Au vu de cette réalité et de mettre à

profit ce potentiel senior, la politique communale vise à mettre en place les conditions qui permettent aux seniors de continuer à être actifs et engagés dans leur milieu en favorisant leur implication, leur citoyenneté et leur participation. Le but est de renforcer leur sentiment d'appartenance et de les rendre acteurs à part entière de leur Ville, par leur contribution à la mise en œuvre de projets et d'événements ainsi qu'à la réalisation d'initiatives conduisant à des changements favorables pour eux et leurs concitoyens, notamment et entre autres sur le plan de la solidarité intergénérationnelle et interculturelle.

Événements

Fort du succès rencontré en 2013, Noël Ensemble a été reconduit cette année avec près de 500 personnes qui se sont rendues à la salle de la Marive pour y passer la soirée. Parmi les autres événements mis sur pied en 2014, on citera le projet « On danse à la Gare tout l'été ! » qui a permis au public de bénéficier de cours gratuits d'initiation au tango argentin et à la zumba tous les mercredis de 12h15 à 13h30 sur la place de la gare, l'après-midi « Coup de balai » dans le centre-ville d'Yverdon-les-Bains

organisé avec l'appui de nombreux partenaires ou encore le festival « CinémAddiction », projet visant à sensibiliser et à impliquer les acteurs concernés par le domaine de l'addiction en visionnant des films, et en participant aux débats et discussions réalisés en marge des projections. On relèvera encore la cinquième édition de l'Autre 1^{er} août, festival à la plage, qui a remporté une nouvelle fois un franc succès auprès de la population qui revient avec plaisir chaque année.

CONSEILS ET COMMISSIONS

1. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à quatre reprises. Il a traité en particulier des thématiques suivantes : sécurité et responsabilités aux abords

des collèges, restaurants scolaires, activités culturelles et sportives et promotion de la santé.

2. Entente scolaire intercommunale

L'entente scolaire intercommunale a tenu trois séances. Ses membres ont notamment abordé le sujet de l'organisation des transports scolaires, de la réorganisation des découpages scolaires (rapprochement des communes de Belmont, Ependes et Suchy de l'Etablissement primaire et

secondaire de Baulmes-Chavornay-Orbe et rattachement de la commune de Champvent aux établissements scolaires yverdonnois) ainsi que des projets de constructions scolaires (en particulier de l'extension du collège de Chamblon).

3. Commission Consultative Suisses Immigrés

Le travail effectué par la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI) est étroitement lié aux activités de la déléguée à l'intégration. Les actions sont organisées conjointement dans des groupes de travail. Les projets développés au niveau communal sont tous programmés et orchestrés au sein de la CCSI.

En 2014, la Commission s'est réunie à 7 reprises. 19 associations membres représentent les pays suivants : Angola, Albanie, Allemagne, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Tunisie, Maroc), Mexique, Portugal, Sénégal, Somalie, Sri Lanka, Thaïlande. 13 institutions partenaires sont représentées : l'Association des parents d'élèves, Appartenances, Au Fil de l'Autre, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Coordination Asile Migration Nord Vaudois, EVAM - Secteurs Nord & Ouest, FemmesTische, Lire et Ecrire, les Tisserands du Monde. 6 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que la préposée au Contrôle des habitants. À noter que Madame Régula De Souza, membre de la Commission d'intégration d'Orbe, représente la région au sein de la Chambre Cantonale Consultative des Immigrés.

Différentes nouvelles actions ont été menées en 2014 :

- en mai, la Charte des jardins a été traduite en portugais pour la Déléguée à l'Agenda 21 ;
- en août, 10 membres de la CCSI ont participé pour la première fois au Festival Sportif (pétanque) ;
- en novembre, la CCSI a organisé un débat public sur l'initiative ECOPOP en invitant les trois candidats à la Municipalité. La salle des débats était pleine, un buffet balkanique et maghrébin a été servi après le débat.

Durant l'année, une délégation de la CCSI a participé à différents événements :

- en mai, journée internationale des musées avec le musée d'Yverdon et région, sur le thème « 250 objets pour le 250ème anniversaire ». 10 immigrants ont présenté chacun un des 250 objets sélectionnés par le musée ;
- en septembre, cérémonie de remise des lettres de bourgeoisie ;
- en octobre, assises cantonales de l'immigration et remise du Prix du Milieu du Monde ;
- en novembre, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ;
- en décembre, Soupes d'ici et d'ailleurs à la gare.

En janvier, 58 membres accompagnés de leur famille ont participé au souper annuel à la Cure d'air où une raclette leur a été servie. La sortie annuelle de la CCSI a été organisée en septembre : 25 membres sont allés visiter le musée du Comité International de la Croix Rouge et l'association pour la promotion des droits humains (APDH) à Genève.

4. Conseil des jeunes

Le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2009, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes de 13 à 25 ans un espace pour débattre des questions qui les concernent (que ce

soit en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine) ; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de CHF 1.- par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Election du comité pour l'année scolaire 2014-2015

Le comité est élu au mois d'octobre pour une année. Mme Emma-Sofia Lunghi succède à Mme Debora Martinez, présidente sortante. Cette année, les tâches du comité ont été clarifiées et un cahier des charges a été établi pour chaque membre. À la suite de cette réflexion, le comité a décidé de fonctionner avec six membres en 2014-2015, sachant que la voix

du président tranche en cas d'un vote à égalité. Pour l'élection 2014, des affiches et flyers ont été réalisés par un membre du comité. Ils ont été posés dans différents collèges et écoles d'Yverdon-les-Bains. L'élection a également été communiquée au moyen de la page Facebook du Conseil des jeunes.

Le comité 2014-2015

Mme Emma- Sofia Lunghi : présidente ; M. Mathis Vallon : vice-président et responsable délégués ; M. Sylvain Rosset : secrétaire et trésorier ; M. Gaëtan Alberca : responsable communication écrite ; M.

Théo Barraud : responsable communication visuelle ; M. Lucien Agasse : responsable structure et développement.

Objectifs 2014-2015

Innovant en la matière, le comité s'est fixé des objectifs pour son année de fonctionnement. En tête de liste figure la volonté de promouvoir le Conseil des Jeunes via sa nouvelle stratégie de communication. Cette dernière s'appuie sur une nouvelle identité visuelle développée sur une charte graphique et un logo neufs.

participants s'expriment sur un sujet défini, préparé à l'avance. Ils découvrent alors de nouvelles perspectives et ils apprennent les uns des autres.

En 2014, la chargée de projet jeunes et culture avait déposé un projet international d'échange des jeunes dans le cadre de programme « Jeunesse en action/ Erasmus+ ». Le projet a été soutenu par l'Agence nationale suisse à hauteur de CHF 15'932.-. Il est donc prévu qu'en été 2015 le CDJY accueille à Yverdon-les-Bains des jeunes de Rotterdam (Pays-Bas) et Ploiesti (Roumanie). Pendant l'échange, les

Un autre axe de priorité est d'entretenir une « culture du débat » au sein du CDJY, notamment en opérant un rapprochement avec la Municipalité, les écoles et les autres Conseils et Parlements de Jeunes. D'autres objectifs ont également été fixés au niveau structurel pour que soient renforcés, d'une part, le suivi des projets et d'autre part, la communication autour des projets et du Conseil des jeunes. Ainsi, de nombreuses modifications structurelles sont en cours au sein du CDJY ; elles porteront leurs fruits en 2015.

Réalisations du CDJY en 2014

2014 a été une année riche en réalisations :

- Mise à l'eau du radeau en juin 2014, en collaboration avec le service des travaux et de l'environnement.
- Journée de prévention alcool et le tour à vélo. Le 10 mai 2014, le CDJY a tenu un bar à sirop, les jeunes ont servi des sirops rafraichissants aux cyclistes et aux spectateurs.
- Fête de la danse. Le 3 mai 2014, le CDJY a participé à la Fête de la Danse, les membres de comité ont tenu un bar à cocktails sans alcool.
- Fête des dix ans. Le 31 mai 2014, le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) a fêté ses dix ans et profité de cet anniversaire pour présenter sa nouvelle stratégie de communication. Les personnes présentes à l'anniversaire ont été invitées à prendre part à une action de « guerilla marketing ». Les membres du Conseil ont couvert la statue de la place Pestalozzi d'affiches colorées imprimées du slogan « Pour notre ville » et des visages de membres du Conseil. La Maison d'Ailleurs, le double R, le Check Point et l'Intemporel ont aussi eu droit à un manteau de feuilles. Cette œuvre éphémère avait pour but de changer l'image du Conseil, souvent négative, et de montrer une jeunesse engagée pour sa Ville.

- Micro-bibliothèque. En collaboration avec la Bibliothèque municipale, les jeunes ont présenté 15 œuvres « coups de cœur » en plein air. Un bar à sirop avec un espace transat était à disposition des passants.
- Journal Bonjour ! Les membres du CDJY ont écrit plusieurs articles dans le journal communal.
- Collaboration au festival CinémAddiction (projections de films et débats autour de l'addiction afin de sensibiliser le public à ce thème de société). L'exposition de photos « Sous le masque » a été réalisée avec des jeunes de la région.
- CDJY ON AIR. Programmation de concerts à l'Amalgame. Réalisation et distribution d'affiches et flyers. Accueil des artistes. Tenue du vestiaire et de la caisse. Collaboration étroite avec l'Amalgame et coresponsabilité de ces soirées.
- Soupes d'ici et d'ailleurs. Participation au projet, en collaboration avec les Travailleurs sociaux de proximité du service jeunesse et cohésion sociale. Le Conseil des jeunes a organisé l'animation (cracheur de feu, démonstration de danse).
- Journée mondiale de lutte contre le sida. Collaboration avec le service jeunesse et cohésion sociale pour l'organisation de la journée mondiale de lutte contre le sida à Yverdon-les-Bains. Des

chocolats chauds, des bananes et des préservatifs et, bien entendu, des rubans rouges et prospectus d'informations sur le sida et les IST ont été distribués gratuitement à la gare.

- Formation CEP. Les membres de comité et la stagiaire 1er emploi ont bénéficié d'une formation

sur mesure. Le but de la prestation est de rendre l'équipe plus à l'aise et efficace dans son travail.

- Travaux au Check-Point. Les jeunes ont effectué des travaux de décoration dans leur bureau du Check Point.

Modifications structurelles

La dernière version du règlement officiel du Conseil des jeunes datant de 2009, il a été revu par le comité, la stagiaire ainsi que la chargée de projets. En effet, plusieurs articles ont été légèrement modifiés car ils ne correspondaient plus à la réalité du fonctionnement du comité. De plus, certains articles sur les relations avec les autorités communales et l'accompagnement du Conseil des jeunes ont été ajoutés. Après validation par le service Jeunesse et cohésion sociale, ce nouveau règlement sera soumis à la Municipalité dans le courant de l'année 2015.

Un règlement interne du Conseil des jeunes, donnant des informations précises sur son fonctionnement (séances plénières, séances de comité, votation des budgets) est actuellement en cours de rédaction. Il permettra de favoriser l'autonomie du Conseil des jeunes tout en précisant le cadre dans lequel ses membres évoluent. Le comité se renouvelant chaque année, ce document aura aussi pour but de faciliter la transmission d'un comité à l'autre.

Présentations/invités lors des séances du CDJY

Afin de renforcer le partenariat, le Conseil des jeunes a eu à cœur de rencontrer des personnalités phares et hétérogènes de la vie de la région :

- M. Boris Fischbach, Diskotek, présentation de l'événement « Barbetech ».
- Animation socio-culturelle, service Jeunesse et cohésion sociale.
- TSHM, service Jeunesse et cohésion sociale.
- M. Pierre Corajoud et Mme Anna Mrazek, Jaiunprojet.

- M. Jean-David Chapuis, président du Conseil communal.
- MM. Pascal Gafner et Philippe Guignard, membres du Conseil communal.
- M. Marc Hitz, formateur CEP.
- Mmes Rose-Marie Notz et Cécile Ehrensperger, présentation de la nouvelle politique communale en matière de l'alcool.
- M. Frédéric Gonseth, chercheur de l'Université de Lausanne, a filmé le débat du CDJY sur le Gripen.

Représentation du CDJY

Le conseil des jeunes, toujours soucieux de s'améliorer, est allé à la rencontre des autres, afin de partager les bonnes pratiques et les bonnes expériences des voisins :

- Conférence des Parlements des jeunes Vaudois le 26 janvier 2014.

- Assemblée des délégués, organisée par la Fédération Suisse des parlements de jeunes (FSJP) le 21 mars 2014.
- Conférence des parlements de jeunes à Bâle du 31 octobre au 2 novembre 2014.
- Rencontre des parlements de jeunes locaux le 20 septembre 2014 à Yverdon-les-Bains, organisé par le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains.

Communication et internet

Le Conseil des jeunes dispose toujours d'une page sur le site de la Ville où les procès-verbaux des séances plénières sont disponibles, les dates des séances ainsi qu'un lien vers sa page Facebook. Le comité du CDJY utilise sa page Facebook tout au long de l'année pour lui permettre d'avoir un réseau

social touchant tous les publics et une interactivité avec ceux-ci. En 2014, le compte Instagram « CDJY » a été créé. Il permet une communication plus informelle avec les membres, basée sur des photos.

5. Commission Alcool

Dans le cadre de la commission Alcool, les partenaires* ont souhaité pouvoir agir ensemble dans le cadre d'une intervention coordonnée selon une vision commune, en s'appuyant sur l'existant, et en renforçant les bonnes pratiques. Les partenaires ont donc élaboré, en 2014, une politique communale de prévention des risques et de renforcement des

comportements responsables en matière de consommation d'alcool en situation festive. Les axes d'intervention de la politique communale sont : 1) concertation, coordination et transmission d'information entre tous les acteurs concernés par la problématique des abus d'alcool en général et chez les jeunes en particulier ; 2) travail de proximité et de

prévention orienté vers le consommateur et le public jeune en particulier ; 3) actions de sensibilisation menées auprès des acteurs de la vente d'alcool et actions communes de prévention développées avec les revendeurs ; 4) culture festive responsable et novatrice impulsée et renforcée à Yverdon-les-Bains.

* *Les partenaires signataires sont : la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, la Police Nord Vaudois, les représentants des écoles (primaire, secondaire et gymnase), les représentants des parents d'élèves, le délégué aux Sports, la Croix-Bleue romande, RaidBlue, le Conseil des Jeunes, le service Jeunesse et cohésion sociale, la Fondation Esterelle-Arcadie, la Fondation Bartimée, le Service de la Culture, le Groupement romand d'études des addictions, le SemoNord, DÉPART Nord, l'Espace Prévention, le préfet, le président de la Société industrielle et commerciale, Zone Bleue.*

«CinémAddiction»

Yverdon-les-Bains a accueilli le festival « CinémAddiction » du 29 septembre au 4 octobre 2014. De nombreux partenaires locaux ont organisé un programme spécifique composé de plusieurs projections, événements et débats, dans différents lieux et en collaboration avec le cinéma « Bel-Air » d'Yverdon-les-Bains et le « Royal » de Sainte-Croix.

Le samedi 4 octobre 2014, un mini festival a eu lieu sur la place de la Gare avec la projection gratuite de trois films : Super de James Gunn (États-Unis, 2011), Limitless de Neil Burger (États-Unis, 2011) et Berlin Calling de Hannes Spohr (Allemagne, 2008). La Maison d'Ailleurs, en collaboration avec le Conseil des Jeunes et le service Jeunesse et cohésion sociale d'Yverdon-les-Bains, ont présenté une exposition de photographies réalisées par l'artiste Audrey Piguet intitulée « Sous le masque... ». Elle consiste en une série de portraits et de courts-métrages qui impliquent des jeunes d'Yverdon-les-Bains et d'ailleurs, réfléchissant à la symbolique du super-héros et aux liens que cette dernière peut établir avec les addictions quotidiennes.

Une exposition « Changer de place : la place d'Armes sous la plume de personnes toxicodépendantes » a été vue sur la promenade du jardin japonais toute la semaine. Elle a présenté les résultats d'un atelier d'écriture réalisé par la Bibliothèque publique avec des usagers du lieu d'accueil « Zone Bleue ». Leurs œuvres ont invité à découvrir cette place centrale de la Ville sous un nouveau jour. Des extraits de texte ont également été présentés au grand public tous les soirs sur la place d'Armes à Yverdon-les-Bains.

ENFANCE ET FAMILLE

1. Aide aux familles

En 2010, le Conseil communal a accepté de créer une nouvelle aide en faveur des familles avec des enfants de moins de 16 ans, au bénéfice d'un subside cantonal pour l'assurance-maladie. En fonction du taux de subside, environ 2'000 familles yverdonnoises ont eu droit à cette aide qui leur a été

remise sous forme de bons d'achat à faire valoir dans une cinquantaine de magasins yverdonnois. Au 31 décembre 2014, 1'357 familles sont venues chercher les bons pour un montant total de Frs 433'850, soit une moyenne de Frs 320 par famille.

2. Messages aux parents Pro Juventute

Depuis 2011, le service, en collaboration avec Pro Juventute, propose aux parents d'un premier enfant un abonnement pour la première année des Messages aux Parents. Ces brochures élaborées par des spécialistes de la petite enfance sont éditées par Pro Juventute. Elles fournissent des renseignements

utiles et pratiques aux nouveaux parents. En 2014, cette offre a été envoyée à 145 parents d'un premier enfant. 25 d'entre eux ont souscrit l'abonnement, ce qui représente 17% des personnes concernées (14% en 2011, 25% en 2012 et 13% en 2013).

3. RéAjy (réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs)

En 2014, 2'216 enfants ont été placés dans une structure du réseau. Ces enfants occupent l'une des 233 places en accueil collectif préscolaire, 120 places en accueil collectif parascolaire, 295 places

en accueil familial de jour pour des enfants en préscolaire et 253 places en accueil familial de jour pour des enfants en parascolaire à disposition au sein du réseau.

Membres du réseau

16 communes et 7 entreprises sont membres du réseau. Les communes de Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent,

Cheseaux-Noréaz, Ependes, Essert-sous-Champvent, Mathod, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins,

Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains ; et les entreprises suivantes : la commune d'Yverdon-les-Bains, l'Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), l'Association RAS Yverdon-

Grandson, les eHnv, la HEIG-VD, le secteur psychiatrique du Nord (CHUV) et la fondation SAPHIR. Sept conventions sont établies entre RéAjy et les réseaux environnants.

Structures du réseau

- 5 crèches-garderies : Tom Pouce, Les Goélands, le P'tit Phare, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu.
- 3 unités d'accueil pour écoliers (UAPE): La Croquette, les Cygnes et l'Arche de Noé.
- Le service d'accueil familial (AFJ) qui regroupe 99 accueillantes en milieu familial.

Liste d'attente du réseau

La liste d'attente est centralisée. Toute demande parvenant au réseau, que ce soit pour l'accueil en milieu familial ou collectif, est considérée et traitée. Le site www.reajy.ch renseigne les parents sur les

barèmes en vigueur et sur les différentes structures d'accueil. Au 31 décembre 2014, 386 enfants sont inscrits en liste d'attente :

Enfant à naître en 2015	40
Précolaire (nés en 2011-2014)	233
Parascolaire (nés en 2010 et avant)	113
Total des inscriptions en liste d'attente	386

Selon le type de structures, les demandes* se répartissent comme suit :

- 253 demandes pour l'accueil collectif préscolaire ;

- 178 demandes pour l'accueil familial de jour ;
- 97 demandes pour l'accueil collectif parascolaire.

* certaines demandes de placement sont faites pour plusieurs types d'accueil

Le tableau suivant renseigne sur la prise en compte des inscriptions selon les critères de priorité du réseau.

Couple travaille	255
Famille monoparentale	54
Fratric	10
Socialisation	66

Accords inter-réseau

Réseau d'accueil / de domicile	Enfants domiciliés sur le réseau RéAjy accueillis dans un autre réseau	Enfants domiciliés sur un autre réseau et accueillis dans le réseau RéAjy
RAdeGE (Grandson)	3	9
RYMaje (Yvonand)	4	10
AJERCO (Cossonay)	5	0
EFAJE (Echallens)	6	10
AJOVAL (Orbe-La Vallée)	14	10
Ste-Croix	0	3
ARAJ (Broye)	0	3
Total	32	45

4. Unités d'accueil pour écoliers

Tableau des fréquentations

Occupation de l'UAPE La Croquette et annexe des Bains 1 ^{er} semestre (référence mars 2014)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	17	13	13	16	12
Repas de midi	57	54	23	66	57
Goûter	51	44	17	53	42

Occupation de l'UAPE La Croquette et annexe des Bains 2 ^e semestre (référence novembre 2014)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	23	21	17	18	18

Repas de midi	61	57	25	61	52
Goûter	52	46	12	48	45

Occupation de l'UAPE Les Cygnes 1 ^{er} semestre (référence mars 2014)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	10	13	12	16	20
Repas de midi	44	51	16	44	47
Goûter	34	31	14	34	37

Occupation de l'UAPE Les Cygnes 2e semestre (référence novembre 2014)					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners	13	17	16	21	19
Repas de midi	42	47	27	45	50
Goûter	33	33	18	35	44

Mission

L'UAPE est un lieu d'accueil collectif et également un lieu de transition entre l'école et la vie de famille. Le challenge en UAPE est d'accueillir tous les enfants avec la diversité de leurs besoins, de leurs

identités, de leurs cultures, tout en leur offrant un cadre de vie stable, rassurant, ludique et dynamique. Chaque jour, plus de 48 enfants sont accueillis aux Cygnes et plus de 60 à la Croquette.

Collaboration et synergie entre les UAPE

Les responsables des UAPE se rencontrent régulièrement. Les thématiques abordées sont en lien avec leur fonctionnement :

- réflexion et amélioration continue des procédures ;
- échanges au sujet de problématiques diverses rencontrées sur le terrain ;
- mise en place de stratégies en vue d'améliorer la prise en charge des enfants ;
- organisation de l'accueil durant les vacances scolaires à Pâques et en automne ;

- uniformisation de l'organisation du secrétariat en général ;
- réflexion et organisation de la formation des apprentis et des stagiaires.

De plus, par l'intermédiaire du réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon et environs (RéAly), les responsables des UAPE des Cygnes et de la Croquette rencontrent régulièrement leurs collègues de l'Arche de Noé afin d'optimiser la répartition des écoles desservies.

Les apprentis des UAPE

Les UAPE accueillent chacune deux apprenties ASE (assistant socio-éducatif), en plus des stagiaires. À partir de 2014, l'annualisation de l'horaire des apprentis ASE inclut la participation à une semaine en colonie et à une semaine au centre aéré de la

Cure d'Air. La collaboration entre les responsables des UAPE, du centre aéré et de la colonie de Jolie Brise a permis d'organiser et de planifier cette nouvelle activité de façon constructive.

Fêtes "traditionnelles" et participation au cortège des Brandons

Chaque année, les UAPE ont le privilège de faire vivre des instants magiques aux enfants et à leurs familles. Il s'agit de la soirée de bienvenue, du goûter d'accueil pour les 1P, de la soupe de Noël, de

la soirée d'adieux des grands qui quittent la structure d'accueil et du pique-nique de fin d'année. L'UAPE de la Croquette a participé cette année encore au cortège des Brandons !

5. Prestations parascolaires

Le service jeunesse et cohésion sociale gère l'organisation des prestations parascolaires, soit les restaurants scolaires, l'école à la montagne, les devoirs accompagnés, les transports scolaires et le

ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transports des élèves, la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Restaurant scolaires

Cinq structures (restaurants scolaires du Cheminet, du Quai de la Thièle, des 4 Marronniers, des Isles et des Alizés) sont à la disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois. Elles

accueillent les élèves sur inscription de 11h40 à 13h25, sauf le mercredi et pendant les vacances scolaires.

La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs par l'intégration d'un petit nombre d'élèves au restaurant scolaire du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure ainsi que dans celles du Cheminet et des Isles sont préparés et livrés par

la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) tandis que ceux du restaurant scolaire des 4 Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Ceux des Alizés sont préparés sur place par le cuisinier du SemoNord.

Fréquentation quotidienne

	Quatre Marronniers	Alizés	Cheminet	Les Isles	Thièle	Total
Repas servis en 2014 (nombre annuel)	3'426	2'926	6'316	17'973	4'394	35'035
Nbre d'élèves inscrits au 30 juin 2014	32	25	73	148	54	332
Nbre d'élèves inscrits au 31 décembre 2014	54	25	94	236	51	460

Devoirs accompagnés

La prestation des devoirs accompagnés est proposée aux enfants scolarisés à Yverdon-les-Bains de la 3P à la 8P contre une finance d'inscription de Frs 30 pour la période allant de la semaine du Jeûne jusqu'à la mi-juin. Cette prestation a lieu du lundi au jeudi en fonction des

horaires des élèves. Depuis la rentrée 2013, les élèves de 3P et de 4P fréquentent leur groupe de devoirs accompagnés durant une heure complète. Dès la 5P, les élèves peuvent rentrer à la maison dès que leurs devoirs sont terminés ou rester jusqu'à la fin de l'heure.

	2013-2014	2014-2015
Effectifs des élèves yverdonnois des degrés concernés	1'956	2'100
Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	700	634
Pourcentage des élèves fréquentant les devoirs accompagnés	36%	30%
Nombre d'accompagnants	80	86

	Devoirs accompagnés	Heures/semaine	Nombre d'élèves
Etablissement Pestalozzi	3P - 6P : 25 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	100	208
	7P - 8P : 9 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	36	90
Etablissement Edmond-Gilliard	3P - 6P : 30 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	120	254
	7P - 8P : 13 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	52	82

Au collège Léon-Michaud, 10 élèves de 7P à 11VS utilisent la salle d'étude, 6 heures par semaine.

Ecole à la montagne et camps sportifs

École à la montagne	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total des semaines occupées	10	18
- <i>Nombre de semaines occupées par les établissements primaires</i>	8	16
Nombre de classes (1P à 8P)	9	24
Nombre d'élèves primaires	152	479
- <i>Nombre de semaines occupées par l'établissement secondaire de Félice</i>	1	2
Nombre de classes secondaires (9P à 11P)	1	4
Nombre d'élèves secondaires	17	78

Camps sportifs	Jolie Brise	Bellevue
Total des semaines occupées	1	2
- <i>Nombre de semaines occupées par l'établissement secondaire de Félice</i>	-	1
Nombre d'élèves de Félice	-	24
- <i>Nombre de semaines occupées par l'établissement secondaire Léon-Michaud</i>	1	-
Nombre d'élèves ESLM	46	-
- <i>Nombre de semaines occupées par Pestalozzi/Léon-Michaud</i>	-	1
Nombre d'élèves Pestalozzi/Léon-Michaud	-	42

Sports scolaires facultatifs

Le sport scolaire facultatif, tremplin pour faciliter l'accès aux sports, est un pont entre l'école et les clubs sportifs. Il permet d'approfondir les connaissances et l'entraînement sportif selon son libre choix, puisque facultatif. À long terme, il devrait permettre d'augmenter la part de la population active sur le plan physique et favoriser le développement durable en matière de mouvement. Il est le fruit d'une patiente alchimie entre offres sportives, disponibilités des moniteurs et des salles, choix des élèves et communications entre tous les intervenants.

Collaborent dans cette optique l'État de Vaud, par l'entremise du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), et la commune d'Yverdon-les-Bains. Le Panathlon-club d'Yverdon-les-Bains s'associe à la démarche en ayant à cœur de récompenser chaque année les élèves méritants qui ont suivi les cours dispensés, selon des critères prenant en tout premier compte l'attitude fair-play envers l'autre.

1'319 inscriptions ont été enregistrées pour les 2 sessions proposées, signe d'une vitalité indéniable.

Session printemps-été

Disciplines	Nombre élèves
Tennis	38
Rugby	65
Tir à l'arc	18
Flag football	7
Course d'orientation	19
Aviron	17
Total	164

Session hiver

Disciplines	Nombre élèves	Disciplines	Nombre élèves
Acrobatie à la barre (danse)	4	Karaté	65
Badminton	43	Kung Fu	59
Basket débutant	105	Line Dancing	18
Basket perfectionnement	30	Modern Jazz	37
Billard	11	Musculation	11
Danse classique	58	Sauvetage	9
Danses expressives	8	Sport stacking	19
Danses orientales	55	Squash	7
Escalade	10	Tennis	21
Escalade parents-enfants	44	Tennis de table	44
Escrime sportive	42	Tir au pistolet	33
Gym artistique garçons	17	Unihockey	37
Handball	34	Voltige équestre	91
Hockey	50	Yoseikan Budo	18
Ju-jitsu	2	Zumba	135
Judo	38	Total	1'155

6. Camps et vacances

Centre aéré

Cette année encore la forte demande des parents a conduit au dédoublement des sites d'accueil avec l'utilisation de l'UAPE des Cygnes durant les deux premières semaines et la cabane scout de la Roselière les deux dernières semaines de vacances scolaires d'été. Le centre aéré a ainsi accueilli 355

enfants issus de 259 familles (343 enfants issus de 260 familles en 2013). 195 enfants ont fréquenté le centre durant une semaine, 105 durant deux semaines, 25 durant trois semaines et 30 durant quatre semaines.

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/les Replans et Bellevue/Mauborget

Le camp de Jolie Brise aux Replans sur Ste-Croix a été organisé du 5 au 26 juillet 2014 et celui de

Mauborget du 5 au 19 juillet 2014. Il n'y a pas eu de colonies durant les vacances d'automne.

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3
Bellevue, Mauborget	42	34	-
JolieBrise, Les Replans	45	39	24
Total du nombre d'enfants	87	73	24

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

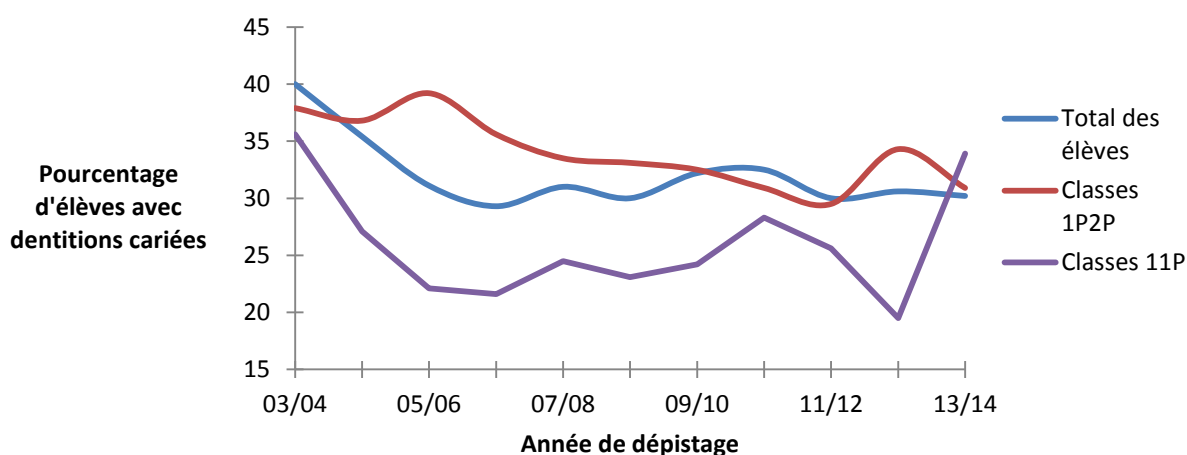
Dépistage bucco-dentaire

Réalisé dans les locaux de la clinique dentaire de la jeunesse ainsi que dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud, le dépistage bucco-dentaire s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le nombre de caries observées chez les 4'009 enfants et adolescents examinés (213 classes) est resté plus ou moins stable par rapport aux années précédentes avec 30.2 % pour l'année scolaire 2013/2014. Une diminution de la carie d'environ

10% a pu être observée chez les plus jeunes écoliers : 30.9% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2013/2014 (contre 34.3% en 2012/2013). Par contre, une forte augmentation des lésions carieuses par rapport aux années précédentes a été constatée chez les élèves terminant leur scolarité obligatoire. Cette observation de dentition cariée chez 33.9 % des élèves de dernière année est inquiétante, car ces jeunes quittent le système de dépistage bucco-dentaire annuel.

Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiquées lors du dépistage (depuis l'année scolaire 2003/2004)



L'évolution de la carie des dernières années encourage à maintenir la prévention et les traitements dentaires, en particulier chez les jeunes enfants. Cependant la recrudescence des caries

observée chez les élèves en fin de scolarité rappelle l'importance d'une intervention continue pour limiter les lésions carieuses sur les dents définitives.

Prophylaxie collective

Malgré l'absence de 3 mois de l'animatrice en santé bucco-dentaire, les 111 classes de 1P à 6P, à l'exception de 9 d'entre elles, ont pu bénéficier de la séance d'information concernant l'hygiène bucco-dentaire. Mise à part deux classes, toutes les classes 1-2P ont suivi une deuxième séance d'animation auxquelles 202 parents ont également assisté (5.6 parents par classe en moyenne).

En mai, 9 classes primaires du collège de Quatre-Marronniers et 2 classes 7P du collège de la Place d'Armes ont profité d'une information animée par des étudiantes en hygiène dentaire québécoises. Ces animations originales *avec l'accent d'ailleurs*

sont toujours très appréciées par les élèves et les enseignantes.

Conjointement au dépistage buccodentaire, les élèves du 7P ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et 6 classes de 10P ont assisté à une animation concernant les dangers du piercing dans la cavité buccale. En septembre 2014, 11 classes de la Fondation de Verdeil ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorurée. Enfin, en décembre 2014, 296 élèves de 8P (EPP et EPEG) ont pu profiter d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire.

Prophylaxie individuel

Dû à l'augmentation du nombre des classes, l'enseignante en prophylaxie bucco-dentaire a moins de temps disponible pour des consultations gratuites de prophylaxie. De plus les enseignants

sont de plus en plus réticents à libérer un élève pendant les heures scolaires. En 2014, 28 élèves ont profité de cette prestation. La moyenne de séances de prophylaxie individuelle par élève est de 3.1.

Le dépistage bucco-dentaire 2013/2014 représente environ 230 heures de consultations non-rémunérées. A la différence d'autres cliniques

dentaires scolaires, les coûts du dépistage et ceux de la prophylaxie (collective et individuelle) ne sont pas facturés, ce qui nuit à la rentabilité de la clinique

Traitements dentaires

La Clinique dentaire de la jeunesse continue à être très sollicitée. Les statistiques des prestations facturées ces 5 dernières années sont illustrées par le tableau ci-dessous.

Le nombre de patients suivis en 2014 a augmenté de 5% et celui des consultations de 13.7%. La clinique n'arrive plus à répondre à toutes les demandes. Les patients ne pouvant pas attendre le délai actuel de 3 mois s'adressent à un médecin-dentiste privé ou à une clinique. De ce fait, la clinique se retrouve avec les cas les plus complexes, ayant besoin d'une prise en charge spécialisée que les confrères ne peuvent pas leur offrir.

La sédation consciente sous protoxyde d'azote est une de ces prises en charge spécialisées. Elle aide l'enfant anxieux à mieux supporter les soins chez le médecin-dentiste. Beaucoup de patients s'adressent à la clinique spécifiquement pour des

traitements dentaires combinés avec cette technique que seule la clinique propose dans la région. Le nombre de sédations au protoxyde d'azote a doublé en 5 ans. En 2014, leur nombre a augmenté de 34.8%.

Les traitements dentaires conservateurs ont diminué de 7% par rapport à 2013, par contre les traitements prophylactiques ont augmenté de 32.3 %.

Les assurances complémentaires peinent à prendre en charge la thérapie myofonctionnelle pour des problèmes de déglutition et interposition linguale, ce qui explique la diminution du nombre de séances de cette dernière.

Dû à une panne du système de rappel automatique par sms, le nombre de rendez-vous manqués a malheureusement augmenté par rapport à l'année dernière.

Statistiques des prestations facturées

	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre de patients	1766	1681	1569	1481	1657
Consultations	2272	1998	1798	1739	1596
Radiographies	2412	2490	2433	2229	2345
Anesthésies	1517	1664	1507	1511	1589
Anesthésie protoxyde d'azote	407	302	246	218	202
Extractions	389	470	481	375	418
Composites sur dents de lait	1322	1438	1224	1116	1170
Composites sur dents définitives	805	884	711	752	816
Scelllements de fissures étendues	458	460	433	518	278
Scelllements de fissures	1038	990	889	1021	992
Fluorations	2402	1611	2098	1972	1932
Séances thérapie myofonctionnelle	17	58	89	52	49
Rendez-vous manqués	276	212	235	186	248

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, les traitements bucco-dentaires chez certains patients ne sont pas possibles à l'état vigile. Ainsi, deux interventions dentaires ont eu lieu à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains en 2014 (1 combinée avec une intervention ORL et 1 uniquement dentaire). Faute de matériel et de disponibilité de salle d'opération, il est regrettable que des assainissements bucco-dentaires sous

anesthésie générale ne soient pas réalisés à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains. Ceci présenterait de nombreux avantages tant pour le patient et sa famille que pour la prise en charge et le suivi. Durant cette année 2014, 24 enfants ont dû être transférés pour un assainissement bucco-dentaire sous anesthésie générale chez des confrères à l'hôpital de l'enfance de Lausanne contre 28 en 2013, 18 en 2012, 33 en 2011 et 21 en 2010.

Locaux de la CDJ

En novembre 2014, l'Institut romande de la Santé au Travail (IST) a effectué des mesures de renouvellement de l'air dans une salle de traitement et les concentrations de protoxyde d'azote lors

d'une sédation. Les premiers résultats incitent à améliorer l'évacuation du gaz. Des mesures supplémentaires sont prévues au courant de l'année 2015.

Réunions / rencontres / partenaires

Au mois de février 2014, la Clinique dentaire de la jeunesse a participé à la soirée d'information pour les parents des futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi. Cette invitation est très appréciée car elle permet de présenter les missions et activités de la clinique en tant que partenaire de l'école.

La clinique a reçu une délégation québécoise d'étudiantes en hygiène dentaire au mois de mai. Les deux hygiénistes dentaires ainsi que la prophylaxiste dentaire ont assisté à leur intervention dans des différentes classes primaires (EPEG). Cet échange est toujours très apprécié des élèves et des enseignants.

La directrice de la clinique et la prophylaxiste dentaire se sont rendues aux restaurants scolaires de la Thièle et du Cheminet pour une réflexion commune avec les responsables sur la gestion du brossage des dents.

Pendant les vacances d'automne, 12 « médecins dentistes en herbe » ont été accueillis à la clinique dans le cadre du Passeport-vacances. Cette rencontre annuelle permettant de présenter l'activité professionnelle de la clinique est très appréciée tant par les enfants que par l'équipe de la clinique.

Projets 2015

Suite aux mesures réalisées par IST, la clinique va mener une réflexion avec le fournisseur de l'appareil de protoxyde d'azote et les techniciens de l'installation dentaire afin d'améliorer l'évacuation du protoxyde d'azote lors des sédations. Des nouvelles mesures seront effectuées par IST une fois que ces améliorations auront été mises en place.

Le projet de prévention de la carie chez les enfants de 0 à 2 ans, élaboré avec les médecins scolaires, reste en suspens depuis deux ans pour des raisons de support technique et de surcharge de travail. La clinique espère cependant toujours un jour réaliser ce projet avec les pédiatres de la région yverdonnoise.

Dans le cadre de projet de prophylaxie dans les crèches et garderies (2 à 4 ans), une deuxième formation organisée par la clinique et l'action Sympadent aura lieu à Yverdon-les-Bains le 21 mars 2015. Une troisième formation proposée exclusivement aux crèches yverdonnoises est aussi prévue pour l'année 2015.

Fin mai, la clinique accueillera une nouvelle équipe d'hygiénistes dentaires du Cégep de Saint-Hyacinthe du Québec qui interviendra dans quelques classes yverdonnoises.

Conclusion

Dû à l'absence d'adaptation de l'effectif à l'augmentation de la population et de sa demande, la clinique rencontre des difficultés à poursuivre ses missions sur les plans collectif (dépistage bucco-dentaire, prophylaxie bucco-dentaire en classe) et individuel (suivi dentaire individuel). Alors que le nombre de patients a triplé par rapport à 1998, le nombre d'ETP des médecins-dentistes est resté le même depuis 17 ans. Consciente des restrictions budgétaires qui limitent les investissements en ressources humaines, la direction de la clinique

espère pouvoir continuer toutefois à répondre de façon professionnelle et irréprochable à la demande croissante de la population ce qui exige une adaptation des postes. Une journée par semaine (vendredi), une salle de traitement reste inoccupée. Cette dernière pourrait sans aucun investissement supplémentaire accueillir une hygiéniste dentaire ou un médecin-dentiste et ainsi contribuer à la diminution de la surcharge de la clinique et mieux répondre à l'évolution de la demande.

POLITIQUE JEUNESSE

1. Réorganisation du pôle jeunesse

En 2014, le service jeunesse et cohésion sociale a fusionné les entités travail social hors murs et animation socioculturelle en un seul secteur « Travail social de proximité ». Désormais, un même collaborateur peut, selon son action, intervenir en

tant qu'éducateur, animateur, voire médiateur, sur l'espace public, dans des lieux dédiés, dans le cadre de projets spécifiques ou dans les quartiers. Un seul responsable a été nommé pour conduire la nouvelle équipe.

2. Chargée de projet jeunes et culture

Dans le cadre de la restructuration du pôle jeunesse, le poste de la déléguée à la jeunesse a été remplacé par un poste de chargée de projet jeunes et culture. La chargée de projet participe à la conceptualisation et à la mise en œuvre de la politique jeunesse

d'Yverdon-les-Bains en développant l'axe jeunes et culture, en conduisant des actions dans le domaine et en favorisant l'implication active, la participation et l'engagement des jeunes citoyens.

Accompagnement du Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

La chargée de projet encadre tout au long de l'année le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY), son comité et les projets qu'il développe. Elle coordonne les actions du CDJY, assure le suivi des projets sur un plan administratif et organisationnel, relaye l'information et facilite la mise en place de

processus permettant un meilleur fonctionnement. La chargée de projet est présente lors de chaque séance plénière, elle prend part aux commissions de travail, est présente sur le terrain pour veiller au bon déroulement des projets et épauler les membres du Conseil dans leurs tâches respectives individuelles.

Accueil des jeunes citoyens

L'accueil des jeunes citoyens ayant fraîchement acquis leur droit de vote s'est déroulé le jeudi 6 février en présence du Syndic, des Municipaux, du Président du Conseil communal et de la présidente du Conseil des jeunes. Au programme : discours officiels dans la salle du Conseil communal et présentation du Conseil des jeunes et de ses

activités. Un apéritif dînatoire a été servi dans la Salle des Pas Perdus. Les services de la Ville ont offert aux jeunes différents cadeaux pour souligner leur passage à la majorité. Les jeunes ont eu la possibilité d'assister à la séance du Conseil communal et de rencontrer les élus.

3. Citoyenneté

Easyvote

Easyvote est un outil sous forme de brochure qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales ; il est édité par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. En 2013, la Ville d'Yverdon-les-Bains a abonné à Easyvote tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans résidant dans la commune. Par cette action, la Ville veut encourager les jeunes à voter, mais également à débattre et à discuter de sujets politiques et

d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, ou qui n'ont pas le droit de vote, ont également été abonnés à la brochure. Ils sont, en effet, tout autant concernés par les thèmes débattus et par les modifications de lois que les autres jeunes de leur âge. En 2014, 3'150 abonnés ont reçu les brochures. Yverdon-les-Bains devient ainsi la première grande ville romande à offrir cet outil à ses jeunes citoyens.

T'es toi et vote

L'association neutre *T'es toi et vote* a pour but la promotion du droit de vote en vue de réduire l'absentéisme chez les jeunes tout particulièrement. Afin d'informer au mieux au sujet des prochaines votations cantonales et fédérales, toutes sortes de

renseignement sont regroupés sur une plateforme afin de voter en toute connaissance de cause. Le Conseil des jeunes soutient cette démarche et promeut l'association via sa page sur le site de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

4. Animation socioculturelle

Centres de rencontre et d'animation

CRA

Organisation associative subventionnée par le service Jeunesse et cohésion sociale, le centre de rencontre et d'animation (CRA) est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Le centre propose un accueil et des activités créatrices et offre un goûter à 16 heures. L'entrée au centre est gratuite et ne nécessite pas d'inscription préalable. Sa fréquentation est libre aussi, la responsabilité des animateurs n'est pas engagée si les enfants quittent le centre.

Espaces Jeunes

Espace Jeunes a accueilli en moyenne 21 jeunes par ouverture sur l'année. La mixité est restée stable avec une présence des filles qui représente 38% des participants.

D'une manière générale, les accueils libres ont été des moments d'échanges avec les jeunes, ces derniers se confient volontiers sur leurs préoccupations telles que la sexualité, les relations

amoureuses, les problèmes familiaux, leur avenir professionnel, l'alcool, la drogue, un jugement à venir. Le drame survenu à la place Bel-Air a également généré beaucoup de discussions autour de la violence et de la tolérance.

Une dizaine de jeunes ont été accompagnés pour du soutien scolaire ou dans leur recherches de stages ou de place d'apprentissage. En plus des traditionnels accueils libres avec les jeux de baby-foot, ping-pong, billard, la musique et les discussions, une nouvelle tradition s'est installée les mercredis avec des ateliers pâtisserie. Les repas du vendredi soir ont vu de jolies réalisations avec par exemple des filles qui se mobilisent pour organiser un repas africain ou une tablée de 10 jeunes pour une fondue.

Check Point

Local d'appoint pour toutes sortes d'activités, le Check Point est prêté à deux groupes de jeunes qui

viennent s'entraîner chaque semaine à la danse. Pendant deux mois, il a servi à l'élaboration du spectacle d'un groupe de rap. Un groupe de jeunes s'y réunit tous les samedis pour passer du temps ensemble, faire un repas et y jouer. L'association Pro Chine y donne des cours de chinois aux enfants. Le lieu a accueilli diverses réunions de préparation de projets ou de formations internes. Il a également servi à plusieurs associations qui sont venues confectionner leur soupe pour les Soupes d'ici et d'ailleurs. Pendant la saison froide, des professionnels d'ATD Quart Monde y font des ateliers avec des personnes défavorisées. Le Conseil des jeunes y a aménagé et rénové une pièce qui leur sert de bureau ; ils y font également leur traditionnel apéro après les séances plénières. En partenariat avec Accadom, deux discos pour adultes ont été organisées. Ce local est aussi prêté de manière ponctuelle à des associations ou institutions de la région.

Ateliers

Espace Filles

Fréquenté de manière régulière par une quinzaine de filles, cet atelier leur permet de se retrouver entre elles, de parler dans un cadre serein de leurs préoccupations et de faire des activités plus féminines. Elles ont mis sur pied des soirées danse, coiffure, photos, cuisine, pâtisserie. Pour la Saint Nicolas, elles ont organisé un apéritif dînatoire avec le groupe Vogay Jeunes, groupe qui se réunit dans le local au-dessus du centre. Que ce soit lors de la préparation ou lors de la soirée, les différents échanges entre ces deux groupes ont été riches et auront sans doute ouvert l'esprit de uns et des autres sur la différence et les a priori.

Labobidule

L'atelier propose aux jeunes d'exprimer leur créativité avec le bois et le métal. Une dizaine de jeunes fréquentent l'atelier dont 5 à 6 régulièrement. Que ce soit en bricolant leur trottinette ou en créant des objets, ils ont l'occasion d'apprendre la soudure, l'utilisation des machines et les règles de sécurité. Pour participer au cortège des brandons ils ont fabriqué une rampe de skate, un bob en bois sur quatre roues, une énorme trottinette équipée d'un pneu de voiture, un bidule à trois roues monté sur un ski et une caisse à savon. Une récompense de Frs 400 a été attribuée par le comité des Brandons à l'atelier pour la réalisation de ces « chars ». Cet argent a permis l'achat d'un voilier qui sera restauré

par les participants à l'atelier, l'objectif étant de pouvoir le mettre à l'eau durant l'été 2016.

Atelier Vidéo

Cet atelier permet à des jeunes de réaliser des petits films, reportages et clips. Un court-métrage de promotion sur Espace Jeunes et les ateliers a été réalisé et peut être vu sur le site de la ville d'Yverdon-les-Bains.

Studio d'enregistrement

Le studio d'enregistrement a été très convoité par les jeunes avec 246 passages de jeunes garçons et 104 passages de jeunes filles entre 11 et 25 ans durant l'année 2014. En plus de la création de leurs morceaux de musique et des textes, différents projets ont été menés au cours de l'année avec les jeunes : création sur CD d'une compilation de 19 titres avec 13 jeunes de cultures et styles de musiques différentes (Rap, Rock, Zouk, Techno, R'n'B). Les jeunes ont pu se produire durant la fête de la musique sur la scène dans la cour du service jeunesse et cohésion sociale et ont eu l'opportunité de passer à la radio pour promouvoir leur compilation. Cette compilation a été un support permettant d'offrir à ces jeunes des occasions d'affirmer et de développer des capacités à vivre en société (compétence sociale) dans le respect des différentes identités et expressions culturelles.

Vacances

Ados Loisirs

Cette année 535 places réparties sur 34 loisirs ont été proposées et 183 jeunes âgés de 11 à 16 ans y ont participé avec comme nouveaux loisirs en 2014 : Glacier 3000, St-Léonard, cueillette, espace loisirs Basseruche.

Au vu des nouvelles lois sur la circulation routière, des chauffeurs professionnels ont dû être engagés

pour assurer les transports en bus. Cette nouveauté est très appréciée des animateurs qui sont ainsi déchargés de cette responsabilité au profit du groupe.

Passeport-vacances

L'édition du Passeport-vacances durant les deux semaines des vacances d'octobre 2014 a été une belle réussite. 425 enfants âgés de 8 à 16 ans ont

participé à plus de 294 activités dont 180 différentes. Grâce à une nouvelle stratégie, des parents d'enfants se sont joints à l'équipe des bénévoles - ce qui a porté leur nombre à 110 - pour accompagner les enfants dans leurs activités. Trois bénévoles ont également été formés pour aider l'équipe à l'organisation et à la conceptualisation du projet. Une collaboration a vu le jour avec le CPNV, qui par l'intermédiaire de leurs élèves en 2e année d'employés de commerce, ont proposé différents projets d'activités : 4 d'entre eux ont été retenus et ont intégré le programme Passeport-vacances.

Vacances de février

Pendant les relâches de février, en plus des accueils libres, les animateurs ont proposé des activités tous

les après-midis de 14h00 à 18h30 aux jeunes de 11 à 16 ans. Ainsi 52 jeunes ont pu participer à un tournoi de futsal, 17 jeunes sont allés au bowling, 10 jeunes ont visionné un film, 15 jeunes ont pris part à un tournoi de Fifa sur Playstation, 6 jeunes se sont adonnés à la pâtisserie et 5 jeunes se sont entraînés à l'art du Hip-Hop. Les accueils pendant les vacances amènent un grand nombre de jeunes, un peu plus de 40 en moyenne sur la semaine.

Vacances de Noël

Durant les vacances de Noël, 60 jeunes de 11 à 16 ans se sont mesurés au tournoi de futsal, une dizaine de jeunes ont fait de la pâtisserie et des bougies, et seuls 3 jeunes se sont inscrits pour la sortie luge aux Diablerets.

5. Éducation de rue

Mesure de conciliation extrajudiciaire

Cette procédure s'applique aux dénoncés mineurs, pour lesquels la Commission de police estime qu'un accompagnement spécialisé est opportun. Les mineurs ayant commis un délit préoccupant mais de peu de gravité se voient proposer de purger une prestation au travail sans passer par l'appareil judiciaire du Tribunal des mineurs. Dans ce cadre,

les éducateurs de rue offrent aux jeunes concernés un accompagnement personnalisé ainsi que la mise en œuvre de la mesure de réparation avec les divers services de la Ville. En 2014, 20 jeunes, dont la moitié de filles, entre 13 et 20 ans ont pu bénéficier de cette mesure de réparation.

Travail de rue auprès des jeunes

Les travailleurs sociaux sont régulièrement présents dans les quartiers de Pierre de Savoie, Vilette/Sous-Bois, les Moulins et les Cygnes. Les déambulations régulières dans les parcs, devant les centres commerciaux, dans les rues du centre-ville et les quartiers, tout comme les permanences à la gare qui ont lieu tous les mercredis en fin de journée sont autant d'occasions d'« aller vers », de se faire connaître et reconnaître par les publics cibles. Les rencontres et les échanges sont souvent des premiers liens qui permettent ensuite aux personnes de faire des demandes. Ces présences périodiques

dans un esprit de disponibilité permettent aux éducateurs de rue d'être identifiés et génèrent un grand nombre d'accompagnements, soit individuels, collectifs ou familiaux. L'homicide survenu en début d'année à la place Bel-Air a nécessité un grand travail d'accompagnement de la part des éducateurs de rue. En effet ce drame a généré énormément de questions et de réactions chez les jeunes qu'il a fallu parfois canaliser, mais aussi par rapport aux médias qui se sont montrés particulièrement avides de détails et qui cherchaient des informations par tous les moyens.

Bouteilles d'eau

Depuis de nombreuses années, entre fin juin et début juillet, les éducateurs de rue, en collaboration avec l'Espace Prévention, organisent la distribution d'eau fraîche et de matériel de prévention lors des fêtes de promotion des gymnasiens et des collégiens au bord du lac. Cette année étant

particulièrement pluvieuse, ils ont dû s'adapter et faire preuve de souplesse pour viser les 5 soirées durant lesquelles les jeunes se sont réunis à la plage et aux Rives-du-Lac. Leur venue est généralement bien acceptée et génère toutes sortes d'échanges autour des thématiques de prévention.

Suivis et accompagnements individuels de jeunes

Tout au long de l'année, les éducateurs de rue accompagnent des jeunes de manière personnalisée en fonction des besoins identifiés ou des demandes. Ainsi de fin août à décembre ils ont suivi 18 jeunes en rupture d'apprentissage, en organisant des médiations, des négociations avec les entreprises, du recadrage, du soutien. L'entrée dans le monde professionnel se révèle être une grande difficulté pour nombre de jeunes. Souvent des facteurs extérieurs influencent la formation et les éducateurs

aident à aménager des conditions favorables à la réussite. Pour certains jeunes et suivant la complexité des situations, le chemin est long avant une réelle conscientisation ou la possibilité de se prendre en charge.

Plusieurs partenariats avec les éducateurs, le Tribunal des mineurs et les éducateurs DIOP qui ont suivi des jeunes à Yverdon-les-Bains ont favorisé un meilleur accompagnement auprès des jeunes

concernés. Ces collaborations permettant une répartition des rôles et des tâches, les jeunes se sentent pris au sérieux et soutenus. La particularité de ce travail d'accompagnement réside dans la capacité d'adaptation des éducateurs de rue et leur connaissance du réseau afin de pouvoir répondre à des demandes aussi variées que complexes. Ils ont dû faire face à des problématiques telles que le chantage au suicide, des accompagnements au planning familial, des interruptions de grossesse,

des recherches de solutions de logements, ils ont accompagné plusieurs jeunes dans des mesures de soutien scolaire, des jeunes qui se questionnent face à leur jugement en attente, à leur sexualité, etc. Ils ont également eu de nombreux contacts avec des jeunes en conflit sévère avec leur famille ou en fugue. Selon les demandes des jeunes ou des parents qui rencontrent des difficultés, les éducateurs se sont rendus à divers réseaux et collaborent régulièrement avec les autres acteurs sociaux de la région.

Collaboration entre travailleurs sociaux de proximité et l'école Léon-Michaud

Le collège Léon-Michaud applique le projet cantonal d'Intervention précoce en milieu scolaire depuis plusieurs années. C'est une démarche de promotion de la santé et de repérage des conduites à risques. Si les personnes en lien avec les jeunes savent la plupart du temps reconnaître lesquels sont en difficulté, ils ne savent pas toujours que faire, ce qui empêche une prise en charge rapide et risque de provoquer encore davantage de dégâts.

Cette démarche cherche à créer les conditions nécessaires pour favoriser l'autonomie et le développement de la jeunesse en renforçant les ressources et les compétences de la communauté citoyenne et professionnelle. Elle favorise aussi l'interface entre une offre et un besoin avec l'objectif d'augmenter la précocité avec laquelle les prestations sont fournies. Il s'agit donc de renforcer à la fois les compétences des professionnels en lien avec la jeunesse et les compétences dans la communauté.

Suivis et accompagnements individuels d'adultes

Une éducatrice de rue spécialisée dans les prises en charge de personnes adultes en situation de grande marginalité déambule à la rencontre de son public. Cette année, elle a accompagné environ 40

personnes dans le besoin. Les thèmes le plus abordés ou traités sont l'accès au logement, les consommations addictives, la violence en famille, les difficultés à accéder à l'administration.

La journée mondiale contre le SIDA – thème choisi : la sérophobie

La journée mondiale contre le Sida a été célébrée en partenariat avec le SemoNord (Semestre de Motivation), le Conseil de Jeunes, l'Espace Prévention et ProFa-Santé sexuelle. À la gare, des chocolats chauds et des sachets « banane-préservatif », lubrifiants, dépliants, rubans et autres ont été distribués. Dans les cafés du centre, le concept « café-capote » a été repris. Environ 1'700

préservatifs et 600 lubrifiants ont été distribués. Si les progrès de la médecine ont permis l'amélioration des conditions de vie des personnes séropositives, l'évolution de la pensée est parfois plus lente. Les préjugés et la discrimination à l'encontre des personnes atteintes du SIDA demeurent donc bien présents. Des échanges pour et entre les jeunes sur le VIH, les IST ont eu lieu.

6. Projets d'intégration sociale

Le travail avec les pairs

Le travail entamé en 2010 avec les pairs continue à porter ses fruits. Que ce soient les coaches du Sport 1400, du Sport La Villette ou les pairs dans les quartiers et à Espace Jeunes, ce sont plus de 40 jeunes qui se sont engagés dans ces diverses prestations pour accompagner et apporter un encadrement à leurs camarades. Les coaches et les

pairs bénéficient d'une formation interne qui leur permet d'acquérir des outils de positionnement et de médiation afin de pouvoir intervenir de manière non violente lors de tensions. Le travail avec les pairs s'avère aussi souvent être un tremplin pour des jeunes en recherche de solutions pour leur avenir.

Sport 1400

Avec une moyenne de plus de 53 jeunes par soirée, dont 30% de filles, le Sport 1400 n'a plus de preuve à faire (1'855 participants en 2014 contre 1'833 en 2013). Les jeunes sont très demandeurs de cette prestation qui leur permet de faire du sport tous les samedis soirs de 20h00 à 23h00 dans les salles de sport de la Marive. Encadrés par une éducatrice et

huit jeunes coaches, les 35 soirées ont aussi été l'occasion de découvrir de nombreuses disciplines telles que le touch ball, la moto trial, la boxe, le uni hockey. Deux soirées spéciales avec DJ et démonstration d'un jeune batteur ont marqué les quatre ans du projet et pour la dernière soirée la

venue du Père Noël a fait le plaisir des jeunes qui ont pris des *selfies* avec lui.

Sport Villette

Initié au sein de la démarche communautaire du quartier Villette/Sous-Bois, le Sport Villette a eu lieu dans un premier temps un mercredi sur deux de 13h30 à 16h15. Suite à une forte fréquentation, les jeunes ont pu profiter de la salle de sport tous les mercredis depuis la rentrée d'août. En moyenne, 43

jeunes ont participé à 27 ouvertures durant l'année (1'161 jeunes). Afin d'établir une cohésion entre les salles de sport pour les jeunes, deux à trois coaches du Sport 1400 ont assuré une présence dans le même état d'esprit avec l'éducatrice de rue.

Les jeunes montrent l'exemple

Suite à des plaintes en début d'année de la part de voisins et de l'école de la Villette concernant des salissures importantes sur le terrain de sport, une mesure socio-éducative a été mise en place pour un nettoyage quotidien du terrain de sport et de ses alentours par des jeunes. De début mai à fin octobre, tous les matins dès 6h30, seul ou par deux et

accompagnés d'une éducatrice de rue, ils ont assuré le ramassage des déchets laissés par leurs pairs. Cette mesure a donc permis à cinq jeunes de montrer l'exemple à d'autres, de s'approprier les règles d'utilisation du terrain et ainsi de sensibiliser leurs pairs.

Conciergerie Rive-Gauche

Durant l'année, 15 jeunes âgés de 14 à 23 ans, dont 5 filles, ont nettoyé, seul ou par deux, les locaux de l'association Rive-Gauche deux matins par semaine. Cette mesure favorisant l'intégration sociale de jeunes en rupture, leur permet de renforcer leur estime de soi en respectant un engagement, en se levant deux matins par semaine pour effectuer non seulement des travaux de nettoyage, mais

également pour bénéficier de l'accompagnement socio-éducatif mis en place afin qu'ils retrouvent un équilibre familial, social et/ou des solutions pour leur avenir professionnel. Ainsi 5 d'entre eux ont trouvé des stages longue durée ou des places de formation, 7 sont partis dans des mesures spécialisées, 1 a retrouvé du travail, 1 est reparti dans son pays et 1 n'est pas arrivé à suivre la mesure.

Baleinev

L'organisation d'un staff bienveillant de jeunes pour cette manifestation a nécessité toute une préparation. Ajustement des rôles de chacun (avec des partenaires comme la police, le comité d'organisation ou les agents de sécurité), prise de connaissance des lieux la veille et formation avec les douze jeunes engagés pour cette prestation, adhésion à la consigne d'être *clean* toute la nuit (zéro consommation).

De 18h00 à 06h00, les jeunes du staff ont circulé dans toute l'enceinte du festival, les salles, les halls, les scènes, en se montrant présents, attentifs, vigilant et bienveillants. Ils ont pu désamorcer des petites bagarres ou début de conflits. Cette tâche ne s'avère pas facile pour les jeunes car plus la soirée avançait plus le public était alcoolisé. Ceci a engendré discussions et réflexions sur la consommation et la manière de s'amuser.

Les Brandons

Une présence bienveillante la nuit de samedi à dimanche par une équipe de 6 jeunes accompagnés d'une éducatrice de rue a contribué à désamorcer

plusieurs débuts de conflits et de petites bagarres en tournant par groupe de deux dans toute la manifestation.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Valorisation du communautaire à Yverdon-les-Bains par la réalisation d'un film documentaire

La Commune d'Yverdon-les-Bains a reçu le 1er prix national Ville en santé 2013 consacrant les efforts et le travail accompli pour la mise en œuvre de sa "politique de société pour une ville en santé". Afin de montrer et valoriser cette politique, le service jeunesse et cohésion sociale a mandaté l'Unité de sociologie visuelle du Département de sociologie de l'Université de Genève pour la réalisation d'un film documentaire. Cofinancé par la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Fondation Leenards, Pro Senectute Vaud,

l'Office Fédéral du Développement territorial ARE et le Service cantonal des Assurances Sociales et de l'Hébergement, le projet s'attache à analyser et à documenter les diverses actions communautaires promues dans le cadre de la politique communale. Dans ce contexte, deux professionnels sont allés, caméra à l'épaule, tout au long de l'année 2014, à la rencontre des habitants créateurs d'actions communautaires au sein de la Ville. La sortie du film est prévue en 2015.

La démarche communautaire à Pierre-de-Savoie

La démarche a débuté en 2006 et le quartier s'est autonomisé en 2011. L'Amicale Pierre-de-Savoie, soutenue par un travailleur social de proximité, développe des activités permettant la rencontre, la convivialité et l'intégration des habitants du quartier. L'Amicale Pierre de Savoie s'est à nouveau mobilisée pour offrir aux habitants du quartier des moments de rencontres et de convivialité : une raclette faite par des jeunes et offerte aux adultes, deux matchs aux cartes, deux lotos pour les aînés (un à la fête des mères et un pour Noël avec le repas confectionné pour quelque trente à quarante personnes), un tournoi de pétanque (20 équipes réunissant 80 personnes), une grande fête de quartier organisée en partenariat avec l'EVAM (plus de 200 personnes présentes au long de la journée), la première fête « Interquartiers solidaires » réunissant différents habitants représentants de villes et de quartiers de l'ensemble du canton de Vaud, deux soupes aux pois ou encore la participation aux Soupes d'ici et d'ailleurs proposées sur la place de la gare. Des moments spécialement dédiés aux enfants de 4 à 12 ans ont été organisés : Halloween et sa soupe à la courge, la fête de Noël, le Père Noël et ses cadeaux.

On citera encore le « samedi café » (un petit groupe d'habitants se rencontre le samedi matin pour un café suivi d'un apéritif), l'InterG (tous les mercredis, sauf vacances scolaires des repas sont confectionnés par les habitants pour les habitants - cette année, 600 repas ont été confectionnés ce qui fait une moyenne de 20 repas chaque mercredi), la synthèse (rebaptisée en rencontre de quartier) qui réunit principalement les habitants actifs dans les activités proposées dans le local et au quartier, l'accueil jeune tous les vendredis.

Un partenariat avec des médiateurs de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam) offre l'opportunité aux migrants de participer à la confection des repas de l'interG les mercredis, à l'organisation des activités pour les enfants et à la fête de quartier.

En 2014, les habitants se sont fortement mobilisés suite à l'annonce de la résiliation de bail du local de l'Amicale. Une pétition signée par de nombreux voisins et des propositions concrètes pour réduire les nuisances incriminées a permis de convaincre le propriétaire de l'importance de la démarche. Un accord a pu être trouvé et l'Amicale dispose toujours aujourd'hui de son local.

La naissance du Collectif Villette et Sous-Bois

Depuis 2009, le Service jeunesse et cohésion sociale et Pro Senectute Vaud soutiennent le développement d'une démarche communautaire Quartier Solidaire dans les quartiers de Villette et de Sous-Bois. Après cinq ans, ces quartiers ont vécu en 2014 la grande étape de l'autonomisation. En se constituant en collectif, les habitants actifs dans la démarche communautaire se sont engagés à poursuivre leurs activités pour la qualité de vie du quartier. Une grande fête de quartier réunissant une centaine de personnes au mois de juin a officialisé ce passage. Les habitants s'étant constitués en mode associatif, l'animation communautaire sera dorénavant assurée par le « Collectif Villette & Sous-Bois », soutenu par un animateur de la Ville.

Fait marquant de l'année, le collectif, grâce au soutien d'une « recueilleuse » de récits de vie et assistante de proximité chez Pro Senectute Vaud, a édité un texte composé de témoignages, permettant non seulement de découvrir le parcours de différents habitants du quartier mais également de saisir l'évolution du quartier de La Villette au fil du temps et de découvrir sa réalité quotidienne. Une soirée à l'Échandole a permis d'écouter ces récits lus par

deux conteuses accompagnées de huit musiciens, qui habitent toutes et tous dans la région.

Durant l'année 2014, le collectif a été très actif en participant aux Brandons avec un char construit en collaboration avec le Labobidule, en préparant toutes sortes de cakes salés et gâteaux pour la fête des 20 ans de l'école de la Villette, en mettant sur pied le traditionnel brunch du premier août ainsi qu'un vide-grenier en septembre, sans oublier l'aménagement et l'installation de leur local de rencontre et le fameux repas de Noël qui a réuni plus de 25 habitants au pavillon paroissial.

Les activités régulières comme les mercredis matin café-croissants et les mardis après-midis avec les jeux de société au tea-room de la Villette attirent deux fois par mois un petit groupe d'habitants qui ont du plaisir à se retrouver. Une vingtaine de personnes participent aux repas « sorties » qui sont organisés tous les mois par le collectif. Dans la première partie de l'année, des habitants ont proposé régulièrement des ateliers pour les plus jeunes, soit des jeux collectifs d'extérieur ou l'apprentissage du jeu d'échec.

Le Quartier des Moulins

Le 1er avril 2014 a débuté le troisième « quartier solidaire » d'Yverdon-les-Bains, au sein du projet global « Qualité de Vie » de la commune. Cette démarche communautaire durera 5 ans. Le quartier des Moulins, de par son nombre d'habitants (dont un pourcentage important de personnes âgées), la

mixité de la population et les enjeux intergénérationnels et interculturels qui en découlent, la profusion de partenaires potentiels et les demandes régulières des habitants, constitue un « terrain » idéal pour y développer une démarche de ce type. Celle-ci amène les habitants à se rencontrer,

à mieux se connaître, à mettre en évidence des objectifs communs, à organiser des activités et des événements et à développer la solidarité dans le quartier, avec l'accompagnement et le soutien des

professionnels de Pro Senectute et du service. Les habitants se réunissent dans le local de la société de cynologie, au chemin du Saut.

Isolation

Dans le but de créer une alternative à la spirale de l'isolement, des personnes souffrant du sentiment d'isolement dans le quartier de Pierre-de-Savoie âgées de 75 ans et plus ont été identifiées par la protection civile. Des visites à domicile ont été planifiées avec l'animatrice des tables rondes FemmesTische formée sur l'approche des

personnes âgées. L'animatrice FemmesTische visite au moins deux fois chaque bénéficiaire mais au maximum six fois. Le groupe d'habitants du quartier intègre l'animatrice aux démarches communautaires pour permettre aux bénéficiaires d'être impliqués dans les activités du quartier.

La démarche communautaire Ma Gare

Dès 2009, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de rassemblement et de sociabilité. Un groupe de travail, coordonné par le service Jeunesse et cohésion sociale se réunit 2 à 6 fois par année, pour échanger des informations et des bonnes pratiques mais aussi pour organiser des événements. Il est composé des représentants des commerces et des partenaires de la gare : Raiffeisen, Pharmacie Plus, Kiosque Relay, CFF Immobilier, Asia Express, Travys, Office du Tourisme, Di Piazza (anciennement Segafredo), Evam, Car Postal, Rail Fair, Caritas, Boulangerie Pouly, Coop Pronto, police du Nord vaudois, église protestante et Service jeunesse et cohésion sociale. Selon les thématiques, les différents services de la ville sont sollicités (police du commerce, police des constructions, service des travaux, service de la culture, service de l'urbanisme, etc.). Dans ce contexte, les « habitants de la gare » agissent sur leur environnement et deviennent les acteurs de la réalisation du changement. En 2014, la structure en bois du podium a été entièrement refaite et une bâche a été posée afin d'améliorer l'image du site mais aussi de mieux répondre aux différents besoins des organisateurs lors de manifestations (lutter contre le vent et le froid mais aussi donner la possibilité de créer une salle de cinéma ou de créer des expositions, etc.). Soucieux de renforcer la cohésion entre partenaires et de participer au développement d'une gare conviviale, les partenaires de la gare s'engagent activement, financièrement et en temps, lors des différentes manifestations et petits événements conduits par le

service tels que « On danse à la gare », « Coup de balais » ou encore « CinemAddiction » et « la journée contre le SIDA ». Forts de leur succès, plusieurs événements se pérennisent et permettent la création, chez les commerçants et les parties prenantes au projet, d'une identité communautaire autour du projet.

Utilisation du podium : synthèse 2010-2014

Année	Nombre de jours d'activité
2010	49
2011	89
2012	54
2013	100
2014	85

Le travail important et régulier de la police de proximité et les interventions de la police du Nord vaudois sont très appréciés des partenaires de la démarche « Ma Gare ? » qui dénotent globalement une baisse des incivilités et une diminution du sentiment d'insécurité. La participation de la police à la démarche communautaire et aussi auprès des parrains et des marraines CFF permet d'offrir aux acteurs de la gare un fort soutien, des conseils et des informations précieuses. Dans ce cadre et depuis 2014, la police accueille régulièrement les parrains et marraines CFF pour réaliser des stages d'une soirée. La présence de Securitrans sur les quais complète cette présence rassurante.

Après-midi « Coup de balai »

Le mercredi 7 mai 2014, le service jeunesse et cohésion sociale, avec l'appui de nombreux partenaires, a organisé un après-midi « Coup de balai » dans le centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Cette action originale visait à réunir le plus grand nombre de volontaires pour partir à l'assaut des rues de la Cité thermale, afin de récolter ce qui est abandonné sur la voie publique. Elle a permis également de sensibiliser la population sur l'importance de préserver l'environnement urbain

pour assurer la qualité du lien social et le respect de soi et des autres utilisateurs de l'espace public. Les participants de ce « coup de balai » ont travaillé dans six secteurs de la ville avant de se retrouver sur le parvis de la gare pour un goûter en commun et participer au concours du déchet le plus original. Durant cet après-midi, la gare a connu également toute une série d'animations liées à la thématique du respect de l'espace public.

On danse à la Gare tout l'été !

Durant l'été 2014, le Service jeunesse et cohésion sociale, la Fondation Bartimée et l'Espace Prévention Nord Vaudois–Broye ont organisé des cours de tango argentin sur la place de la Gare, tous les mercredis de 12h15 à 13h30. Ces cours, donnés

par Artango étaient gratuits et ouverts à toutes et à tous. La Fondation Bartimée a proposé également une petite restauration sur place afin de prendre des forces en prévision des cours, ou pour récupérer de ses efforts.

Soupes d'ici et d'ailleurs, édition 2014

Du 1er au 24 décembre, les Soupes d'Ici et d'Ailleurs ont lancé leur 5e édition sur la place de la Gare. Les 35 partenaires participant ont servis ainsi plus de 2'000 litres de soupe et plus de 4'000 litres de thé ou de café pendant la période. Ce sont ainsi plus de

7'000 rencontres qui n'auraient peut-être pas eu lieu sans ce point de rassemblement. Un grand merci aux 170 bénévoles des Soupes d'ici et d'Ailleurs pour les 1700 heures de présence qu'ils ont assuré.

Parrainage à la gare : Rail Fair

Le concept Railfair a été initié à Yverdon-les-Bains en 2009. En 2014, trois nouveaux parrains et deux nouvelles marraines ont rejoint les rangs du parrainage de la gare d'Yverdon-les-Bains, ce qui est dans la moyenne des engagements de ces

dernières années (4 nouveaux participants en 2013). 698 services au total ont été effectués (619 en 2013), par équipe de deux, à raison de 3 heures de présence à chaque fois.

Cohabitions dans la cour !

La cour de la rue de Neuchâtel 2 est un espace public partagé entre les usagers de la clinique dentaire, du service jeunesse et cohésion sociale, du service de la culture et les usagers de l'association Zone Bleue. Les réalités et les besoins des uns et des autres sont très différents et les univers ne se croisent que très rarement. Un comité de gestion de la cour, composé de représentants de Zone Bleue et du service jeunesse et cohésion sociale, assure la

gestion des difficultés au quotidien avec comme objectifs de a) favoriser la reconnaissance et l'appartenance d'un groupe, des groupes dans un espace commun ; b) favoriser une relation saine et de respect entre les différents usagers de cette cour ainsi qu'entre les professionnels et les usagers ; c) renforcer l'image positive des personnes qui ont des difficultés de consommations ; d) renforcer le droit de cité.

Fête des voisins

Initiative née à Paris en 1999, la fête des voisins s'est étendue à l'Union Européenne et à la Suisse dès 2004, sous le nom de Journée européenne des voisins. Le succès grandissant ne se dément pas d'une année à l'autre, si bien qu'en 2009, ce furent plus de huit millions d'habitants dans près de trente pays (en Europe et ailleurs) qui ont décidé de faire la fête en compagnie de leurs voisins.

de la vie dans les quartiers. Cette année encore, la Suisse n'a pas été en reste, puisque ce sont près d'une quarantaine de Villes et communes qui ont participé à la fête.

Depuis 2007, Yverdon-les-Bains participe à cette manifestation dont le but est de mettre la convivialité, la proximité et les solidarités au centre

La 7e édition yverdonnoise a eu lieu le vendredi 23 mai 2014. 29 organisateurs se sont adressés au service pour obtenir le matériel mis à disposition : affiche, cartons d'invitation, ballons multicolores et t-shirts. Certains quartiers ont déjà intégré cette fête à leur calendrier !

POLITIQUE D'INTÉGRATION

Programme d'intégration communal (Mini PIC)

Au mois de mars, un nouveau programme d'intégration communal (Mini PIC) a été mis en place sur 4 ans. Fort de 25 mesures, il se décline sur 3 piliers : information et conseil ; encouragement scolaire et employabilité ; intégration sociale. En avril, une présentation publique a été faite pour que chaque habitant puisse contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants. Deux autres présentations ont été réalisées avec la Commission Consultative

Suisses Immigrés (CCSI) auprès des partenaires œuvrant dans le domaine de l'intégration.

En mai, pour permettre le déploiement des activités, le service a créé le pôle intégration composé de la déléguée à l'intégration à 60%, d'une chargée de projets à 60%, d'une coordinatrice FemmesTische à 20% et d'une animatrice d'accueil préscolaire à 20%. Les tâches du pôle intégration sont l'accueil, l'orientation, le conseil en matière d'intégration, le

soutien à la création d'événements, l'encadrement des bénévoles et la transmission de compétences (gestion de projets, création d'associations, etc.).

Les domaines d'actions du Mini PIC s'inscrivent parfaitement dans la politique communale puisqu'il

se veut un programme d'implication citoyenne et de cohésion sociale. A titre d'exemple, on citera la mise en place de la permanence d'information migr'info en 2015 par la CCSI. Ce lieu d'information se réalise par et pour les migrants afin de les aider à mieux s'intégrer.

Délégation

La déléguée à l'intégration coordonne la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI). Elle participe à différentes plateformes telles que les Quartiers solidaires, le Conseil d'établissement des écoles primaires et secondaires, la plateforme de la petite enfance Prévenir ensemble. Elle planifie les rencontres annuelles des enseignants de langue et culture d'origine (LCO) et des responsables des

communautés religieuses. Elle est la répondante pour les associations partenaires à l'Espace Traits d'Union. Trois fois par an, elle rencontre ses homologues au sein de la Conférence latine des délégués à l'intégration, participe à l'élaboration de la semaine d'actions contre le racisme au niveau cantonal et représente la Commune aux séances cantonales des programmes d'intégration.

Accueil des nouveaux habitants

Cette cérémonie annuelle est coordonnée par la déléguée à l'intégration et le chargé du marketing institutionnel. Durant cette manifestation, chaque Municipal a présenté son dicastère. Un intermède sportif proposé par les amis-gymnastes d'Yverdon-les-Bains a montré trois niveaux de performance et le Semo Nord a préparé un buffet sustentateur bien fourni. Les services de la Ville sont conviés à se présenter sous la forme d'un stand après la cérémonie. Les plus jeunes enfants ont pu bénéficier

d'un accueil en garderie durant la partie officielle. Une visite à choix d'un des lieux importants de la Ville a été proposée, sur 157 personnes inscrites à la cérémonie, 18 ont visité la bibliothèque, 47 se sont rendus au musée du Château, 26 ont participé à la visite du centre-ville historique et 13 ont découvert la Strid. Cette année, l'invitation a également été envoyée aux nouveaux employés de la Ville engagés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 juillet 2014.

Accueil-enfants à l'Espace Traits d'Union

L'accueil-enfants est ouvert le mardi et le mercredi matin pour les parents participant aux cours de français programmés par Caritas Vaud ainsi que le vendredi matin durant les activités rencontres d'Appartenances. La personne responsable de l'enfant (mère ou père) doit être présente à l'Espace

Traits d'Union pendant toute la durée de l'accueil de 8h30 à 11h30. 333 enfants ont été accueillis. Voir le sourire des enfants, entendre les remerciements des mamans est la preuve évidente que l'accueil enfants est une aide bienvenue.

Cours de français à la plage

En juillet, des cours de français langue étrangère ont été organisés à la plage, du lundi au vendredi, de 16h30 à 18h30. Gratuits, ces cours ludiques ont été donnés par une enseignante professionnelle à toute personne désirant continuer ou commencer son

apprentissage du français. Chaque jour, deux bénévoles ont soutenu l'enseignante dans son travail et introduit des informations dans le domaine de l'intégration auprès des 42 élèves ayant fréquenté le programme.

Cours de français en entreprises

Des cours d'initiation à la langue française sont proposés pour les employés allophones des entreprises. Les cours selon le programme FIDE de la Confédération sont financés par le programme communal d'intégration. Les employés suivent des cours hebdomadaires dans le cadre de leur travail pendant six mois. L'entreprise met à disposition un local de cours, informe ses employés et leur permet de participer en leur donnant congé et en les

rémunérant. Le premier cours a eu lieu au Grand Hôtel des Bains à l'intention de leurs employés allophones ainsi que de ceux du Centre thermal. 10 participants ont suivi 46 heures de cours. Ce projet répond aux besoins de l'entreprise face aux difficultés de communication des employés tout en aidant ces derniers à mieux s'intégrer. Deux nouvelles entreprises ont été contactées pour mettre en place ces cours.

Ecoles de langues et culture d'origine

10 écoles de langue et culture d'origine donnent des cours de langue maternelle aux enfants jusqu'à 16 ans. Certaines classes ont lieu dans les

établissements primaires et secondaires de la commune : l'école albanaise avec 1 enseignante pour 15 élèves ; l'arabe avec 2 enseignantes pour 15

élèves ; l'espagnole avec 2 enseignants pour 20 élèves ; l'italienne avec 2 enseignants pour 32 élèves ; la portugaise avec 2 enseignantes pour 200 élèves ; la russe avec une enseignante pour 12 élèves ; la tamoul avec 2 enseignantes pour 36

élèves. D'autres écoles ont lieu dans des locaux administratifs communaux : l'école chinoise avec 5 élèves ; somali avec 13 élèves ; tigrinya avec 8 élèves.

Échandole

La Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI) continue sa fructueuse collaboration avec le théâtre de l'Échandole, en organisant notamment en mars les carnets de route sur les traces d'un artPenteur avec dégustation de mets originaires de huit pays. En mai, une soirée Fado a été mise sur pied pour fêter la révolution des œillets avec un concert exceptionnel de Mariana Correia trio du Portugal, une exposition sur la révolution (18 panneaux photographiques ont été installés sur les

murs des caves du Château avec une traduction en français). Plus de 200 personnes ont pu écouter un témoignage sur la révolution et déguster des spécialités portugaises. En décembre, une soirée marocaine a été organisée avec un spectacle de Latifa Djerbi « L'improbable est possible ... j'en suis la preuve vivante » suivie d'un atelier de calligraphie et d'une dégustation de spécialités marocaines et tunisiennes dans les coulisses du théâtre.

Impôts à la source

En février, un courrier a été envoyé aux chefs de famille qui ont reçu un permis B dans l'année. Le but est de les rendre attentifs au délai du 31 mars pour remplir le formulaire "déclaration simplifiée" lorsque des impôts à la source leur sont prélevés. Passé ce

délai, l'imposition perçue en trop n'est pas remboursée par l'Etat. Il paraît dès lors important de les informer de remplir ce formulaire chaque année pour vérifier que le taux d'imposition est correct.

Repas « Nappe ouverte »

Afin de favoriser la convivialité entre les employés communaux et les différentes communautés issues de la migration, le premier mardi de chaque mois, un repas Nappe ouverte est organisé dans la cafétéria du service jeunesse et cohésion sociale pour les collaborateurs de la commune. Dix repas aux saveurs du monde ont été proposés cette année,

dont les provenances diverses ont remporté un véritable succès : Maroc, Somalie, Albanie, Erythrée, Kosovo, Sicile, Portugal, Macédoine et Suisse. Avant les vacances d'été, la Nappe ouverte s'est exportée au bord du lac pour accueillir une bonne trentaine de collaborateurs pour une grillade.

Semaine d'actions contre le racisme

Trois services de la Ville et une institution à but non lucratif ont accueilli une table ronde de l'intégration en mars sur le thème des discriminations : la Police du Nord vaudois, le service des énergies, l'animation socioculturelle du service jeunesse et cohésion sociale, les bénévoles des Cartons du Cœur. Les 29 participants ont apprécié de pouvoir s'exprimer dans un espace libre et convivial sur ce délicat sujet qu'est la discrimination ainsi que de se rencontrer et de

partager leur expérience dans ce domaine. Le 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme et la discrimination, la compagnie de Thierry Crozat a emporté le public travers les océans entre Bamako et Managua. 96 personnes sont venues écouter, découvrir, déguster, les récits insolites des carnets de voyage et les mets culinaires pour mieux se connaître et faire tomber les préjugés.

Tables rondes de l'intégration FemmesTische

33 tables rondes ont été organisées, sensibilisant et informant 115 participant-e-s sur différents aspects de la vie sociale et active. Lors du bilan conduit après chaque table ronde, les participants ont fait part des bénéfices tirés de cette expérience : développement du réseau social, prise de conscience de ses compétences, vivre des expériences à l'extérieur de chez soi, prendre confiance, connaître le système social et scolaire, savoir où trouver de l'information et du soutien si nécessaire.

Les formations des 13 animatrices et animateurs ont été renforcées par un 2e cycle durant lequel les

modules suivants ont été introduits : les dépendances drogues et alcool ; le civisme en pratique et les institutions suisses ; les assurances sociales et les impôts ; accueil, entretien et conseil ; les nouveaux médias numériques dans les familles ; le lien fait la force ; comment fonctionne l'école ? En novembre, le centre régional FemmesTische d'Yverdon-les-Bains a organisé la rencontre romande des animatrices, 28 personnes y ont participé. Pour la coordination romande, la collaboration est active entre le centre régional de Bienne, de Genève et d'Yverdon-les-Bains.

Partenariat avec l'Établissement vaudois pour l'accueil des migrants

Depuis 2013, la Ville a conclu une convention avec l'Établissement vaudois pour l'accueil des migrants dans le but d'organiser des programmes d'utilité publique pour les requérants d'asile. Ces programmes visent à améliorer l'image des bénéficiaires d'asile, à favoriser les contacts avec la population locale, à lutter contre les effets négatifs du désœuvrement, à compléter leur formation, à améliorer leur capacité à trouver un emploi et à acquérir des connaissances utiles en vue d'un retour au pays. Plusieurs mesures ont déjà permis à des

bénéficiaires de participer à la vie de la Cité notamment dans le cadre de la mise sur pied d'événements et de manifestations. A titre d'exemples, deux migrantes ont accompagné des élèves sur le chemin entre l'école et un restaurant scolaire, trois migrants ont assuré la logistique lors des Soupes d'Ici et d'Ailleurs, trois migrants ont accompagné et soutenu les habitants dans le cadre des démarches communautaires dans les quartiers et cinq migrants ont participé à l'organisation de Noël Ensemble.

POLITIQUE SENIORS

Lancement d'une politique seniors

Récompensée par le prix « Ville en santé » en 2013, Yverdon-les-Bains confirme son engagement pour la qualité de vie des Yverdonnois-e-s en mettant en œuvre une démarche de co-construction de sa politique seniors. Dans cette perspective, tous les retraités de la Ville ont reçu, en novembre 2014, un courrier les invitant à participer à un World café afin

de réfléchir sur une politique seniors yverdonnoise. 40 personnes ont ainsi participé à cette réflexion. L'offre actuelle a été analysée et évaluée, puis des pistes d'améliorations ont été proposées. Les travaux conduiront en 2015 à proposer à la Municipalité les axes de sa politique senior.

Accueil des nouveaux retraités et projet « Pas de retraite pour ma santé »

La Ville a rejoint le projet « Pas de retraite pour ma santé », une action du programme cantonal « Ça marche ! Bouger plus, manger mieux » destinée à promouvoir le mouvement et une alimentation saine auprès des seniors. Avec cette prestation, la Ville souhaite également rendre visible et développer le réseau sportif régional pour les aînés.

retraite pour ma santé – en fête », cet événement a été intégré à la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités. Après la partie officielle, les participants ont pu s'essayer à l'une des quinze initiations prévues avec notamment du Nordic Walking, des danses traditionnelles ou encore de la gymnastique. Plusieurs clubs sportifs et associations de la région ont tenu un stand d'information pour présenter leurs activités. La journée s'est terminée sur une note festive avec un buffet suivi d'un concert du groupe de rock humoristique Le Beau Lac de Bâle.

Afin de marquer le lancement du projet, les seniors ont été conviés à une journée, active et festive, dédiée à leur santé, le mardi 28 octobre 2014 au Château d'Yverdon-les-Bains. Intitulé « Pas de

Les Alizés

Soutenu financièrement par le service jeunesse et cohésion sociale, le centre des Alizés est géré par le SemoNord en partenariat avec Pro Senectute. Le centre permet le déroulement d'activités d'animations socioculturelles destinées prioritairement aux aînés, en leur mettant à disposition des lieux adéquats pour des activités de rencontres, de loisirs, de formation ou d'échanges favorisant les liens intergénérationnels. On relèvera les activités suivantes proposées cette année par Pro Senectute : conférence Info-seniors (1 conférence avec 30 personnes) ; cours informatique (45 cours informatique avec 225 personnes) ; utilisation des téléphones portables (8 ateliers avec les jeunes du SemoNord et 40 personnes) ; rendez-vous créatifs (19 rencontres avec 116 personnes) ; Tai-Chi (240 cours avec 49 personnes) ; hygiène

respiratoire (35 cours avec 19 personnes) ; balades accompagnées (37 rencontres avec 310 personnes) ; conversation anglaise (60 cours avec 32 personnes) ; Animation Loto (10 rencontres avec 355 personnes) ; tables régionales (3 rencontres avec 128 repas) ; réunions de bénévoles (5 rencontres avec 40 personnes).

En 2014, 6'800 repas ont été réalisés et servis au sein du restaurant des Alizés par des jeunes du SemoNord encadrés par des professionnels. Aussi et depuis deux ans, le fruit de la collaboration entre les Alizés et le Service Jeunesse et cohésion sociale a permis d'accueillir les élèves du raccordement aux repas de midi. De vingt-cinq places la première année, la capacité d'accueil a été augmentée à trente-cinq places.

Bons de transport Travys

Afin de permettre aux personnes âgées de conserver leur possibilité de déplacement en tant que facteur

de socialisation déterminant, une participation communale aux abonnements de transport est

allouée aux bénéficiaires de rentes AVS domiciliés sur le territoire yverdonnois. La contribution communale s'élève à Frs 15 pour les abonnements mensuels et à Frs 150 pour les abonnements

annuels. En 2014, ce sont ainsi 156 abonnements annuels et 983 abonnements mensuels qui ont bénéficié du soutien de la Ville pour une participation communale d'un montant total de Frs 38'145.

EVENEMENTS

L'Autre 1^{er} août, festival à la plage

Un programme gratuit et festif d'animations aquatiques décalées et de découvertes artistiques a été proposé à plus de 10'000 personnes durant cette journée. Les services de la Ville se sont fortement impliqués cette année et la collaboration interservices a été largement renforcée. Cette cinquième édition a reçu un très bon accueil auprès des médias (radio, presse et télévision). Elle a

remporté un franc succès auprès de la population qui revient avec plaisir chaque année.

Pour les éditions futurs, le service jeunesse et cohésion sociale a proposé d'autonomiser « l'Autre 1er Août » et d'externaliser son organisation en la confiant à l'Amalgame. Cette proposition permet l'ancrage de la manifestation, de la professionnaliser et d'en assurer la qualité.

LaFMY

Pour la 4^e année consécutive, une scène a été montée dans la cour du service jeunesse et cohésion sociale. Face à un public nombreux, onze groupes ont pu se produire dans une ambiance festive et conviviale. On relèvera la programmation axée « jeunes » avec les ateliers de jazz du conservatoire, les groupes Bad Parody, Marzella, la FMSchool ou

encore les dix jeunes du studio d'enregistrement qui ont profité de cette occasion pour le vernissage de leur CD Compil. Le public a apprécié le côté confiné de cette scène, où chacun a pu se désaltérer au bar tenu par des collaborateurs et amis du service jeunesse et cohésion sociale et se nourrir au stand de la Fondation Bartimée.

Noël Ensemble

Fort du succès rencontré en 2013, Noël Ensemble a été reconduit cette année avec près de 500 personnes qui se sont rendues à la salle de la Marive pour y passer la soirée. Un repas et de nombreuses animations ont rythmé la soirée : contes, musique, chants, spectacle de marionnettes et distribution de cadeaux pour les enfants par le Père Noël ! La Fondation Bartimée a confectionné, pour le plus grand bonheur de tous, une bûche de Noël de plus de 15 mètres de long ! La manifestation a été

organisée sous l'égide du service jeunesse et cohésion sociale avec le soutien 120 bénévoles et de plusieurs partenaires associatifs et entreprises de la région (Demroc, Bartimée, Strid, EERV, Petits déjeuners contacts, Cartons du Cœur; Eglise évangélique des Uttins, Pro Senectute, Fabricants de joie, CCSI, SemoNord, Arcadie, Evam, Solidarités jouets, etc.) qui ont donné de leur temps ou ont proposé la gratuité de certains produits ou prestations.

PRESTATIONS SOCIALES ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT

1. Office du logement

Aide individuelle au logement (AIL)

En 2014, 64 personnes ont bénéficié de l'aide individuelle au logement pour un montant total de Frs 93'942. La participation communale pour la moitié s'est élevée à Frs 46'971.

L'office du logement a reçu 233 téléphones et 121 personnes en entretien concernant ce secteur. Il a été effectué 43 nouveaux entretiens concernant de nouvelles demandes avec 30 octrois. Il a été établi 52 entretiens de révision dont 28 dossiers ont été reconduits et 24 refusés. Par l'intermédiaire du programme en ligne du Revenu déterminant unifié (RDU*), l'Office du logement a également traité 279 dossiers. À noter qu'un dossier d'une même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année suite à des modifications financières ou familiales ou du

fait des autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE). Globalement ce sont 105 dossiers qui ont été refusés car ne répondant pas aux critères d'allocation.

* *Pour rappel, le RDU est un montant calculé sur le revenu et la fortune, selon des modalités unifiées, permettant de déterminer l'octroi des aides sociales cantonales. Les prestations sociales versées s'ajoutent au RDU au fur et à mesure qu'elles sont délivrées.*

Le service du logement a également géré 1'254 téléphones concernant des problématiques générales de logements ou de logement subventionné et a reçu 677 personnes en entretien à

ce sujet. Il a été également transmis 698 envois par courrier.

Durant cette année 2014, suite à l'entrée en vigueur du RDU en 2013, le préposé de l'office du logement

a participé aux groupes de travail concernant l'application et l'évolution des pratiques entre les métiers appliquant la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales).

Logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 195 logements. Il a également procédé à 26 admissions de locataires.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La situation des logements libres sur le marché yverdonnois est toujours préoccupante et la pénurie est toujours de mise au même titre que sur le plan cantonal. Une enquête a été conduite auprès de 48 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-Bains (données non-exhaustives). Le recensement du marché des logements vacants au

1^{er} juin 2014 s'établit comme suit : 54 appartements vacants à louer, 6 appartements ou villas vacants à vendre, aucune villa à louer, soit un total de 60 objets disponibles représentant 0.41% de l'ensemble du marché des logements yverdonnois, soit 14'545 logements (0.46% au 1^{er} juin 2013).

Situation des logements vacants à Yverdon-les-Bains (juin 2014) – données non exhaustives							
Nbre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	Total
Nbre de logements	8	4	16	14	12	0	60
Dont à louer	8	4	16	14	6	0	54
Dont à vendre	0	0	0	0	6	0	6

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois vacants et hors charges **						
Nbre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655.-	933.-	1'324.-	1'626.-	1'965.-	2'100.-
Moyenne 2009	741.-	1'004.-	1'338.-	1'719.-	1'980.-	3'850.-
Moyenne 2010	644.-	1'099.-	1'348.-	1'517.-	1'910.-	----
Moyenne 2011	566.-	968.-	1'371.-	1'671.-	1'9253-	2'700
Moyenne 2012 *	691.- ⁽⁷⁾	1'136.- ⁽¹¹⁾	1'451.- ⁽³⁰⁾	1'719.- ⁽²²⁾	1'687.-	3'500.- ⁽¹⁾
Moyenne 2013 *	936.- ⁽⁶⁾	1'112.- ⁽¹⁷⁾	1'576.- ⁽²⁶⁾	2'044.- ⁽²⁶⁾	2'402.-	2'966.- ⁽³⁾
Moyenne 2014 *	679.- ⁽⁷⁾	1'102.- ⁽¹⁷⁾	1'433.- ⁽²⁴⁾	1'891.- ⁽³¹⁾	2'060.- ⁽⁷⁾	----

* entre parenthèses : nombre de logements considérés pour effectuer la moyenne

** source :recensement partiel des annonces parues sur internet et dans la presse

Composition du parc de logements yverdonnois (situation au 2 mars 2015)							
Nbre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +	Total
Nbre de logements	1'253	2'577	5'182	3'560	1'446	527	14'545

2. Groupe de réflexion logement

Le groupe de réflexion logement réunit des représentants de la Lucarne (sleep-in), de l'Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale (ARAS), de Zone Bleue, de l'Église évangélique réformée vaudoise (EERV), de la Roulotte, de la police de proximité et du service jeunesse et cohésion sociale. Le groupe s'est réuni 3 fois en 2014.

Le groupe de réflexion logement se préoccupe prioritairement de l'accès aux places d'hébergement pour les personnes en situation de grande précarité. Durant l'hiver 2013-2014, 5 personnes en moyenne ont été refoulées tous les soirs de la Lucarne faute de place. La procédure « grand froid » n'a pas été appliquée, les demandeurs ne souhaitant pas être pris en charge par la police. Afin d'améliorer la

situation en hiver 2014-2015, la Lucarne a créé 5 places supplémentaires. Ce lieu peut accueillir 23 personnes aujourd'hui contre 19 l'hiver précédent. L'augmentation de la demande a également été observée par des bénévoles de la Roulotte qui ont offert 47 sacs de couchage et 82 couvertures.

Les membres du groupe de réflexion constatent que la problématique du logement des sans-abris et du manque de place est cantonale. Caritas constate les mêmes difficultés sur tout le canton. Lausanne et Vevey sont confrontées aux mêmes problématiques. Le groupe a planché sur des solutions à long terme pour réduire le nombre de personnes ayant besoin d'une place d'hébergement. Dans ce cadre, une rencontre a eu lieu avec des représentants du canton.

3. Prestations complémentaires communales

Les prestations complémentaires communales sont allouées aux ayants droit AVS/AI au bénéfice des prestations complémentaires fédérales et qui remplissent les conditions particulières définies dans

le règlement communal ad hoc. Pour une personne seule la rente représente CHF 1'500.- par année, versée en 5 tranches. Le montant total distribué en 2014 représente quelque 1.1 millions de francs.

4. Aide au Développement

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, chaque année un montant - actuellement fixé à Frs 2 par habitant - est alloué à un projet d'aide au développement examiné et proposé par la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération). En 2014, trois projets ont été soutenus : Swissaid - Appui psychologique, social et

juridique aux femmes victimes de violence domestique en Inde ; Solidar Suisse - Organisation de femmes développant leurs communautés au Nicaragua ; DM Echange et Mission - Accès à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes démunis : bourses rotatives au Cameroun.

ÉCOLES ET FORMATION

Nombre d'élèves, d'apprenti-e-s et d'étudiant-e-s à Yverdon-les-Bains

Années scolaires	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'835	3'840	3'873	3'935	3'921
Primaire 1P et 2P (enfantine jusqu'en 2013)	702	743	702	741	751
Primaire 3P à 6P (1 ^{ère} à 4 ^{ème} jusqu'en 2013)	1'276	1'310	1'347	1'422	1'377
Primaire 7P à 8P (5 ^{ème} et 6 ^{ème} jusqu'en 2013)	644	609	615	617	601
Secondaire 9 à 11 (7 ^{ème} à 9 ^{ème} jusqu'en 2013)	1'040	1'017	1'011	975	960
Classes d'accueil	16	19	51	42	68
Classes de développement	72	64	56	54	76
Raccordement I et II	85	78	91	84	88
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	134	138	132	134	130
Centres d'enseignement spécialisé	219	212	223	217	226
Fondation Entre-Lacs	96	101	105	103	104
Fondation de Verdeil	123	111	118	114	122
dont enseignement spécialisé	54	50	55	51	56
dont TEM	63	55	56	57	54
dont RECI	6	6	7	6	12
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'902	5'255	5'794	5'592	5'689
Gymnase	1'043	1'054	1'062	1'121	1'151
dont division maturité	698	691	709	706	719
dont division diplôme	345	363	353	415	432
CPNV	2'259	2'342	2'561	2'509	2'628
dont apprenti –e-s	1'990	1'924	2'231	2'222	2'415
dont maturité professionnelle	269	418	330	287	213
HEIG	1'768	1'859	1'920	1'962	1'910
dont Bachelor	1'608	1'632	1'652	1'680	1'693
Écoles privées	94	86	86	82	70
École Aquarelle	65	72	73	82	70
École Courte Échelle (à Nyon)	29	14	13	0	0
Insertion professionnelle	277	241	246	238	234
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	174	146	150	140	124
SemoNord	103	95	96	98	110
TOTAL	9'461	9'772	10'354	10'198	10'270

1. Etablissements primaires Pestalozzi et Edmond-Gilliard

Effectifs

A la rentrée d'août 2014, l'établissement primaire Pestalozzi comptait 1'399 élèves répartis dans 76 classes. Les 1'401 élèves de l'établissement

primaire Edmond-Gilliard occupaient également 76 classes.

Evénements en lien avec la commune

Plusieurs classes ont collaboré avec le service des travaux et de l'environnement pour l'aménagement de jardins potagers autour des écoles. Dans divers quartiers, les écoles ont participé à des fêtes de quartier en collaboration avec le service jeunesse et cohésion sociale ainsi qu'avec le groupe « Quartiers

solidaires ». Une mosaïque a été créée dans le hall du collège de la Place d'Armes en collaboration avec l'Association « Embellimur ». On relèvera également la participation des élèves de 5 et 6P qui ont animé la Ville en organisant une *flashmob* sur la place Pestalozzi.

Ecole – culture – intégration

De très nombreux élèves ont eu l'opportunité d'entrer, lors d'activités spécifiques, dans les lieux culturels yverdonnois. Ils ont ainsi visité la galerie d'art contemporain de l'Hôtel de Ville et le Musée

d'Yverdon. La médiatrice culturelle a présenté divers projets qui ont rencontré un vif succès tant auprès des enseignants, des élèves que de leurs parents.

Sport et santé

La thématique autour de l'école bouge a été renforcée et des animations ont été offertes à de nombreuses classes. Un accent a aussi été mis sur les exercices à pratiquer en classe entre les activités afin de permettre aux élèves d'obtenir une détente musculaire suffisante et d'acquérir de bonnes postures pendant les moments passés assis devant leur table.

déplacements sur le temps scolaire. Pour pallier le manque de salles de gymnastique, l'établissement Pestalozzi a quant à lui poursuivi la mise sur pied de son projet « santé par le sport » en offrant les activités et sports suivants dispensés par des clubs yverdonnois : Line Dancing, cirque, claquettes, tennis, escrime, judo, yoga, hip hop, sport stacking.

L'établissement Edmond-Gilliard a encore pu, cette année, offrir trois périodes de gymnastique à tous ses élèves. Cela a généré de nombreux

Plusieurs marches et des joutes sportives ont été organisées par le corps enseignant de divers bâtiments scolaires.

Spectacles

Huit spectacles ont été ou seront proposés aux élèves de 1P à 8P des établissements primaires yverdonnois :

En novembre 2014, « *Cie X-Press* » a été présenté aux élèves de 7-8P

En novembre 2014, « *Rumba sur la lune* » a été organisé pour les élèves de 1-2P

En décembre 2014, le spectacle « *Cadeau* » a été présenté aux élèves de 1-8P

En janvier 2015, « *L'Arche* » sera présentée aux élèves de 3-6P

En février 2015, « *Petite sœur* » sera présenté aux élèves de 3-4P

En mars 2015, les élèves de 5-6P assisteront au spectacle « *Sanshiro* »

En mai 2015, le spectacle « *Hamlet* » sera proposé aux élèves de 7- 8P

En mai 2015, le spectacle « *La boîte à gants* » sera proposé aux élèves de 1-2P

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions. Ces projets ont consisté en : pièces de théâtre, rencontres intergénérationnelles avec des résidents d'EMS, semaine de la Bouquinade, chantées de Noël dans les EMS et les quartiers, plusieurs concerts organisés par les

chorales de divers bâtiments scolaires, fête de Noël dans la forêt de Clar-Chanay, visites et études en forêt avec des biologistes, soirées conviviales avec les parents des élèves (soupe à la courge, repas multiculturels), projet « Je m'entraîne à la lecture » avec des bénévoles, aventures sur la paille (école à la ferme), visites d'expositions de peintres célèbres. Les projets proposés s'avèrent non seulement

pédagogiques mais ils touchent également aux aspects culturels, sociaux ou festifs liés à la vie de l'établissement ou de la commune.

Il a été fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves lors de différentes visites telles que l'Alimentarium, le musée du Blé et du Pain, le Laténium ou la découverte de l'environnement de la Ville.

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves de 5-6P de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé au projet de rénovation du sentier forestier de Clar Chaney.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur

famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château. Des classes ont également participé au Prix Chronos qui permet à des lecteurs de différentes générations d'échanger sur des livres lus et de décerner un prix des lecteurs dans le cadre du salon du livre de Genève.

Championnats de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves dès la sixième année de se

préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

2. Etablissement secondaire F. B. de Felice

En date du 30 novembre 2014, l'établissement accueillait 542 élèves du secondaire 1, répartis en 28 classes dont 2 classes de développement et 3 classes de raccordement 1. Les 68 enseignants

rattachés à ESDF travaillent dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, Pestalozzi, Place d'Armes, Les Isles et La Marive.

Camps sportifs

L'établissement a organisé en mars 2014 des camps de ski de piste destinés aux élèves de 9P. En juin

2014, les élèves de 10P ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch et Bellecin.

Voyages de fin de scolarité

Toutes les classes de 9P ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les destinations se répartissent

en deux grandes catégories, les visites culturelles de grandes villes européennes et les camps de découvertes de la nature.

Ecole à la montagne

Trois classes ont pu effectuer une semaine « d'école à la montagne » durant l'année civile 2014. Le camp musical couronnant un cours annuel de travaux

manuels de fabrication de guitares électriques ainsi que le week-end du chœur Scala ont également eu lieu à Mauborget et à Jolie-Brise.

Echanges scolaires

28 élèves de 10P des trois voies VSG-VSO-VSB se sont rendus à Berlin du 2 au 9 avril 2014. Ils ont notamment découvert la vie d'une école de Berlin, ainsi que les lieux culturels. Les classes de 10e année ont accueilli 28 élèves du lycée Coppi du 24 septembre au 1er octobre 2014.

14 élèves de 10VP/10VG d'Yverdon-les-Bains se sont rendus à Winterthur du 3 au 7 septembre 2014.

L'établissement a accueilli 14 élèves de la Lindberg Schule de Winterthur du 7 au 11 mai 2014.

Du 1^{er} au 10 avril 2014, la classe de 10VSG/12 s'est déplacée à Berlin pour la dernière phase du projet Comenius. Ce projet d'échange s'est développé avec la musique comme fil conducteur.

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Des activités ont été organisées sur les thèmes suivants : addictions (élèves de 10H, DES), internet et nouvelles technologies (élèves 9H, DES), sensibilisation aux réalités d'ailleurs. Pour l'hygiène dentaire, la prévention est organisée en

collaboration avec le Bus Elmex. En outre, un groupe-ressource a été mis en place pour permettre une évaluation de situations difficiles par des regards croisés de professionnels.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

La 28e demi-finale régionale suisse des championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 22 mars 2014 dans les collèges de Cheminet et de Fontenay. 358 concurrents venant du Nord vaudois y ont participé. 53 se sont qualifiés pour la finale suisse et 7 pour la finale internationale à Paris.

Une équipe de l'établissement a participé au concours régional de robotique de la First Lego League qui a eu lieu le samedi 15 novembre 2014 au CPNV. Elle a terminé à la 11e place de cette compétition qui comprenait 13 équipes.

3. Établissement secondaire Léon-Michaud

La mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) se poursuit et produit ses effets sur l'organisation des classes des degrés 9 et 10.

L'établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM) comptait 554 élèves répartis dans 31 classes de 9e, 10e, 11e et 12e de raccordement de type 2.

Prévention de la santé

Commission Alcool - une collaboration avec le service jeunesse et cohésion sociale a débuté dans le cadre d'un projet de prévention ciblant les enfants de 13 à 15 ans.

Réseaux sociaux - la nécessité de conduire une action de prévention contre les effets indésirables liés à la communication entre adolescents par le biais des réseaux sociaux a été mise en évidence par les médiatrices, qui sont régulièrement confrontées à des conflits nés sur la toile.

Prévention SIDA - début décembre, un grand ruban rouge a été confectionné par les élèves et exposé dans le hall principal de l'école dans le but de sensibiliser chacun au combat à mener contre le VIH.

Projet interdisciplinaire en VSG

Le projet baptisé Agenda 21 a regroupé 99 élèves de 5 classes de 10 et 11VSG. L'exploitation d'un jardin, la réalisation d'un yearbook, l'entretien des biotopes situés sur le site de l'établissement, la vie de la communauté scolaire, la gestion des déchets, la découverte des jeux ne faisant pas appel à l'électronique, la lutte contre le gaspillage, le développement d'une bourse aux objets, la gestion d'un poulailler, tels ont été les projets significatifs qui ont amené les élèves à prendre conscience des

enjeux en lien avec le développement durable. Le projet *cabanés* a pris fin et l'aménagement intérieur a été finalisé (rangement du matériel de jardinage). En vue de la fête prévue en 2015, un nouveau groupe a travaillé sur le thème « nature et manufacture » en lien avec les arts visuels.

Durant le printemps, d'importants travaux de rénovation ont permis de rendre à nouveau étanche l'étang situé à proximité du pavillon de Budé.

Échanges linguistiques

Quatre échanges ont été organisés au sein de l'établissement en 2014. En mars, les élèves se sont rendus à Stadthagen dans le cadre du traditionnel échange avec le gymnase de Wilhelm Busch. En mai, 17 élèves de Winterthur ont été accueillis par les établissements secondaires F.B. de Felice et Léon-Michaud. Le séjour des élèves à Winterthur a eu lieu au début du mois de septembre et a donné lieu à un

article dans la NZZ Am Sonntag. En mai, 10 élèves de l'établissement se sont rendus à Stadthagen. Leurs correspondants allemands séjourneront à Yverdon-les-Bains en mars 2015. Finalement, en novembre, 17 élèves yverdonnois ont pu assister aux cours dans un lycée de Karlsruhe et visiter la ville durant trois jours.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe 31 délégués de classe, a siégé à quatre reprises durant l'année. Il s'est préoccupé de la vie au sein de l'établissement (organisation d'événements, climat d'établissement) et, sous la conduite de deux enseignantes, a développé des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et la recherche d'une bonne

cohésion entre les élèves (journée multisports, rencontre avec les membres de la Municipalité, journée « Changement de style »). Pour préparer les séances du Conseil des élèves, les deux enseignantes réunissent le Comité composé d'un membre de chaque volée et d'un président.

Activités sportives

Les élèves ont pris part à un camp de ski (alpin ou de fond) à la fin janvier ou à un camp sportif d'été à la fin juin en fonction de leur âge. Tout au long de l'année et selon la saison, ils ont profité d'installations sportives situées hors du périmètre scolaire, telles que la patinoire, les piscines couverte et extérieure, et les terrains des Vuagères et de l'USY

lors des cours d'éducation physique ou à l'occasion des joutes scolaires. La Journée vaudoise d'athlétisme a été organisée avec succès en septembre par les maîtres d'éducation physique des quatre établissements scolaires. En outre, quelques élèves de l'établissement ont participé à la Journée cantonale de Volleyball à Montreux.

Activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (films, animations, conférences, concerts, représentations théâtrales), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre avec des artistes, quand cela est possible. Les élèves des deux derniers degrés ont, en outre, eu la

possibilité de se rendre à un spectacle en soirée choisi dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise. Les responsables de ces activités culturelles ont travaillé en collaboration étroite avec les directions du Théâtre Benno Besson et de l'Échandole.

Voyage de fin de scolarité

Au lendemain des examens de certificat, les élèves des classes terminales ont participé à un voyage à visée culturelle.

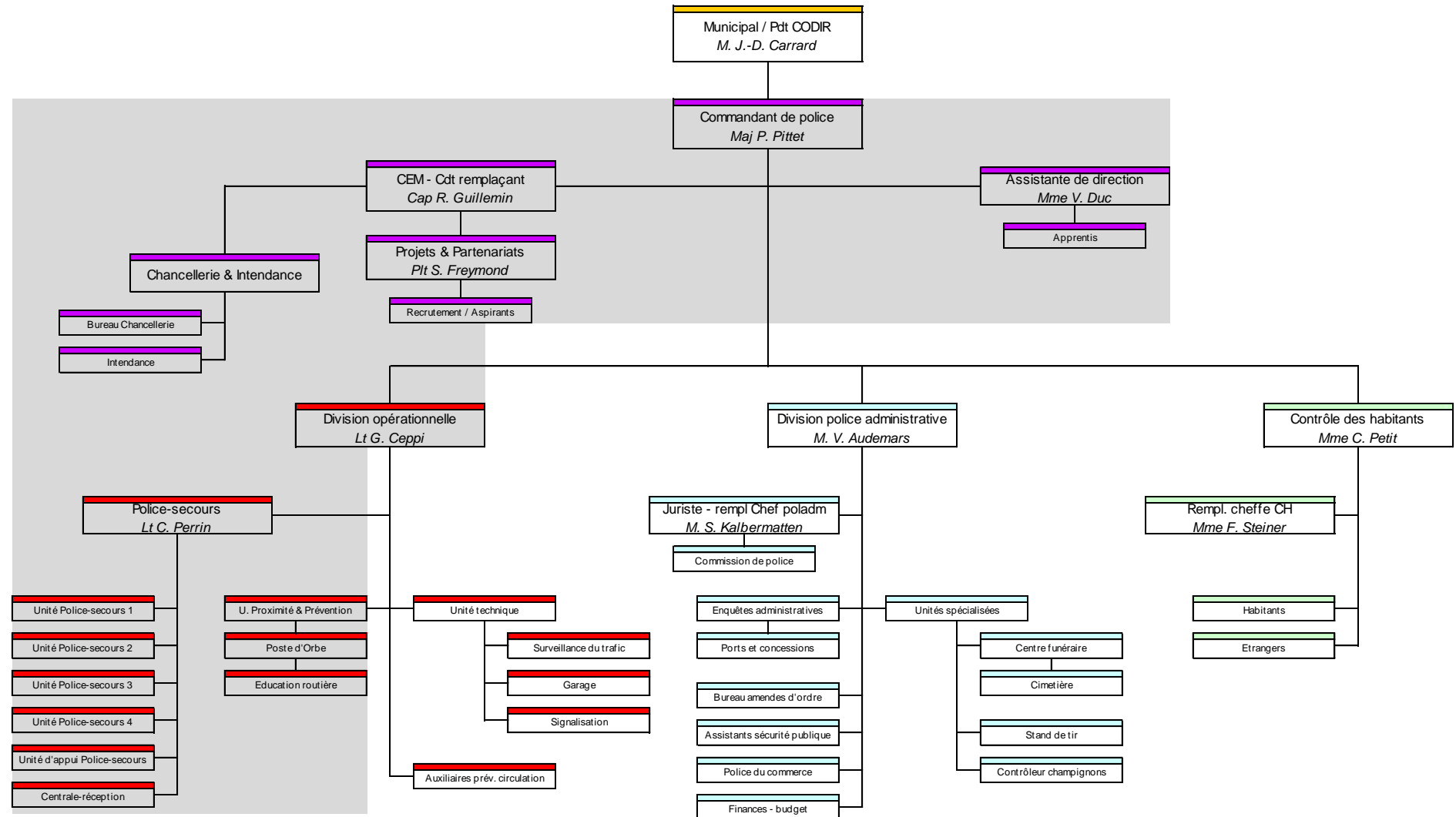
SECURITE PUBLIQUE

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Municipal, Président du Comité directeur

Major Pascal Pittet
Commandant

Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



POLICE NORD VAUDOIS

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

En voici la composition pour la législature 2011-2016 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal	
			Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Christian Bavaux	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand	
Pierre-Alain Matile	Essert-Pittet	Dominique Vidmer, Président Etienne Miéville	
Philippe Goldenschue	Corcelles-Chavornay	Laurence Marchand Corinne Verly	
Nicolas Biselx	Montcherand	Marianne Gaillard Jean-François Tosetti	
Pierre Mercier	Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach	
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Thierry Herman	
Jean-Daniel Carrard	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet	

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2014, le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 14 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 16 juin à Essert-Pittet et 3 novembre à Ependes.

Lors de ces séances, 2 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté les comptes 2013 et le budget 2015.

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Police-secours / Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)

- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – lotos – patentes – appareils automatiques, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)

- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Gestion des taxis

- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer le déploiement et l'application des processus de fonctionnement
- Garantir le développement de la sécurité publique en favorisant le partenariat
- Assurer un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises

- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales

• Maintenir une haute présence policière en rue
Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Points forts 2014

Le point fort de l'année 2014 découle d'une réflexion émanant des travaux Etat-major qui se déroulent deux fois l'an.

Optimisation opérationnelle par la création d'une Unité d'appui à Police-secours axant ses actions en fonction d'analyses dans les terrains clés et à des heures ciblées.

Détail des activités

Déploiement régional opérationnel

Au-delà des événements factuels traités par Police-secours, nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne un petit 10 % des interventions et 2 % pour les autres communes partenaires.

S'agissant de ces dernières, la présence policière a été consolidée et remarquée par la population. Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. Toutefois, la vigilance doit être maintenue,

respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit plusieurs actions seule ou d'une manière concertée avec la Police cantonale vaudoise dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle ne peut pas être considérée comme acceptable. Là aussi, l'effort des forces engagées est considérable et doit veiller à ne pas uniquement déplacer le problème. A ce sujet, nous avons effectivement constaté que des actions ciblées sur la ville-centre avaient des répercussions dans les trains quittant la capitale du Nord vaudois à destination de Lausanne.

Proximité & Prévention

Avec la volonté d'être en permanence proche de la population, l'Unité de Proximité & Prévention a œuvré sans relâche sur l'ensemble du territoire de la PNV. Malmenée par de fréquentes absences de personnel, elle a toutefois pu conserver la moitié de son effectif sur Orbe et l'autre sur Yverdon-les-Bains. La prévention scolaire étant une de ses nombreuses missions, les spécialistes de ce domaine sont intervenus auprès des quelques 6330 élèves répartis entre 362 classes que regroupe notre secteur.

Quelques 25 campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;

- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits suivants :

- Quartier de la Villette ;
- Pl. de la Gare ;
- Communes partenaires
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Manifestation « Rue pour tous » ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains.

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières. L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les

commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées. Plus d'une quarantaine d'enquêtes en tout genre ont été résolues par les agents de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnement dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques qu'il est nécessaire d'obtenir, notamment environnementales.

L'observatoire de la sécurité

L'Observatoire de la sécurité a été validé le 06 février 2014 par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains. Depuis sa mise en place, plusieurs analyses sont en cours, lesquelles ont permis et permettent de travailler sur des concepts sécuritaires impliquant

différents services de notre administration. Cet outil d'analyse, encore en plein développement, favorisera le travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs de notre communauté. Un premier bilan interviendra à la fin du 1^{er} trimestre 2015.

Unité technique

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcourus 263'991 kilomètres en 2014. Mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs, au nombre de 6 (3 uniformés et 3 civils), gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou

horizontale. Il valide également la pose de panneaux signalant un chantier par exemple. La gestion du trafic, par la mise sur pied de contrôles de vitesse (voir statistiques ci-après) est également une mission confiée à l'unité technique. L'acquisition durant le 1^{er} trimestre 2014 d'un pistolet laser permettant les mesures de vitesse complète le matériel utilisé.

Police administrative

L'activité de la division administrative est considérable et sur plusieurs fronts.

- Centre funéraire
- Stand de tir
- Affaires portuaires
- Police du commerce
- Enquêtes administratives
- Amendes d'ordre
- Contrôle du stationnement

Ce dernier secteur connaît un développement considérable notamment en relation avec l'entrée en vigueur du nouveau plan de stationnement. La police administrative est un composant important de l'activité socio-culturelle d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure les respects des directives communales et cantonales en matière de police administrative.

Contrôle des habitants

Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cette unité assure le premier accueil des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail. Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements. Elle analyse les demandes de permis, récolte les documents utiles et transmet à l'Autorité cantonale. Elle est également en charge des renouvellements et

changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers. L'établissement des demandes de cartes d'identité, la remise de documents officiels tels qu'attestations de résidence et d'établissement, certificats de vie et les réponses aux demandes de renseignements font également partie de ses attributions. Dans le cadre du registre civique, elle accomplit les opérations depuis la levée du rôle jusqu'à sa clôture, et contrôle les signatures sur les différents référendums et initiatives.

Ressources humaines (en grisé personnel Service de la Sécurité publique Yverdon-les-Bains)

Effectif au 31.12.2014 **103.65 ETP**

Etat-major (Commandement – Chancellerie & Intendance) :

- Commandant
- 2 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 1 assistante de direction
- 1 collaboratrice civile

Division Opérationnelle (Police-secours – Unité de Proximité & Prévention – Unité technique – Centrale & Réception) :

- 2 officiers
- 10 sous-officiers supérieurs
- 49 policiers
- 6 collaborateurs civils (3 PNV – 3 Service Sécurité publique)

Division Police administrative (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions

– Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) :

- Chef de la police administrative
- Remplaçant du Chef de la police administrative / Juriste
- 5 assistants de sécurité publique
- 14 collaborateurs

Contrôle des habitants :

- 1 Préposée
- 6 collaboratrices

Personnel en formation :

- 2 aspirants de police
- 1 maturant
- 2 apprenties employées de commerce

Personnel détaché à l'Académie de police :

- 1 instructeur spécialisé
- 1 collaboratrice administrative (80%)

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} janvier 2014

ASP Florent Huber Police administrative
Mme Fabienne Mauron Police administrative

Au 1^{er} mars 2014

App Karim Zentar Police-secours
Asp Quentin Laurent Académie de police

Asp Laura Lecocq Académie de police
Mme Virginie Loth Police administrative

Au 1^{er} mai 2014

App Félix Taboada Police-secours
Agt Didier Streit Police-secours

Au 1^{er} juillet 2014

ASP Steeve Pontet
M. William Insenring
M. Luca Vialate

Police administrative
Police administrative
Contrôle des habitants (maturant)

Au 1^{er} août 2014

Mme Francisca Fernandes
Mme Gaëlle Werkle

Etat-major (apprentie)

Etat-major (apprentie)

Au 1^{er} octobre 2014

App Laurie Chevalley

Unité Proximité et Prévention

Au 1^{er} décembre 2014

Mme Aline Gentizon

Police administrative

Départs à la retraite

Au 30 juin 2014

Mme Antoinette Kaeslin

Au 30 septembre 2014

Mme Luce Weber

Promotions – nouvelles fonctions

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2014 à savoir :

Brigadière	Natacha Hiertzeler	Police-secours
Brigadier	Steve Knabenhans	Détaché Académie de police
Brigadier	Quentin Chanson	Police-secours
Appointé	Jasmin Ademovic	Police-secours
Appointé	Benoît Barraud	Police-secours
Appointé	Thomas Diem	Police-secours
Appointé	Christophe Gasser	Police-secours
Appointé	Christophe Panchaud	Police-secours
Appointée	Victorine Deschenaux	Assistante de sécurité publique
Appointé	Jean-Pierre Gerber	Assistant de sécurité publique

De nouvelles fonctions ont été confiées aux personnels suivants :

Lieutenant	Cédric Perrin	Chef de la Division opérationnelle a.i.
Sergent-major	Michaël Groux	Chef Police-secours a.i.
Sergent	Fabrice Fornerod	Chef de l'Unité d'appui Police-secours a.i.
Brigadière	Natacha Hiertzeler	Remplaçante chef de l'Unité d'appui Police-secours a.i.

Accident et maladie

Quelques 1103.5 jours maladie et 144.5 jours accident sont comptabilisés dont 14 le sont s'agissant d'accidents professionnels. De plus, deux collaborateurs ont été touchés par la maladie les

éloignant durablement. D'une manière globale, nous pouvons dire que ces absences représentent 5 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les

objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas atteints, des mesures correctrices ont été imposées.

Académie de police

Deux aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan. De plus, un collaborateur issu du Corps des Gardes-Frontières est venu compléter les policiers qui ont obtenu un Brevet fédéral de Policier. En outre, un collaborateur de Police-secours est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de chef de classe (mentor). L'appointé Steve Knabenhans, doté d'une solide expérience dans l'utilisation des moyens de

contrainte, contribue à la visibilité de notre Corps au sein de l'école de police. En parallèle à sa fonction d'instructeur spécialisé, notre collaborateur a réintégré nos rangs durant la pause estivale, l'espace d'un tournus. L'engagement de ce policier formateur fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité d'employée d'administration.

Chiffres clés – Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données 2012 ne prennent en compte que les interventions

survenues dès la création de la Police Nord Vaudois, soit le 1^{er} juillet 2012. Il s'agit dès lors de relativiser parfois la substantielle augmentation présentée.

Interventions de la police dans les communes

Répartition par commune		0.5%	0.2%	0.5%	0.4%	10%	0.3%	88%
Total		Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
2012	9'522	17	19	18	9	552	12	8'895
2013	9'773	57	37	47	35	902	26	8'669
2014	9'538	47	24	45	40	984	29	8'369
Diff. 13-14	-2.5 %	-21%	-35%	-4%	+14%	+9%	+11%	-3%

En synthèse, nous constatons une légère baisse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains. Les hausses constatées concernent principalement des incivilités et/ou des dommages à

la propriété qui ont fait l'objet de campagnes et d'attentions particulières, débouchant sur plusieurs appréhensions d'auteurs en flagrants délits et/ou suite aux investigations menées par la Police cantonale.

Total des plaintes pénales enregistrées

Total		Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2012	2'028	98	115	131	135	152	118	243	192	183	254	215	192
2013	2'809	226	180	205	294	235	225	240	253	204	228	279	240
2014	2'734	235	212	243	226	238	292	256	170	196	219	236	211
Diff. 13-14	-2.7 %												

Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire que près de 20% des plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de

nos locaux de police permet assurément une prise en charge des plaintes confortable pour nos concitoyens. Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

Accidents de la circulation

Répartition par communes		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	265	-	-	1	-	8	1	255
	2013	269	5	2	6	1	34	1	220
	2014	289	4	1	-	1	49	-	234
Diff. 13-14		+7%	-	-	-	-	+44%	-	+6%
Vélos	2013	15	-	1	-	1	-	-	13
	2014	23	1	-	-	-	2	-	20
		+53%							
Piétons	2013	17	1	-	-	-	2	-	14
	2014	12	-	-	-	-	-	-	12
		-30%							

Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. Un seul à issue fatale est à déplorer. Il s'est produit sur la commune d'Orbe. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène. Les cyclistes, particulièrement vulnérables, ont subi des blessures dans 23 cas en 2014, ce qui représente 7.9% des accidents. La hausse constatée peut être alarmante à la lecture du pourcentage. Toutefois, il convient de modérer ce sentiment puisque cela représente 0.6 accident supplémentaire par mois.

S'agissant d'Orbe, les chiffres présentés sont principalement en lien avec les importants travaux réalisés sur l'artère principale de la localité qui ont générés une hausse des accidents impliquant des véhicules en stationnement et donc d'importance mineure. Par ailleurs, nous avons pris en compte les accidents impliquant les piétons qui, pour la majorité, se sont déroulés sur la commune d'Yverdon-les-Bains et sont baisse. Nous précisons que l'analyse statistique a été optimisée en 2013 et ne tient dès lors pas compte d'une référence fiable antérieure.

Vols

Répartition par communes		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	2012	1'198	1	-	1	-	56	-	1'140
	2013	1'379	11	6	6	9	124	6	1'217
	2014	1'309	5	8	9	3	129	7	1'148
Diff. 13-14		-5%	-54%	+33%	+50%	-66%	+4%	+16%	-6%
Simple	2012	351	-	-	-	-	8	-	343
	2013	335	1	-	-	-	30	1	303
	2014	256	1	1	2	-	16	1	235
		-23%							
A l'arraché	2012	15	-	-	-	-	-	-	15
	2013	41	-	-	-	-	-	-	41
	2014	15	-	-	-	-	-	-	15
		-63%							
A l'astuce	2012	54	-	-	-	-	-	-	54
	2013	69	-	-	-	1	7	-	61
	2014	39	-	-	-	-	-	-	39
		-43%							
A la tire	2012	103	-	-	-	-	-	-	103
	2013	144	2	-	-	-	7	-	135
	2014	79	-	-	-	-	7	-	72
		-45%							

A l'étalage	2012	187	-	-	-	-	6	-	181
	2013	122	-	-	-	-	8	-	114
	2014	141	-	--	-	-	12	-	129
			+15%						
Avec effraction habitations	2012	292	-	-	1	-	25	-	266
	2013	392	6	5	1	8	41	2	329
	2014	359	3	5	4	1	57	5	284
			-8%						
Introduction clandestine	2012	61	1	-	-	-	-	-	60
	2013	142	-	1	1	-	15	1	124
	2014	85	1	1	4	-	23	2	54
			-40%						

Nos chiffres confirment la tendance à la baisse des cambriolages sur le territoire vaudois. Les campagnes menées ont porté leurs fruits.

Vols de véhicules

	Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
2012	282	-	-	-	-	5	-	277
2013	278	1	-	-	-	15	1	261
2014	255	1	-	-	-	18	-	236
Diff. 13-14	-8.3%	-	-	-	-	+20%	-	-10%
Deux-roues	2012	270	-	-	-	5	-	265
	2013	267	1	-	-	14	1	251
	2014	239	1	-	-	12	-	226
			-10%					
Voitures	2012	12	-	-	-	-	-	12
	2013	11	-	-	-	1	-	10
	2014	13	-	-	-	5	-	8
			+18%					

La particularité géographique de notre région génère une forte densité de deux-roues, constitués pour la majorité de vélos. Il nous est apparu nécessaire d'établir une comptabilisation séparée pour ce groupe. Nous y avons juxtaposé les vols de voitures automobiles. Il sied de relever que sur les 239 deux-

roues dérobés en 2014, seul un 17% a pu être restitué. Fort d'un partenariat public – privé, un concept permettant de localiser les vélos volés a été développé en 2014 et verra une application courant 2015.

Atteintes à l'intégrité physique

	Total	Agressions	Bagarres	Brigandages	Voies de faits / Lésions corporelles	Violences domestiques	Racket	Homicides Meurtres
2012	371	37	94	19	173	45	3	0
2013	419	48	93	16	196	63	2	1
2014	427	26	137	12	174	77	1	-
Diff. 13-14	+2%	-46%	+47%	-25%	-11%	+22%	-50%	-

Dans la mesure où les indicateurs sont de faible importance hors Yverdon-les-Bains, nous présentons le détail des actes de violence par genre.

La relative stabilité est de nature à rassurer les forces de l'ordre. Toutefois il convient d'être attentif aux

chiffres en hausse et particulièrement ceux relatifs aux bagarres. Il sied de relever que cette augmentation est à mettre en lien avec le renforcement de la présence policière en rue, facilitant sans doute la prise en charge de bagarres qui, par le passé, restaient inconnues de la police.

Incendies

Répartition par communes			Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	Total								
	2012	98	-	-	--	-	4	-	94
	2013	89	-	-	-	1	5	1	82
	2014	69	-	1	-	-	6	-	62
	Diff. 13-14	-22%	-	-	-	-	-	-	-24%
Bâtiments	2012	25	-	-	-	-	3	-	22
	2013	27	-	-	-	1	3	1	22
	2014	13	-	-	-	-	2	-	11
		-52%							
Biens communaux	2012	15	-	-	-	-	-	-	15
	2013	11	-	-	-	-	-	-	11
	2014	13	-	-	-	-	1	-	12
		+18%							
Autres	2012	54	-	-	-	-	-	-	54
	2013	47	-	-	-	-	-	-	47
	2014	43	-	1	-	-	3	-	39
		-8%							

Confirmant les résultats 2014, les incendies sont en baisse sur l'ensemble du secteur et plus particulièrement sur Yverdon-les-Bains.

L'interpellation d'un auteur présumé semble être à l'origine de cette diminution.

Infractions à la Loi sur les stupéfiants

Répartition par communes			Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	Total								
	2012	170	-	-	-	-	1	-	169
	2013	258	2	-	1	1	18	-	236
	2014	382	2	1	-	1	16	-	362
	Diff. 13-14	+48%	-	-	-	-	-	-	+53%

Lorsqu'on évoque l'augmentation d'infractions à la Loi sur les produits stupéfiants, il s'agit de considérer que l'accroissement de ce constat est aussi lié aux présences en rue et à l'action policière qui s'est intensifiée en la matière. Dès le 1^{er} octobre 2013, l'auteur majeur d'une contravention à la Lstup

peut s'acquitter directement ou dans les 30 jours d'une amende d'ordre. Durant l'année 2014, 181 amendes de ce type sont à ajouter aux 382 rapports de dénonciations délivrés. 45 mineurs ont fait l'objet d'une dénonciation ce qui équivaut à 12% de l'ensemble des dénonciations.

Mœurs

Répartition par communes			Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
	Total								
	2012	10	-	-	-	-	-	-	10
	2013	13	1	-	-	-	-	-	12
	2014	14	-	-	-	-	2	-	12
	Diff. 13-14	+8%							
Exhibitionnistes	2012	2	-	-	-	-	-	-	2
	2013	6	1	-	-	-	-	-	5
	2014	8	-	-	-	-	-	-	8
		+32%							
Actes d'ordre sexuels	2012	7	-	-	-	-	-	-	7
	2013	5	-	-	-	-	-	-	5
	2014	4	-	-	-	-	1	-	3
		-20%							
Viols	2012	1	-	-	-	-	-	-	1
	2013	2	-	-	-	-	-	-	2
	2014	2	-	-	-	-	1	-	1
		-							

Le peu de cas relevés ne permet pas une analyse objective des données. Toutefois, plusieurs auteurs ont été confondus et déferés au Ministère public.

Radar fixe

		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
Nombre de contrôle	2012	100	4	2	4	-	15	1	74
	2013	610	15	43	39	23	157	29	304
	2014	531	7	19	36	32	142	17	278
Diff. 13-14		-13%							
Véhicules contrôlés	2012	22'886	174	157	223	-	2'816	44	19'472
	2013	122'045	796	4'358	2'964	2'607	37'868	1'077	72'375
	2014	131'024	559	1'578	3'586	4'400	40'343	707	79'851
		+7.3%							

Durant l'année 2014, 703 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV, dont 531 au moyen de notre appareil « Multiradar » (tableau ci-dessus) et 172 avec le pistolet laser « TruCam » (statistiques ci-après), ce qui représente une augmentation de 93 contrôles par rapport à l'année précédente.

Nous avons réalisé 143 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00, 68 contrôles durant les week-ends, 103 contrôles sur routes cantonales hors des localités et 56 contrôles en zone 30 km/h.

4'696 amendes d'ordre ont été délivrées et 87 rapports de dénonciation ont été établis à l'intention des Autorités judiciaires. Par conséquent, nous pouvons déterminer que **96.3 %** des usagers

contrôlés ont respecté les limitations de vitesse. Le taux d'infraction reste stable en comparaison de l'année 2013, avec une légère augmentation de 1.0%, due à la hausse des contrôles de vitesse.

Quant aux contrôles effectués au pistolet laser « TruCam », il ressort que 1'936 infractions ont été relevées, soit 1'916 amendes d'ordre délivrées et 20 rapports de dénonciation rédigés. Il sied de préciser que la comptabilisation des véhicules contrôlés au moyen du pistolet laser n'est techniquement pas possible.

Au total, 6'612 amendes d'ordre ont été délivrées. 107 rapports de dénonciation ont été établis, dont 91 en Préfecture et 16 au Ministère public.

Radar laser

		Total	Ependes	Essert-Pittet	Corcelles-sur-Chavornay	Montcherand	Orbe	Suchy	Yverdon-les-Bains
Nombre de contrôle	2014	172	18	10	3	6	37	4	94
Véhicules en infractions	2014	1'936	121	85	6	15	446	-	1'2636

Relevons que seul l'axe Via Urba à Orbe présente un taux légèrement supérieur à 10% d'infraction, selon les 32 contrôles effectués cette année. Toutefois, s'agissant d'une route cantonale en traversée de

localité, aucun aménagement particulier ne peut être entrepris. Il est à préciser que cette artère n'est pas accidentogène et n'est pas bordée de cheminements piétonniers.

Police administrative

Rapports liés aux enquêtes administratives

		Total	Naturalisations	Service population	Office des poursuites
	2012	625	178	86	361
	2013	617	198	58	361
	2014	642	164	25	453
Diff. 13-14		-4.6%	+11%	-32%	+25%

La diminution des réquisitions du Service cantonal de la population provient de la prise en charge de certaines enquêtes par leur service juridique. Quant

à l'augmentation des rapports pour l'OP, elle est consécutive à un accroissement des notifications impossibles d'actes de poursuites.

Réquisitions de l'Office des poursuites

Actes	Total	Commandements de payer	Mandats OP	Conduites OP
2012	5'839	5'439	360	40
2013	3'387	2'784	547	56
2014	4'415	3'538	814	63
Diff. 13-14	+30.3%	+27%	+49%	+12%

L'augmentation ci-dessus est liée à l'activité de l'Office des Poursuites, qui nous transmet les actes

de poursuite non délivrables par leur propre structure ou par les services de La Poste.

Contraventions

	Amendes d'ordre	Ordonnances pénales	Mandats de comparution Commission de police	Correspondances liées aux contraventions	Sommations
2012	20'290	3'560	27	1'195	1'713
2013	27'039	3'691	24	1'217	1'517
2014	33'691	4'740	74	1'147	2'003
Diff. 13-14	+25%	+28%	+210%	-6%	+32%

L'accroissement du volume de contraventions est principalement lié à la structure de surveillance du trafic mise en place à fin 2013. Quant aux mandats

de la Commission de police, l'augmentation provient de la convocation systématique des mineurs ayant commis une infraction au règlement de police.

Sommes encaissées

	Total	Amendes d'ordre	Parcomètres	Commandements de payer	Mandats OP	Conduites OP
2012	3'504'846	1'293'980	2'109'516	91'350	8'000	2'000
2013	3'915'230	1'671'978	2'133'977	85'230	4'650	19'395
2014	4'718'514	2'106'726	2'435'758	135'855	6'200	33'975
Diff. 13-14	+20.5%	+26%	+14%	59%	33%	+75%

L'augmentation des recettes parcomètres provient de la modification, au 1er janvier 2014, de la

tarification horaire du stationnement (CHF 1.20 à 1.50 l'heure).

Autorisations et écrits de la police du commerce

	Total	Manifestations	Etablissements	Foires & Marchés	Prospection distribution flyers	Lotos
2013	1'160	587	212	205	113	43
2014	1'787	726	451	446	114	47
Diff. 13-14	+54%	+24%	+113%	+117%	-	+9%

Le mode de comptabilisation des écrits tient compte, dès 2014, du traitement de certaines

affaires par courriel, d'où l'augmentation substantielle ci-dessus.

Service des inhumations

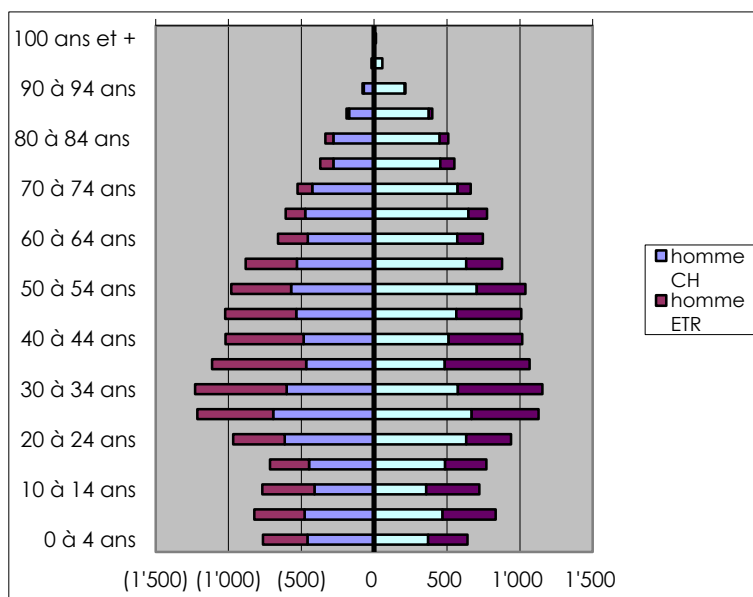
	Dossiers traités	Occupation des chambres mortuaires	Cérémonies funèbres	Incinération personnes domiciliées à Yverdon	Dépôt de cendres	Inhumations
2012	547	366	264	199	175	41
2013	515	354	270	193	189	36
2014	562	350	229	167	146	33
Diff. 13-14	+9%	-1%	-15%	-13%	-22%	-8%

Contrôle des habitants

Population

		Total	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
	2012	28'708	11'449	12'255	2'464	2'366
	2013	29'027	11'595	12'408	2'562	2'372
	2014	29'446	11'639	12'610	2'636	2'507
Diff. 13-14		+1.5%	+0.4%	+1.6%	+3%	+5.7%
Suisses	2012	18'160	6'939	8'349	1'497	1'375
	2013	18'256	6'998	8'392	1'503	1'363
	2014	18'298	6'986	8'425	1'516	1'371
			+0.2%			
Permis B & C	2012	9'842	4'179	3'705	967	991
	2013	10'104	4'274	3'821	1'000	1'009
	2014	10'493	4'412	3'985	1'050	1'046
			+3.8%			
Permis L (courte durée)	2012	202	127	54	11	10
	2013	207	129	56	12	10
	2014	193	121	51	14	7
			-6.8%			
Permis F (admis prov.)	2012	266	108	86	27	45
	2013	281	100	98	27	56
	2014	306	109	107	37	53
			+8.9%			
Permis N (requérants)	2012	171	77	46	23	25
	2013	147	81	31	16	19
	2014	106	47	26	13	20
			-30%			
Autres et en suspens	2012	67	19	15	17	16
	2013	32	13	10	4	5
	2014	50	18	16	6	10
			+56%			

Pyramide des âges



L'âge moyen de la population est de 39.7 ans.

Electeurs inscrits

	Total	Femmes suisses	Hommes suisses	Femmes étrangères	Hommes étrangers	Initiatives & référendums	Nbre signatures validées
2012	19'267	8'163	6'658	2'080	2'366	29	6'695
2013	19'480	8'139	6'725	2'157	2'459	24	4'773
2014	19'574	8'181	6'715	2'204	2'474	15	3'763
Diff. 13-14	+0.5%	-0.5%	-1%	+2.2%	+0.6%	-37.5%	-21.1%

Documents délivrés

	Total	Cartes identité enfants	Cartes identité adultes	Bons de réduction Travys	Attest. résidence	Attest. résidence gratuites	Attest. départs	Emails traités	Demandes rens.	Permis étrangers délivrés	Appels tél.	Personnes reçues guichet
2012	22'855	439	928	440	3'159	772	259	5'247	3'924	4'617	6'835	22'855
2013	23'278	324	789	404	3'609	580	315	3'977	3'967	5'774	8'094	23'278
2014	16'418	312	793	443	3'578	829	330	4'148	4'642	5'491	8'788	23'768
Diff. 13-14	-29.5%	-3.7%	+0.5%	+9.6%	-0.9%	+43%	+4.7%	+4.3%	+17%	-4.9%	+8.6%	+2.1%

Mutations

	Total	Mariages	Séparations	Divorces	Décès	Chang. nom	Arrivées et retours	Départs	Nais-sances	Déména-gements	Naturali-sations
2012	7'545	171	101	108	265	240	2'712	1'789	397	1'762	268
2013	7'880	253	185	152	233	169	2'799	1'993	338	1'758	204
2014	7'755	165	84	104	221	203	2'647	1'915	362	1'888	166
Diff. 13-14	-1.6%	-34.8%	-54%	-32%	-5.2%	+20%	-5.4%	-4%	+7%	+7.4%	-19%

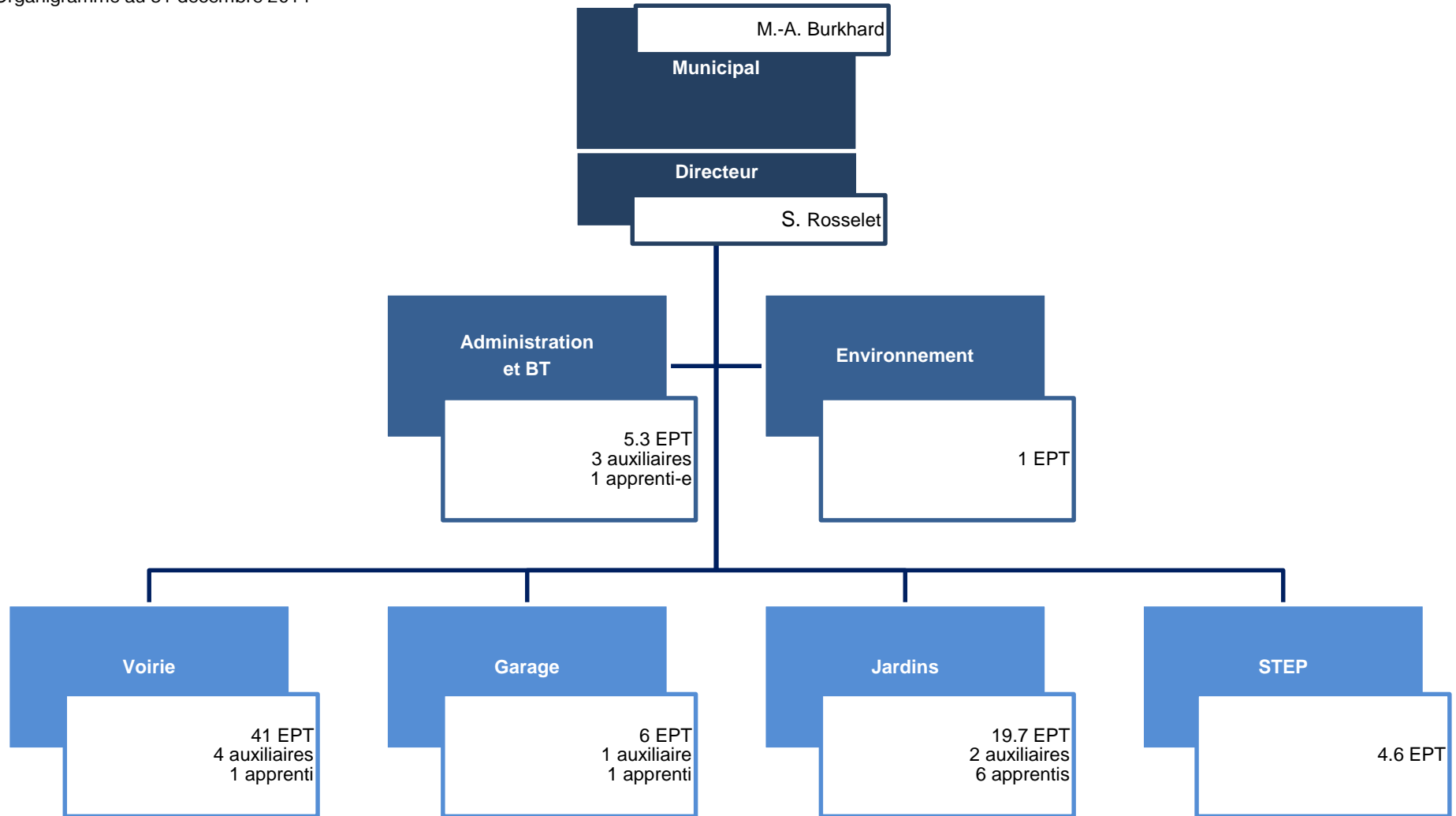
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Organigramme au 31 décembre 2014



Missions du service

STEP

- Traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Cinq petites communes raccordées.
- Reprise des boues de cinq communes.

Jardins

- Entretien et décoration des espaces verts (3000 arbres à entretenir).
- Entretien des terrains de sports.
- Entretien extérieur des bâtiments communaux.
- Cultures en serres.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.

Garage

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participation à l'entretien des autres véhicules de la commune.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseil et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.

Voirie

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

Secrétariat

- Élaboration du budget et des crédits complémentaires.
- Établissement des correspondances et des rapports municipaux.
- Traitement de la facturation fournisseurs et débiteurs.
- Gestion du personnel et des jobs d'été.
- Autorisation de fouilles et de dépôts.
- Gestion des domaines, plantages, forêts et vignes communales.
- Communication et sensibilisation.

Bureau technique

- Élaboration et suivi des projets.
- Procédures.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT, média assainissement.
- Planification et suivi des inspections caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquête problématiques.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés (par coloration) avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du canton (DGE) relatifs à l'entretien des cours d'eau.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.

Cellule environnement

- Planification et gestion des dossiers et projets du secteur environnement.
- Sites contaminés.
- S'assurer que les lois en matière d'environnement soient respectées.
- Revitalisation et sécurisation des cours d'eau.
- Pollution de l'eau et de l'air.
- Communication et sensibilisation.

Points forts 2014

2014, une année émotionnellement difficile, le 1^{er} mars 2014, notre directeur des finances et ami, est décédé. Cette nouvelle nous a plongé dans la tristesse et aussi le questionnement sur les relations que chacun entretient avec ses collègues, la spirale du travail, ses contraintes et parfois ses déceptions. Malgré la douleur, les projets ont bien dû continuer. L'entrain n'était pas toujours là, mais le travail s'est fait dans le respect de la rigueur que Pierre défendait, aussi dans le souci de ne pas proposer des dépenses inutiles.

Le 4 septembre 2014, Monsieur le Syndic annonçait sa démission pour la fin 2014. Là aussi, mais sans comparaison, le choc a été de taille et l'automne n'a pas été de tout repos.

Les projets en cours ont tenu le cap :

- Route d'accès au centre sportif des Isles, réalisation des travaux selon le planning ;
- Mise à l'enquête et rapport à la Municipalité pour la rue de l'Industrie et l'ouverture du chemin de la Chèvre ;

- Route de contournement, secteur « sud », réalisation du projet définitif de la trémie ;
- Elaboration du projet définitif pour la sécurisation des berges de la Thièle et la renaturation dans le secteur des quatre-vingt parties ;
- Réalisation des décorations des massifs floraux et giratoires sur le thème des « super-héros » avec la collaboration de la Maison d'Ailleurs ;
- 90^e montée à l'alpage pour la Montagne de la ville ;
- Participation à la fête de la nature les 23 et 24 mai, organisation d'activités, visites et ateliers destinés à tout public.

Les collaborateurs du service se sont pleinement investis dans leurs missions, l'organisation fonctionne avec efficacité et une saine collaboration. Le renouvellement de deux collaborateurs au bureau technique a permis de structurer de manière optimale les tâches à traiter et les projets à suivre.

Détail des activités

1. Bureau technique

1.1 Projets en phase d'étude

- Rue de l'Industrie : réaménagement complet de la rue et du passage inférieur sous voies CFF.
- Chemin de la Chèvre : ouverture au trafic motorisé du pont supérieur.
- Rue des Jordils : réhabilitation par gainage PRV du collecteur unitaire.
- Rue des Chaînettes (tronçon Oriental/Valentin) : réfection générale de la chaussée et des infrastructures souterraines.
- Rue du Pré : réfection générale de la chaussée (pavage) et des infrastructures souterraines.
- Chaussée de Treycovagnes : réfection des joints et de la couche de roulement du pont sur le canal du Mujon.
- Réfection du pavage au centre-ville historique.
- Route de contournement : études de faisabilité du tronçon « sud » et études de variantes sur les tronçons « centre » et « ouest ».

1.2 Projets en phase d'exécution

- Rue des Mouettes : réfection complète de la chaussée et des infrastructures souterraines (L=215 m) par l'entreprise Colas Suisse SA.
- Giratoires provisoires Lausanne/Sallaz et Entremonts/Midi : matérialisation en dur par une équipe de la voirie.
- Rue William-Barbey (tronçon Prés-du-Lac/Clairs-Logis) : réfection complète du coffre de chaussée (L=185 m) par l'entreprise Ernest Gabella SA.
- Avenue des Trois-Lacs : construction de la route d'accès au centre sportif des Isles, liaison Roger-de-Guimps/Graveline (L=450 m) par l'entreprise Bernasconi Romandie SA.
- Route de Pomy : stabilisation 2^e étape, renforcement de la chaussée, nouveau tapis bitumineux et pose d'une glissière de sécurité (L=210 m) par l'entreprise Injectobohr SA.
- Rue des Isles : réfection générale de chaussée et mise en séparatif. Travaux de finitions (caniveau central en pavé et tapis bitumineux (L=330 m)) par l'entreprise Bernasconi Romandie SA.
- Route de Bellevue : remise en état provisoire du trottoir par l'entreprise Ernest Gabella SA, suite à l'affaissement de terrain (L=95 m).
- Rue des Jordils (tronçon Moulins/Roger-de-Guimps) : réfection générale de la chaussée et mise en séparatif. Travaux de finitions (pose du tapis bitumineux (L=155 m)) par l'entreprise Ernest Gabella SA.
- Liaison de mobilité douce le long du Buron (tronçons Sports/Iris et Iris/parking de la plage) : réalisé par une équipe de la voirie.
- Rue de la Plaine : réhabilitation par gainage PRV des collecteurs unitaires (530 m) par l'entreprise SwissReline SA.
- Débarcadère de la Thièle : assainissement par les entreprises Moll SA et Pernet SA.
- PQ aux Isles « quartier Alvazzi » : passage au domaine public des rues intérieures principales.

2. Voirie

2.1 Travaux routiers, réfection de rues

- Giratoires provisoires Lausanne/Sallaz et Entremonts/Midi : matérialisation en dur.
- Liaison de mobilité douce le long du Buron (tronçons Sports/Iris et Iris/parking de la plage) : aménagement et pose de tubes pour le SEY.
- Quartier de Beauregard/Liserons: réalisation des travaux préparatoires en vue de la campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussée. Pose de l'enrobé par l'entreprise Ziegler AG.
- Chemin du Pré-Neuf : pose d'une planelle d'écoulement et de grilles de route, puis remise en état ponctuelle de la chaussée.
- Campagne de pontage des fissures : suivi et organisation des travaux dans le quartier de Beauregard, route de Bellevue et route de Cheseaux (~2'700 m). Travaux réalisés par l'entreprise Entretien routiers NV.
- Campagne de remise en état des trottoirs par la pose d'un tapis bitumineux : rue de Neuchâtel (tronçon Migros/Chamblon), rue du Cheminet (tronçons Chamblon/Mujon et Chamblon/Orbe), rue du Valentin (tronçon Philosophes/Midi), chemin de la Sallaz (tronçon Valentin/Entremonts).
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main :

<i>AC 4 L</i>	<i>AC 8 S</i>	<i>AC 11 S</i>	<i>ACT 11N</i>	<i>ACT 11S</i>	<i>ACT 16N</i>	<i>ACT 16S</i>	<i>ACT 22S</i>
119 t.	202 t.	188 t.	22 t.	0 t.	0 t.	192 t.	18 t.

Soit un total de **740.55 tonnes** d'enrobés bitumineux.

2.2 Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

- Route cantonale de Sermuz : remplacement d'un tronçon du collecteur EC de bord de chaussée (L=250 m).
- Place Bel-Air : réparation ponctuelle d'un affaissement du collecteur EU.
- Rue de la Plaine : fin des travaux de remplacement ponctuel (20 m) du collecteur EM. Travaux préparatoires (création de chambres de visites, curage, inspection, piquages des fonds de chambres) en vue des travaux de réhabilitation par gainage.
- Berges du Mujon : fin des travaux de remplacement des collecteurs EU et EC affaissés, au prolongement de la rue du Coin-de-Terre.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

2.3 Divers aménagements et interventions

- STEP : Réalisation d'une place à tourner en enrobé bitumineux pour véhicules lourds.
- Station de pompage de la roselière : fouille le long du canal du Mujon pour alimentation en fibre optique et remplacement de la conduite d'eau.
- Plage : remise en état des places de parc et piquets, suite à l'abattage des peupliers ; pose et dépose des filets de « beach volley ».
- Chemin de mobilité douce Cure d'Air/plage : remise en état.
- Chantier communal : Moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatic et cadres de grille type « ville d'Yverdon ».
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par la fondation ProMaison.
- Fontaines : entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-Poste, des bassins de la place de la gare, des giratoires de Tivoli et du grand baigneur.
- Parking de la Jonction (entre Thièle et Mujon) : remise en état.
- Rue des Casernes : pose de potelets de délimitation de la zone piétonne, sur demande de Mobilité.

2.4 Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communaux, assisté, selon nécessité, d'une épareuse.
- Balayages et entretiens divers assurant le standard qualité de propreté de la ville.
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville.

- Remplacement du sable des différents scatodromes de la ville.

2.5 Interventions spécifiques sur les places de jeux

Place de jeux à la rue de Bullet : démontage complet et pose d'un nouvel ensemble avec sol coulé.

2.6 Ponts, passerelles et cours d'eau

- Ponts du Buron (plage) : changement de la main courante.
- Pont de Graveline : réparation provisoire des barrières.
- Passerelle des 4 Marronniers : pose de mains courantes en Mélèze.
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du nouveau radeau de la plage.
- Le Mujon (tronçon rue des Prés-du-Lac/Lac) : nettoyage du lit et fauchage des berges.
- Le Vounoz (tronçon entre le stand de tir et les cibleries) : nettoyage du lit du cours d'eau entre le stand.

2.7 Neige

2014 comptabilise 7 sorties neige par la voirie, 1 en janvier et 6 en décembre, soit un total de 275 heures consacrées à la neige qui ont conduit à épandre 42

tonnes de sel. Le mois de janvier 2014 a été le neuvième mois de janvier le plus chaud depuis le début des mesures, il y a 150 ans.

2.8 Déchets

	2012			2013			Delta % 12 - 13	2014			Delta % 13 - 14
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	31	3'913	3'943	35	4'013	4'049	2.68%	37	4'066	4'103	1.34%
Compost	119	2'858	2'977	139	3'186	3'325	11.70%	183	3'308	3'491	4.99%
Papier	482	2'269	2'751	462	2'172	2'634	-4.26%	465	2'180	2'645	0.39%
Verre	209	817	1'027	227	832	1'058	3.09%	235	835	1'071	1.15%
Métal	153	41	193	171	65	236	22.18%	164	64	228	-3.57%
Encombrants	350	585	935	336	583	919	-1.71%	347	616	963	4.75%
Total annuel			11'826			12'222				12'500	
Delta % par an			2012	3.34 %		2013		2.27 %		2014	

Plus de trois ans après l'introduction de la taxe au sac, la diminution des ordures ménagères incinérables reste conséquente : plus de 50 % ! En 2010, un citoyen produisait en moyenne 268 kilos d'ordures ménagères par an, contre 114 kilos en 2014. Les habitants ont modifié leur comportement, en consentant d'importants efforts pour mieux

recycler leurs déchets. Cette prise de conscience, ainsi que l'infrastructure de collecte sélective proposée, contribuent à ces résultats positifs. L'objectif cantonal, un taux de recyclage fixé à 60 % en 2020, est déjà presque atteint. Cela dit, il reste encore quelques points à améliorer. Le respect de la propreté autour des points de

collecte sélectifs, ainsi que les horaires de dépôts. Afin d'améliorer la situation, des campagnes de surveillance sont régulièrement effectuées et des contrôles ciblés sont réalisés par une agence de sécurité. La collecte sur appel des déchets encombrants reste encore problématique dans certains quartiers. La gratuité de ce service proposé aux Yverdonnois pourrait être remise en question, si

certains citoyens continuent de ne pas respecter les directives communales.

Pour lutter contre ces incivilités, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées en 2015, notamment des séances d'information à la population, des flyers tous-ménages et différentes interventions dans les médias.

3. Jardins

3.1 Plantations

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
4 Marronniers Chemin mobilité douce au Buron	Parthenocissus tricuspidata	Vigne vierge	13
Allée de Winterthur	Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge	8
Ancien-Stand	Betula pendula	Bouleau verruqueux	2
Avenue des Bains	Spirea japonica 'Anthony Waterer'	Spirée japonaise	55
Boxer Mobilité douce au Buron	Crataegus media 'Paul Scarlet'	Aubépine	1
Buron, mobilité douce	Carpinus betulus	Charmille	35
Casernes, parc voitures	Tili europeaxEuchlora	Tilleul de Crimée	1
Castrum	Pinus Sylvestris	Pin sylvestre	1
Chemin du Saut	Juglans regia	Noyer	1
Collège Léon Michaud	Calocedrus decurens 'Aureovariegata'	Cèdre à encens	1
Foulques	Acer platanoides	Erable plane	2
Gare	Platanus acerifolia 'Vallis Clausa'	Platane	1
Grèves de Clendy	Betula pendula	Bouleau verruqueux	10
Maladaire	Prunus avium	Merisier des oiseaux	1
Montchoisi	Acer campestre	Erable champêtre	1
Moulins	Tilia cordata 'Greenspire'	Tilleul à petite feuille	9
Parc des 4 Marronniers	Aesculus flava	Marronnier	1
Parc des 4 Marronniers	Magnolia grandiflora	Magnolia à grande fleur	1
Parc des 4 Marronniers	Quercus rubra	Chêne rouge	1
Pêcheurs	Tili europeaxEuchlora	Tilleul de Crimée	2
Pierre-de-Savoie	Fruitiers divers, collaboration avec URBAT		18
Plage	Sorbus torminalis	Alisier torminal	2
Plaine/Cordey	Rosa rugos	Rosier rugueux	15
Prés-du-Lac	Acer platanoides	Erable plane	3
Promenade Robert-Hainard	Salix alba	Saule blanc	1
Remparts	Aesculus x carnea	Marronnier rouge	3
Rives du lac	Prunus avium 'Plena'	Merisier des oiseaux	1
Roger-de-Guimps	Aesculus x carnea	Marronnier rouge	3
Rue des Isles	Fraxinus ornus	Frêne à fleur	1
Rue du Parc	Prunus serulata 'Amanogawa'	Cerisier du japon	4
Rue du Parc	Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge	10
SEY	Sorbus torminalis	Alisier torminal	4
SEY	Hibiscus syriacus	Hibiscus de Syrie	2
SEY	Carpinus betulus	Charmille	70

Uttins	Acer pseudoplatanus 'Atropurpureum'	Erable sycomore	3
Uttins	Acer pseudoplatanus 'Atropurpureum'	Erable sycomore	7

3.2 Projets/interventions

- Parc du Castrum : amélioration de l'espace par la pose de nouvelles bordures en acier Corten et apport de terre végétale pour diminuer les surfaces non-cultivées. Déplacement de deux bancs et de la poubelle, suppression de la table à sable.
- Rue des Remparts : plantation de vivaces diverses dans les ilots routiers, avec floraison échelonnée toute la belle saison.
- Plantes invasives : campagne de sensibilisation au chemin de la Colline, campagne d'éradication de la renouée du japon dans deux propriétés, ceci à titre d'essai pilote pour une année. Quatre propriétaires ont été avisés sur des plantes invasives dans leur jardin.
- Feu bactérien : pas de contrôle effectué cette année.
- Débarcadère : installation de deux mats avec supports pour vasques, sur le ponton, avec arrosage intégré.
- Parc d'Entremonts : vidange complète du bassin et suppression de la vase. Plantation de bulbes « sauvages ».
- Décompactages importants de tous les terrains de sports dû à une forte utilisation et des conditions météorologiques défavorables.

3.3 Massifs en ville

Plantations de nos massifs d'été sur le thème des « Super-héros », avec notamment une Batmobile plus vraie que nature au rond-point des Remparts et une araignée géante proche du Casino.

En raison des précipitations fréquentes et abondantes, l'année 2014 a été pénible pour l'entretien et l'état sanitaire des plantes.

3.4 Divers

- Parc d'Entremonts et parc Japonais : essais de traitement des eaux des bassins avec un produit naturel à base de bactéries, censé diminuer les algues.
- Fauche complémentaire de certaines zones naturelles au mois de décembre, en raison de la douceur automnale.
- Production de 55'000 plantes diverses pour les besoins de l'administration, la décoration des espaces verts et les manifestations. En 2014, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 35 décorations florales.

4. STEP

4.1 Tableau de bord

			2010	2011	2012	2013	2014
Volumes	Eaux traitées	m ³	3'348'197	3'165'666	3'984'755	4'297'401	4'233'583
	Pluie totale	mm	671.5	741.7	1'148.4	1'074.4	1'033.5
	Boues éliminées en t/MS	to	573.2	635.1	660.3	597.7	652.7
	MS moyenne	%	28.1	29.1	30.0	29.7	29.6
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'675	4'500	4'250	4'500	4'750
	Floculant centrifugeuse	kg	3'650	3'825	4'850	4'275	4'275
	Chlorure ferrique	l	260'911	296'590	340'224	308'544	323'208
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	1'619	898	674	630	536
	Boues dig. petites STEP	to	1'401	1'571	1'224	1'190	1'669
	Séparateurs à graisse	to	1'327	1'420	1'325	1'603	1'647
	Fosses septiques	to	174	257	276	307	281
	Fosses relevage	to	77	97	77	119	147

Valorisation boues	Gaz méthane produit	m³	489'056	511'797	539'960	565'004	586'016
	Gaz méthane valorisé	m³	472'607	485'815	534'463	565'003	586'015
	Production électrique	kWh	839'700	876'182	986'335	1'084'265	1'095'251
Electricité	Consommation totale	kWh	1'300'548	1'185'700	1'354'839	1'368'288	1'400'997
	Consommation STAP	kWh	168'871	172'377	244'496	289'260	171'695
	Production CCF	kWh	839'700	876'182	986'335	1'084'265	1'095'251
	Achats	kWh	489'970	354'893	427'447	366'619	380'720
	Retour réseau	kWh	29'122	45'375	58'943	82'596	74'974

4.2 Projets réalisés

- Production d'électricité : tous les efforts réalisés à ce jour ont porté leurs fruits, deuxième année de production record.
- Installation du dégrilleur gros entrée STEP.
- Logiciels STEPvision et GMAO IPS : mise à jour du logiciel et intégration des nouvelles installations réalisées en 2014.
- Station de pompage du Mujon : pose du dernier « Proclean ».
- STAP ancienne douane : connexion à la STEP pour GSM (Tetra) en collaboration avec le SEY, transmission des alarmes.
- Chauffage à distance des serres de la ville : objectif atteint avec une fourniture de 385'000 kWh/thermiques en 2014, soit la totalité des besoins pour le chauffage des serres.
- Tamisage retours externes : pour les résidus des fosses de relevage, dessableur des petites STEP, fonds de bassins, produits de curages, etc.

4.3 Analyses 2014

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors de limite	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 60.00	42.40	129	11	1
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	91.00	128	11	3
DB05	mg/l	< = 15.00	5.29	129	11	1
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	94.70	128	11	12
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.35	129	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	93.50	129	11	2
Nh4-N	mg/l	< = 30.00	16.70	129	11	12
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	31.40	129	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.53	129	11	89
COD	mg/l	< = 10.00	11.65	129	11	81
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.60	129	11	2
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	11.00	129	11	0
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.22	99	-	-

4.4 Études de projet et d'amélioration en cours

- Concept Process STEP 2018 Micropoll : 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les EU de la ville d'Yverdon-les-Bains par la DGE en 2014. Collaboration avec l'Heig-VD sur l'influence probable du CAP (charbon actif en poudre) sur la digestion et la production de gaz. Les conclusions sont très encourageantes et seront utilisées dans le cadre du projet STEP 2018.
- Prétraitement des retours : les eaux putrides du circuit de digestion et de stockage sont de plus en plus chargées en ammonium, du fait qu'Yverdon-les-Bains est le pôle de réception pour les petites STEP des communes voisines. Un prétraitement sera nécessaire, un nouveau concept, le « Stripping par membranes », de l'azote ammoniacal, est en cours d'étude (entreprise Kunst GmbH), dans la perspective de récupérer l'azote sous forme d'engrais liquides utilisables en agriculture. Des essais en cultures ont eu lieu en 2014, en collaboration avec l'entreprise Stoll Frères, sur six parcelles et sur des cultures différentes. Les essais étaient très concluants, le rendement des cultures était également satisfaisant.
- L'installation de « Stripping » fera partie du lot financier de la prochaine demande de crédit « programme amélioration STEP 2018 ».
- « Concept Process STEP 2020 » horizon 2018 : les analyses effectuées par la DGE permettront de mieux définir les futurs besoins et ainsi définir la ou

les techniques de traitement. Des nouvelles normes de rejets seront adoptées définitivement vers l'horizon 2017. Des subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification sont prévues et le prélèvement de la taxe fédérale de CHF 9.- par habitant et par an (durée 20 ans), sera perçu dès le 1^{er} janvier 2016. Ce fonds commun financera le 75 % des investissements des nouvelles installations pour le traitement des micropolluants.

- Dans ce même registre (Concept Process STEP 2018) : les améliorations en cours, soit : travaux préparatifs, essentiels au bon fonctionnement de la STEP durant les travaux de la nouvelle construction.

Entre 2015 et fin 2016 il faut réviser la filière boues et fiabiliser la ligne 1. Une demande de crédit sera proposée pour les projets et améliorations suivants :

- Changement du système de commande filière boues.
- Remplacement du CCF Dimag.
- Changement des soufflantes oxygénation biologie 2.
- Déplacement du stockage de chlorure ferrique pour libérer le terrain pour la nouvelle construction.
- Mise en place d'un troisième réacteur à ultrasons pour désintégrer les boues.
- Révision complète des installations de digestion des boues et mise en place du « stripping » pour rabattre les charges en retour.
- Adaptation des équipements STAP, stade, Thièle, Mujon, pour reprendre les débits futurs des STEP nord depuis Grandson.
- Essais en collaboration avec la Heig-VD pour le traitement des micropolluants avec des algues.

4.5 Eaux usées

- Traitement de l'eau : 129 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la DGE pour une STEP de notre capacité, 11 déviations sont autorisées et à respecter.
- Entrée STEP, m³/traités : 4'262'098 m³ en 2013, 4'297'401 m³ en 2014, pluviométrie 1'063 mm en 2013, contre 1'033.5 mm en 2014.
- Des analyses supplémentaires sur le digesteur ont été réalisées dans le cadre d'essais avec de nouvelles souches de bactéries, ayant pour but

d'augmenter la dégradation de la matière organique.

- Traitement physico-chimique et déphosphatation : Ecoferric FeCl3 40 %.
- Charge entrée grille en Kg : DCO 47'779 Kg, en augmentation de 2'787 Kg. DBO5 stable, 20'958 Kg. Ptot. 29'234 Kg, en augmentation de 3148 Kg. NH4 en augmentation de 3147 Kg.
- Le rendement d'épuration moyen est resté excellent en 2014.

5. Garage et atelier

5.1 Nouveaux véhicules

Nous avons procédé à la fin du renouvellement des véhicules (préavis PR12.05PR), par l'acquisition d'un camion Iveco Stralis équipé d'une grue, d'un système multi-lift à crochet et intégralement équipé pour le déneigement.

Un nouveau préavis a été présenté (PR14.11PR) et a permis l'acquisition de :

- Une camionnette VW T5 4x4, équipée d'une double cabine et d'un pont basculant trois côtés, à usage des jardins.
- Une saleuse Boschung de 5 m³, équipée d'un cadre d'adaptation pour le système multi-lift à crochet, ce qui offre une compatibilité avec tous les camions du service.

5.2 Grosses avaries

Un crédit complémentaire d'un montant total de CHF 42'225.50 a été accordé par la Municipalité suite à de grosses avaries qu'ont subi les véhicules et agrégats suivants :

- Rouleau n° 7
- Aixam Mega électrique

- Camion Volvo n° 21
- Camion Mercedes n° 23
- Camion Mercedes n° 24
- Aebi TT 70
- Aebi TC 07 (trois-roues)

5.3 Activités diverses

- Entretien, mise en conformité, contrôle et préparation des véhicules et engins.
- Entretien, dépannage et équipement des véhicules des autres services communaux (environ 850 heures/an).
- Conseil et accompagnement des autres services communaux dans l'achat de véhicules et machines.

- Entretien du mobilier urbain : grills, places de pique-nique, piquets de zones piétonnes, pose de poubelles.
- Construction de bouteroues pour la sécurisation des ponts Graveline et Maréchat.
- Réflexion sur les besoins effectifs du garage en termes de ressources, après le départ de notre aide de garage.

6. Domaines

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises, ont généré un revenu de CHF 128'973.55 pour l'année 2014 ; s'y ajoute

CHF 15'000.- pour la location des parcelles au Maréchat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

6.1 Territoire de Gressy

Deux parcelles communales louées à un agriculteur sont résiliées pour fin octobre 2015. Elles seront relouées à un agriculteur situé sur le territoire de

Gressy, dans le respect du tournus, ainsi qu'à un agriculteur domicilié à Yverdon-les-Bains, suite à une promesse de vente.

7. Plantages

La commission des plantages s'est réunie quatre fois en 2014 pour contrôler l'état des plantages reloués, pour taxer une baraque et attribuer des prix à 25 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle.

35 parcelles ont été attribuées à de nouveaux locataires. A la fin de l'année 2014, 88 personnes figurent sur une liste d'attente et 9 locataires ont résilié leur bail.

Les sacs poubelles, facturés avec la location et la consommation d'eau en fin d'année 2013, ont été distribués sur place le 15 mars 2014. En automne, des bennes ont été mises à disposition durant trois

samedis pour les locataires, qui ont ainsi pu se débarrasser de leurs déchets verts difficiles à composter sur place, soit un total de 16 tonnes récoltées. Pour assurer l'élimination rapide des déchets sauvages disséminés aux abords des plantages, la fondation ProMaison poursuit son mandat et effectue régulièrement un ramassage.

En 2014, une brochure intitulée « Les légumes anciens » a été adressée aux locataires. Cette brochure a été éditée en collaboration avec M. Jean-Pierre Masclat « Monsieur Jardinier » de la RTS et responsable des Jardins du Cœur d'Yverdon-les-Bains.

8. Vignes

8.1 Récolte 2014

Cette année encore, grâce à l'investissement de notre vigneron, toute notre récolte 2014 respecte les

prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée "Grand Cru"

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'312	72.00°	0.915
Pinot Noir	4'569	89.00°	0.900

La récolte de l'année 2014 a été très satisfaisante, malgré les conditions météorologiques catastrophiques. Notre raisin a très peu souffert de maladie. Néanmoins, étant donné que les insecticides et acaricides ne sont plus utilisés en viticulture, notre vigneron a dû s'équiper d'une poudreuse et a réalisé deux poudrages à base de talc et lithothamne, afin de lutter contre le drosophila suzukii, également appelé moucheron asiatique. Ces poudrages, à base de produits bio, ont évité que cet insecte de se propager dans notre vigne. Il n'y en a pour ainsi dire presque pas eu.

Le quota a été rempli. Notre raisin a atteint un très bon niveau de qualité grâce au travail rigoureux, ce qui a permis une vinification de la plus haute qualité

avec les meilleurs crus des viticulteurs de la Cave de Bonvillars. Les degrés Oechsle du Chasselas et du Pinot Noir se situent toujours au-dessus de la moyenne de la CVB.

L'année 2014 se détaille comme suit :

- 3'312 kg de Chasselas à 72.00° Oechsle
- 4'569 kg de Pinot Noir à 89.00° Oechsle, dont 400 kg ont été pressés en rosé.

Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

Le Millésime 2013, commercialisé durant l'année 2014, a été vinifié avec les meilleurs crus de la Cave des Viticulteurs de Bonvillars.

9. Forêts

Une année bien particulière en matière de météo. À part la première quinzaine de juin qu'on peut qualifier d'estivale, le reste de l'année aura été automnal. En

bref, beaucoup d'eau et des températures à la hausse.

9.1 Montagne de la ville, montage et démontage des clôtures

La montagne de la ville est composée de forêts et de pâturages boisés. Des clôtures fixes séparent ces deux éléments afin de conditionner le bétail sur les

prairies et les forêts parcourues par ce dernier. Retirées pour l'hiver, les clôtures sont remises en place durant le mois de mai (7'200 ml de clôtures).

9.2 Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées. Un émondage des bords de chemins est également effectué à l'aide d'une épareuse, afin de garantir un gabarit adéquat.

Des travaux d'entretien ont été réalisés le long de la route goudronnée du Chalet Dernier. Le talus amont a été refaçonné, afin d'élargir les banquettes. Le tout-venant issu de ce précédent talutage est utilisé en remblai sur la partie aval dans le même but. Au préalable, des troncs d'arbres ont été mis en place afin de retenir la terre.

9.3 Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur 6.27 hectares. Le contrat de subventionnement pour la période de 2012-2015, pour lequel la

commune s'est engagée à réaliser 15 hectares de soins culturels, touche à son terme. A une année de la fin, environ 90 % des surfaces sont réalisées.

9.4 Valorisation de la matière ligneuse

Le bois produit cette année dans les forêts de la montagne de la ville aura été entièrement valorisé en Suisse. Les bois résineux de sciage ont été acheminés vers les scieries Zahnd (VD) et Stern (FR). Les bois de sciage feuillus ont été négociés auprès de la scierie Burgat (NE). Le bois de feu est valorisé en partie à la commune d'Yverdon et le solde à

l'entreprise de transport Pastor à Ollon (VD). La Forestière, société coopérative, commercialise les bois de la commune selon les listes préparées par le garde forestier. La météo humide de cette année nous a forcés à couper un volume plus faible que martelé. Afin d'éviter de gros dégâts sur le pâturage, nous avons préféré reporter ces travaux.

9.5 Biodiversité

Environ 50 ml de mur en pierres sèches ont été rénovés devant le Chalet Dernier, superbe réalisation de l'entreprise Dubugnon de Gimel. Les abords du

Chalet sont mis en valeur dans le plus pur esprit des alpages de notre région.

10. Environnement

10.1 Actions réalisées

- Fête de la nature : les 23 et 24 mai 2014, différents ateliers et activités ont été proposés au public, dont l'observation des oiseaux, un safari floristique en ville, une randonnée dans la réserve de la Raçonnaire, les captures d'insectes et la construction d'hôtel à insectes. Cette manifestation a attiré près de 200 participants.
- Ecopâturage : tonte écologique sur une parcelle de 300 m² en faisant pâturer des moutons miroirs d'avril à octobre. Une naissance a eu lieu sur la parcelle durant le weekend du Jeûne.
- Mujon : la 2^e campagne de récolte des déchets sur ce ruisseau a eu lieu durant le premier trimestre 2014. Les résultats témoignent que les mesures actuellement appliquées pour l'entretien et la propreté des berges sont efficaces et ne justifient

pas la mise en place d'un piège à déchets sur ce cours d'eau.

- Réserve de la Raçonnaire : convention de subventionnement validée et signée.
- Pigeons : un recensement de la population au centre-ville a été effectué. La population peut être considérée comme stable par rapport au recensement de 2009. Les mesures prises en 2009 ont donc montré leur efficacité.
- Corbeaux freux : un inventaire des colonies réalisé au début de l'année 2014 montre que 75 % de la population nicheuse se concentre sur cinq sites en ville. Cette augmentation de nids s'est faite au détriment de deux colonies situées en dehors de la ville.

10.2 Actions et travaux en cours d'exécution

- Sites contaminés : suivi des investigations (analyses, fouilles, sondages) sur différents sites : les Vuagères, stand de Floreyres, entre Thièle et Mujon, le Saut.
- Sentiers équestres : des sentiers équestres dans la plaine de l'Orbe ont été cartographiés et proposés aux acteurs des différents domaines naturels (forêt, eau, agricole) concernés par le balisage de ces parcours.
- Carte des dangers naturels : la version provisoire de la carte des dangers naturels liés aux glissements de terrain et éboulements a été consultée et les remarques transmises à la DGE. Les cartes doivent à présent être finalisées.
- Mujon : étude des possibilités de revitalisation du cours d'eau depuis le point X jusqu'à son embouchure.
- Ruisseau de Pomy : le choix d'une variante dans le concept de protection contre les crues a été retenu pour établir l'avant-projet de gestion des eaux du bassin versant alimentant le ruisseau de Pomy et le projet de renaturation du ruisseau. La variante choisie est soutenue par le canton et est en cours d'étude.
- Forêts 8^e arrondissement : le plan de gestion pour la période 2011-2020 a été finalisé et signé par la ville. Ce dernier est actuellement en cours de validation et de signature au canton.

10.3 Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2014	2013	2012	2011
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	32.6 ° C Le 9 juin	33.9° C Le 27 juillet	33.9° C Le 27 juillet	32.9° C Le 28 juin
Température minimale instantanée (idem)	- 5.7 ° C Le 29 décembre	- 9.7° C Le 14 février	- 11.6° C Le 5 février	- 6.2° C Le 24 janvier
Température moyenne annuelle pondérée	11.7 ° C	10.4° C	11.2° C	11.7° C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	21.1 µg/m ³	22.6 µg/m ³	23.1 µg/m ³	23.0 µg/m ³
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m ³	145	242	175	223

L'année 2014 a été marquée par des conditions météorologiques particulièrement favorables à la qualité l'air. En effet, l'hiver a été le troisième le plus chaud depuis le début des mesures il y a 150 ans, ainsi aucune période significative d'inversion n'a été observée. Quant à l'été 2014, celui-ci a été marqué

par des précipitations record durant le mois de juillet et aucune période de canicule n'a été relevée. Ainsi, la diminution observée des concentrations moyennes de NO2, ozone et poussières fines est essentiellement due aux conditions météorologiques.

10.4 Niveau du Lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.77 le 15 juillet 2014

- Minimum : 429.01 le 8 décembre 2014
- Moyenne annuelle pondérée : 429.31 (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2149.html>)

11. Ressources humaines

11.1 STEP

En 2014, les cinq collaborateurs de la STEP ont tous suivi les journées techniques du GRESE. Deux d'entre eux ont participé à des cours d'allemand et trois ont été formés sur le logiciel « GMAO » (gestion de la maintenance assistée par ordinateur). Le

responsable de la station d'épuration à quant à lui suivi les veilles légales et technologiques en tant que membre actif du comité du GRESE, ainsi que divers séminaires.

11.2 Jardins

En 2014, les jardins de la ville ont accueilli trois stagiaires placés par le CGPI, pour des stages de réinsertion ainsi qu'une stagiaire pour un stage professionnel en vue d'entrer à l'HEPIA à Genève.

Un apprenti paysagiste 2^e année a participé au concours des paysagistes suisses romands dans le cadre du salon Habitat & Jardin.

Départ d'une apprentie floricultrice, elle a décidé de terminer son apprentissage dans une autre structure.

Seize collaborateurs ont suivi différentes formations sur les thèmes :

- « Introduction à la tronçonneuse »
- « La débroussailleuse »
- « Entretien du gazon »
- Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Gérer les résistances au changement »

11.3 Garage

En 2014, les collaborateurs du garage ont suivi les formations suivantes :

- Cours pour l'obtention du permis provisoire de grue sur camion (2 collaborateurs)
- Cours « Exploitation et entretien des installations de prétraitement des eaux résiduaires » (1 collaborateur)
- Cours « Spécialiste du contrôle, de l'entretien et de la préparation des véhicules à gaz naturel » (1 collaborateur)

- Cours obligatoire sur site pour la conservation du permis de conduire professionnel (OACP) pour les chauffeurs et mécaniciens
- Formation en interne des mécaniciens et des utilisateurs sur les nouveaux véhicules et engins
- Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Gérer les résistances au changement »

11.4 Voirie

En 2014, les collaborateurs de la voirie ont suivi les formations suivantes :

- Cours Pusch « Professionnalisation de la gestion des déchèteries »
- Séminaire infrastructure communale « Gestion des infrastructures publiques »

- Cours Pusch « Gestion des déchets et de la taxe causale : bilan et perspectives »
- Cours « Spécialiste de la sécurité pour les aires de jeux » (1 collaborateur)
- Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Gérer les résistances au changement »

11.5 Administration

En 2014, les collaboratrices de l'administration ont suivi les formations suivantes :

- Formation DGEP « Cours pour formateurs en entreprise »
- Cours CEP « Donner vie à ses communications »

11.6 Bureau technique

Les ressources se sont stabilisées en 2014, avec de nouveau une forte sollicitation en termes de charge de travail.

Une dessinatrice technicienne SIT engagée à 90 % a complété l'équipe du bureau technique depuis le 1^{er} mars 2014, ce qui porte l'effectif total à trois collaborateurs.

Le bureau d'études Sacha Mei a donné des coups mains sous forme de mandats sur certains projets routiers. M. Mei est, par ailleurs, également engagé comme chef de projet pour le dossier de la route de contournement.

En 2014, les formations suivantes ont été suivies par les collaborateurs du bureau technique :

- Séminaire CEP « Rédiger simplement »
- Formation de gestion de projet « PROJECTO », Im Itéral Management SA
- Séminaire Infrastructures communales / KBOB « Marchés publics communaux »
- Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Gérer les résistances au changement »
- Journée d'étude de la route et des infrastructures (JERI) « Agir sur l'existant »
- Institut pour le droit Suisse et international de la construction « Marchés publics 2014 »
- Forum Strasse « Journée technique routes 2014 »

11.7 Cellule environnement

En 2014, la responsable environnement a suivi les formations suivantes :

- Séminaire RH, Siegenthaler Formation « Gérer les résistances au changement »
- « La confiance en soi, un capital à développer », séminaire interne
- « Entretien des cours d'eau »

Perspectives et mot du Municipal

En 2013, nous notions que les objectifs devaient se focaliser sur l'essentiel, la tournure est là et avant le printemps 2015, les priorités de la Municipalité, donc des services, seront connus. Ce tri va permettre de se concentrer sur des projets identiques pour tous,

de permettre aux services de suivre le même cap, fixer les délais, mettre les ressources et aboutir ensemble au résultat ! Belle perspective et challenge pour cette année charnière.

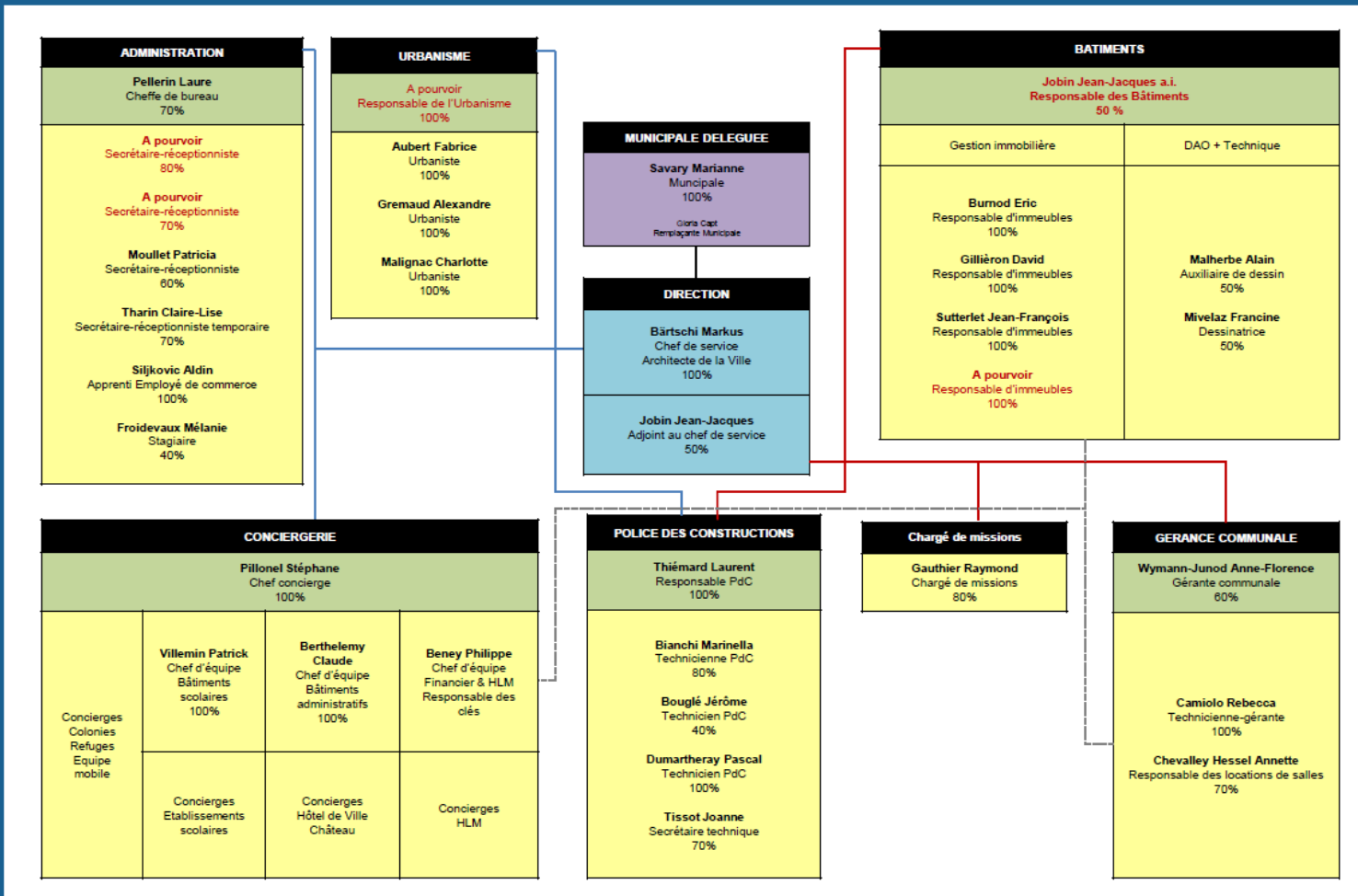
URBANISME ET BATIMENTS

Madame Marianne Savary
Municipale

Monsieur Markus Baertschi
Chef de service



Organigramme Service de l'Urbanisme et des Bâtiments
Mis à jour au 31.12.2014



SERVICE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

Missions

Urbanisme

- développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectations, etc.).
- concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires.
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets d'urbanisme.
- planifier l'organisation du bâti et des activités qui ont des incidences sur le territoire.
- participer à la politique foncière communale.
- participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- participer à la commission urbanisme et mobilité.

Police des constructions

- gérer les demandes de permis de construire en application des lois, règlements et normes concernées, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- gérer les demandes de travaux de minimales importances, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents.
- vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie, le contrôle de la sécurité sur les chantiers, les aspects liés à l'amiante et au radon.
- veiller au respect des prescriptions en termes de constructions et d'aménagements sur le territoire.
- répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- numérotter les bâtiments.
- mettre à jour les statistiques cantonales.
- suivre le contrôle et l'entretien des citernes.
- piloter la commission de salubrité et la commission de constructions.
- participer à la commission d'estimation fiscale.
- depuis 2014, offrir une prestation en termes de contrôle de dossiers de Police des constructions aux communes adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux technique (RiBT).

Gérance communale

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- participer à l'élaboration et au suivi des Droits Distincts et Permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- facturer annuellement les Droits Distincts et Permanents (DDP) ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaire des restaurants.
- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.).
- mettre en location certains locaux « publics » (salles du Château, Temple, colonies du Jura, refuges et salles à Gressy).
- assurer le suivi administratif de la gestion des baux, des locataires (guichet et téléphones).
- gérer des petits travaux lors de changements de locataires.
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

Bâtiments

- gérer le patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets immobiliers.
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par les crédits d'investissement.
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- développer de nouveaux projets immobiliers avec des procédures spécifiques telles que concours d'architecture (écoles, bâtiments administratifs, etc.).
- gérer tous les plans des bâtiments propriétés de la Ville et veiller au respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur (DAO).
- classer toutes les surfaces des bâtiments propriétés de la Ville selon SIA 416 et des types d'utilisation selon DIN 277.

Conciergerie

- assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- gérer les stocks : produits, consommables et machines d'entretien.
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- gérer toutes les clés, notamment les clés électroniques des bâtiments propriétés de la Ville.
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le greffe.
- assurer la distribution du courrier interne.

Administration

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports et des notes.
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du Service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs, les séminaires propres au Service.
- établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- élaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, participer au processus de bouclage des comptes annuels.

Points forts 2014

Urbanisme

- réaménagement de la Place d'Armes : jugement du concours de projet pour le recrutement de la place et choix du projet lauréat, lancement d'un appel à candidature pour la réalisation d'un parking souterrain et début des négociations avec les 3 candidats investisseurs pour le parking.
- quartier Gare-Lac : validation du PDL Gare-Lac par le Conseil communal.
- réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO) : développement du projet après examen préalable.
- PQ Verdan : une enquête a été réalisée auprès des entreprises locales pour développer un PQ.
- révision du PDCOM et du PGA : un groupement a été retenu pour piloter la révision des deux documents.
- Parc du Castrum : travaux d'aménagement d'un parc public avec mise en valeur des vestiges archéologiques.
- Camping Yverdon : finalisation des principaux travaux.

Police des constructions

- lancement du Réseau Intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT), conférence de presse en février. Recrutement et engagement d'un collaborateur afin de traiter les 22 dossiers déposés en 2014.
- dans l'urgence, mis en place d'une stratégie afin d'obtenir une continuité auprès du canton quant à l'exploitation des salons de massage existants.
- mise en lumière du manque de places protégées dans les abris de la protection civile sur la commune.
- pour la première fois, et après procédure, ordonné la mise en conformité de réalisation non conformes à la Loi vaudoise sur l'énergie.
- suite de la procédure (commission et préavis au conseil) concernant la révision partielle du règlement du plan général d'affectation (RPGA).
- suite de la campagne de digitalisation des archives de la Police des constructions dans le but de faciliter l'accès à l'ensemble des données par le biais du SIT et du Logiciel de Police des constructions.

Gérance communale

- arrivée de la nouvelle gérante communale
- création d'une nouvelle plaquette de présentation de certains locaux « publics » (salles, refuges et colonies).
- implication progressive dans les démarches de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL).

Bâtiments

- travaux de suppression de mэрule dans le Temple de la place Pestalozzi.
- travaux de réfection de toute l'enveloppe de l'Hôtel de Ville et assainissement énergétique de la toiture.
- construction d'un nouveau bloc sanitaire dans le cadre du réaménagement du camping des Iris.
- concours d'architecture organisé pour la reconstruction de la salle de gymnastique Pestalozzi suite à sa fermeture (bâtiment instable).
- lancement du concours d'architecture pour le nouveau collège secondaire et agrandissement de la caserne des pompiers aux "Rives du Lac" (site des Anciens arsenaux).

Conciergerie

- réflexions sur une réorganisation de la gestion des concierges des bâtiments HLM, financiers et administratifs ainsi que sur la gestion des clés.
- poursuite du développement des activités des concierges mobiles.
- participation des concierges à diverses formations internes ou externes

Administration

- élaboration et mise en place d'une identité graphique.
- mise en place partielle d'un système de gestion des procédures et modèles.
- réorganisation complète de la filière pour une meilleure efficacité.

Détails des activités

1. Réalisations, projets

1.1 Urbanisme

Opérations foncières et conventions

Achat / vente : aucune parcelle n'a été acquise en 2014. Par contre plusieurs négociations ont eu lieu pour l'achat de parcelles sur et à proximité du site « Aux Parties », ainsi que pour l'adaptation du parcellaire à Y-Parc.

Servitudes : aucune servitude de passage public ou d'entretien en lien avec les projets d'urbanisme n'a été conclue en faveur de la Ville en 2014. Par contre, plusieurs servitudes sont en négociation, notamment pour Age3, pour le Parc du Castrum ou pour le chemin piétonnier Clendy-Gymnase.

DDP : aucun DDP en lien avec les projets d'urbanisme n'a été révisé ni conclu en 2014.

Droit à bâtir communal : le droit à bâtir communal généré par le PQ St-Roch a été négocié avec le propriétaire et son promoteur, sous la forme d'appartements à loyer modéré (PR13.32PR)

Convention : aucune convention de partenariat (convention-programme) n'a été négociée en 2014. Aucune convention d'équipement.

Planification intercommunale

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent au, 31 décembre 2014, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	Selon ADN	Programme en cours <i>Mandats Communes + Canton</i>
Révision du concept AggloY pour les transports individuels motorisés (TIM)	Agglomération	Révision en cours <i>Mandats Agglomération</i>
Révision du concept AggloY pour les transports publics (TP)	Agglomération	Révision en cours, <i>Mandats Agglomération</i>
Plan directeur localisé Chamard-Châtelard (PDL)	Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny	Mandataires retenus pour les études préalables ICFF et logements. Accord cadre pour le pilotage et le financement du PDL signé. Chef de projet recruté par Montagny <i>Mandats AggloY + Canton</i>

Planification du territoire communal

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent au 31 décembre 2014 les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Plan général d'affectation (PGA)	Multiples	Mandat attribué. Coproducteur avec la révision des concepts TIM et TP AggloY ainsi qu'avec le projet de contournement. PR14.09PR <i>Mandat Commune</i>
Plan directeur localisé Gare-Lac (PDL)	Logement + activités + commerces + équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Validation du PDL par le Conseil communal. PR14.02PR
Plan partiel d'affectation « Parc scientifique et technologique » (PPA)	Activités (pôle scientifique) + équipements et commerces associés + enseignement + équipements communautaires (espaces publics + P&R+ Halte RER)	Le PPA a été mis en vigueur par le département le 30 octobre 2014. PR10.27PR/PR13.11PR Opposition en cours de jugement. <i>Mandats Commune + Canton</i>
Plan de quartier (PQ) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiment SEY+STE) + dépôt des bus + logement	Suspendu dans l'attente de connaître le tracé de la route de contournement. PR10.26PR <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
PQ « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logement + activités + commerce + parc privé ouvert au public + place publique	Permis de construire délivré en avril 2014. Gros œuvre des bâtiments en cours. PR12.33PR/PR13.32PR <i>Mandats propriétaires</i>
PQ « Coteau Est »	Logement + activités + commerce + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêt public)	Dossier en préparation pour envoi au Canton pour Examen préalable 2. <i>Mandats Syndicat Coteau Est</i>
PQ « Fleurettes »	Logement + parc privé ouvert + mobilité douce dans et hors périmètre du PQ	Enquête publique terminée début janvier 2014. 5 oppositions dont 4 groupées. Préavis CC en cours pour lever les oppositions et pour adoption. <i>Mandats propriétaire</i>
PQ « St-George »	Logement + ateliers pour personnes handicapées + parc privé (historique)	Etude urbanistique et paysagère. Concours bâtiments. Travaux étape 1 du parc. Dossier PQ à l'examen préalable complémentaire au Canton. <i>Mandats propriétaire</i>
PQ « Clendy-Dessous »	Logement + activités + commerce + zone de rencontre 20 km/h	Finalisation des études et des documents relatifs au PQ. Dossier transmis au Canton (SDT) pour examen préalable. Finalisation de l'avant-projet des équipements collectifs. Dossier remis au Canton par la Commission de classification. PR08.60PR <i>Mandats Syndicat Clendy-Dessous</i>
PQ « A la Scierie » (révision)	A définir	Convention-programme en cours

PQ « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	A définir	Convention-programme en cours
Modification du plan général d'affectation (MPGA)	Zone d'installations (para)publiques	Préparation du dossier pour Examen préalable 2. <i>URBAT</i>
PQ Verdan	2/3 activités et 1/3 logements	Une enquête a été menée auprès des entreprises pour connaître leurs besoins. Un architecte a été mandaté pour élaborer un programme d'aménagement. <i>URBAT et mandat commune</i>
PQ Front Gare	Densification des parcelles situées entre l'avenue de la Gare et les voies CFF.	Discussions préliminaires en vue de la constitution d'un cahier des charges pour un concours d'idées d'urbanisme, servant de base au PQ. Préavis pour crédit d'étude à déposer durant le 1 ^{er} semestre 2015. En collaboration avec la Place d'Armes, le parking souterrain, la passerelle sur les voies CFF et le projet de bâtiment multifonctions. <i>Mandats mixtes / partenariat public - privé</i>

La liste ci-après décrit les autres études en cours :

Relocalisation des services communaux sur le site « Aux Parties » : l'étude pour définir les besoins en locaux des SEY et STE est terminée. Elle a permis de définir les surfaces nécessaires à réserver pour les Services sur le site « Aux Parties ».

Surfaces d'assolement (SDA) : la compensation des surfaces d'assolement (SDA) est désormais exigée pour toute nouvelle zone à bâtir affectée sur ces surfaces. Ces dernières sont réservées à l'agriculture dans le cadre d'un quota fédéral attribué à notre canton et qu'il convient de maintenir à long terme. Une étude a été conduite en 2013 pour être transmise au Canton en 2014.

Zones d'activités industrielles et artisanales : sur les 40'000 m² de zones d'activités non construits sur le territoire communal, seulement 1'850 m² sont mobilisables pour un projet à court terme. Cette pénurie de terrains constructibles en zone d'activités freine l'implantation de nouvelles entreprises artisanales ou industrielles. La Municipalité a formellement interpellé le Canton pour étendre la zone d'activités sur la zone agricole. Par ailleurs, elle souhaite valoriser les terrains communaux dans le cadre de partenariats. Ainsi, le développement du site « Flexcell », sur la rue Edouard-Verdan, est une priorité pour 2014.

Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après donne la phase du processus dans laquelle se trouvent, au 31 décembre 2014, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Assainissement phonique des rues : les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. Le diagnostic est réalisé, mais il doit être révisé suite à l'acceptation de l'initiative pour une route de contournement sur la base de l'étude du trafic TIM. L'étude des mesures d'assainissement est suspendue dans l'attente de connaître les incidences du futur contournement. (PR12.03PR)

Rénovation de l'aérodrome : l'Air-Club recherche des investisseurs pour rénover ses installations. L'office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et le Canton ont été approchés pour convenir d'une stratégie. La définition des conditions architecturales, paysagères et foncières, préalables à cette rénovation, sont en discussion ainsi que l'évaluation des impacts sur les infrastructures. Le projet est mis en attente suite à la création de la société Aérodrôme d'Yverdon-les-Bains SA, en désaccord avec l'Air-Club sur le développement de l'aérodrome.

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Réaménagement de la place (diverses mesures AggloY en priorité A1) et construction d'un parking souterrain.	Contribution fédérale : > 4.2 millions. Démarche participative terminée à l'été 2014. Dimensionnement du parking souterrain et recherche de (co-) financements en cours, appel d'offres investisseurs été 2015. Mandat d'aménagement des espaces publics attribué au terme d'une démarche de mandats d'étude parallèles (MEP) fin 2014. Mandat débute en 2015, selon projet parking. PR12.13PR <i>Mandats Commune</i>
Passerelle Gare – Lac	Passerelle mobilité douce sur les voies CFF entre la place de la Gare et le quartier Gare – Lac	Contribution fédérale (projet d'agglomération) : 3 millions (35% du coût estimé). Projet couplé avec bâtiment multifonction. Chiffrage lancé début 2015. Concours d'ingénierie courant 2015 (avec Front Gare).
Parc « St-Roch »	Aménagement du parc et de la place publique prévu par le PQ.	Permis de construire. <i>Mandats propriétaire</i>
Parc scientifique et technologique (PST) Y-PARC	Suivi des aménagements réalisés par la Ville.	Entretien de garantie des plantations. PR08.26PR/PR10.18PR <i>URBAT</i>
Parc du Castrum	Aménagement d'un parc public.	Chantier en cours jusqu'au printemps 2015. PR13.39PR <i>Mandats Commune</i>
Rue du Midi (étape 1)	Réaménagement de la Traversée SO (mesure 34.c AggloY en priorité A1).	Contribution fédérale (pour toute la traversée) : 1.2 millions. Développement du projet suite à l'examen préalable. PR11.19PR <i>Mandats Commune</i>
Rue des Cygnes	Réaménagement à hauteur du nouveau conservatoire de musique.	Projet suspendu. Une étude est à mener pour sa fermeture au trafic ou son réaménagement. PR13.38PR <i>Mandats Commune</i>
Chemin du Fontenay	Aménagement avec modération de la vitesse aux abords de l'école.	Rapport transmis en Municipalité pour validation de projet et mise à l'enquête. PR13.05PR <i>Mandats Commune</i>
Rue du Buron	Création d'une zone 30 km/h.	Dossier transmis au Canton (DIRH) pour examen préalable. <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne à Bellevue	Aménagement d'un chemin public piéton à travers le site de Bellevue entre la rue de Beaumont et la route de Bellevue, avec travaux d'aménagement d'un parc privé pour équipements médico-sociaux.	Crédit accordé par la Municipalité. Travaux 2015. <i>Mandats Canton et propriétaires</i>

Liaison piétonne Clendy - Champ-Pittet	Aménagement d'une liaison entre Champittet et la rue de Payerne (mesure 1.b agglôY en priorité Ae).	Contribution fédérale : ---. Crédit d'investissement voté. Adjudication et travaux en 2015. PR14.08.PR <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel	Réaménagement de la liaison en lien avec la construction de 2 bâtiments de logements.	Travaux terminés. Entretien de la végétation sous garantie en cours. PR13.09PR <i>Mandats Commune et propriétaires</i>
Reconstitution d'un alignement historique de tilleuls en entrée de ville	Plantations de 80 tilleuls le long de la route de Lausanne.	Travaux. PR12.28PR <i>URBAT + STE</i>
Vergers urbains	Plantations d'arbres-fruiliers haute-tige (espèces anciennes) à Pierre-de-Savoie (complément au « Jardin de poche ») et à Beauregard.	Le parc de Pierre de Savoie est terminé. Par contre les travaux n'ont pas commencé à l'espace Beauregard <i>URBAT + STE + Agenda 21</i>
Camping des Iris	Réaménagement du camping, y compris nouveau bâtiment, équipement et plantations, ainsi que création d'une promenade continue de long de la rive du lac. Construction d'une nouvelle passerelle.	Travaux d'aménagement et de la passerelle terminés, camping inauguré au printemps. PR13.25PR/CO13.09 <i>Mandats Commune</i>
Parois antibruit CFF (PAB)	Plantation d'arbustes indigènes en accompagnement des PAB.	Travaux 2013-printemps 2014. <i>Mandat CFF</i>
Réseau écologique en zone agricole	Diverses plantations et renaturation du Vounoz dans les hauts de Bellevue.	En attente <i>Mandats Commune</i>

1.2 Police des constructions :

- Le RiBT a réellement entamé son activité en mars 2014. Tout en traitant les premiers dossiers avec les moyens du bord, la recherche d'un collaborateur à 40% pour cette mission et l'adaptation du logiciel de Police des constructions furent entamés. Un technicien a été engagé au 1^{er} août.
- La mise à l'enquête publique des modifications apportées au RPGA a eu lieu du 25.01.14 au 23.02.14. Une opposition a été enregistrée. Après rédaction du préavis au conseil, la commission ad-hoc s'est réunie le 18 septembre et le conseil s'est prononcé positivement (mis à part un léger amendement) en date du 4 décembre. Le canton doit maintenant lever l'opposition et en cas d'absence de recours, le document pourra être légalisé et diffusé au printemps 2015.
- C'est à un rythme soutenu que les stagiaires se sont succédés afin de rendre les archives de la Police des constructions disponibles par le biais du SIT. En environ 250 heures de travail, c'est 1300 dossiers qui ont été géo-référencés et dont les pièces essentielles ont été scannées et saisies en base de données (permis de construire et plans de situation). Cela veut dire qu'à ce jour, toutes les enquêtes publiques depuis 1902 (premières demandes) sont identifiables par le biais du SIT et le Logiciel de Police des constructions et les documents des demandes de permis de 1985 à 2015 sont disponibles en ligne.
- La Brochure « Autorisation de construire – Types de procédure » édité en 2013 a fait du chemin en 2014. En effet, elle a été présentée à la Communauté régionale de la Broye (COREB) en septembre à Payerne, et lors de l'assemblée générale de L'association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux (AVIATCO) à Corsier en octobre.
- Au printemps 2014 et comme il l'a fait dans d'autres villes, le canton a unilatéralement exigé de la part des exploitants de salons de massages de produire le permis d'utiliser attestant la conformité des locaux notamment à la destination de la zone. Cette problématique étant sous contrôle à Yverdon-les-Bains et en l'absence de volonté de soumettre à l'enquête publique les salons existants pour changements d'affectation, une solution négociée a été trouvée entre le canton, PNV et URBAT. Tous les salons ont donc été visités et une attestation a été produite pour chacun afin d'attester leur conformité aux règles de salubrité. Les nouveaux salons seront eux toujours soumis à enquête publique.
- La mise à l'enquête « St-Roch-Haldimand-Industrie » a permis de mettre en lumière que le suivi de la Protection civile concernant la gestion du nombre de places protégées à Yverdon-les-Bains présentait quelques lacunes. Des séances entre l'office régional et cantonal, PNV et URBAT ont confirmé le déficit en places protégées. L'office régional a pris acte et a prévu de concentrer tous les forces à disposition des cours de répétition 2015 et 2016 pour régler cette question.

Gérance communale

- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des objets à louer propriétés de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de quelques Droits Distincts et Permanents (DDP).
- Réfection partielle ou complète des logements quand nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Suivi avec la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL) de la construction de l'immeuble de 11 logements à Roger-de-Guimps 42 à Yverdon et participation active au développement de la Fondation.
- Suivi des locations des diverses salles.

1.3 Bâtiments

Entretien courant

Comme chaque année, d'innombrables travaux sont effectués dans les bâtiments propriétés de la Ville pour un montant supérieur à Fr. 1,3 Mio afin de maintenir (ou valoriser dans certains cas) les bâtiments propriétés de la Ville.

Le budget comprend : la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie),

des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux, révisions des orgues, horloges monumentales, cloches, la gestion des travaux d'entretien importants ainsi que les petites interventions de réparation.

Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Théâtre Benno Besson – La Grange	Rénovation des façades et de la toiture, réaménagement du restaurant. Coût des travaux Fr. 4'390'000.-	Crédit d'ouvrage délivré par le CC en novembre 2014. Chantier prévu pour 2015. Préavis PR 14.25PR
Centre funéraire	Remplacement de l'installation de production de froid. Coût des travaux Fr. 190'000.-	Demande d'offres effectuées en automne 2014. Préavis déposé en décembre 2014. Chantier prévu pour 2015.
Temple de la place Pestalozzi	Rénovation des façades et de la toiture. Coût des travaux Fr. 1'050'000.-	Demandes d'offres partiellement effectuées en 2014, solde en 2015. Préavis déposé en décembre 2014. Chantier prévu pour 2015.
Stade municipal	PPP pour la rénovation de la tribune du stade et des infrastructures.	Avant-projet effectué par YS.
Patinoire-piscines	Remplacement complet de la couverture de toiture de la patinoire. Remplacement du système de fermeture de l'ensemble du complexe. Remplacement du système de désinfection de l'eau des piscines. Coût des travaux Fr. 2'321'960.-.	Avant-projet, estimation des coûts effectués en 2014. Demande de crédit d'ouvrage déposé en décembre 2014. Travaux planifiés pour 2015-2016.
Neuchâtel 4	Création par la Fondation Staehli de logements pour étudiants comprenant 41 chambres. Projet soutenu par la Municipalité par l'octroi d'un DDP.	Permis de construire délivré par la Municipalité en septembre 2014.

Immeuble rue du Four 1	Rénovation complète de l'immeuble, remplacement des techniques CVSE, salle-de-bains, cuisines. Surveillance des fissures en façades et mouvements de l'immeuble Four 1 et Hôtel de Ville.	Suivi de l'évolution des fissures effectué en 2014. Avant-projet, estimation des coûts planifié pour 2015. Travaux planifiés pour 2016.
Collège de la Place d'Armes	Aménagement de locaux de dégagement dans les combles.	Etudes préliminaires effectuées. Travaux planifiés pour 2015.
Collège de Pestalozzi	Reconstruction de la salle de gymnastique. Coût des études Fr. 490'000.-	Concours effectué en 2014. Développement des études puis réalisation planifiés pour 2015-2017. Crédit d'étude obtenu en février 2014. Préavis PR13.43PR
Site des Anciens Arsenaux	Nouvelle école secondaire et extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux (Rives du Lac). Coûts des études Fr. 5'750'000.-	Concours lancé en novembre 2014. Crédit d'étude obtenu en juin 2014. Préavis PR14.10
Centre Gare	Réaménagement du front de la gare afin de créer un pôle commercial et culturel.	Etudes préliminaires, cahier des charges, estimation sommaire des coûts.

Réalisations, crédits d'investissements

Désignation	Réalisation	Phase du processus
Château	Signalétique générale intérieure et extérieure dans le cadre de l'étape XIV-C. Coût des travaux Fr. 150'000.-	Travaux terminés en fin 2014. Rapport ra61-14
Hôtel de Ville	Rénovation des façades et de la toiture, isolation du plancher des combles. Coût des travaux Fr. 2'130'000.-.	Chantier débuté en mars, à terminer début 2015. Préavis PR13.31PR
Villa d'Entremonts	Rénovation des façades en pierre naturelle, peinture extérieure et divers. Coût des travaux Fr. 270'000.-.	Travaux terminés fin 2014 Préavis PR13.17PR
Temple de la place Pestalozzi	Travaux urgents de neutralisation de la mérule. Coût des travaux Fr. 680'000.-.	Travaux effectués entre fin novembre 2013 et octobre 2014. Préavis PR 14.12PR
Jolie Brise	Mise en conformité des locaux selon normes ECA. Coût des travaux Fr. 223'000.-	Travaux effectués entre novembre et décembre 2014. Préavis PR12.12PR
Neuchâtel 2	Réaménagement de locaux à JECOS, création d'une nouvelle réception. Coût des travaux Fr. 49'600.-	Travaux effectués 2014, financés par budget annuel. Rapport JECOS17-13
Immeuble de la rue des Cygnes 10	Aménagements complémentaires (place de jeux et rue) dans le cadre de l'assainissement complet du bâtiment et création de nouveaux locaux pour le conservatoire de musique, l'UAPE des Cygnes et le restaurant l'Impro. Coût des travaux 8'100'000.-	Ces travaux complémentaires seront terminés en 2015. Préavis PR09.09PR

Camping des Iris	Reconstruction d'un nouveau bloc sanitaire. Coût des travaux : Fr. 903'000.- pour la partie bâtiment sur un investissement total de Fr. 1'945'000.-	Travaux débutés fin 2013, terminés en juin 2014. Préavis PR13.25PR.
Ancienne Poste 4	Complément d'éléments de sécurité à la bibliothèque enfantine La Broquine au 3 ^{ème} étage. Remplacement de la centrale Feu et compléments de détecteurs Feu. Coûts des travaux complémentaires : Fr. 40'800.-.	Travaux effectués entre 2010 et 2014. Préavis PR10.02PR
Quai de Nogent 5	Transformation et création de locaux pour une garderie, assainissement des façades et de la toiture ainsi que mise en valeur du jardin. Coût des travaux : Fr. 13'064.-.	Travaux terminés en juin 2014. Préavis PR08.33PR
Collège de Fontenay	Remplacement de l'éclairage de la salle de gym II par un éclairage économique à LED. Coût des travaux Fr. 40'000.-	Travaux en 2014, financés par le budget annuel.
Collège des 4 Marronniers	Remplacement de la production de chaleur, nourrices et régulation du collège. Coût des travaux Fr. 263'690.-	Travaux terminés en août 2014. Préavis PR13.19PR
Collège de la Passerelle	Installation d'un pavillon provisoire de 8 classes. Coût des travaux Fr. 2'150'000.-	Travaux effectués entre mai et juillet 2014. Préavis PR14.06PR

La Ville continue à faire face en tant que Maître de l'Ouvrage à un nombre croissant de litiges concernant des malfaçons effectuées lors de travaux de construction.

Piscine extérieure (bassin olympique)

- Suite au jugement rendu en première instance (juillet 2013), les considérants ont été reçus en janvier 2014. L'ingénieur civil est mis en cause, alors que l'ingénieur géotechnicien est déchargé de toutes responsabilités.
- Recours de l'ingénieur civil déposé en janvier 2014.
- Juin 2014, arrêt du Tribunal Cantonal en deuxième instance, revenant sur ses décisions de 2013.
- La Ville d'Yverdon-les-Bains dépose alors un recours au Tribunal Fédéral, dossier déposé en septembre 2014.

Café du Château

- Procédure de réclamation pécuniaire de la masse en faillite de la société Taroni Sàrl, opposition complète. Echange de courriers entre les avocats des parties, suivi de la procédure.

Piscine couverte

- Procédure contre les différentes entreprises, bureaux d'ingénieurs et architectes pour les défauts de construction (carrelages défectueux, condensation en toiture et au sous-sol, traces de salpêtre sur les murs). Convention à l'amiable en cours. Travaux de corrections des défauts planifiés pour 2015.
- Procédure judiciaire à l'encontre de l'entreprise de carrelage. Convention à l'amiable signée. Travaux de corrections des défauts planifiés pour 2015.

Bâtiment quai de Nogent 5 – garderie Le P'tit Phare

- Procédure judiciaire de preuve à futur en cours pour les problèmes de température trop élevée dans les locaux. En cours.

Pavillon scolaire aux Iles

- Procédure judiciaire en cours concernant le dimensionnement insuffisant de l'installation de ventilation.
- Procédure en cours pour le dégât d'eau survenu le 08.05.2013.

1.4 Conciergerie

Organisation et gestion du personnel

- Environ 80 concierges à l'œuvre pour la conciergerie.
- Développement des activités des concierges mobiles.
- Gestion des absences de longues durées.

- Participation des concierges à la formation « Prévention des infections transmises par voie sanguine », formation donnée par la Police du Nord Vaudois.
- Organisation des travaux d'à fonds.

Distribution du courrier interne

- Prise en charge du courrier de la commune à la Poste.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.
- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes venant de l'informatique.

Conciergerie mobile

- Remplacements des concierges, absences de courte durée plus aide au service des clés.
- Effectuer les petites réparations dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Enlèvement des graffitis.
- Livraison de matériel & produits.
- Gestion du stock tampon de matériel et de produits au collège du Cheminet.

Mobilier scolaire

- Réparations et déménagements du mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le service JECOS.

Tâches d'huissier en collaboration avec le greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion de leur disponibilité.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

Gestion des clés électroniques

- Gestion des cylindres et des clés programmées avec le logiciel SEA.
- Modification des accès en ce qui concerne les horaires, lieux, blocage des clés perdues, etc.
- Commande des nouveaux cylindres et clés.
- Petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

1.5 Administration

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Remaniement complet de l'organisation de la filière, notamment à la suite du départ de deux collaboratrices.
- Traitement de 101 rapports et 12 notes à la Municipalité.
- Dans le cadre du projet GEPY (gestion du personnel Yverdon-les-Bains) et des processus de gestion des ressources humaines :
 - coordination et gestion de la mise à jour de tous les descriptifs de poste des collaborateurs-trices du Service.
- Elaboration et mise en place d'une identité graphique, par filières, dans les documents internes et externes.
- Organisation de 3 séminaires afin de favoriser les feedbacks et la communication.
- Création de formulaires visant à améliorer le report des informations.
- Elaboration et début de mise en place des procédures et d'un système de gestion de modèles.

2. Ressources humaines

L'année 2014 a été marquée par 3 séminaires avec la consultante Mme Fabienne Brugger. Ces séminaires avaient pour but de favoriser la qualité des retours entre les collaborateurs-trices et d'améliorer la collaboration entre les différentes entités du Service. Cette démarche a été très appréciée par la majorité des employés et elle a permis aux personnes arrivées durant l'année dans le Service de mieux connaître leur nouvel environnement de travail. Une approche différente sera développée pour les années à venir afin de ne pas se lasser de ces séminaires.

La charge de travail des collaborateurs-trices du Service est toujours très importante avec un nombre

de dossiers et de sollicitations en constante progression.

La Direction du Service souhaite remercier l'ensemble des collaborateurs-trices du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments de l'excellent travail fourni durant l'année. Ce n'est que grâce à l'engagement de chacun, que ce soit des concierges, secrétaires, urbanistes ou techniciens, que nous pouvons répondre au mieux aux attentes de la population et développer la Ville d'Yverdon-les-Bains pour le bien de ses habitants.

De nombreux changements dans le personnel du Service ont marqué l'année 2014 :

Urbanisme

- Départ du responsable de l'Urbanisme fin juillet.

Police des constructions

- Mai 2014, engagement à 40% d'un technicien afin de traiter les dossiers liés au RiBT, il démissionnera après un jour d'activité.
- Août 2014, engagement à 40% d'un technicien afin de traiter les dossiers liés au RiBT.
- Décembre 2014, la secrétaire technique voit son poste évoluer un poste de technicienne en Police des constructions et Secrétaire technique.

Gérance communale

- Au 1^{er} mai 2014, une nouvelle gérante communale a débuté dans notre service et est responsable de la Gérance.

Bâtiments

- Aucun changement.

Conciergerie

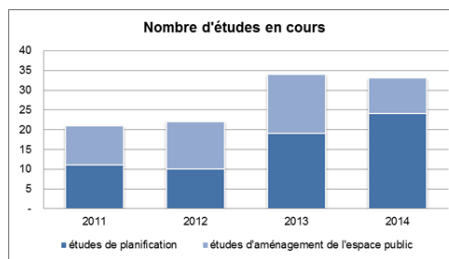
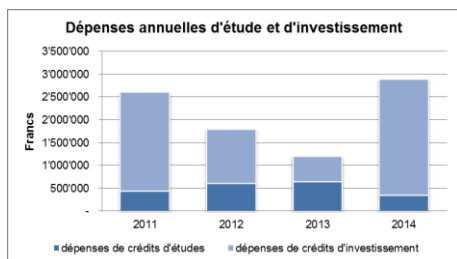
- Divers départs et engagements de concierges, notamment de concierges auxiliaires.

Administration

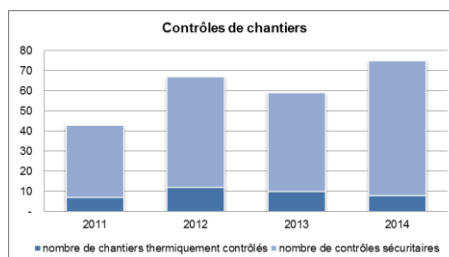
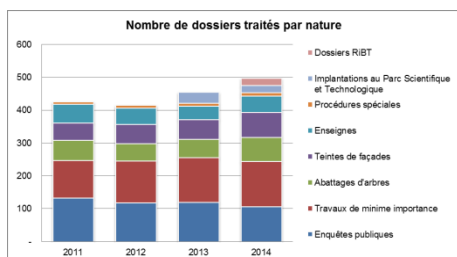
- Départ au milieu de l'été de l'assistante de direction ainsi que de la responsable administrative.
- La filière a été réorganisée et de ces deux postes vacants ont été créés un poste de cheffe de bureau et un poste de secrétaire-réceptionniste supplémentaire.

3. Chiffres clés - Statistiques

Urbanisme



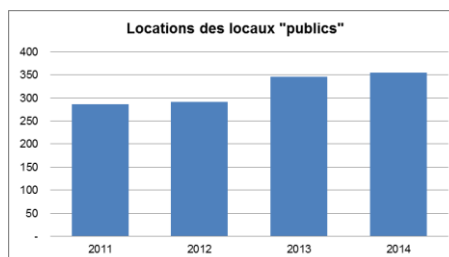
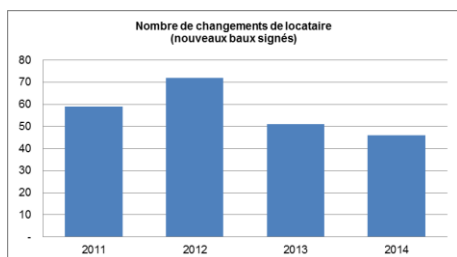
Police des constructions



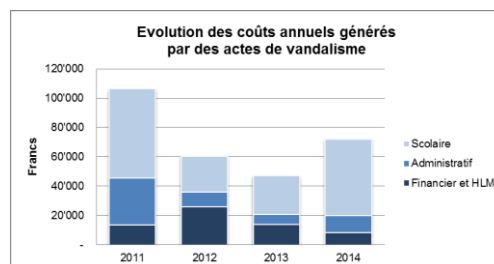
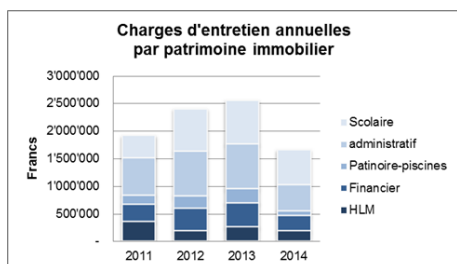
Gérance communale

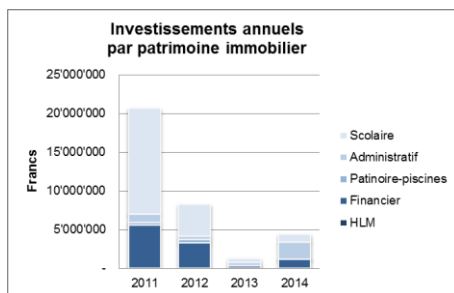
Pour l'année 2014, des loyers bruts ont été encaissés pour la somme totale de Fr. 5'679'090,00. Au 31 décembre 2014, les loyers ouverts représentent un total de Fr. 34'201,15. Ces postes ouverts ne tiennent compte que des locataires qui sont en retard depuis plus de 2 mois. En ce qui concerne le contentieux, la Gérance communale a à nouveau constaté, durant l'année 2014, que les

locataires concernés par les rappels sont très régulièrement identiques tous les mois. Un suivi régulier de ces paiements a été mis en place afin d'éviter des situations difficiles et des arrangements de paiement sont proposés. Des démarches rapides et efficaces sont entreprises rapidement dès qu'un logement, place de parc ou autre se libère afin de maintenir le nombre d'objets vacants au plus bas, voire inexistant.

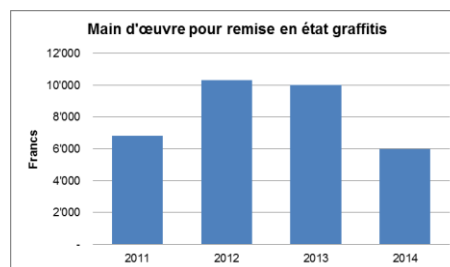
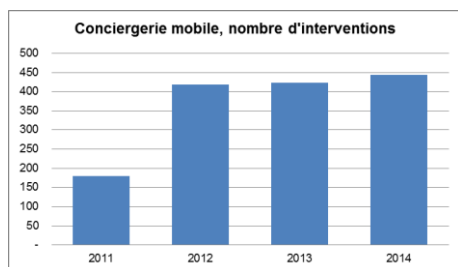


Bâtiments

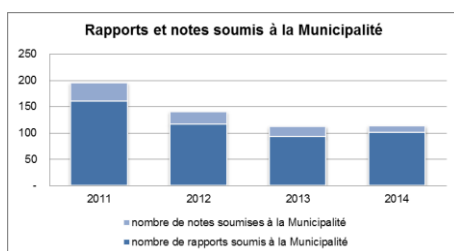




Conciergerie



Administration



Perspectives 2015

Urbanisme

- Changement de paradigme dans l'aménagement du territoire suite à l'acceptation de la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) par le peuple suisse. Grosse charge de travail en plus en perspective.
- Développement du secteur Place d'arme – Front Gare – quartier Gare-Lac :
- Projet pour le parking souterrain (lancement l'appel à investisseurs pour la construction d'un parking souterrain).
- Projet pour le Front Gare.
- Mise en œuvre du PDL Gare-Lac et lancement des Plans de Quartiers.
- Développement du projet de quartier Coteau Est suite au deuxième examen préalable du Canton.
- Reprise et finalisation du plan de quartier (PQ) « Les Parties ».
- Projet de valorisation des terrains communaux situés derrière l'usine Flexcell, site Verdan.
- Mise à l'enquête et 1^{ère} phase de construction du réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO).
- Révision du plan directeur communal (PDCOM) et du plan général d'affectation (PGA).
- Mise en place éventuelle d'une taxe d'équipement.

Police des constructions

- Mise en place des documents liés aux processus, également pour le RiBT.
- Application de la révision partielle du RPGA, après réimpression et diffusion de ce dernier.
- Révision du règlement sur les enseignes et du tarif des anticipations sur le domaine public.
- Alimentation et mise à jour du SIT en géo-données, notamment sur le suivi de la compensation des arbres.
- Application des nouvelles normes AEA 2015, notamment sur la fourniture des concepts incendie.
- Mise à jour de la brochure « Autorisation de construire – Types de procédure ».

Gérance communale

- Développement de nouveaux outils de gestion.
- Développement des aspects de gérance pour la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL).

Bâtiments

- Théâtre Benno Besson : assainissement de l'enveloppe (toiture et façades) et rénovation complète du restaurant de la Grange.
- Temple Pestalozzi : assainissement de l'enveloppe (toiture et façades en pierre naturelle).
- Rue du Four 1 : étude de l'assainissement du bâtiment.
- Patinoire : réfection complète de la toiture.
- Centre Gare : développement du projet.
- Site des Anciens Arsenaux : jugement du concours pour un nouveau collège et locaux pour le SDIS.

Conciergerie

- Réorganiser la structure dirigeante de la conciergerie, nouveau chef d'équipe.
- Renforcer la gestion des clés des bâtiments propriétés de la Ville.

Administration

- Finaliser les nouveaux outils de gestion et développer de nouvelles procédures propres au Service.
- Poursuivre les réflexions en vue d'une certification, type ISO, du Service.
- Finaliser tous les descriptifs de poste des collaborateurs-trices du Service.
- Développer et lancer un nouveau programme de séminaires pour le Service.
- Collaboration à la mise en place de GID Yverdon-les-Bains.
- Amélioration du système d'archivage.
- Finaliser la nouvelle organisation de la filière.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 29 avril 2015, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2014, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

J.-D. Carrard

